On Her Own
Young Women and Homelessness in Canada

Canadian Housing and Renewal Association
with researchers Sylvia Novac, Luba Serge, Margaret Eberle and Joyce Brown

Status of Women Canada
Condition feminine Canada

Canada

102-04681/

On Her Own

Young Women and Homelessness in Canada

Canadian Housing and Renewal Association
with researchers Sylvia Novac, Luba Serge, Margaret Eberle and Joyce Brown

The research and publication of this study were funded by Status of Women Canada's Policy Research Fund. This document expresses the views of the authors and does not necessarily represent the official policy of Status of Women Canada or the Government of Canada.

March 2002

Status of Women Canada is committed to ensuring that all research produced through the Policy Research Fund adheres to high methodological, ethical and professional standards. Specialists in the field anonymously review each paper and provide comments on:

- the accuracy, completeness and timeliness of the information presented;
- the extent to which the methodology used and the data collected support the analysis and recommendations; and
- the original contribution the report would make to existing work on this subject, and its usefulness to equality-seeking organizations, advocacy communities, government policy makers, researchers and other target audiences.

Status of Women Canada thanks those who contribute to this peer-review process.

Canadian Cataloguing in Publication Data

Main entry under title: On her own: young women and homelessness in Canada

Text in English and French on inverted pages.
Title on added t.p.: Où se tourner? La situation des jeunes femmes sans abri au Canada.

Issued also on the Internet.
Includes bibliographical references.

ISBN 0-662-66355-1 Cat no. SW21-91/2002

1. Homeless girls – Canada.
2. Homeless women – Canada.
3. Homeless girls – Canada – Case studies.
4. Homelessness – Canada – Government policy.
5. Young women – Canada – Social conditions.
6. Housing surveys – Canada.
I. Novac, Sylvia, 1952- .
II. Canadian Housing and Renewal Association.
III. Canada. Status of Women Canada.
IV. Title: Où se tourner? La situation des jeunes femmes sans abri au Canada.

HV4509.O53 2002 305.48'96942 C2002-980040-0E

Project Manager: Nora Hammell, Status of Women Canada
Publishing Co-ordinator: Cathy Hallessey, Status of Women Canada
Editing and Layout: PMF Editorial Services Inc. / PMF Services de rédaction inc.
Translation: Communications COM'ÇA
Comparative Read: Linguistica
Translation Co-ordinator: Monique Lefebvre, Status of Women Canada
Translation Quality Control: Serge Thériault

For more information contact:
Research Directorate
Status of Women Canada
123 Slater Street, 10th Floor
Ottawa, Ontario K1P 1H9
Telephone: (613) 995-7835
Facsimile: (613) 957-3359
TDD: (613) 996-1322
E-mail: research@swc-cfc.gc.ca

This document is also available for download on the Status of Women Canada Web site <http://www.swc-cfc.gc.ca/>.

ABSTRACT

This report explores the causes, demographics and patterns of homelessness among young women (aged 12 to 24) in Canada. It includes case study reports for eight cities based on interviews with more than 100 informants and previously unpublished data. Gender- and age-specific issues (i.e., sexual violence, pregnancy, service gaps for mid-teens, minors and the child welfare system) are discussed. A critical review of programs and policies shows how they fail to assist young women who are homeless and those at risk. The report includes suggestions for change in services and programs, and recommendations for policy directions by various governments.

TABLE OF CONTENTS

LIST OF TABLES iii

ABBREVIATIONS AND ACRONYMS iv

PREFACE v

ACKNOWLEDGMENTS vi

EXECUTIVE SUMMARY vii

1. INTRODUCTION 1
   - Objectives 1
   - Methodology 2
   - Terminology and Definitions 4
   - Further Methodological Comments 5
   - Organization of Report 6

2. LITERATURE REVIEW 7
   - Introduction 7
   - Demographics and Shelter Use 9
   - Explanations of Homelessness 11
   - Structural or Macro-Level Factors 11
   - Family Factors 12
   - Public Care 15
   - Age Differences 17
   - Gender Differences 18
   - Pregnancy and Mothering 19
   - Education 20
   - Health 21
   - Criminal Behaviour and Criminalization 24
   - Employment 24
   - Prevention and Intervention 25
   - Summary 29

3. NEW DATA ON YOUNG WOMEN AND HOMELESSNESS 31
   - Homeless Young Women in Montréal 31
   - Young Women in Toronto Shelters 35
   - Summary 38

4. FIRST-TIER CASE STUDY REPORTS 40
   - Young Homeless Women in Toronto 40
   - Young Homeless Women in Vancouver 52

Young Homeless Women in Montréal 59
Summary of Case Study Findings 64

5. SERVICE, PROGRAM AND POLICY REVIEW 68
The Toronto Context 68
The Vancouver Context 77
The Montréal Context 83
Federal Government Policies and Programs 89

6. RECOMMENDATIONS 92
Service Recommendations 92
Program and Policy Recommendations 95

APPENDIXES
A: Second-Tier Case Study Reports 98
B: Housing and Service Data 115
C: List of Informants by City 116
D: Interview Guideline Questions 119

REFERENCES 121

ENDNOTES 134

LIST OF TABLES

1	Number of Respondents by Age and Gender, Montréal	31
2	Length of Residency in Montréal by Age and Gender	31
3	Highest School Level Completed by Age and Gender, Montréal	32
4	Ties to the Child Welfare System, Montréal	32
5	Number of Times Run Away, Montréal	33
6	Age When First Ran Away, Montréal	33
7	Age When First Homeless, Montréal	34
8	Locations Where Stayed During Previous Six Months, Montréal	34
9	Youth Aged 15 to 24 in Shelters by Family Type and Gender, 1988-1999, Toronto	36
10	Homeless Young Women's Residence One Year Prior, 1999 Admissions, Toronto	37
11	Young Women's Reasons for Shelter Use by Family Status, 1988 to 1999, Toronto	37
12	Young Women's Disposition, 1999, Toronto	38
B1	Shelter and Housing Services for Young Women by City	115
B2	Housing Market Characteristics by City	115
B3	Age of Majority, Minimum Wage, and Benefit Rates by Province	115

ABBREVIATIONS AND ACRONYMS

APPORT	Aide aux parents pour leurs revenus de travail (parental wage assistance)
CCPA	Canadian Centre for Policy Alternatives
CCSD	Canada Council on Social Development
CLSC	Centres locaux de services communautaires (neighbourhood health and social services centre)
CMHC	Canada Mortgage and Housing Corporation
CSPC	Community Social Planning Council
FAS	Fetal alcohol syndrome
FV	Family violence
HARH	Housing Homeless/At-Risk Housing
HRDC	Human Resources Development Canada
LEAP	Learning, Earning and Parenting Program
MCF	Ministry for Children and Families
MCSS	Ministry of Community and Social Services
MHPRG	Mental Health Policy Research Group
MTHC	Metropolitan Toronto Housing Company
NAPO	National Anti-Poverty Organization
NCFST	Native Child and Family Services of Toronto
NCW	National Council of Welfare
ODSP	Ontario Disability Support Program
OW	Ontario Works
PARC	Pape Adolescent Resource Centre
PCIP	*Protection of Children Involved in Prostitution Act*
ROCAJQ	Regroupement des Organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
SCPI	Supporting Communities Partnership Intiative
SHOP	Singles Housing Opportunity Program
SPCW	Social Planning Council of Winnipeg
TERF	Transitional Education and Resources for Females
VPD	Vancouver Police Department
YA	Youth agreement

PREFACE

Good public policy depends on good policy research. In recognition of this, Status of Women Canada instituted the Policy Research Fund in 1996. It supports independent policy research on issues linked to the public policy agenda and in need of gender-based analysis. Our objective is to enhance public debate on gender equality issues to enable individuals, organizations, policy makers and policy analysts to participate more effectively in the development of policy.

The focus of the research may be on long-term, emerging policy issues or short-term, urgent policy issues that require an analysis of their gender implications. Funding is awarded through an open, competitive call for proposals. A non-governmental, external committee plays a key role in identifying policy research priorities, selecting research proposals for funding and evaluating the final reports.

This policy research paper was proposed and developed under a call for proposals in September 1999, on *Young Women at Risk*. In spite of the progress made in recent decades, young women still represent a social group much at risk, especially with respect to their physical and mental health, their professional future and their socio-economic situation. They face a variety of problems that are often interrelated. Researchers were asked: "How can government policies create better conditions for the growth and development of these young women *at risk*, from childhood through the transition years to adulthood?"

Two research projects were funded by Status of Women Canada on this theme. This report, *On Her Own: Young Women and Homelessness in Canada*, fills a critical gap in Canadian research on homelessness. The other report under this call for proposals provides a new examination of mental health promotion policies and strategies for immigrant and refugee female adolescents.

We thank all the researchers for their contribution to the public policy debate.

ACKNOWLEDGMENTS

We are very grateful to Dr. Elise Roy for generously granting us access to unpublished data from her study of homeless youth in Montréal; to Harvey Low of the Community and Neighbourhood Services Department, City of Toronto, for compiling custom tabulations on shelter use by young women; and to René Charest for providing assistance on community resources in Montréal.

Members of CHRA's project committee included Greg Suttor, Aron Spector, Leslie Stern and Mary McDougall. They provided direction and feedback to the considerable work undertaken by Slyvie Novac, Luba Serge, Margaret Eberle and Joyce Brown. The Canadian Housing and Renewal Association greatly appreciates the effort and time given to this project by all those who contributed, including the informants and others who participated in the review process.

EXECUTIVE SUMMARY

This report explores the causes, demographics and patterns of homelessness among young women (aged 12 to 24) in Canada. Case studies were conducted in eight cities to review the availability of programs and services for young women and assess program and service gaps as well as innovations. Previously unpublished data on young homeless women are presented, and the policies and programs of several governments are critically reviewed.

Literature Review

The transition to adulthood has become a more prolonged and complex process for young women, with fewer employment opportunities. Those who lack family support during the transition are at risk of becoming homeless. Previous studies have shown that young women in public care, Aboriginal women and lesbian women are all overrepresented.

Young women constitute one third to one half of homeless youth in major urban areas across Canada. The proportion of females to males increases as age decreases, so the problems faced by legal minors are of special concern. Many homeless young women are early school leavers and lack the education required for employment. Despite the availability of government-sponsored training programs, homeless young women find it very difficult to obtain employment — more so than young men.

Violence against girls and young women plays a significant role in the dynamics of their homelessness. While most homeless youth have histories of family instability, conflict and abuse, more young women than young men have experienced sexual and physical abuse within their families. Young women who have been abused, especially sexually abused, are more vulnerable to re-victimization.

There is evidence of a cycle of child abuse, pregnancy and homelessness among young women.

New Data

Custom analyses on young women and homelessness were compiled from two sources: a prospective cohort study of homeless youth in Montréal and the City of Toronto database on users of its shelter system, 1988 to 1999.

Many young women in the Montréal study initially became homeless between the ages of 13 and 15. More females than males used their personal networks for a temporary place to stay rather than use shelters or stay on the street. With few legitimate sources of income, youth under the age of 18 were more likely to engage in illicit activities.

In Toronto, more young women are using the shelter system (from 27% of all youth households in 1988 to 41% in 1999), and their average age is decreasing. In 1999, one out of four of the

female youth staying in shelters was 16 or 17 years old. On leaving a shelter, most of the single women and one third of young mothers remained homeless.

Case Studies

We focussed our efforts on the three cities where youth are visibly homeless in the greatest number — Toronto, Vancouver and Montréal. We also collected information for an additional five cities — St. John's, Halifax, Winnipeg, Edmonton and Yellowknife. In total, more than 100 informants were interviewed about local services and programs used by young homeless women and those at risk.

Youth shelters exist only in the largest cities, and most of them are gender mixed. There is only one shelter specifically for young women in Toronto. In the southern cities, youth can be found sleeping rough and staying in squats, but young women are far less likely to do so than young men.

Our informants confirmed that certain sub-groups appear to be overrepresented: those in and from care, lesbian and gay youth, Aboriginal youth, and recent refugees or immigrants (in Toronto).

Homeless minors generally avoid involvement with the child welfare system, yet are ineligible to use shelters or receive income support and other services. This is a pervasive problem. There is little known about this group, but their desperate circumstances make them highly vulnerable to exploitation. Another glaring service and program gap between child and adult welfare services affects 16 and 17 year olds (and 18 year olds in British Columbia) and leaves them without adequate financial and other support.

Our informants confirmed that school difficulties and early school leaving are typical among young homeless women, as previous studies have shown. Pregnancy rates among young homeless women are high. The recruitment of homeless young women into the sex trade is prevalent in larger cities, but appears to be more pervasive, organized and violent in Vancouver.

Toronto has the largest number of shelters and other services designed for homeless youth. However, as in Vancouver and Montréal, there are very few services specifically for young women. Young women generally prefer to align with young men more than with adult women due to a strong peer orientation and distrust of adults. Yet the gender dynamics in youth shelters, drop-in centres and on the street are traditional and oppressive for young women, and sexual violence is commonplace.

Service agencies across the country are struggling with funding reductions and inflexibility. Despite this, service innovations are being developed to address a diversity of needs among homeless youth.

Service, Program and Policy Review

Child protection rather than prevention is increasingly the focus of child welfare agencies in Ontario, British Columbia and Quebec. Eligibility for child welfare services generally ends at age 16, 18 or 19 (depending on the jurisdiction). However, these youth are not eligible (or only under very specific circumstances) for adult income support programs.

Contentious legislation intended to rescue young prostitutes or minors engaged in high-risk activities is being adopted in several provinces. Critics charge that mandatory treatment is unlikely to be successful and violates a child's rights. This approach may funnel services to particular youth and extend social control strategies that drive some youth underground.

Young homeless women have a range of health problems and face significant barriers to completing their education. A few health services are designed to assist homeless youth or adults, but educational programs designed to assist homeless youth do not exist.

The federal Supporting Communities Partnership Initiative, which will terminate soon, is providing the impetus for local initiatives to address homelessness. The terms of a new federal assisted rental housing program have not yet been determined, but the potential exists for it to supply new affordable housing for low-income households. British Columbia and Quebec are the only two among federal, provincial and territorial governments in Canada that are still building social housing. Several youth-related housing initiatives are under development in British Columbia.

Recommendations for Change in Services, Programs and Policies

General and city-specific service needs are outlined, such as safe houses, new shelters for young women or youth, and gender-specific programming. Not only affordable housing, but new transitional and supportive housing projects, and longer-term interventions will be required to address the multiple needs of many homeless young women.

Governments must implement macro-level policies that alleviate poverty and provide affordable housing to address the underlying causes of homelessness. But targeted initiatives to address youth homelessness are also required, including female-only services and programs.

1. INTRODUCTION

The number and proportion of young people and women without adequate and secure housing have increased in Canada during the last two decades. Given the lack of national data on homelessness or systematic measurement across the country, it is not possible to establish the level of homelessness among young women (or other sub-groups) in Canada. However, analyses of shelter use data in Toronto showed that by the late 1990s, youth and families were the fastest growing groups of homeless (Springer et al. 1998).

Homelessness among youth is unique in that it occurs during a transitional phase toward adulthood which, in our society, is generally marked by establishing a household separate from parents. Modern youth homelessness is distinguished by prolonged periods of dependency and schooling and fewer employment opportunities that would allow young people to support themselves. Consequently, young people are generally leaving the parental home at a later age than they did 20 years ago. More Canadian youth delay moving out of their parental homes, or return to them, resulting in a phenomenon called the "crowded nest" (Boyd and Norris 1999). In 1989, slightly more than two thirds of young people were living at home. Ten years later, almost three quarters of them were living with their parents (Statistics Canada 1999).

The situation of homeless youth stands in stark contrast to this extended reliance on parents for accommodation and other support. Young people who leave the parental home at a very early age are far less likely to realize adult independence or economic self-sufficiency (Lemay 1999). These young people require greater assistance from a range of public institutions and social welfare programs at a time when state expenditures on social spending have been reduced.

While women's particular experiences of homelessness and its gendered nature are beginning to be explored (Novac et al. 1996a), there is still a strong tendency in the literature on youth homelessness to ignore gender except as a variable that occasionally reveals differences of some interest to researchers. As there have been virtually no Canadian studies on homelessness among young women, we have compiled an extensive range of information, some quite detailed, to describe the current problem, review service needs, assess the policy context and provide policy directions.

Objectives

This study was designed to:

- investigate the causes, extent and patterns of homelessness among young women, with attention to diversity in terms of culture, racial status and sexual orientation;
- review the availability of programs and services for young women and assess program and service gaps as well as innovations;
- conduct secondary data analysis to contribute to knowledge on young women; and

- compare provincial and municipal policy contexts, and assess federal policies to identify changes that would improve the situation of young women.

Methodology

The report is based on the following:

- a literature review of English- and French-language Canadian research, along with research from other Western countries;
- custom tabulation of new data on homeless young women;
- first-tier case studies based on interviews with informants conducted in Montréal, Toronto and Vancouver (Most of the informants are service providers who work with homeless young women and those at risk; others have expertise in related program and policy areas such as child welfare.);
- less extensive second-tier case studies that focus on services in Edmonton, Winnipeg, Halifax, St. John's and Yellowknife; and
- a review of the policies and programs of three provinces — Ontario, British Columbia and Quebec, as well as the federal government.[1]

New Data

Custom tabulation of data on young women and homelessness was produced from two sources: a prospective cohort study of homeless youth in Montréal undertaken by the Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre[2] and the City of Toronto database on users of the shelter system.[3]

The Montréal study included youth between the ages of 14 and 25 who, in the previous year, were either without a place to sleep more than once or regularly used the services of a street youth agency. Voluntary recruitment of participants was conducted during regular visits to the 20 principal resources for street youth in Montréal. A questionnaire was filled out on entry to the study and every six months thereafter. The data are based on the initial questionnaires for 998 youth who joined the study between 1995 and 2000.

Data on youth aged 15 to 25[4] were tabulated from the City of Toronto's shelter users database. These data have been systematically collected since 1988 from all types of shelters in Toronto — shelters for single men, single women, youth and families (excluding three winter-only shelter programs). In mid-1999 (the last year for which full data are available), this included 10 shelters for youth, 13 shelters for single women, eight shelters for single men, four co-ed shelters and eight shelters for women with children and couples — with a total capacity of 4,128 beds. Data from 11 designated domestic violence shelters were included until 1998, when their administration was taken over by the provincial government.

Case Studies

Since there has been very little empirical research on the experiences of homeless young women in Canada, we have relied on informants to construct general portraits of the situation for these

young women — how they survive, service use and gaps, general characteristics and diversity, and challenging issues — as well as offer their views on policies and their suggestions to prevent or ameliorate homelessness for young women. The names of contributing informants are listed in Appendix C.

The case studies are based on interviews with more than 100 informants in large and small cities across the country. The informants provide local services to homeless young women or have expertise relevant to youth homelessness and the situation for young women who are homeless or at risk of being homeless.

We focussed our efforts on the three cities where youth are visibly homeless in the greatest number — Toronto, Vancouver and Montréal. The situation in these cities forms the basis for our subsequent policy analysis. These are the first-tier case studies, for which the information sought from informants was more extensive than that collected for the additional five cities of St. John's, Halifax, Winnipeg, Edmonton and Yellowknife, the second-tier case studies.

Cities for the second-tier case studies were chosen to explore further the similarities and differences in the characteristics of young women's homelessness and local services in cities across Canada. Edmonton received somewhat more attention than the other four cities because Alberta is the first province to introduce the controversial legislation regarding the protection of children involved in prostitution that allows police to apprehend youth suspected of prostitution and detain them in a protective safe house.

For each case study, we compiled information on the local characteristics of homelessness among young women and the resources and services available for them. For the first-tier case studies, we also explored informants' views on programs and policies, and their impact. The varied number of informants per city reflects the relative population size and the number of agencies offering services used by youth. The interviews were conducted from June to December 2000.

Most of the first-tier informants were interviewed face to face, at their place of work. We interviewed 27 informants in Toronto, 20 in Vancouver and 16 in Montréal. About half of the interviews for the second-tier case studies were conducted by telephone. We interviewed 16 informants in Edmonton, 12 in Winnipeg, 10 in Halifax, 3 in St. John's and 6 in Yellowknife.

Limitations of Case Studies

Although we attempted to include informants from a broad array of agencies and services (e.g., shelters, health services, child welfare agencies, outreach and storefront services for homeless people, and educators), we did not conduct an exhaustive survey. Most informants provide some kind of service used by homeless young women. And, depending on what that service is, they may see primarily or only a particular subset of the population of young women who are homeless or unstably housed. Some services are directed to specific groups, such as young sex trade workers, street-involved youth or the Aboriginal population. Even the location of an agency can affect the profile of youth who use its services in large cities, such as Toronto and Vancouver (e.g., whether they use shelters or sleep rough). This range

of observer positions contributes to differing perspectives and even some conflicting views among informants.

Reliance on the observations of service providers and professionals has probably skewed our descriptions toward a focus on homeless youth who make heavier use of service agencies, those who are homeless for longer periods and those with more severe problems. On the other hand, most of the informants have been working with young women, youth and homeless people for many years. They are in unique positions to observe local changes over time — in the profile of homeless young women and youth, in the service sector itself and the effects of government policies. And, they are knowledgeable witnesses to how various interventions and policies have improved or worsened the situation for young women.

Terminology and Definitions

For the purposes of this report, the terms "young women" and" youth" refer to those aged 12 to 24 inclusive. Agencies that serve homeless youth generally specify the age range of their clientele as under 25 years, or from age 16 to 24. Some agencies assist youth who are younger than the age of majority (not always knowingly), but legal minors are the responsibility of their families or the child welfare system of public care. Most Canadian studies of homeless youth have used the 12 to 24 age range (Caputo et al. 1997).

The meaning of the term "homelessness" is fraught with debate, and its definition has varied implications for research methodologies and policy goals. In the narrowest sense, it is defined as the absolute lack of physical shelter, to the point that a few analysts prefer the term "houselessness" to clarify that essential characteristic (Springer 2000). Feminist researchers have stressed that homelessness is one end of a continuum that has secure tenure and safe living arrangements at its opposite end (Watson and Austerberry 1986). Defining homelessness requires drawing a line somewhere along that continuum.

The United Nations distinguishes two forms of homelessness: absolute and relative. There is a general consensus among researchers that "absolute homelessness" refers to sleeping in places unfit for human habitation (e.g., abandoned buildings, vehicles, doorways, parks and tents) or using emergency shelter facilities. "Relative homelessness" applies to situations where basic standards of physical adequacy, security of tenure, personal safety and accessibility to employment, education, and health care are not met (Charette 1991). Researchers have interpreted this to include forms of inadequate housing, such as short-term rentals in illegal or unsafe rooming houses, and insecure tenure or living arrangements, such as temporarily sleeping on a friend's couch. These arrangements may also be referred to as "hidden or concealed homelessness" because they escape public detection. Lack of personal safety within families or households is another facet of relative homelessness. For example, Avramov (1998: 63) referred to children living in a conflict-burdened family environment or an abusive family as "hidden homeless children."

Daly (1996: 1) simplified the "fluid and elusive concept" of homelessness in this way: "people are considered homeless if they lack adequate shelter in which they are entitled to live safely."

Incorporating the dimension of personal safety is especially important in understanding the dynamics of young women's homelessness.

Most research on homeless people is limited to those who fit the criteria for absolute homelessness. Unless otherwise specified, this convention will be followed in this report.

Further Methodological Comments

Virtually all the research on homeless young people addresses the situation of single youth only. Since young women begin to form families at an earlier age than men, we have made some efforts to include information on young women as mothers. In the literature, young mothers' experiences and situations are incorporated under the topic of homeless families, and their particular issues are not distinguished. Thus, family structure and age have had more influence than gender in shaping categorizations of sub-groups and analysis of issues, with the result that some aspects of the gendered patterns of homelessness are obscured.

Also neglected in the research literature is the role of abused women's shelters. Many studies of homeless women or homeless families do not make evident whether the participants are drawn from shelters for abused women or from conventional women's or family shelters. Golden et al. (1999: 50-1) described three types of family shelters in Toronto by referring to their physical facilities. In fact, the City of Toronto includes information from designated family violence (FV) shelters in its shelter use database.[5] FV and conventional family and women's shelters in Toronto co-operate to accommodate their respective overflows. There are striking similarities in women's reasons for seeking emergency shelter, whether they reside in family violence or conventional shelters. Impoverished circumstances and past histories of abusive partners are common to users of both shelter types (Williams 1998). Since domestic violence may trigger an indirect path to homelessness, many homeless women would benefit from the particular services offered only at FV shelters. FV shelters generally receive higher funding levels than conventional family or other women's shelters, and provide a wider range of services for both women and children, such as personal counselling to deal with issues related to previous abuse. They also make special efforts to assure personal safety from violent men who pursue their partners.

When the battered women's movement began in Canada in the early 1970s,[6] feminists developed an explicitly political approach that differed from the traditional "rescue" or individual reform approach that historically characterized men's shelters. Feminist shelters were organized in an egalitarian, participatory, non-bureaucratic fashion, with a focus on advocacy and empowerment, and employed a critique of patriarchal relations and the systemic nature of oppression. The original mandate of women's shelters was to provide a refuge for women and their children who were homeless. The need to provide women with accommodation safe from male violence quickly became the priority (Walker 1990). And, staff continue to work on the prevention and reduction of domestic violence in communities (CMHC 1995).

We are elaborating the role of FV shelters, in part, because there is no consensus on whether women using these shelters are considered homeless. (This is apart from women's subjective determination of homelessness.) In Quebec, but not Ontario or British Columbia, FV shelter staff and feminist organizations have taken the position that their residents are not homeless, and should not be counted as such. The rationale for this includes the argument that women who leave their homes to escape abuse from spouses do not thereby relinquish their right to tenure or any other housing-related claims. Notwithstanding the validity of this position, the lack of agreement on this point has affected the collection of data for this report.

Another reason for outlining distinctions in philosophical approaches, services and practices among shelter types is that youth shelters in Canada have some elements in common with FV shelters (e.g., a broader range of service provision and some attention to personal safety issues). Most youth shelters, however, are gender mixed. Some of the implications of this are presented in the case study material below.

Organization of Report

Findings from the literature are presented in Chapter 2. Previously unpublished data on young homeless women in Montréal and Toronto are reviewed in Chapter 3. The case study reports for Toronto, Vancouver and Montréal, followed by a summary and discussion constitute Chapter 4. The service, program and policy context for Toronto, Vancouver and Montréal is reviewed in Chapter 5, followed by service, program and policy recommendations in Chapter 6. The case study reports for Edmonton, Winnipeg, Halifax, St. John's and Yellowknife are included in Appendix A.

2. LITERATURE REVIEW

Introduction

Research Limitations

There are few studies of youth homelessness sufficiently rigorous in their methodology to warrant generalization.[7] Direct comparability across studies is generally not feasible due to differences in definitions of youth and homelessness, and variations in research design. Most studies are cross-sectional and produce only a snapshot. Some people cycle in and out of homelessness much faster than others, and cross-sectional studies overrepresent those who are homeless for longer periods of time (and who generally have more severe problems). Longitudinal studies are rare, but would better explain the way in which people become homeless, the course of homelessness, and how or whether they attain secure housing over time (Downing-Orr 1996; Van der Ploeg and Scholte 1997; Avramov 1998).

Most researchers rely on samples drawn from service users (shelters, drop-in centres, soup kitchens and food banks). This constitutes a de facto definition of service-based homelessness that some have argued has gender implications because women feel less safe from sexual violence on the street and in shelters (Hutson and Liddiard 1994). Instead, women rely more on their personal networks of relatives and friends, and are more likely to be among the hidden homeless. Youth also tend to avoid shelters, institutions and public authorities (Avramov 1998).

Certainly, the research to date has focussed on absolute homelessness and cannot tell us much about relative or hidden homelessness among young women. Nevertheless, we are developing a knowledge base, and similar findings from multiple, less-than-rigorous studies increase our confidence in their reliability.

Unfortunately, researchers have not yet established clear relationships among the factors that assist young women to become re-housed; or the kinds of policies or services that would effectively prevent homelessness among them. And, there are no evaluative studies of service or program interventions that would identify successful strategies in working with homeless young women.

Terms and Types

Researchers have suggested various categorical distinctions among young people who are homeless. The most common is "runaway," a status that is usually defined according to legislation on minors which varies by jurisdiction. In a Calgary study, Kufedlt and Nimmo (1987) further distinguished runaways as either "runners," who tended to leave their homes with the intention of not returning and had extended runs, or "in and outers" who used characteristically short, impulsive runs as a temporary coping mechanism.

While virtually all homeless youth experience extensive parent–child conflict before leaving home, Adams et al. (1985) distinguished runaways from "throwaways" according to whether

youth chose, or parents forced them, to leave. Schaffner (1999) further distinguished runaways by the way in which their departure was accomplished: some leave amid emotional and physical fighting, others through careful calculations of timing and duration of their stays away from families, group homes and foster homes.

The terms "street youth" and "street-involved youth" generally refer to young people who spend a lot of time on the streets and in public places. To further distinguish among street youth, Brannigan and Caputo (1993) used the terms "curbsiders" and "entrenched street youth" to anchor a continuum based on level of street involvement, time spent on the street, and level of involvement in street culture or risk-taking activities. Most street youth have no family home. Some lack adult supervision but have a choice to go home at night (Whitbeck and Hoyt 1999). The latter pattern of homelessness has been noted among Aboriginal youth in particular (Steering Committee on Street Youth 1999).

Do the circumstances of how youth leave home have significant effects? MacLean et al. (1999) investigated three paths in homeless adolescents' separation from family — running away, being kicked out and being removed — and related them to family background characteristics, current psychological problems, familial relationships and victimization on the streets. They found that adolescents removed from their family had the most problematic family background, and the runaways had the least. But there were no differences in their current family relationships, psychological problems or rates of recent victimization. The researchers concluded that the traumatic experience of homelessness appeared to supersede differential background factors, resulting in equally high rates of distress and victimization.

Young Women's Subjective Assessments of Homelessness

Some youth do not consider themselves homeless despite being in what most researchers would consider a clear situation of literal homelessness. Two out of five of the youth who met the definition of homelessness used in a Calgary study did not view themselves as homeless, even if they were sleeping in emergency shelters, parks or squats (Clarke and Cooper 2000). In part, this may reflect their resistance to a stigmatized label. It may also incorporate a social sense of belonging that signals "home," meaning their relationships are more defining than their physical shelter.

When Tomas and Dittmar (1995) explored the ways in which homeless women defined the meaning of "home," they discovered that the women did not equate home with personal safety. In fact, homelessness was the women's solution to being housed with men who were abusive or exploitive. Fitzpatrick (2000) also found that among young homeless women, personal safety was their first priority in assessing housing security.

Young women's subjective definition of homelessness has more to do with their feelings of safety and belonging than with the provision of physical shelter (Wardhaugh 2000). Some young women who have experienced a high level of control within their families and pressure to perform domestic labour view this condition as being "homeless at home." For them, literal homelessness may represent a degree of freedom in comparison with their experiences as daughters and wives.

Demographics and Shelter Use

The results of various studies, most of them small scale, suggest that females comprised about one third of the homeless and street youth in Toronto (Hagan and McCarthy 1998; Gaetz et al. 1999; Janus et al. 1987), and almost one half of them in Vancouver (Hagan and McCarthy 1998). In Calgary and Winnipeg, more than one half of the street youth were female, and a very high proportion were Aboriginal (SPCW 1990, Kufeldt and Nimmo 1987). Relative to their numbers in the population of each city, Aboriginal youth were also overrepresented in Vancouver, Calgary and Ottawa. Young women born in Caribbean or African countries were overrepresented among homeless youth in Ottawa (Clarke and Cooper 2000; Farrell et al. 2000; Peters and Murphy 1994).

In the absence of systematic data on the extent of homelessness in Canada, some cities have conducted their own counts of homeless people, but they have generally not distinguished youth or used comparable age groups. The City of Calgary did differentiate youth aged 13 to 24 in successive counts during the 1990s that showed an increase in their proportion (Calgary 2000). In the most recent count, on May 17, 2000, 20% of the homeless people were youth, and 32% of the youth were female.[8]

Shelter Use by Youth in Toronto

In 1979, there were two youth shelters in Toronto — one for young women with 25 beds and one for young men with 70 beds (Youth Services Network 1979). By 1999, there were 10 youth shelters with 441 beds, an almost fivefold increase. Seven of the shelters serve both young women and men. Three are gender segregated — one for young women and two for young men. Occupancy rates at the youth shelters are consistently very high. During 1999, one youth shelter alone received 2,722 calls from young people seeking shelter who had to be referred elsewhere due to the lack of bed space.

About 6,000 youth stayed in Toronto's emergency shelters during 1999 (Toronto 2001). To accommodate the growing number of homeless youth, the total bed capacity in youth shelters more than doubled between 1988 and 1996 (from 185 to 393).

The best Canadian data on shelter use by youth comes from the work of Springer and his colleagues (1998) who analyzed nine years of administrative data from shelters in Toronto. Unique identifiers were derived to distinguish and track users in and out of the system. Of the 133,000 different households (i.e., individuals or families) who stayed at least one night in a Toronto shelter from 1988 to 1996, 28% were youth. That is to say, 37,000 different young people aged 15 to 24 (inclusive) used a shelter during that time.

Shelter use in Toronto is increasingly a problem for the young. The proportion of youth aged 18 to 24 in shelters was three times their proportion in the general population. More than one half of a sample of 239 homeless single adults in a Toronto study had first become homeless before the age of 18 years; two thirds of the sample had first become homeless by 30 years of age (MHPRG 1998).

Youth typically had short stays in the shelter system, up to two weeks. Although youth represented 28% of shelter users, they used only 13% of the total "bed-nights." In other words, youth were relatively light users. Half of youth were in and out of the shelter system within a week, compared to 40% for the whole population of users. The reason for being homeless influenced their length of stay — youth who returned to their parents tended to leave the shelter system quickly. In cases where parental abuse was the stated reason for their homelessness, shelter stays increased by as much as two years.

Most adult shelters accept people as young as 16 or 18 years; however, most youth prefer to use youth shelters. Avoidance of shelters for single adults in Toronto is not surprising given the crowding, violence, theft and health risks in some of them (TDRC 2000). The preference for youth shelters and the avoidance of conventional adult shelters are probably widespread patterns, not limited to Toronto.[9]

A Shelter for Young Women

Stop 86 is managed by the YWCA and is the only shelter exclusively for homeless female youth aged 16 to 25 years in Toronto (and apparently in Canada). Within a couple years of opening in 1970, the shelter began offering counselling to meet its residents' needs. Like the other youth shelters in Toronto, it now provides a wide range of additional services, including advocacy, referrals and assistance in obtaining longer-term housing and economic independence for its residents. But, it is unique in being a woman-centred and lesbian-positive shelter for young women in crisis (Fraser 2000).

Stop 86 is also explicitly anti-racist (as are other youth shelters in Toronto). About 40% of its users are members of racial minority groups, and 8% are Aboriginal individuals. The proportion of young racial minority women is fairly representative of the Toronto population,[10] but young Aboriginal women are overrepresented.

Of the 394 young women who used the shelter during 1999, almost half (47%) were between the ages of 16 and 18 (30% were 19 to 21 and 23% were 22 to 25). Eviction or already being homeless was the reason for about one half of the women who came to the shelter. Family breakdown was the reason for almost one quarter of them. A small number (5%) were transferred from correctional facilities. Twenty-two percent of the women said they had been victims of physical, emotional and/or sexual abuse by parents or intimate partners, a rate that seems low compared to the research literature. Five percent of the women were pregnant.

The majority of the residents had some employment experience, and almost one half had been employed for one to five years. Yet on leaving the shelter, only one fifth of the residents obtained a rental unit in the market sector, a subsidized apartment or moved into supportive housing.[11] Twice as many went to another shelter or a maternity home, to stay with friends or relatives, or returned to their former home. Clearly, the young women using this shelter are finding it extremely difficult to obtain stable housing, and a substantial proportion of them are on a round of absolute and relative homelessness. This is underlined by the fact that more than one third of the women were repeat users of the shelter.

Living in a Shelter

What are the effects on young women of living in shelters? Researchers have not yet investigated the experiences of independent youth staying in shelters. But we do know something of the reactions of homeless adolescents who are accompanied by their parents.[12] Qualitative research by Walsh (1992) on children and youth living in U.S. family shelters reveals much of their daily reality. An adolescent's heightened need for privacy is almost completely thwarted when living in a shelter where life is communal to varying degrees. Such an environment imposes social contact with strangers and high noise levels. It affects when and what one can eat and the ability to keep personal possessions. Just having to share a bathroom is a source of frustration and stress. More so than among younger children, adolescents are extremely sensitive to the sense of shame associated with being homeless and can be desperate to keep that information from friends, teachers and schoolmates. Older children in homeless families may also be saddled with extra responsibilities for younger siblings and have to take on a parenting role. Despite such hardships, some adolescents appreciate the relative safety, stability and material security offered by shelters, as well as the social and recreational opportunities. This suggests that life for these youth had previously been chaotic, unsafe, insecure and impoverished.

Explanations of Homelessness

According to Tosi (1999), the research on homelessness addresses, on the one hand, structural or macro-level forces such as those that create poverty and the lack of affordable housing, and on the other hand, micro-level biographical or personal characteristics and histories. The structural analysis has implications for broad social and economic policies, while the biographical analysis has implications for varied service needs. But making connections between these two levels of analysis has been problematic (Daly 1999).

Avramov (1999a) agreed that there is a missing link in the research — the identification and analysis of intermediate causes and a better understanding of how they operate (the middle or meso level). This would include research on how social network characteristics prevent, modify or exacerbate homelessness. Since there is some evidence that young women rely more on their personal networks, this range of factors is especially important in explaining their experiences.

In line with the dual level of analysis, Tosi (1999) suggested a dual policy direction: a specific affordability policy aimed at providing low-cost accommodation for those with no social integration problems, and the provision of "packages" of accommodation with social support services for those who are marginalized (i.e., supportive housing). One clear need is for policy to integrate housing and social measures (i.e., support services) to "manage the situations of multiple deficit that characterize the marginalized homeless" (Tosi 1999: 122).

Structural or Macro-Level Factors

> *Not having a place for me was mostly about income and problems with landlords — you can go see the place, but as soon as they see what you look*

> *like, the place is rented. Or [they ask for] credit checks when you don't have any credit.... So, I always tended to go for the landlords that wanted the money...these slumlords who wanted the cash.... They weren't very nice places, which was one of the reasons that I didn't stay in places very long* (homeless woman, aged 18, quoted in Gaetz et al. 1999: 28).

Canadian analysts have identified several factors that reflect, or contribute to, the housing problems for youth:

- prolonged residential dependency on parents (Statistics Canada 1999);
- length of schooling (CCSD 1999);
- a restructured labour market that has led to high unemployment, marginal employment and low incomes among youth (Yalnizyan 1998; CCSD 1999; Rose et al. 1998); and
- a lack of access to low-cost housing, and housing discrimination against youth and sub-groups of youth (Rose et al. 1998).

Rental housing costs in major urban areas have increased much more than low-end wages, yet migration to high-cost urban centres continues.

Youth homelessness has emerged as a social problem in many Western countries over the last two decades (Avramov 1998; van der Ploeg and Scholte 1997). Hutson and Liddiard (1994: 23) argued that three main structural factors account for the emergence of young people as a significant category among the homeless: youth unemployment, a reduction in state benefits and a reduction in affordable housing that is accessible to young people.

Family Factors

Disruption of parent–child relationships, conflict and abuse are not limited to families living in poverty. Sexual abuse of girls and young women occurs in families of all social classes. This may explain why family poverty is not strongly associated with homelessness among youth. There are indications, however, that family poverty is related to more chronic or repeated homelessness among youth (Robertson and Toro 1999).

Histories of family disorganization and disruption are characteristic of homeless youth. For example, a comparison of 563 housed high school students and 386 homeless youth in Toronto showed that the homeless youth more often came from families with unemployed members and divorced parents (Hagan and McCarthy 1998). Almost two thirds of the 360 homeless youth in another Toronto study reported that their parents had been separated during their childhood (Gaetz et al. 1999).

Kufeldt and Nimmo (1987) reported that most of the homeless youth in their Calgary study left home because of family conflict and violence. Factors such as alcohol and drug use, mental illness and criminal behaviour, either on the part of youth or parents, have also been

identified, but their causal relationships with homelessness have not been clearly established (Hutson and Liddiard 1994).

Perhaps the most studied aspect of the biographies of homeless youth has been family conflict and violence. Common sources of conflict with parents include friction over a youth's relationship with a stepparent, sexual activity and sexual orientation, pregnancy, school problems, and alcohol and drug use (Robertson and Toro 1999).

Maltreatment

> *I left home because my father was abusive, physically, sexually, mentally. I went through it for years, I blamed my mother because she wasn't there to protect me. I kind of blamed everybody even though my mother didn't know. I blamed her at the time, I was only a kid. That's why I started running. I was only twelve* (homeless woman, aged 19, quoted in Gaetz et al. 1999: 10).

There were 22,935 reports of missing or runaway females in Canada (57% of all reports) in 1994. Most of these young women left because of family conflict (Dalley 1996).

Among the earliest studies on homeless youth in Canada was the 1984 survey of 149 residents, aged 16 to 21, at a Toronto youth shelter (Janus et al. 1987). Almost three quarters of the young women had been sexually abused, either within their families or after leaving. Onset of sexual abuse came at an earlier age for females. Females were more frequently sexually abused than males, and more severely. A caretaker was the usual perpetrator for females, while males cited caretakers and others equally. As with sexual abuse, physical abuse began at an earlier age for females and was more frequent.

The results of a subsequent survey at the same shelter showed that young women were more likely than young men to have initially left home before the age of 14. Sexual abuse of females was more often perpetrated by their fathers or stepfathers. In addition, females were more likely to experience violent sexual assault (16% vs. 9%), and rape (38% vs. 13%) (Welsh et al. 1995). In comparison with a sample of high school youth, the shelter residents exhibited lower self-esteem, with females' self-esteem lower than males' self-esteem.

Very high levels of childhood abuse are a consistent finding in studies of street-involved and homeless youth. Peters and Murphy (1994) found that 71% of 110 homeless female teenagers in Vancouver reported a history of physical and sexual abuse, compared to 13% of a large provincial sample of students. Almost two thirds (63%) of the females in a Montréal study of 479 homeless youth had been sexually abused (Régie Régionale 1998). Almost two thirds of the young women in another Montréal study characterized their fathers as menacing (Poirer et al. 1999).

Conflict over young women's sexuality and parental attempts to control their daughters' sexual behaviour are common. Runaway girls interviewed by Schaffner (1999) expressed hurt, anger and confusion over being called "whores" by their parents, a form of abuse not reported by heterosexual males. In a large U.S. study of more than 600 homeless youth aged

12 to 22, including 361 young women, Whitbeck and Hoyt (1999) found that twice as many girls as boys (regardless of sexual orientation) had left home or been kicked out because of a conflict with parents or caretakers about their sexuality or sexual behaviour.

It is also common for homeless young lesbians to have experienced conflict with their parents or other family members. Parental rejection may be as harmful as other forms of abuse. Growing up in a homophobic family is "by its very nature, a dysfunctional process" which may lead to developing a "false self" that often results in isolation and alienation from families (Shernoff and Finnegan 1991 cited in Anderson 1996).

Many young women have identified their histories of maltreatment as significant factors in their subsequent homelessness. Among the 360 homeless youth in a Toronto study, twice as many females as males cited sexual abuse as a key factor in leading to their life on the streets (40% vs. 19%). Females were also more likely than males to cite physical abuse as a factor (59% vs. 39%) (Gaetz et al. 1999). Among the 60 homeless young people aged 18 to 35 who were interviewed in a Montréal study, 92% attributed their homelessness and weak social network to instability and destructive circumstances in their original family situation (Poirier et al. 1999).

Consequences of Maltreatment

Whitbeck and Hoyt (1999) confirmed the existence of high rates of family disorganization, ineffective parenting, and physical and/or sexual abuse among homeless youth. Children with histories of maltreatment, with negative events in their own lives and those of family members, whose parents were rejecting or emotionally unavailable, and where there was high family conflict, were all at risk for depressive symptoms.

Several U.S. researchers explored the psychosocial consequences of maltreatment suffered by homeless youth. Schaffner (1999) attributed young women's running away and the expression of anger, rebellion, disappointment, invalidation and powerlessness to a moral crisis of trust, extreme family conflict and the search for a safe authority. Adolescents who run away to escape sexual assault and physical brutality in their families have special emotional needs that set them apart from youth escaping overly strict parents or for other reasons. They have more severe separation problems, unresolved issues with their parents and difficulties in their post-runaway relationships (Powers and Jacklitsch 1992). Adolescents who had been both physically and sexually abused within their families exhibited the most severe psychological problems and were at greatest risk for re-victimization (Ryan et al. 2000).

Whitbeck and Hoyt (1999) found that homeless young women who had been sexually abused by an adult caretaker were twice as likely as young men to be re-victimized. Gendered patterns of abusive relationships tended to be repeated. Young women who have been sexually abused by fathers or father figures are likely to reject mothers and mother figures and turn to men, especially young men, for solace and support (Jacobs 1994). And children, especially boys, who have witnessed domestic violence are more likely to use violent means to deal with conflict (Jaffe et al. 1990; DiPaolo 1999). Without intervention, this gendered pattern continues to shape young women's relationships with men.

The effects of family abuse are powerful. Young people with more abusive family backgrounds, tend to leave home at an earlier age and stay away from home for longer periods. Youth who have experienced serious abuse at home are drawn to each other. They are more likely to use deviant survival strategies, experience street victimization and have depressive symptoms, including post-traumatic stress disorder (Whitbeck and Hoyt 1999).

Whitbeck and Hoyt (1999) developed a risk amplification developmental model to account for the psychosocial patterns common among homeless youth. They determined that the negative effects of early psychological harm from coercive and abusive families are amplified through their influence on behaviours while the adolescents are on their own by increasing the likelihood of victimization. During a long process of increasing emotional separation from parents, adolescents become more involved with peers who provide information and support and help socialize them regarding street survival skills. The deviant social networks and high-risk behaviours increase the risk of serious victimization. As a result, these young people are assaulted and exploited within their new social networks. Re-victimization and aggressive or coercive social networks reinforce what they learned in their dysfunctional families. This process is very hard to reverse, and it affects young women more than young men. Attempts to force submission only reinforce their aggressive/coercive world view. Inevitable encounters with the legal system do the same; they institutionalize basic conflict in a continual power struggle over the adult status of homeless youth.

Public Care

Youth leaving public or foster care lack the "invisible raft of supportive mechanisms, particularly emotional and material assistance from family networks" that facilitates successful housing transitions (Drakeford and Williamson 1998: 184).

Several studies of homeless youth in Canada have found high rates (40% to 49%) of current or previous involvement with the child welfare system (e.g., Clarke and Cooper 2000; Leslie and Hare 2000; Gaetz et al. 1999; McCarthy 1995). Studies in the United States and some European countries have found similarly high rates among homeless youth (Avramov 1998).

In Ontario, adolescents aged 13 to 15 are overrepresented for admission to public care and comprise 35% of the total admissions. Many are admitted due to parental inability to cope with adolescent behaviour, truancy or conflict with the law (Nicoloff 1999). There are no Canadian data on how many youth formerly involved with the child welfare system become homeless, but in one U.S. study, 12% of youth were living on the street or in a shelter within 12 to 18 months of their discharge from public care (Courtney and Piliavin 1998).

According to Raychaba (1993), who has personal experience of public care in Canada, the system creates too much transience in physical placements and relationships. Stable, trusting, long-term relationships with caregivers work best for youth in care and are the least available. Leslie and Hare (2000) determined that Crown wards in Ontario averaged one change of placement or social worker per year. Raychaba (1993) attributed the child welfare system's limitations to reductions in government funding.

U.S. studies have demonstrated an intergenerational pattern between public care and homelessness. Homeless adults with foster care histories are more likely to have their own children in foster care (Roman and Woffe 1995). Almost one half of the birth parents of a large sample of foster children had experienced homelessness, and those children whose parents had experienced homelessness were more likely than other foster children to have siblings in foster care and to be placed with non-relatives (Zlotnick et al. 1998).

Child protection efforts can be oddly implicated in the housing circumstances of families. For example, inadequate housing or the lack of housing was identified as a factor in the decision to place a child in temporary care in 18.4% of Toronto cases. And in 9% of cases, the return home of a child was delayed due to a housing-related problem (Cohen-Schlanger et al. 1995). This pattern has been reported to occur in the United States as well (Nelson 1992). Among families receiving social assistance, benefits are reduced or terminated when a child is placed in care, threatening the family's ability to maintain its housing. (If the family is in public housing, it may change the size of the unit for which the family is eligible.) Or, parents without children are displaced and end up in shelters, further weakening family ties. As families prepare for the return of their children, they may face a dilemma: they are not eligible for social assistance or housing until the child resides with them, yet they cannot afford the housing they require. As resources for children's services have declined, agencies have narrowed their target populations, making services more residual (i.e., focussed on the most serious situations), and diminished early intervention and preventive services (Williams 1991).

Despite the best intentions of workers in the child welfare system, youth in care face many disadvantages. Compared with the general population of youth, the case records for 43 children in care in Ontario showed worse outcomes on indicators of educational success and emotional and behavioural development, although not on measures of social and family relationships (Flynn and Biro 1998). Some service managers have already used results of this ongoing research[13] to address weak school performance and low involvement in extra-curricular activities (Flynn et al. 1998).

Youth formerly in care who become homeless have not been properly prepared for independent living. Two thirds of former Crown wards residing in a large Toronto youth shelter said they had not been prepared for independent living. They were less likely than other homeless youth to have a supportive network of family or friends. This included young women who were involved with the child welfare system again as parents (Leslie and Hare 2000).

An examination of 165 case files from the Children's Aid Society of Metro Toronto showed that 60% of youth in public care leave at age 16, 14% at 17 and 24% at 18 (Martin 1996). Females entered public care at a later age than males and left it earlier, and fewer young women than young men received extended care services after age 16. Among a small sample of youth formerly in care, more than one half of the young women were parenting a child on their own, compared to 4% of their age cohort in the general population of Toronto. The young women experienced more moves than the young men and reported more incidents of homelessness (Martin 1996).

Leslie and Hare (2000) recommended a review of the Ontario child welfare system's mandatory "aging-out" and suggested that contractual service arrangements should be available for former Crown wards up to 21 years of age.

Age Differences

> *I can't get any type of financial assistance because I fall through the cracks in the system. That means you're sixteen to eighteen years old, aren't a ward of the state or in school: exactly my situation. You can't get welfare, so you have to get a job. Except you need a place in order to get a job because you need a shower and decent clothes before you can go job-hunting. Obviously — just look at me — you can't stay clean or look decent living in the street. Or you need a place to get a home visit to maybe get kiddie welfare — which is almost impossible to get if you're not in school — but you need a deposit to get a promise of address to get a home visit to get a first cheque. Get the picture? What it all boils down to is that you can't get assistance and you can't earn a first and last month's rent to get a place and get on your feet. It's a trap for sixteen- to eighteen-year-olds* (17-year-old pregnant homeless young woman in Ottawa, quoted in Webber 1991: 151).

The program and service gap for 16 and 17 year olds[14] has been noted by several researchers as an obvious weakness in our system of public care and social programs. Many youth in care leave at age 16, and are unable to obtain financial assistance. The situation of legal minors is even more desperate, leaving them vulnerable to exploitation. In her autobiography as a 14-year-old runaway in Vancouver, Evelyn Lau (1989: 16) wrote that she repeatedly had to choose whether to approach the authorities, commit suicide (which she attempted several times) or try to "persuade someone else to take me in."

The proportion of homeless females increases as their age decreases. And the circumstances of younger homeless youth differ, especially for legal minors. Among the 1,538 youth served by youth shelters across Quebec during 1987-88, 46% of the minors were female vs. 17% of those aged 18 and older (Bisson 1989). Minors staying in these shelters were much more likely than older youth to have been living previously with their family or in a foster home (80% vs. 15%) and to return to their family or foster care settings (48% vs. 5%). Most of the youth had experienced problems of conflict or abuse within their families, but more of the minors reported such problems. The older youth reported problems with mental health, multiple addictions, debts, trouble with the law, prostitution and malnutrition (Bisson 1989).

Young adults aged 18 to 24 can also fall through the cracks between public systems of care because they are ineligible for treatment in children's service systems at the same time that their development needs may not be met by adult services (Robertson and Toro 1999).

Gender Differences

> *Sex is a small price to pay for a warm place to lay your head* (homeless young woman, quoted in Webber 1991: 156).

More females than males in a small Canadian study of formerly homeless youth said they had had serious problems at home (75% vs. 56%), and that it had been intolerable (60% vs. 47%) (Caputo et al. 1997). The reasons for this were not explored, but may be due, in part, to a double standard of parental demands. For example, in a small Montréal study, many homeless young women said they had taken on the role of substitute parent to their siblings (Poirier et al. 1999). And when Fitzpatrick (2000) interviewed young homeless women living in Glasgow, Scotland, they said they were expected to do much more housework than young men, sometimes to the point of "domestic exploitation." This domestic labour was not accepted in lieu of board money, nor was it considered any more acceptable for the young women to be unemployed than their male counterparts. Parents were far stricter with young women and apparently expected a higher standard of conduct of them. These young women felt they had far less to gain by remaining in the family home than young men because of the restrictions on their freedom and the domestic responsibilities imposed on them. In contrast, the young men were waited on and not expected to perform any domestic work, both before they left home and on their return. This may explain why the young men were more likely to say they wanted to return home.

Among a sample of shelter users in Ottawa (Farrell et al. 2000), more of the young women than young men cited parental abuse as a reason for their homelessness (25% vs. 11%) or had been abused by a partner (31% vs. 14%). More of the young women had no source of income (44% vs. 5%), yet fewer of them received financial assistance from relatives (3% vs. 23%) or received social assistance (36% vs. 48%). The young men were more likely to have used alcohol or street drugs, or been jailed, and the young women were more likely to have been hospitalized for mental health problems.

There is some evidence that homeless young women rely more on their social networks to avoid and cope with homelessness (Hutson and Liddiard 1994) and to better achieve stable housing (Wrate and Blair 1999). Homeless young women are also more likely than young men to join street families, largely because of their concerns over personal safety (Hagan and McCarthy 1998).

Wardhaugh (2000) argued that despite real dangers on the streets for both genders, men can claim a place on the streets in ways that women seldom can, and their survival strategies differ accordingly. Women must "disappear" in order to survive, while men have the option of seeking safety in numbers and thereby asserting "ownership" of some public places. The streets are the quintessential male space, and women maintain at best an ambivalent relationship with the street, never as comfortable as men, even if they are streetwise.

One qualitative study of young homeless women in San Francisco described gender relations in squats (Pfeffer 1997). Based on their experience, most squats were organized by young

men who assigned room and sleeping arrangements. There was often a sexist hierarchy, with a "king" male, that permeated personal relationships and could leave a young woman without an expected roof over her head because her "old man" is using "their" bed with someone else. Lesbian women could not reveal their sexual orientation for fear of being stigmatized by other youth. Females acted out conventional sex roles — locating new squats, nursing others and helping them through hard times. The young women were exploited by a male street culture in which squat members can evict others and block new entrants, sometimes violently, including "unfaithful" girlfriends (while the men are promiscuous). But no matter how limited their options, the young women made sure they never slept alone, always with a friend or boyfriend.

Homeless girls and young women are often searching for anyone who might give them love and protection and, typically, become sexually active as a way to maintain relationships they hope will keep them from being out on the streets alone, even if the relationship is a bad one. This increases the odds of becoming pregnant at a young age (Vissing 1992).

Pregnancy and Mothering

> *I became pregnant while I was living on the street and it was a pretty, pretty hard thing. I was doing a lot of drugs, a lot of chemicals like acid and glue, and I really didn't care about myself so it was kind of impossible to care about anything else in life. When I had my son, no one came to see me in the hospital. I gave him up for adoption — and left alone* (homeless teen, quoted in Bernstein et al. 2000: 25).

In the mid-1990s, the Toronto Public Health Department noticed an alarming increase in the rate of pregnancy among homeless young women and the number of homeless young mothers (Bernstein and Lee 1998). A community health centre for homeless and street youth reported a sevenfold increase in visits from young mothers with children less than five years of age. Some of the babies showed evidence of prenatal drug exposure (Golden et al. 1999). It was estimated that up to 300 babies were being born to homeless women annually, almost one third of them to teenagers (Bernstein and Lee 1998). Thirty-four percent of the infants born to women on the street were premature, and 13% of them died (Briton 1998).

The harrowing death of the infant of a homeless teenage mother was the subject of a coroner's inquest in Toronto. When discharged from the hospital with her premature baby, the 19-year-old mother went to a women's shelter instead of a maternity home. Within five weeks of birth, the infant died of chronic starvation. Police initially charged the young mother and her social worker with criminal negligence, but there was insufficient evidence to proceed to trial (Palmer 2001). Soon after the death occurred in 1997, various agencies altered their policies to prevent such a tragedy from happening again. The inquest brought some attention to the special needs of young homeless mothers and the risks to their children.

Young women who are themselves in public care are especially fearful of losing their children to child welfare authorities, creating "perhaps the most difficult barrier to overcome in

working with homeless teens. This dilemma clearly illustrates the cyclical nature of the problems of child abuse, neglect, homelessness, and early pregnancy" (Findlay et al. 1998: 5).

Interviews with 114 poor but housed young mothers, mostly adolescents, living in Toronto revealed that the young mothers felt they had no control over their own bodies or their future (Fulton and Factor 1993). One quarter of them had been in public care when younger. Their boyfriends tended to be coercive, and 44% of the women had been abused by their partners during pregnancy or afterward. Typically, the fathers, most of whom were also young, were not involved with their children. Almost one half of them had nothing to do with the young women during pregnancy or ever saw their child at all. Some visited their child's home, and a small proportion lived with and cared for their child.

There has been little written about pregnancy among homeless adolescents, despite its high prevalence. In a large U.S. study, Whitbeck and Hoyt (1999) determined that the combined rates of pregnancy for homeless females and males was three times that of the general high school population, and multiple pregnancies were common. Almost two thirds of the young women's first pregnancies ended in miscarriage. Only a small number terminated their first pregnancy. Of those who delivered live babies, 38% had their child with them at a shelter, 31% left their child with relatives, the rest were in foster homes, hospital or adopted. Most of the young men knew what had happened in the pregnancy for which they were responsible, and most of them knew the whereabouts of their child, but very few were involved in the care of their children.

Education

A history of conflict at school and early school leaving are common among homeless youth. About 14% of female 20-year-old Canadians are school leavers (HRDC 1997). Almost four out of ten school leavers were age 16 or younger when they left school, and one third of them had Grade 9 education or less. Although certain characteristics of socio-economic status and family composition are associated with school leaving, there are other factors involved. Early school leavers express dissatisfaction with their courses and school rules. They skip classes and feel they do not fit in school, have problems with their teachers, participate less in classes and not at all in extracurricular activities, have friends who are not in school and associate with peers who did not consider high school completion. Despite all this, the majority of school leavers performed satisfactorily while in school, although not as well as graduates. Leavers appear to experience cumulative disadvantage in terms of family backgrounds, school experiences, academic performance, part-time jobs and social behaviours (HRDC 1997).

Thirteen percent of an Ontario sample of students had either run away from home or been thrown out during the previous year (Smart et al. 1991). Another survey of 356 students from two Saskatoon high schools revealed that 30% had run from home at some time, and only 16% said they knew of agencies that would provide shelter (Steering Committee 1999). From a survey of 90 high school students in Ottawa, Caputo et al. (1994) found that 22% had run away at least once, and 27% said they knew of agencies providing shelter. Information on

where to find shelter can make a big difference. A report on young women's experiences of homelessness in Scotland suggested that those who had a helpful well-informed teacher or school counsellor found a suitable shelter more quickly and even bypassed the process of sleeping on other people's floors or in temporary accommodation for months (Dibbin 1991).

In their Calgary study, Kufeldt et al. (1992) found that 45% of homeless youth had dropped out of school. Other Canadian studies have confirmed high rates of early school leaving. Most homeless youth have had problems understanding school material, conflicts with teachers and principals, and troubles with other students. These problems were usually tied to, and precipitated by, conflicts at home (Hagan and McCarthy 1998: 32).

Homeless youth who left school early are deficient not only in academic skills, but lack skills in such increasingly essential areas as interpersonal communication, technological competency and effective problem solving, organizing and decision making (Fitzgerald 1999: 105).

Several authors have suggested that the school has a special role to play as an institution with which all homeless children and youth have had some association, as a potential source of social contact and stability, and as a means of personal and social development (Caputo et al. 1997; Fitzgerald 1999). But there has been little explicit recognition of this by schools in Canada. Based on interviews with service providers who work with homeless youth and school authorities in Halifax, Fitzgerald (1999) suggested that school efforts to identify high-risk students and intervene with programs to prevent early school leaving were too little and too late in the lives of homeless youth.

Fitzgerald (1999: 106) called for more initiatives, such as alternative schools more attuned to the needs of high-risk students and more successful in engaging homeless youth through offering "smaller class sizes, more flexible scheduling, individualized and varied learning experiences, counseling, and personal and social skill training, and by fostered enhanced self-respect, incentive, success and commitment to their futures."

Health

Street-involved youth in Vancouver were found to have higher incidences of a range of health problems compared to the general population of students in British Columbia (Peters and Murphy 1994). At a community health centre for street youth in downtown Toronto, the most common health issues were upper respiratory tract infections, sexually transmitted diseases, skin infections and issues connected to substance abuse, trauma, sexual health and pregnancy (Gaetz et al. 1999). Street youth are vulnerable to debilitating diseases, including hepatitis B infection (Wang et al. 1991), HIV/AIDS (Read et al. 1993) and other sexually transmitted diseases (MacDonald et al. 1994). The rate of sexually transmitted diseases is far higher among receptive sexual partners (i.e., females and gay men). Despite knowledge about transmission modes, many homeless youth do not use protection against exposure (Robertson and Toro 1999). They also typically have high levels of dental and periodontal disease. About half of the 174 homeless youth, aged 14 to 25, surveyed in Toronto by Lee et al. (1994) were

experiencing dental pain, and more than one third of the rest had tooth decay. Although they thought they needed dental treatment, most of the youth had not seen a dentist in two years.

A U.S. study of 216 homeless adolescent females identified a connection between childhood sexual abuse, sexual coercion while homeless and a higher number of sexual partners — a combination that predicted future acquisition of a sexually transmitted disease within six months (Noell et al. 2001).

Lack of secure shelter and length of time on the street are predictors of hunger among street youth (McCarthy and Hagan 1992). Nutritional deficiencies are quite common, especially among youth who avoid shelters. Antoniades and Tarasuk (1998) surveyed 88 street youth (including five pregnant women) in downtown Toronto about their eating habits and food issues. Almost half of them reported experiencing involuntary hunger or food deprivation (i.e., not eating for a period of 24 hours) during the previous 30 days, especially those who were on the street or squatting in abandoned buildings and those relying primarily on street-based activities for income. A reliance on fast food restaurants and meal programs in drop-in centres was associated with greater food deprivation. In another survey of homeless youth in Toronto, 43% of respondents had gone without food for at least one day a week in the previous month, and 20% of these had gone hungry several days a week (Gaetz et al. 1999).

Homelessness can also be deadly. A Quebec study established that the mortality rate among 479 homeless youth was 13 times higher than that for youth in the general population (Régie régionale 1998).

Mental Health

Hagan and McCarthy (1998) found that more than one half of the female street youth in their Toronto study had attempted suicide and suffered from clinical depression. When Ayerst (1999) compared 54 homeless and housed youth living in the Kitchener-Waterloo region, the homeless youth were more likely to experience high levels of stress, which was related to their feelings of depression, and they used more destructive coping strategies. Homeless youth were more often engaged in acts of self-harm (i.e., scraping, cutting, head banging, burning and reopening old wounds), and used drugs or alcohol. Housed youth more frequently resorted to productive problem solving and disclosure or discussion with someone they trusted.

An ongoing cohort study in Montréal showed that 63% of the 517 homeless youth surveyed had suicidal thoughts and 35% had actually attempted suicide. Twenty-one percent of the youth were mildly depressed, 27% were moderately depressed and 9% were severely depressed. The combination of depression, suicidal thoughts and heavy drug use has contributed to the deaths of homeless youth by suicide and drug overdose. For these reasons, it is very important that outreach staff and those providing other services to homeless youth be well trained in detecting suicidal behaviour and assisting youth to access appropriate services (Régie régionale 1998).

It is difficult to establish the causal relationship between symptoms of depression and homelessness. U.S. researcher Russell (1998) found that about half of homeless adolescents

recalled that the onset of their symptoms (of major depression, suicide thoughts and attempts, and alcohol abuse or dependence) occurred *before* their first homelessness episode. This suggests that some dimensions of psychological distress may be both a cause and a consequence of homelessness. Also, symptoms of major depression more often preceded symptoms of either alcohol or drug abuse or dependence, suggesting that substance abuse is a coping mechanism for those experiencing symptoms of depression.

O'Grady et al. (1998) argued that street youth in Toronto who squeegeed tended to be less depressed than those who did not squeegee. This was portrayed as a strength among youth who squeegee; however, it may be the opposite. Several studies have found that more psychologically healthy homeless youth were also more likely to exhibit depression while homeless and to rebound later (see Whitbeck and Hoyt 1999). It appears that the more psychologically resilient young people may be those who respond most dramatically to the trauma of homelessness (Goodman et al. 1991). Although many factors contribute to depressive symptoms and depression among homeless youth, the primary contributor is the harm they come to when on their own. Street experiences have profound mental health effects on young people. Squeegee work and other innovative adaptations and survival mechanisms employed by street youth may promote their independence on the street, but do not necessarily reflect signs of resilience or future success in adulthood (Whitbeck and Hoyt 1999).

Many of the risk factors for homelessness in the young are also risk factors for mental health problems: lack of parental care, parental conflict, parental psychiatric disorder, physical and sexual abuse, and lack of social support. Based on the findings of three major studies in Britain, a history of childhood adversity and duration of homelessness beyond two years was significantly associated with mental health problems (Wrate and Blair 1999).

Drug Use

Drug use among the general population of adolescents in Toronto and Ontario has been increasing during the 1990s, especially for cannabis, MDMA or ecstasy, methamphetamine or speed, and hallucinogens such as mescalin and LSD (Bernstein et al. 2000; Picard 2000). Requests for treatment of substance abuse for youth in Toronto doubled from 1994 to 1999. One third of the youth in treatment are female, and 12% of these young women also have a diagnosed psychiatric disorder (Bernstein et al. 2000).

Homeless youth are more likely to use drugs than housed youth (Gaetz et al. 1999). Smart et al. (1991) found that alcohol and drug use among young people was strongly predicted by one variable — being on the street. Other variables, such as age, gender, social support and coping style, had no significant predictive value.

Gaetz et al. (1999) attributed drug use among homeless youth to the inherent instability in their lives and their focus on the immediate, their generally heightened risk-taking behaviour, especially among males, and attempts to deal with stress and depression.

The inclusion of mental health counselling with substance abuse treatment offers the best chances of recovery for those with histories including physical and/or sexual abuse, neglect,

family substance abuse and dual disorders (i.e., psychiatric illness and addiction) (Bernstein et al. 2000).

Criminal Behaviour and Criminalization

Homelessness is associated with certain types of criminal activities among youth. A couple of small Canadian studies indicate that females are less likely then males to engage in criminal activity (Gaetz et al. 1999) or to be jailed (Farrell et al. 2000). Otherwise, gender breakdowns of criminal behaviour and arrests of youth are unavailable.

In one Calgary study, 71% of homeless youth were involved in delinquency. The rate was higher for those who were on the street a longer time (Kufeldt and Nimmo 1987). In a Toronto study, three quarters of homeless and street youth were involved in serious delinquent activities, such as stealing and burglary, and had been incarcerated. The most consistent predictors of criminal activity and incarceration were the lack of secure shelter and the length of time on the street (McCarthy and Hagan 1992). Those whose peers were engaged in criminal activity, such as drug selling and theft, learned from them and were more likely to commit such acts themselves, regardless of their home and school experiences and previous criminal experience (McCarthy 1995).

Hagan and McCarthy (1998) found that homeless youth in Vancouver were much more involved in serious, non-violent criminal activity than those in Toronto and attributed this to differences between the cities and possibly who they attract. O'Grady et al. (1998) found that youth who squeegeed were less likely to be involved in riskier, illegal activities, such as prostitution, petty theft and the drug trade, than homeless youth who did not squeegee.

There are virtually no studies on the relationship between homelessness and the criminal justice system in Canada (Hewitt 1994). Data collected in the United States, however, suggest that homeless people are at great risk of being arrested for minor infractions. Critics argue that the survival activities of homeless people are being criminalized. Among youth, being homeless may also increase the likelihood of detention and a resignation about defending oneself. Clarke and Cooper (2000) reviewed the results of 472 court appearances by 238 youth in Calgary. In at least 14 cases, youth were detained or remanded in custody because they did not have a stable place of residence. In 25 instances, the lack of a stable place to go was a factor in the decision to plead guilty.

Employment

> *It took me a long time to get off [the streets]. It was a struggle to find employment and housing while battling with the police and the Children's Aid Society. I was exploited and ripped off* (19-year-old woman, quoted in Boyle 2000a: A14).

Gaetz et al. (1999) surveyed 360 homeless youth in Toronto on how they earned money and survived. In the previous three months, 36% had panhandled or squeegee cleaned,[15] 19%

stole or sold drugs, 18% received social assistance, 17% had paid employment and 10% did sex trade work (street prostitution, escort service, stripping, and Internet and phone sex). More females than males received social assistance, probably because almost one third of the young women were parenting dependent children.

About one third of females had taken advantage of training programs. Females scored slightly better than males on various measures of employment readiness, yet they were only half as likely to get jobs (31% of females vs. 57% of males). Even males lacking in readiness factors were more able to get jobs. And males' jobs were better paid than females' jobs (general labour, painting, welding, bike courier, prep cook vs. telemarketing, babysitting and retail sales). Self-confidence may have been a factor as fewer females believed they were ready for employment, and females expressed less hope than males of getting a better job. Young women were also more likely to identify health problems as a barrier to getting employment.

Although there are various programs and services intended to improve the employment opportunities of youth, it is unclear how effective they are for homeless young women (or men) (Gaetz et al. 1999). Homeless young people, who were interviewed in Montréal, were highly critical of the type of employment training available to them. They stated that the job skills taught were not marketable and did not lead to well-paid jobs, but rather a round of marginal employment and reliance on unemployment insurance and welfare benefits (Gagné 1996).

Prevention and Intervention

After reviewing the research on prevention of homelessness, U.S. researchers Shinn and Baumohl (1999) concluded that it was too early to tell what works but, based on available evaluation findings, they recommended selected strategies, including employment and transitional assistance to low-income young people setting up households for the first time.

Access to the housing market, and not education, work history or having been a teen mother is predictive of homelessness among youth (Shinn and Bovmohl 1999). For families, the provision of subsidized housing, even without other services, is likely to prevent homelessness and stabilize formerly homeless families, regardless of factors, such as mental illness, substance abuse, health problems, history of incarceration, education, work history, domestic violence, strength of personal network and childhood features such as disruptive family experiences, growing up in poverty and teen pregnancy (Shinn 1997).

The research to date suggests that the most effective levers for homelessness prevention are instruments of housing and income. Housing, employment, income maintenance and tax policies to lift people out of destitution, poverty and homelessness are required (Shinn and Baumohl 1999). Youth who have been abused may require additional supports. Kurtz et al. (1991b) argued that temporary protection, crisis intervention and counselling are not sufficient for youth who have been abused or the "doubly homeless" who have run from public care. More in-depth assessment, treatment and placement services are required through multi-agency co-ordination of case management and services that are "flexible and forgiving" in their assistance with

education and employment programs, and living arrangements that differ from the foster or group homes many have run away from (Kurtz et al. 1991a).

There is very little research on how homeless youth fare over time. Two European studies offer some indication. Fitzpatrick (2000) conducted a follow-up study on 25 homeless youth in Scotland. Homelessness was a downward spiral for some youth, especially those who used adult shelters and stayed in the city centre, while others fared a bit better, notably those who stayed in shelters in their local community.

Van der Ploeg and Scholte (1997) conducted a follow-up study among 70 homeless youth in The Netherlands. One year later, one third of the youth had succeeded in finding stable housing, although some had to leave because of conflicts, rent debts, theft or destructive behaviour. Another third found places in residential centres or were taken into state custody, and the remaining third stayed on the shelter circuit and on the streets.

Based on interviews with 70 formerly homeless Canadian youth, Caputo et al. (1997) determined that the factors related to making a successful transition off the street included a decent place to live, a decent job and access to appropriate services. Access to supportive individuals and organizations was also critical. The social isolation and alienation that drew youth to the street was countered by the social relations among street youth. Transition to the mainstream required help with social reconnection.

There are no rigorous evaluative studies of interventions for homeless youth (Robertson and Toro 1999; Schorr and Schorr 1988; Dryfoos 1990). Clarke and Cooper (2000), however, suggested that four factors mark successful housing and service programs for homeless youth:

- client involvement that offers some personal control and facilitates cultural relevance;
- inter-agency collaboration to promote more consistent protocols and sharing of resources;
- cultural sensitivity to the issues and needs of Aboriginal, immigrant and lesbian/gay youth; and
- high-quality staff by virtue of appropriate training, commitment and a positive approach to working with young people which is supported by good working conditions and remuneration.

Housing Models

The few researchers who have asked homeless youth about their housing preferences have learned that self-contained units are by far the most popular option and generally their housing goal (Fitzpatrick 2000). In response to suggested housing options, a group of homeless young people in Saskatoon preferred a subsidized apartment program (based on furnished self-contained units and part-time visiting support staff) to a supported independent living program (based on sex-segregated shared houses with a resident support worker). They were uninterested in a group living program (based on shared houses with daily house meetings, curfews and resident support staff) (Converge Consulting Group 2000).

Younger homeless youth (under 18 years of age) in a Calgary study were divided about whether housing for youth should be gender mixed. About four out of ten wanted gender-specific housing. Fewer of the older youth wanted gender-specific housing (Clarke and Cooper 2000). Similarly, there was disagreement, even among Aboriginal service providers, on the provision of separate shelter or other program facilities for Aboriginal youth.

Another option pursued far more in developing countries is self-build schemes. Self-build housing programs for urban youth and training in construction trades for young women are both rare in Canada (Margison et al. 1998). Daly (1996: 239) has pointed out that co-operative and self-build housing "should be exploited as it represents a rare congruity among homeless people, liberal advocacy groups, and conservative governments."

Supportive housing

Many agencies in Toronto developed supportive housing during the 1980s, some of it specifically for people who were homeless. A survey of 100 female residents of various supportive housing projects revealed that they were generally well satisfied with their housing, but experienced a very high level of sexual harassment from their male co-tenants, especially in housing where facilities were shared. When complaints were made, women were dissatisfied with the responses of housing managers (Novac et al. 1996b).

Supportive housing specifically for youth is rare (only 85 units or 1.6% of all supportive housing units in Toronto are designated for youth). Existing research suggests that youth do not fare well in shared housing without staff. And mixing youth with adults in supportive housing projects may impede their struggle for acceptance and ability to establish new relationships (Novac and Quance 1998).

According to Hutson and Liddiard (1994), the trend in Britain is to provide homeless youth with supportive rather than transitional housing and avoid the problems of communal living. Self-contained permanent housing with support services that can taper off prevents unnecessary moves.

Transitional housing and foyers

Several Canadian analysts have identified long-term transitional housing (e.g., with three-year time limits) as a priority need for homeless youth and part of a range of housing options that should be available for youth (Clarke and Cooper 2000). Some have recommended transitional housing for particular sub-groups, such as youth who are not involved with the child welfare system and prostitutes seeking to leave the street (Kufeldt and Burrows 1994), Aboriginal youth (Golden et al. 1999), and pregnant and parenting teens and young women (Golden et al. 1999; Kufeldt and Burrows 1994).

Unlike transitional and supportive housing, the foyer model offers housing and employment assistance, but generally not other support services. The model was designed to prepare youth for employment. One Canadian example is the Foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal, founded in 1993, which enhances social integration through employment and accommodation, and does accommodate some youth who have been homeless (Rose et al. 1998). The training and employment component distinguishes foyers from transitional housing

and other housing models (Quilgars and Anderson 1997). A recently developed project for 50 homeless youth in Toronto (Phoenix House) combines elements of the foyer model by offering training and employment opportunities with the additional support services and time-limited nature common to the transitional housing model.

According to Ward (1997), the foyer movement evolved from the strong apprenticeship tradition approach in Germany, which provided high-quality hostel accommodation with training workshops and trade studios or functioning businesses, and a similar French model that incorporated attention to health and social issues. Residents received a monthly allowance. The British adopted the model and developed foyers throughout the 1990s. The type of accommodation varies from hostel-type bedrooms with shared facilities, to shared apartments, to self-contained units (Quilgars and Anderson 1997).

An evaluation of foyers in Britain showed that the process of providing support and improving self-esteem was just as important as the more overt outcomes of jobs and housing. Flexible, client-centred service delivery contributed to success. Young people's lives did not necessarily follow a linear pattern of finding a job and then moving into independent accommodation (Quilgars and Anderson 1997). There is now less emphasis on employability and more on community development. This model appears to be successful for some youth, but not for homeless youth who are not ready to be fairly independent (Ward 1997).

Safe houses

Some safe houses are managed by the child welfare system and limited to their charges; others are intentionally distanced from child welfare authorities. Kufeldt et al. (1992) determined that an independent safe house developed in Calgary for youth aged 12 to 17 was reaching those who needed it, except for minors within the child welfare system who were not eligible and remained without alternatives.

In 1994, a safe house network was developed in suburban areas around Ottawa to keep runaways in their own communities and schools, and prevent them from getting involved in a sub-culture of drug use and prostitution in downtown Ottawa. Youth were housed with screened volunteer families for one to seven days during which time professionals arranged for more permanent housing or mediation for a return to the family home. Continued funding for the program was uncertain (Pomeroy and Frojmovic 1995).

The first safe house developed in Britain was managed independently from, but in close co-operation with, social service, police and health authorities (Newman 1989). Operating in the grey area of the law, the safe house was vulnerable to accusations of harbouring minors, but the model was apparently effective as a crisis service for runaways. It offered more comprehensive resolution of their issues, while respecting their choices, responded to the tendency for minors to avoid authorities and services, and prevented high-risk behaviour among runaways and exploitation of them (Newman 1989).

Summary

The transition to adulthood has become a more prolonged and complex process for young women, with fewer employment opportunities. Those who lack family support during the transition are at risk of becoming homeless. Young women in public care are especially vulnerable as their supports disappear at an early age (generally at age 16 in Ontario). Young women in public care, Aboriginal women and lesbian women are all overrepresented among homeless young women.

The research literature on homeless youth is focussed on those who are absolutely homeless — using shelters or sleeping rough.[16] Very little is known about relative and hidden homelessness among young women. And there is no information on how homeless young women fare over time or what kinds of prevention and intervention programs are effective for them.

Young women constitute one third to one half of homeless youth in major urban areas across Canada. The proportion of females increases as age decreases, so the problems faced by legal minors are of special concern. Legal minors (under age 16) are not eligible for shelter and other services used by older homeless youth. There are also significant program and service gaps for homeless young women aged 16 to 17 or 18 that can leave them with no legitimate income source.

Violence against girls and young women plays a significant role in the dynamics of their homelessness. While most homeless youth have histories of family instability, conflict and abuse, more young women than young men have experienced sexual and physical abuse within their families. Young women who have been abused, especially sexually abused, are more vulnerable to re-victimization. Understandably, personal safety is a paramount concern for homeless young women.

Young women make more use of their social networks than young men to avoid and cope with homelessness. This includes joining street families and partnering with homeless males or friends. Gender relations between homeless young women and men tend to be sexist and patriarchal, based on a male street culture.

A striking increase in pregnancy among young homeless women was observed during the mid-1990s in Toronto. Homeless young women tend to be very sexually active and seek sexual relationships with men. This contributes to a high rate of pregnancy. Young mothers and their babies face serious health risks. Those who try to raise their children do so alone. They may avoid authorities due to fears that their child will be apprehended.

There is evidence of a cycle of child abuse, pregnancy and homelessness among young women. Another connection is between childhood sexual abuse, sexual coercion while homeless and a higher number of sex partners, leading to an increased risk of getting a sexually transmitted disease.

A range of health problems is prevalent among homeless youth: upper respiratory tract infections, skin infections, and issues connected to substance abuse and trauma. Young women face additional problems of sexually transmitted diseases, sexual health and pregnancy. Hunger and nutritional deficiencies are common among street-involved youth, including pregnant women. Homelessness can also be deadly; the mortality rate is considerably higher among homeless youth than housed youth.

Homeless females are less likely than males to engage in criminal activities, but more likely to be involved in the sex trade. Young women are more likely than young men to have mental health problems and to have attempted suicide. Symptoms of depression and psychological distress may be both a cause and a consequence of young women's homelessness.

Many homeless young women are early school leavers and lack the education required to be employed. Despite the availability of government-sponsored training programs, homeless young women find it very difficult to obtain employment — more so than young men. And when employed, they earn less money doing traditional "women's work," such as retail and service jobs.

Access to housing and employment opportunities offers youth a path to stabilization. Help with social reconnection is also an important factor for the successful transition of formerly homeless youth.

Most homeless youth want the same kind of housing that independent adults have — self-contained units where adult supervision is not imposed, but where relationships with supportive individuals and organizations are available. There are very few Canadian housing projects designed to assist homeless youth (whether supportive housing, transitional housing or foyers). Without high-quality evaluative research on the effectiveness of such schemes, it is difficult to suggest what would be appropriate as prevention or intervention projects for homeless young women.

Youth under age 18 are more likely than older youth to want housing that is gender segregated or gender specific. Mixing formerly homeless women and men in supportive housing projects has resulted in very high rates of sexual harassment. It is important that housing managers and staff be trained to understand and effectively prevent the dynamics of oppressive gender relations that are common among homeless young women and men.

3. NEW DATA ON YOUNG WOMEN AND HOMELESSNESS

Homeless Young Women in Montréal

Females constituted about one third of the 998 homeless youth aged 14 to 25 who were interviewed in Montréal during the late 1990s for a prospective cohort study. (See Chapter 1 for a description of the study.) An equal number of females and males were under the age of 18, but there were proportionately fewer females aged 18 and over in the study.

Table 1: Number of Respondents by Age and Gender, Montréal (N = 998)

	Males Under 18	Males 18 and Over	Females Under 18	Females 18 and Over	Total
Number	122	554	119	203	998
Percentage	12	56	12	20	100

Place of Birth

Most of the respondents were born either in Montréal (42%) or Quebec (45%). Eight percent were born in other provinces; 5% were born in a foreign country.

The vast majority of the respondents' parents were born in Canada (85% of fathers and 89% of mothers). About 5% of them had parents who were born in Europe (slightly higher among the younger women). About 5% of the respondents had Aboriginal parents.

Length of Residency in Montréal

Four out of ten respondents had been in Montréal for less than one year, indicating that many of the respondents were recent arrivals to the city.

Table 2: Length of Residency in Montréal by Age and Gender

	Males Under 18 %	Males 18 and Over %	Females Under 18 %	Females 18 and Over %	Total %
Less than 6 months	38	28	32	29	30
6 months to 1 year	4	10	9	12	10
1 to 5 years	16	22	14	25	21
More than 5 years	8	12	8	11	11
From Montréal	33	27	36	24	28
Total	100	100	100	100	100

Educational Levels

About one half of the female respondents aged 18 to 25 (and three quarters of the males) had not completed secondary school. More disturbing, 5% of females and 12% of males aged 14 to 17 years had not completed primary school. Most of the respondents (80%) were not enrolled in school at the time they were interviewed.

Table 3: Highest School Level Completed by Age and Gender, Montréal

	Males Under 18 %	Males 18 and Over %	Females Under 18 %	Females 18 and Over %	Total %
Primary school	12	9	5	4	8
Less than secondary school	83	66	83	47	66
Secondary school	4	13	11	23	14
Trade school	0	2	0	3	2
Some CEGEP (college)	0	3	0	10	4
CEGEP	0	4	0	7	4
University	0	1	0	4	2
Not applicable	1	2	1	0	1
Total	100	100	100	100	100

Family Socio-Economic Status

The respondents categorized their families according to four levels of socio-economic status.

- 16% said their families were "very well-to-do; we can buy ourselves many things."
- 42% said "somewhat well-to-do; we have everything we need but not more."
- 29% said "not very well-to-do; we sometimes have money problems."
- 12% said "not well-to-do; we always have money problems."

These responses were not differentiated much by age or sex.

Child Welfare

There was a very high level of involvement with the child welfare system among the respondents, especially the younger ones. More than three quarters of the younger females had access to services through a social worker, and more than half had been in residential care. Fewer of the older females had been in residential care, and one third of them had never had a social worker.

Table 4: Ties to the Child Welfare System, Montréal

	Men Under 18 %	Men 18 and Over %	Women Under 18 %	Women 18 and Over %	Total %
Been in a "closed" residential facility	66	50	52	34	49
Been in a residential facility	44	38	39	33	38
Had a social worker	82	71	79	67	73

Running Away

Overall, two thirds of the respondents said they had run away from parents or guardians, and most of them had done so more than once. There were more runners among the younger respondents. Four out of five of the younger females had run away.

Table 5: Number of Times Run Away, Montréal

	Men Under 18 %	Men 18 and Over %	Women Under 18 %	Women 18 and Over %	Total %
Once	10	13	17	12	13
2 to 5 times	25	21	35	26	24
6 to 10 times	16	7	8	4	8
More than 10 times	34	21	20	18	22
Not applicable	15	39	20	40	34
Total	100	100	100	100	100

More than half of the respondents had first run away or been thrown out by their parents before the age of 16. Four out of ten of the younger females had first run away when they were between the ages of 13 and 15.

Table 6: Age When First Ran Away, Montréal

	Men Under 18 %	Men 18 and Over %	Women Under 18 %	Women 18 and Over %	Total %
Under 10	12	6	4	6	7
10 to 12	34	14	22	11	17
13 to 15	33	30	40	31	32
16 and over	6	11	12	10	10
Not applicable	16	40	22	42	35
Total	100	100	100	100	100

Current Status and Homelessness

The age at which respondents first became homeless generally coincided with their responses about running away and being thrown out by their parents. Almost all the respondents (96%) said they were looking for a place to sleep at the time of their first interview.

Four out of five respondents had been homeless in the previous six months. They had to search for a place to sleep such as a shelter or they slept in a park, abandoned building or bus station, stayed with friends or other family members because they did not want to return home or had no home.

Table 7: Age When First Homeless, Montréal

	Men Under 18 %	Men 18 and Over %	Women Under 18 %	Women 18 and Over %	Total %
Under 10	4	2	3	2	2
10 to 12	31	11	19	10	14
13 to 15	44	28	54	35	34
16 and over	17	57	19	46	45
Not applicable	3	3	5	7	4
Total	100	100	100	100	100

Survival Strategies

More of the females than males stayed with friends and acquaintances (90% vs. 83%), other family members (32% vs. 25%) and the families of friends (46% vs. 32%).

Of the four gender age groups, fewest of the older females stayed in a shelter (39%) or stayed out on the street (48%). More males than females were in foster care, youth detention or a police station. And more of the younger respondents stayed with their parents, foster parents or stayed out on the street.

Table 8: Locations Where Stayed During Previous Six Months, Montréal

	Men Under 18 %	Men 18 and Over %	Women Under 18 %	Women 18 and Over %	Total %
Friend or acquaintance	89	81	91	90	85
Own apartment	46	79	48	83	72
Shelter	77	66	66	39	62
Father, mother	83	50	86	64	61
Street, etc.	76	56	70	48	58
Hotel	46	43	52	36	43
Police station	48	44	32	19	38
Friend's family	47	28	56	40	36
Family	35	23	38	28	27
Youth detention	18	28	11	10	21
Foster family, etc.	44	7	31	4	14

Sources of Income

Income sources during the previous six months also attest to the instability and marginality of their lives. More of the females than males begged (75% vs. 61%), received financial support from family (58% vs. 44%) or prostituted themselves (25% vs. 9%). Fewer of the females than males received social assistance (34% vs. 58%), dealt drugs (36% vs. 49%) or stole (27% vs. 36%).

Income sources also varied by respondents' age, reflecting their eligibility for income support programs and ability to work. Two thirds of those 18 and over received social assistance, while almost none (3%) of the younger respondents did. And more of the older youth had regular work (41% vs. 31%) or occasional work (59% vs. 52%). Younger respondents had

to rely more on other income sources. More of the youth under the age of 18 than older youth had begged (89% vs. 58%), squeegeed (30% vs. 20%), received financial help from family (64% vs. 44%), received financial help from friends (58% vs. 41%) and received youth protection services (24% vs. 4%). More of the younger respondents engaged in illicit activities, such as theft and prostitution. More than half of them (56%) dealt drugs (vs. 41% of older youth), an activity that was especially prevalent among young men (70%). And almost half of them (46%) had stolen (vs. 29% of older youth).

Young Women in Toronto Shelters

The following information has been derived from the City of Toronto's shelter-use database, collected on an ongoing basis since 1988. (See Chapter 1 for a description.)

Shelter Capacity and Occupancy

The Toronto shelter system continues to grow to deal with the number of people without shelter. Total shelter capacity for single people, youth and adults increased by almost 600 beds from December 2000 to February 2001, to a total of 3,075 beds (plus 169 additional beds/mats available through the Out of the Cold Program and another 90 during extreme weather alerts) (Toronto 2001b). Sixteen percent of these beds are designated for youth. Occupancy was at 90% in the youth shelters during the week of February 5 to 11, 2001.

The demand on family shelters increased by approximately 21% from the summer of 2000 to early winter 2001, partially due to a recent influx of refugee families. More families are being placed in commercial motels under contract to the City, despite a plan to reduce the use of such accommodation. (The total number of families staying in motels is 874.) Most families in shelters are single mothers with dependent children.

Number and Proportion of Youth in Shelters

The total number of youth (aged 15 through 24) staying in Toronto shelters is growing. During 1999, 6,310 youth used shelters (predominantly single youth, but also youth spouses and youth accompanied by parents). This number comprises 21% of all the people who used shelters, and is well above the 12% proportion of youth in the general population in Toronto. The number of admissions by youth (including repeat admissions) increased from 20% of all admissions in 1998 to 23% as of September 2000.

Number, Proportion and Age Profile of Female Youth in Shelters

About 2,150 single female youth used shelters in Toronto during 1999. (This number would be slightly higher if young women accompanied by spouses and parents were included.)

The proportion of young women using shelters has increased since the late 1980s. In 1988, 27% of all youth-led households (both individuals and families) were female. In 1999, 41% of all youth households were female. While affected by capacity growth in the shelter system for families, the increase also reflects growing demand for shelter services by young women and their families.

The average age of young females using shelters has decreased. The most common (modal) age is 17; this has not changed during the 12-year period from 1988 through 1999. However, the proportion of teenagers increased during that time from 46% to 53%. In 1999, 24% of female youth using shelters were aged 16 and 17; 74% of them were under 21 years of age.

Number of Youth in Shelters by Gender and Family Status

The total number of youth in shelters reached its peak in 1991 and was slightly lower in 1999 than in 1988. (See Table 9 below.) The pattern for female youth differs: the total number of young women increased from 1988 to 1999 and apparently peaked in 1997. (Because data from shelters for assaulted women are missing for 1998 and 1999, it is likely that the number of female youth in shelters continued to increase. Note the drop in total females and single mothers after 1997). Missing data aside, the proportion of females increased from 27% in 1988 to 34% in 1999 (36% in 1997). The proportion of male youth correspondingly declined from 73% in 1988 to 66% in 1999 (64% in 1997).

Table 9: Youth Aged 15 to 24 in Shelters by Family Type and Gender, 1988-1999,* Toronto

Year	All Youth	Youth-Led Household	Couple	Two-Parent Family	Single Mother	Single Father	Single Female	Single Male	With Parent	All Female Youth
1988	6,596	6,374	95	43	341	4	1,405	4,555	153	1,752
1989	7,015	6,797	68	56	381	5	1,564	4,785	156	1,948
1990	7,516	7,231	84	50	361	3	1,602	5,198	218	1,967
1991	7,597	7,319	97	51	368	4	1,669	5,204	204	2,139
1992	6,399	6,045	90	52	351	7	1,592	4,024	283	1,945
1993	5,768	5,393	59	29	318	10	1,526	3,495	331	1,845
1994	5,558	5,177	63	37	319	3	1,734	3,071	331	2,058
1995	5,865	5,199	270	120	342	0	1,692	2,970	471	2,144
1996	6,139	5,385	166	84	425	0	1,709	3,126	629	2,202
1997	6,767	5,907	271	101	404	3	1,984	3,330	674	2,463
1998	6,454	5,438	433	275	119	6	1,680	3,279	662	2,031
1999	6,310	5,223	460	266	138	9	1,772	2,941	724	2,155

Note:

* Data from family violence shelters missing for 1998 and 1999.

The family status profile of youth using shelters has also shifted. The proportion of youth who were single decreased from 97% in 1988 to 83% in 1999. In other words, single male youth continue to be the largest group of homeless youth, but there are relatively more single young women and more young women with children and/or spouses or partners. In part, this is due to increased shelter capacity for families. Virtually all families in shelters include women. There is also a small number of dependent youth staying in shelters with their homeless parents; their proportion of all homeless youth increased from 2% in 1988 to 11% in 1999.

Prior Residence

The majority of young women using Toronto shelters during 1999 lived in the city during the previous year. Among single young women, 72% lived in Toronto, 13% lived elsewhere in Ontario, 7% lived in another province and 7% lived in another country. Young women with children were less likely to have lived outside of Toronto.

Table 10: Homeless Young Women's Residence One Year Prior, 1999 Admissions, Toronto

	Single Young Women		Young Women with Children		Young Women with Children and Spouses		Young Women with Spouses	
	#	%	#	%	#	%	#	%
Toronto	2,897	72.1	162	79.0	188	75.2	17	44.7
Elsewhere in Ontario	519	12.9	17	8.3	16	6.4	1	2.6
Another province	305	7.6	9	4.4	19	7.6	4	10.5
Another country	295	7.3	17	8.3	27	10.8	16	42.1
Total	4,016	100	205	100	250	100	38	100

Reasons for Shelter Use

Reasons given for using shelters reflect the circumstances that lead people to lose their housing and become homeless. Among single young women admitted to a shelter from 1988 to 1999, 28% of them attributed their shelter use to family factors, such as disruption or violence. About one quarter of them simply said they were transient, which is difficult to interpret but suggests they were already homeless. About 16% were refugees or lost the support of their immigration sponsors. Evictions resulted in shelter use by 6% of single young women.

Table 11: Young Women's Reasons for Shelter Use by Family Status, 1988 to 1999, Toronto

	Single Women		With Children		With Spouse and Children		With Spouse or Partner	
	#	%	#	%	#	%	#	%
Spousal abuse	2,535	5.8	2,151	40.7	107	6.9	7	1.0
Parental abuse	1,303	3.0	302	5.7	145	9.3	35	5.1
Family breakdown	8,341	19.0	186	3.5	86	5.5	17	2.5
Eviction	2,637	6.0	442	8.4	280	18.0	99	14.3
Transient	11,289	25.8	454	8.6	74	4.8	45	6.5
New arrival	2,821	6.4	327	6.2	129	8.3	68	9.9
Sponsorship breakdown	1,762	4.0	318	6.0	65	4.2	16	2.3
Refugee	5,374	12.3	329	6.2	186	12.0	206	29.9
From hospital	2,133	4.9	206	3.9	162	10.4	56	8.1
From corrections	1,706	3.9	38	0.7	8	0.5	7	1.0
Fire/unsafe premises	321	0.7	46	0.9	7	0.4	3	0.4
Other	1,198	2.7	154	2.9	85	5.5	34	4.9
Unknown	2,407	5.5	322	6.3	222	14.2	96	13.9
Total	43,832	100	5,279	100	1,556	100	690	100

Four out of ten young single mothers said spousal abuse was the reason for their shelter use. (This number would be higher if the assaulted women's shelter data were not missing in 1998 and 1999.) Young women with a spouse are more likely to have been evicted (14% of those with a spouse and 18% with a spouse and children) than single women (6%). A small number of young single women entered shelters from hospital (5%) or corrections facilities (4%). Those with families were more likely to have come from hospitals than corrections facilities.

During 1999, the distribution of reasons was generally similar to that over the previous 11 years, except for two differences. Many more single young women cited family breakdown as their reason for service use (39%), and many more young mothers said evictions were the reason for their shelter use (23% of single mothers and 33% of mothers with spouses).

Disposition

There are limited data on where young women go after leaving shelters, because most of them do not know where they are going next. A large proportion of them simply went to another shelter or moved in with friends or relatives (63% of single women, 35% of young mothers, 20% of mothers with a spouse and 45% of couples). Many of the young mothers with a spouse moved into subsidized housing, but those without spouses were most likely to move to a private market rental unit. About 9% of single women moved back in with their parents.

Table 12: Young Women's Disposition, 1999, Toronto

	Single Women		Single Mothers		With Children and Spouse		With Spouse or Partner	
	#	%	#	%	#	%	#	%
Subsidized unit	45	4.7	6	11.1	110	69.2	15	16.5
Market unit	147	15.4	25	46.3	3	1.9	16	17.6
Previous address	40	4.2	2	3.7	0	0.0	0	0.0
Returned to partner	7	0.7	1	1.9	14	8.8	19	20.9
Returned to parents	85	8.9	0	0.0	0	0.0	0	0.0
Moved in with friends or relatives	182	19.1	7	13.0	15	9.4	20	22.0
Continued at other shelter	420	44.0	12	22.2	17	10.7	21	23.1
Admitted to hospital or treatment	29	3.0	1	1.9	0	0.0	0	0.0
Total	955	100	54	100	159	100	91	100

Summary

Several patterns in the data from the Montréal study reflect similar findings in previous studies.

- More of the females than males stayed with a friend's family, member of their own family, or friends or acquaintances; fewer females used a shelter or stayed out on the street. Young women were more likely to use their personal networks to cope with homelessness and avoid visible homelessness.

- More of the females than males engaged in prostitution, but fewer in criminal activities, such as stealing or drug dealing.
- Many of the younger females had first run away between the ages of 13 and 15.
- Most of the younger females had some involvement with the child welfare system.
- Early school leaving was common. About half of the females aged 18 to 25 had not completed a high school education. Four out of five of all the respondents were not enrolled in school at the time they were interviewed.
- Family poverty is only moderately associated with youth homelessness. About three out of five of the respondents in the Montréal study said their family did not have financial problems.
- Aboriginal youth were overrepresented among the respondents.
- With few legitimate sources of income, more of the youth under the age of 18 engaged in illicit activities.

In Toronto, more young women are using the shelter system, and their average age is decreasing. In 1999, one out of four of the female youth staying in shelters was 16 or 17 years old. While the majority of young women using shelters are single, more young mothers and more young women accompanied by a parent are also using shelters.

Throughout the period 1988 to 1999, more than one quarter of young women said the reason for their shelter use was family breakdown or violence. Among young single mothers, 40% said spousal abuse was the reason.

The high proportion of refugee and recent immigrant youth using shelters points to a lack of settlement support from the federal government. In 1999, 16% of the female youth staying in shelters were refugees or had lost the support of the immigration sponsors.

Staying in a shelter is no solution to young women's homelessness. On leaving a shelter, 63% of the single women and 35% of the young women with dependent children simply went to another shelter or moved in with a friend or relative. Few of the women moved into a market rental unit, and far fewer moved into subsidized housing.

4. FIRST-TIER CASE STUDY REPORTS

Young Homeless Women in Toronto

Youth homelessness is most visible in the downtown area of Toronto[17] where most of the non-residential services for homeless youth are located. Only one youth shelter is located downtown; the others are spread across the city. The suburban locations are an intentional strategy to keep youth closer to their home community ties and away from the urban core of street-involved youth and homeless adults.

Most of the youth shelters are gender mixed, and about one third to one half of the residents are female. Private or shared bedrooms are generally provided, with separate toilet facilities and separation of sleeping areas for females and males. The length of stay is generally limited to three months, but this may be extended. Residency is usually contingent on co-operation with some form of case management or plan of action. There are rules for behaviour, including curfews and a system of negative sanctions for violations, which ultimately include eviction. Young women who are not willing or able to comply with these expectations and rules must seek other places to sleep — abandoned buildings, building recesses, parks and adult shelters. Serious drug users are not allowed in most shelters, nor are those who keep dogs for protection and companionship. Young women working in the sex trade need to sleep during the day as they work during the night, a sleeping cycle not accommodated by shelters.

Some homeless young mothers are temporarily placed in suburban motels — the overflow of a very large municipally run family shelter where they may stay for up to one year. Most children in homeless families are under the age of five. However, there are some dependent teenagers in family shelters, and it is possible that females predominate as male teens are less likely to remain with their families (in part because some shelters have lower age restrictions for males).

Some young women "graduate" from youth shelters to assaulted women's shelters. The proportion of young women using abused women's shelters is reportedly increasing. A small number of young homeless women prefer to use the few adult shelters that are gender mixed and have less demanding rules, even though they offer only cots in large rooms, and mats on the floor at peak times. One such shelter has no limit on length of stay, and women sleep in a space that is set apart from the men's area. Most of the young women have relationships with older men staying at these shelters.

Among those who sleep in abandoned buildings or in makeshift shelters, the proportion of female to male youth is lower than in shelters. A small, unknown number of young people live in squats — abandoned buildings that are temporarily taken over by a group of as many as 50 individuals. When discovered by authorities, these are closed, but new ones are established. Of the people who sleep in parks and ravines, outreach workers estimate that less than a tenth of them are youth, and few of these are female. Certainly the risk of sexual

assault is very high, and there are other dangers. For example, a 20-year-old woman from Vancouver died in a Toronto ravine when fire swept through her makeshift shelter.

Some homeless youth avoid using shelters, but may frequent non-residential services, such as drop-in centres for youth that offer meals, showers, telephone access, laundry facilities and where staff help them to obtain identification, health cards and welfare benefits. Counselling, legal assistance, health care and child care are also available. About one third of the youth using these services are female. At the community health centre for street-involved youth, about half of the service users are female.

The number of youth among the hidden homeless or marginally housed is unknown. Many youth shelter residents have also stayed intermittently with friends or extended family members. Sometimes, youth pool their money to rent apartments, living in overcrowded or squalid conditions until they fall into arrears with the rent or are evicted for other reasons. Some young women exchange sexual favours with men who can offer them a place to stay, including landlords. They rely on "boyfriends" who may be difficult to distinguish from pimps. Young women with children receive higher social assistance benefits and are more likely to rent apartments, although of poor quality. They also tend to share their homes with boyfriends, some of whom exploit them financially or otherwise abuse them. Among such couples, evictions over rent arrears and domestic violence are common.

Homelessness frequently pushes people out of their communities, and youth are even more mobile than adults. The majority of youth in the suburban shelters are local and born in Toronto. However, many of the downtown street-involved youth who frequent drop-in services are highly transient. They move from city to city and across the Canada–United States border. Both young men and women ride freight trains, especially in the summer. Young women generally travel with male partners, although the decision to travel may not be theirs. Youth come to Toronto from other parts of Canada, especially the Maritimes, expecting to find employment. Some are unsuccessful and become homeless. Movement between Toronto and reserve communities is very common among Aboriginal youth.

Service providers do not generally know how young women fare over the long term. Follow-up services are rarely available. A few young women maintain or re-establish contact with service providers over a period of years and into adulthood. In some cases, their lives have improved. Pregnancy is sometimes a motivation and catalyst for receiving public and private assistance that leads to housed stability. Other young women are chronically homeless and live in a round of incarceration, pregnancy, and hospitalization for addictions and deteriorating mental health. For the most part, however, no one knows what happens to homeless young women over time.

General Characteristics

There is widespread agreement that the majority of youth who become homeless have experienced family instability, conflict and violence. Various factors may be involved, such as parental death or disability, or drug abuse by parents or youth. Some youth have unrecognized mental health problems, marginal developmental delays, attention deficit disorder or learning

disabilities their parents do not understand or know how to deal with, and this contributes to conflict and child abuse.

While some youth seeking freedom from parental authority are drawn to the glamour of downtown Toronto, harsh reality quickly limits this phase. Unwillingness to return to their parents generally reflects other reasons for leaving home. A typical scenario is a son who has witnessed his mother being beaten by a boyfriend, has hit the boyfriend and been thrown out. Daughters are more likely to have been emotionally and sexually abused by their mother's boyfriend and left. Female youth have especially high rates of childhood sexual abuse, and many of them continue to be involved in exploitive and abusive relationships with men.

While most homeless youth have come from working-class and poor families, this is not always the case. It is not unknown for young women wearing private school uniforms to come to a shelter. Other factors, such as migration from other counties and from other parts of Canada, shape the profile of homeless youth.

There are several discernible groups of youth who appear to be overrepresented among the homeless and service-using population:

- youth who are or have been involved with the child welfare system;
- Aboriginal youth;
- refugee youth; and
- lesbian and gay youth.

Youth in care

As poverty, family instability and child maltreatment are common in youth who become homeless, it is not surprising that a very high proportion (perhaps 30% to 40%) of youth in shelters have been involved with the child welfare system. Many have been in public care and have left group and foster homes or "aged out" of the child welfare system. They very likely have been moved many times while in care and may have adapted to a state of dependency and non-attachment. Performing chores is not obligatory in group homes, so their domestic skills are very poor, regardless of gender. Their social and coping skills also tend to be poor, although females are better able than males to express their feelings, talk about traumatic experiences and engage with others.

Young Aboriginal women

Aboriginal youth are overrepresented in youth shelters and among street-involved youth. Young Aboriginal women from reserves have witnessed a great deal of violence and antisocial behaviour due to alcoholism and the effects of residential school histories among their parents' generation. The rate of physical and sexual abuse of young Aboriginal women is extremely high. Aboriginal youth who have been raised in non-Native families or settings tend to leave them between the ages of 13 and 15, confused over their cultural identity. While some Aboriginal youth use non-Aboriginal services and avoid identifying as Native, others clearly

prefer to use the range of Aboriginal services available. There is one Aboriginal women's shelter that accepts young women, with and without children, but no Aboriginal youth shelter.

Racial minority youth

While the majority of homeless young women and men in Toronto are White, the proportion of racial minority youth, specifically those with Caribbean and African origins, is disproportionately high in the youth shelters. Among those who sleep rough or stay in squats, however, there are almost no racial minority youth, and they very rarely squeegee or panhandle for money. Asian youth are underrepresented both in the youth shelters and among street-involved youth. Young Black women are overrepresented among shelter users and those involved in the child welfare system, and they are reportedly less likely to suffer from drug addiction problems than White or Aboriginal women. Several informants noted that young Black women are especially resourceful in their use of services.

Immigrant youth

Approximately half of the refugees and one third of the immigrants who come to Canada arrive and stay in Toronto. Some youth become homeless after sponsorship breakdown, especially those who have joined their parents in Canada after many years spent apart. Some come to Canada with family members, but are quickly expected to make it on their own. Some arrive with no family accompanying or awaiting them.

There have been discernible waves of refugee and immigrant youth entering shelters. A recent influx of youth from Angola, Sierra Leone, Iraq and Iran was preceded by youth from Yugoslavia, Russia and Poland. Some have come to Canada alone, escaping war and social turmoil in their home countries. More of the female arrivals have experienced war-related trauma, as males stay home to fight or to care for families. War-traumatized youth generally are unwilling to talk about their experiences, even with other refugees from the same country, perhaps because they fear political repercussions for family members. Some refugees do not speak English on arrival, and many agencies have multilingual, multicultural staff.

International trafficking in women for the sex trade also brings young women to Toronto. At one point, a group of young Asian women suddenly entered shelters after police raided the sex trade establishments where they worked. Organized crime is believed to be involved in this trafficking, and the women did not stay in the shelters for long nor talk about their circumstances.

Immigrant and refugee youth are generally considered to be resourceful and highly motivated to learn English and other skills, find employment and establish a home. Compared to Canadian-born homeless youth, they may have had a better "base" of positive parenting and education.

There is one shelter for refugees of all ages, but most immigrant and refugee youth use the youth shelters. A few young immigrant women enter shelters to escape arranged marriages and strict controls on social contact outside the family. Ostracized by their families and communities, deep social and cultural isolation adds to the pressure on them to return and comply.

Lesbian and gay youth

Some youth who have disclosed their sexual orientation have been rejected or thrown out by their parents. Conflict at school and in their communities due to homophobia can also contribute to family tensions and lead to youth leaving home. It is estimated that as many as one third of street-involved youth are gay, lesbian, bisexual or transgendered. Adherence to traditional gender roles and homophobia among homeless youth, especially street-involved youth, makes it difficult to disclose their sexual orientation, admit to partner abuse or deal with their identity issues. Not surprisingly, young lesbians are more likely to use the female-only youth shelter or a mixed-gender shelter that is favoured by homosexual and transgendered youth.

Changes in Service Users and Services

Over the previous decade, there have been many changes among service users and the services available for homeless youth and young women.

- There are more homeless youth, and more chronic homelessness among youth. They have become recognized as a growing sub-group within the homeless population.

- The average age of homeless youth is decreasing. For example, over half of the 90 residents of one youth shelter are under 18 years of age, and about a quarter are under 17. Children as young as 12 years are homeless and on their own.

- The proportion of female-to-male youth service users is increasing.

- The number of homeless young mothers has increased.

- There are more refugee and immigrant youth using shelters.

- During the early 1990s, homeless youth became increasingly visible on the streets and in public areas. Then, their visibility decreased as the City of Toronto provided new services and employment-related programs designed to assist homeless and street-involved youth. A new policing program sweeps homeless youth from downtown streets and parks and prevents them from obtaining cash by panhandling or squeegeeing.

- More use of inexpensive crack cocaine has contributed to various risk-taking behaviours — more aggressive and criminal behaviour as well as high-risk sexual practices.

- More homeless youth openly identify themselves as lesbian, gay, bisexual and transgendered.

Services have expanded and responded to particular needs of homeless youth and young women. In the early 1990s, when social housing was still being developed in Ontario, there was also funding for new youth shelters and an expansion of maternity homes. Widespread funding cuts and the elimination of the provincial social housing program in 1995, however, challenged agencies to provide more with less. Funding is available for employment skills training for homeless youth and crisis intervention, but not for prevention or permanent solutions.

The funding drought by both federal and provincial governments has had a great impact on service agencies — the proportion of core funding has dropped as project funding has increased, creating constant uncertainty in service programming. Funding is more often short term and project based, with more elaborate requirements regarding service eligibility and administrative reporting. Small agencies are forced to allocate more staff time to seeking multiple funding sources in the public and private sector. They are frequently stymied in program planning and service provision by the lack of capital and operating funds for long-term or ongoing services. And they must adapt their programs to fit varied and changing funding criteria. One agency deals with 26 funding "envelopes," creating an administrative nightmare. Relative spending on administration has decreased significantly for most agencies while service elaboration and capacity has increased greatly. Community agencies that provide programs to youth have had to cut their services significantly. A survey of 387 agencies in 1996 showed that 40% of programs serving youth lost paid staff due to government funding reductions (CSPC 1999).

Youth shelters have extended their array of services and have evolved into service hubs in suburban communities where there are very few youth services. But there are limits to what they can do. For example, shelters and drop-in centres must deal with more severe mental illness among youth, with limited staff training and resources to do so.

New outreach services to assist homeless people have been developed, and more health services are being delivered at shelters, drop-in centres and on the street. This includes a van program with harm reduction services (needle exchange, condoms, referrals and support), individual counselling and groups for youth and women.

Implications of age for service

The age range for service eligibility at most youth-serving agencies is 16 to 25 years. Younger girls are sometimes seen at downtown agencies that offer drop-in services where it is possible to take a shower, launder clothing, receive food and medical services, and connect with other homeless youth. But those under age 16 are ineligible for most services, including the most critical one — shelter.

Some girls are homeless for years before reaching the age of 16 and await the day they can enter a youth shelter, sometimes celebrating their 16th birthday on entry. Until then, they may have stayed with friends, "couch-surfing," in squats, or been housed by pimps and worked in the sex trade. Youth shelters require identification to substantiate a teenager's age claim, so some youth obtain false identification. Former shelter residents have admitted they used false identification because they were underage, some as young as 13 years old.

Pregnancy and young mothers

An increase in the number of pregnant young women in shelters during the early 1990s attracted attention from the public health department. Fifty additional shelter beds were designated for pregnant women as a result. Most of the youth shelters have at least a few pregnant women each year. By definition, pregnancies among homeless young women are high risk for both mother and child. Generally, pregnant young women have had little or no health treatment, and spontaneous abortions are common. Pregnant young women staying in

youth shelters must leave before the time of birth. At a time when young women are feeling frightened and require stability and support, they are forced out. Many go to one of the four maternity homes in Toronto.[18] Many of the young women staying in maternity homes have spent time on the streets. For them, pregnancy probably followed homelessness. For others, pregnancy is a catalyst for homelessness, as some families, especially immigrant families, have rejected their pregnant daughters.

Issue Areas

Gender relations

There is a pressure cooker atmosphere of casual sexual activities in most youth shelters, but it is rare to see mutually supportive male–female relationships. The youth social culture is chauvinistic.

> *There is no room in the shelter system for a feminine voice, never mind a feminist one.*

Shelter staff members have observed elaborate chains of sexual relationships and a form of concubinage in which a male has several female partners in descending status from his "main squeeze."

Although safe sex information and condoms are readily available at drop-in centres and most youth shelters, it appears that most young women do not follow safe sex practices or use contraception. Some young women reveal deep ignorance of their bodies and sexuality, even though they are sexually active. Pressure from their boyfriends to not use a condom convinces young women to take risks despite what they know of the dangers. And, like many youth, they believe they are invincible and have little sense of control over the future.

While many youth complain about not being allowed to share rooms in the youth shelters, young women gain some security from this rule. Maternity homes also have rules to prevent male partners from staying overnight. Young mothers living in self-contained units at one maternity home have had trouble controlling their relationships with men and rely on staff for assistance in dealing with abusive partners.

During a group discussion at a youth shelter, both female and male residents admitted to having a deep longing for the fathers who were absent during their own childhood. The young women said they would put up with anything, even abuse, to have the fathers (biological or social) involved with their children's lives.

There is little known about the relations among those living in squats, but young women are reportedly mistreated. In a few cases, squats were reportedly dominated by an older man, with all the youth more or less subservient to him. The women were required to work as prostitutes and were controlled by threats and actual physical harm. While not all squats are this draconian, street-involved young women are nevertheless commonly dependent on partnerships with males, girlfriends and small groups for protection. In the words of one informant:

Within the street family culture, women exchange sex for protection.

Young women who identify as lesbians may still have sex or relationships with men either to earn money or seek protection on the street. Newly homeless young women or "twinkies" tend to partner with older men who can offer a room to stay in. Streetwise young women are more likely to "go with their own" and are not afraid to fight with each other, sometimes over men. While young women are often involved with men who are "not good for them," some service providers recognize that they

> *need to be in relationships for safety reasons, even though the guys may be working them for sex.*

Violence against women

There is a high rate of violence of all kinds against and among homeless youth, especially those who are street involved. However, more young women than men have experienced sexual abuse and violence during childhood, and are more vulnerable to sexual violence while homeless. For this reason, they are rarely alone. They are involved in sexual activity that may be hard to distinguish from sexual abuse. They rely on partnerships with men in which sex is the cost of shelter or protection from other men. They avoid sleeping rough in favour of using shelters, and some keep dogs for companionship and protection.

Homeless young women very rarely complain to authorities about sexual assaults or exploitation, although they apparently discuss this among themselves. Some young women respond similarly to battered wives; they do not file charges against boyfriends who have committed very severe assaults, even in cases where there are witnesses willing to testify. Even very severe assaults, perpetrated before witnesses, have not been challenged by some young women who respond similarly to battered wives. Within this context of sexual violence, sexual and homophobic harassment are common. Service providers try to prevent, contain and challenge this type of behaviour, but they have learned that outright bans may not be an effective approach.

Although there is more awareness of the links between abuse and homelessness in the lives of young women, gender differences and issues have not been taken into account in most service development and management. For example, some male shelter staff are haphazard in their sensitivity to young women who have been sexually abused.

Sex trade and prostitution

Various factors lead homeless young women to engage in prostitution. It is not necessarily an outcome of the survival sex that they exchange for food, drugs, or a place to stay or spend the night. In a few cases, young women have been turned out to work as prostitutes by their parents. Regardless of how they come to engage in prostitution, young women who are not diverted within the first three or four weeks are quite likely to be "in the business" for the next three or four years.

The street face of prostitution is predominantly White, but racial minority youth are also involved in the sex trade, especially Aboriginal women. The young women share a sense of being exploited and commonly express self-disgust. Drug use is very common. Young women are often working to support their own drug habit and that of their pimps. Young women are more likely than young men to have pimps, especially the youngest of them who are kept hidden in "romper rooms." As a result, they have very limited access to non-exploitive adults and may be prevented from approaching services for assistance. Females are also more likely than males to be involved in escort and call services, erotic dancing and pornography.

Because young women in the sex trade work at night, they do not generally stay in shelters, which have curfews. They can usually earn enough money to rent an apartment, at least on a short-term basis. But drug use and related behaviour usually leads to eviction and repeat homelessness.

Health

Homelessness is a high-risk state that exacerbates a full range of health problems. Foot problems, respiratory illnesses, poor nutrition and hunger are especially common. Simple cuts, burns and insect bites become infected. Sexually transmitted diseases, including HIV and hepatitis C, are among the top five diagnoses at a downtown community health centre for homeless youth.

Access to health services is a problem for homeless youth. A health card, which provides coverage under the provincial health insurance program, is required. And identification documents are necessary to apply for a health card. These documents are easily lost or stolen in shelters or on the street. In some cases, families have refused to give youth their identification documents. In response to these barriers, many agencies assist youth to obtain duplicates and apply for health cards, at no cost. Uninsured health services, such as prescription drugs and dental care, remain inaccessible due to cost.

Homeless youth tend to rely on emergency hospital services, including young mothers sheltered in suburban motels with poor access to other health services. Some youth shelters and drop-in services have on-site health facilities or arrange for health practitioners to offer on-site services once or twice a week. This type of service delivery is crucial since community health resources may be inaccessible. For example, one youth shelter received a written notice requesting that they not send their residents to the local community health centre.

A downtown community health centre for street-involved and homeless youth offers a full range of on-site medical, dental and psychiatric services, as well as pre- and post-natal care. The atmosphere is informal and accepting, and a health card is not required.

Mental health

There is a high rate of mental illness among homeless youth. Our informants were consistent in declaring depression to be the single most common health problem faced by homeless young women. Most of these women have very low self-esteem and feel worthless. Some young women have committed suicide, and self-mutilation has been observed. Self-harm behaviour

(such as slashing wrists or burning skin with cigarettes) usually pre-dates homelessness, and then intensifies.

Shelters and drop-in centres are generally ill equipped to deal with youth who have schizophrenia and major mood disorders. Youth who experience crises are removed to hospital, but quickly released with medications. There are long waiting lists for therapeutic treatment and, reportedly, few psychiatrists are sensitive to the circumstances and issues of homeless youth.

Drug use

Drug use and addictions are more common among homeless youth, lesbian and gay youth, and wards of the child welfare system. Street-involved youth are especially likely to be using drugs, which is perhaps the main reason they avoid the youth shelters. All but one of the youth shelters have more or less inflexible zero tolerance policies on drug and alcohol use.

> *[They] can't cope with addicted youth.*

There is a disturbing level of crack cocaine use and, to a lesser extent, heroin, among homeless youth. The use of synthetic designer drugs, such as ecstasy and crystal, is gaining prominence. Heavy alcohol, cannabis and tobacco use is quite common.

Drug use can make young women dependent on men in various ways. As most dealers are men, women often feel unsafe about making their own connections and meeting them. Some women rely on their partners or boyfriends to buy their drugs. Their boyfriends may also inject them because they do not know how themselves, cannot find a site (women's veins are smaller and less obvious) or are afraid to do it.

The number of babies with drug exposure born in Toronto increased sixfold from 1986 to 1999, but the numbers are very small and peaked at 99 in 1996. Pregnancy can motivate young women to stop using drugs. The maternity homes maintain drug-free environments for health reasons, but also because drug use is associated with disruptive and dangerous behaviour. Drug treatment is mandatory for pregnant young women and, in at least one maternity home, nursing and counselling staff are available to assist them in conjunction with clinics and treatment centres. As a result, very few babies at that maternity home are born with negative side effects from drug abuse.

There are some innovative programs in Toronto, notably a needle exchange program, Canada's first drug-treatment court and Breaking the Cycle, an outreach program for homeless mothers struggling with substance abuse. But few treatment programs are considered appropriate for homeless youth, and the average wait for treatment is four to five months (Bernstein et al. 2000). Young women who are pregnant or have a baby are rarely accepted unless they are in a maternity home. There is only one Aboriginal addiction counsellor within the local treatment programs who has training in both traditional and mainstream methods. And there is a low success rate for homeless youth who enter drug

treatment programs. Some attribute this to the isolation of the programs and the fact that they return youth to the same environments where they used drugs.

Pregnancy and young mothers

Few homeless young women decide to terminate their pregnancies, and rarely will a young woman put her baby up for adoption. The vast majority of homeless young women choose to keep their babies, even those who have previously had a baby apprehended by the child welfare system or have left a baby with relatives. There is a powerful desire to reproduce idyllic family relations — a fantasy of family. Also, young mothers can gain increased respect and protection from males on the street over the "sacred" status of motherhood. Youth tend to exaggerate the increased welfare benefits that mothers receive. Unrealistic views of the costs of maintaining a household and raising a child are quickly challenged when they discover there is not enough money for the first and last months' rent on an apartment.

Pregnancy increases young women's dependence on boyfriends. Some young mothers move in with boyfriends. Others end up in a family shelter and may lose their infant to the child welfare system. Young fathers are usually uninvolved with the babies or the mothers, although some brag about their new status as a "real man." On occasion, fatherhood has motivated men to obtain employment. And some young women manage to turn things around when they have a baby, especially those who receive extra aid and support from their personal networks.

The majority of babies born to homeless young mothers are apprehended by the child welfare system within a couple of years. In cases where the woman giving birth is a serious drug user, the baby is taken away at the hospital. Babies are also quickly removed from young women with severe mental illness. For young women who have been wards of the child welfare system themselves, the cycle is completed when their babies are apprehended and taken into public care.

Service Innovations

Training for street-involved youth

A 12-week diversion program for street-involved or chronically homeless youth is in its second year of operation. The city-funded program helps youth obtain identification, improve their housing (which may mean moving into a shelter) and life skills, set up a bank account and voice mail, and enter addiction treatment. Training modules on Web page design, bike repair and woodworking are part of the program, and participants are paid during their training. About a third of the participants are young women. They tend to be more open to assistance, responsive and successful than the young men, who frequently adopt a street version of exaggerated traditional masculinity — "they know it all already." The program is considered successful and has garnered additional operating funds.

Transitional housing for young mothers

A privately funded transitional housing project for homeless mothers, Beatrice House, opened in May 1999. It was not initially successful in attracting women from the burgeoning shelter system, possibly due to its demanding program requirements and highly structured environment. Early curfews, mandatory academic and job internship requirements, and

regular student evaluations are all conditions of residency (Turner 1999). A few graduates of the two-year program have already found well-paying jobs and established stable households. An office building is being renovated to accommodate more residents — up to 30 single mothers and their children. Early childhood intervention programs are a key component of the program, and the development of parenting skills is integrated in the nursery and day care, which neighbourhood children will be able to attend. There are arrangements to have McMaster University researchers monitor the academic programs and achievements. An English as a second language course is also being introduced. Most of the women in the program are teenage mothers who had no day care to allow them to finish high school (Housing Again 2000).

Parenting program for young fathers

Several youth agencies have attempted to involve young fathers in their parenting programs, but few young men attend them. Jessie's Centre for Teenagers has recently developed a pilot fathers group program that appears to be successful by focussing solely on the young fathers' issues rather than trying to integrate young fathers into parenting programs dominated by young mothers.

Harm reduction

Harm reduction programs and services are attracting increased attention. The harm reduction approach is to minimize the risks involved with alcohol and drug use, and provide practical options. Eva's Satellite opened in 1997 as a short-term winter relief shelter for youth, and evolved into a permanent night shelter for 40 youth who avoid conventional shelters and have drug and alcohol addictions. Street-involved youth with drug addictions tend to resist medical treatment, but their drug use appears to be significantly reduced when they become involved in challenging activities.

The City of Toronto has identified a need for harm reduction programs for homeless youth (Golden et al. 1999). In conjunction with the Centre for Addictions and Mental Health, Eva's Satellite will develop and pilot the first such program in Ontario. At least one other youth shelter is also interested in developing a harm reduction program.

Transitional housing

Eva's Phoenix opened in June 2000 as a transitional housing and training project for youth. During the previous year, 49 homeless male and female youth aged 19 to 29 undertook training in construction trades and life skills. Working alongside professional builders, they helped to frame and finish 10 "houses" within the shell of a converted warehouse. The youth were registered as trade apprentices during a 15-week training program sponsored by the corporate sector and labour partners. Eighty-three percent of the youth who graduated found full-time jobs, and 98% have secured their own housing. The completed facility provides transitional housing for up to one year for 50 youth aged 16 to 24. They have private bedrooms and live in groups of five within the 10 houses. Some of the houses are gender segregated. New training programs are being developed in the film and video industry, the culinary arts and the network cabling industry.

Young Homeless Women in Vancouver

Vancouver[19] has a wide array of services and facilities for homeless people; however, an inventory of these services and facilities indicates a fairly limited service context for homeless youth (Woodward et al. 2000). This applies particularly to youth under 19 years, the age of majority in British Columbia. There are few emergency, short- or long-term housing options for young homeless people. Young women are barely recognized within the existing array of services. For example, there are only seven addiction treatment beds for young women in the region. Police officers and drop-in centres appear to offer the primary intervention for youth living on the street.

Finding a place to stay overnight is challenging for young women aged 16 to 18 (inclusive) who are in care but refuse to stay in a group home or at home. One option is a youth safe house; however, some of them require a referral, and most of them are full.

Youth over the age of 18 have more options, including one emergency shelter for youth aged 19 (lowered to age 16 in November 2000) to 23 years old. Adult shelters may serve young adults age 19 and over, but some shelters discourage this. Young women over 18 can stay at one of several shelters for women and children.

Many women opt for alternative forms of accommodation. There are a number of youth drop-in centres, some overtly providing overnight accommodation on mats, some allowing young women to sleep on mats during the daytime. Daytime sleeping patterns are common, particularly among women who work in the sex trade. Youth over 18 years of age (lowered to 16 in November 2000) may stay at Covenant House, a co-ed youth shelter, although no beds are dedicated for young women. Covenant House does not provide accommodation for youth who are intoxicated and requires guests to participate in a program after an initial three-day stay.

Young women also stay in single-room occupancy hotels located in the Downtown Eastside, which are notoriously unsafe and insecure, or elsewhere throughout the Lower Mainland. They may stay as a tenant, or as a guest, after paying a guest fee to the manager for the privilege of staying with a friend. Other locations are outside on the streets, alleyways, under bridges and in parks. Youth also make use of hidden accommodation, couch surfing with friends or staying in squats.

The exchange of sex for overnight accommodation, food, protection or money, termed survival sex, is prevalent among young women. For some, it is a way of life, used primarily as a means of supporting an addiction. Other women may work in the sex trade sporadically, for example, when welfare runs out, or at Christmas to buy presents for their families.

There are agencies that serve primarily women with families, women in the sex trade, older single women, and pregnant and parenting teens. There are also several co-ed youth services and facilities. Few young women frequent gender-mixed services or stay long, in part due to fears of intimidation and violence by male patrons. Interestingly, younger women are not

much more likely to use women's services, as their needs differ from older female clients. Women in the sex trade feel unwelcome in some facilities and tend to seek services that are more targeted to their needs. Overall, few services are dedicated to young women or meet their needs.

Our informants spoke of a geography associated with life on the streets, particularly life in the sex trade. Street-involved young women who are heavy drug users frequent the Downtown Eastside. Rebellious youth tend to congregate in Downtown South. The Downtown Eastside is characterized as stable and has most of the services, while the Downtown South is "transient." Different "tracks" for sex trade workers are also evident, including one specifically for boys. These are located in geographically distinct areas. Some informants believe that once young women become entrenched in the Downtown Eastside, they find it difficult to move elsewhere.

There are pockets of youth homelessness outside of Vancouver, in suburban municipalities, such as New Westminster, Surrey and Burnaby. There is also some movement between these centres because of threats from police, pimps who move sex trade workers to avoid confrontation with the law, and the availability of support services or spaces in shelters and safe houses.

There is some transience among homeless young women. Some sex trade workers travel a circuit which includes major centres in Canada and the United States, although it is not clear if this applies only to the "high-track" prostitutes or sex trade workers generally. Some youth groups move around the Lower Mainland, the province and the country. Vancouver is a magnet for youth from smaller B.C. communities, particularly Aboriginal people from reserves, as well as elsewhere in Canada. Approximately 30% of the youth shelter clients have been from Quebec.

General Characteristics

There is general agreement that the predominant reason for homelessness among young women is family breakdown in all its manifestations. This ranges from childhood physical and sexual abuse, to dysfunctional families to parent–teen conflict. Sometimes, it takes the form of sexual exploitation at home or intergenerational abuse within families.

Homeless young women are perceived by some service providers as more vulnerable than young men, and are more likely to be offered or receive services. There are more females referred to certain "gated"[20] social services, but self-referrals are more evenly distributed by gender. More females are apprehended by police, perhaps because they see more young women who are sex trade workers on the streets.

None of our informants could offer an estimate of the number of homeless young women in Vancouver, although several observed that young women generally comprise half of homeless youth. One large multi-service agency with an integrated database served 649 individual youths in two months in 1999, including both homeless and at risk youth. Most clients were from the Downtown South; most were women and White. Based on their case load and a guess of the number who do not use their service, one agency guesstimated about

1,000 youth, male and female, on the streets of Vancouver are homeless or at risk of homelessness.

The share of women comprising its clientele varied from organization to organization. In youth-oriented agencies, estimates ranged from 25% to 75% of youth served. The average age served ranged from 15 to 17 years, with 13 years being the lowest. Several youth agencies provide service to youth aged 13 to 24 years. Most youth serving agencies work with individuals up to age 24. Several agencies have lowered the age of the youth they serve to ensure that they can work with the youngest and most vulnerable youth. For example, one agency has reduced its upper target age from 24 to 21 and now works only with 15 to 21 year olds.

There are several sub-groups overrepresented among the population of homeless youth in Vancouver.

Youth in care

Many homeless young women and their children are connected with the child protection system now, or have been in the past. Our informants estimated that between 35% and 70% of young women they serve have been in care at some point while they were growing up. In many cases, these youth are actively trying to avoid further contact with child welfare officials. Sixteen to 18 year olds who believe they are old enough to live independently are not well served by the existing system.

There is uncertainty among providers about current child welfare policies and practices for youth age 16 to 18 years. It appears the Ministry for Children and Families (MCF) is reluctant to place youth age 16 to 18 years in care in a residential setting, such as a group or foster home. At 19, youth are discharged from the child protection system, although they are ill prepared to live independently. A high percentage of youth that were in public care while minors "graduate" to relying on income assistance.

Many homeless young women already have children in care. Fear of the child welfare system dominates the lives of many young mothers who avoid services in order to keep their children. When a young woman with children is homeless or living in inadequate housing and there are child protection concerns, the children may be apprehended. At this point, the mother's shelter component of income assistance is dramatically reduced, leaving her less able to afford her housing, and possibly homeless. Informants noted that there are cases in which two or more generations of a family have been wards of the state.

Aboriginal youth

The share of young homeless women of Aboriginal ancestry is quite high — from 40% to 70% percent according to various agency estimates. Aboriginal youth comprise 40% to 50% of gated clients.

Young Aboriginal women who are homeless face a number of issues that either contribute to their precarious lifestyle or exacerbate it. Their past is often associated with extreme poverty,

alcohol abuse, violence, abuse, childhood instability, lack of education and histories of residential schools. Aboriginal youth are the most institutionalized population, and there is a shortage of good First Nations foster homes. Fetal alcohol syndrome (FAS) is a significant problem among the Aboriginal street population in Vancouver.

Once on the street, there are few dedicated services that cater to the specific needs of Aboriginal people or that are managed by Aboriginal people. Young homeless Aboriginal women face racism; they are stigmatized, presumed to be alcoholics and prostitutes, are disconnected from family and friends, tend to be more street entrenched, and are less likely to leave the area than White women. Some police officers and service providers mistreat them. At the same time, there is a strong sense of survival among members of the Aboriginal community, a sense that Aboriginal people want to take care of their own. There are some good programs. Informants made careful comments about there being a culture of addiction and the dilemma of social isolation for recovered individuals.

Immigrant youth

There are very few immigrants among the young female homeless population in Vancouver. Racism and language barriers may prevent some young immigrants from using available services. Young women who rebel against the standards and norms of their parents' culture and leave their family do not seek assistance from their cultural group or agencies, perhaps due to a fear of sanctions.

Lesbian and gay youth

Gay and lesbian youth face coming out as well as adolescent issues. They are at greater risk for homelessness, ostracism and other types of social marginalization. In addition, they are at greater risk for suicide. Some informants thought that young lesbian women were overrepresented in the street population, while others did not. Once on the street, young lesbian women are less likely to use health care facilities, and are at extreme risk of violence, rape and homophobia. Some service providers are actively working to address the needs of gay or lesbian clients, and are grappling with the issue of how to serve transgendered women.

Changes in Service Users and Services

Our informants have observed several changes among their service users and visibly homeless youth, and in the services for them during the last decade.

- There are more youth on the street generally, and they are seeing more women in their work today compared to five or ten years ago.

- The average age of women on the street is lower.

- There are more young women involved in the sex trade. This is attributed to the increased incidence of drug use, as well as heightened recruitment practices. It appears predators on the street attempt to recruit young woman newly arrived on the street. Also, the proportion of White to Aboriginal young women in the sex trade has increased.

- Young female clients are generally in poorer health. More young women have HIV, hepatitis C, fetal alcohol syndrome, learning difficulties and mental illness.

- One agency reported seeing more single young women and fewer women with families, possibly because children can be apprehended from homeless women. Yet, the number of pregnant teens among the homeless has increased.

Many informants thought the service system for homeless youth and youth at risk was stretched to breaking point as a result of continuous cutbacks in funding, particularly in social services. There has been a general decline in the availability of social services over the last few years, particularly in prevention-oriented programming such as child care, counselling for women and youth, and homemaker services targeted to families at risk. There is a perception that there are fewer MCF social workers and that remaining social workers have much larger caseloads and fewer resources with which to meet the needs of their clients. It is difficult to access preventive services for women with children who are at risk of homelessness unless there is an open child protection file for that family. Agencies receive less financial support from the MCF and, consequently, have to make do with fewer staff.

A particular concern is the loss of detoxification beds with the closing of the Pender Detoxification Unit. This occurred at a time when there was already a perceived lack of withdrawal management spaces for youth, and for all groups within the homeless population, and a growing number of people in need. According to one informant, 40 youth are turned away from residential detoxification programs for every youth admitted.

Women have lost ground in terms of dedicated women's programming. There used to be more women's programming and facilities. These have been replaced by co-ed services. One service provider commented:

> *Women are treated like guys.*

In fact, women need specialized, safe, dedicated programming.

At the same time, there has been an increase in some types of emergency services and facilities targeted to youth. A few years ago, there were virtually no youth-oriented services or facilities in Vancouver. Now, several new services and facilities have opened their doors including Covenant House, Youth Activities Centre, Dusk to Dawn, and a gay and lesbian youth support program. These are considered important steps forward, although there is still a shortage of youth spaces. Health services targeted to the homeless or at-risk population have also expanded in the last few years (e.g., the introduction of health vans, street nurses and needle exchanges).

Implications of age for service

Many issues affecting street youth are related to their age: they are either too old or too young for various services. A complex web of rules and eligibility requirements exists that is difficult to understand or prevents young people from accessing the services and facilities

they need. The phrase "virtual vacuum" was used to describe services and housing for youth age 16 to 18. Current policies fail to recognize that some children under age 16 are on the street or at risk. There appears to be a double standard: youth are treated as minors for some purposes and as adults for others.

The age of majority (19 years in British Columbia) represents a significant milestone and barrier for homeless youth. A perceived "silent" drop in the age of majority in British Columbia in recent years, from 19 to 16 years, refers to the apparent reluctance of MCF officials to place youth aged 16 to 18 in public care. This has significant implications for youth, as many providers are not permitted to serve youth under age 19. Even Vancouver's sole youth shelter has only recently been able to serve youth between the ages of 16 and 18, as their previous licence was limited to youth aged 19 and older. Young women under 19 with children are permitted to use women's shelters. In some instances, the MCF will permit 16 to 18 year olds to stay in certain youth-oriented, but adult-licensed facilities, if there are no other options and for three days at most. Consequently, youth under age 19 have few residential options, which may, in part, explain why the average age of homeless youth is decreasing. Ministry-designated safe houses are permitted to house youth under age 19, and some services are provided only to youth in care, who by definition are under age 19.

The age of majority and requirement for parental consent limit youth's use of non-residential services as well. One drop-in centre reported that youth under 19 living on the street are not generally able to participate in their field trips, which require parental consent. Service providers are obliged to report child protection concerns, including minors who are homeless, to the MCF. Youth who do not want to be reported will avoid contacting agencies for help.

Pregnancy and young mothers

Pregnancy is common among young women on the street, even those as young as 12 or 13 years. Unfortunately, poor health and nutrition mean complications often ensue, and miscarriages are common. Abortion rates are high, being used as a means of birth control. Many young women also choose to keep their babies, but most infants are eventually apprehended.

Some homeless women have several children in care, especially those in the sex trade. Because of the high incidence of substance abuse among street-involved young women, their babies may be born addicted and suffering from fetal alcohol syndrome. Child welfare policy is to apprehend the child at birth if this is the case.

Fear of child apprehension is a constant worry for homeless young mothers and one reason pregnant women rarely get medical care. On the other hand, pregnancy is sometimes a motivation to stop using drugs.

Issue Areas

Gender relations

In general, young women's relations with men, both young and old, are viewed as exploitive, violent and predatory. Some informants characterized young women's relations with young

men as that of pimp or boyfriend, while relations with older men were mostly as sex trade customers. Even if the relationship is not formally one of prostitute and customer, young women typically have "dates" with older men in exchange for housing, food and protection. Street families and groups of gays and lesbians also provide some protection.

Violence against women

Sexual violence is a major factor in the lives of homeless young women. This includes past experiences within the family and current instances of violence on the street. A large percentage of young women on the street have experienced childhood sexual or physical abuse.

> *It's what causes them to be homeless and how they survive.*

Violence permeates the Downtown Eastside, driven by poverty and anger. Working in the sex trade exposes many young women to violence from "bad dates." One worker at a drop-in centre for sex trade workers stated that she was unaware of a single client who had not been violated by rape or assault.

Sex trade and prostitution

Many young homeless women are lured into prostitution. They are visible plying their trade on the streets of Vancouver. The reason for this is unclear. However, changed drug use patterns and heightened recruitment practices are implicated. Most women try to avoid the sex trade when they first become street involved, but they often end up in it for the money. The number of young women working in the sex trade has increased in the last year or two. One informant estimated that 90% of their "low-track" prostitute clients are homeless. Most are Aboriginal women, although the number of White women is increasing.

Health

Young homeless women suffer from a range of health problems: hepatitis A, B and C, infection, self-harm, eating disorders, sexually transmitted diseases, HIV-AIDS, addiction, personality disorders, scabies, lice, irregular menstruation, headaches, depression, anxiety, phobias, overdoses, sexual identity crises, tuberculosis, jaundice, diabetes, malnutrition, collapsed veins/exploding veins, abscesses, dental problems, suicide, mental illness, dual diagnosis (i.e., combined mental illness and addiction), drug-induced psychosis, and fetal alcohol syndrome or fetal alcohol effects. Often, young women will delay needed medical care, and by the time they get to a clinic, their immune system is damaged. It is believed that all young women on the street are suffering from low self-esteem. For some, this results in death through suicide or overdose.

While some homeless people are in and out of hospital frequently, there was a general perception that despite the range of clinics and street-level health services available to homeless young women, sex trade workers tend to avoid hospitals and regular medical care due to discrimination and negative staff attitudes.

The lack of addiction treatment services for young women was the largest single health issue raised by our informants. Immediate access to treatment is not possible due to the lack of extended residential drug treatment programs with counselling, quality assurance for recovery centres (which are unpleasant, poorly run, for profit) and an inadequate supply of detoxification beds.

Mental health

Mentally ill young women are extremely vulnerable on the street, the most marginalized, and easy prey for pimps and drug dealers. They are less able to keep appointments, to organize their lives (e.g., completing their "intent to rent" form for income assistance) and to maintain a dwelling. Mental illness is under-diagnosed. Fear and ignorance lead to isolation and violence against young people with mental illness who may use drugs to self-medicate (i.e., cope with their pain), often leading to substance abuse. Services for mentally ill homeless youth are scarce, particularly housing resources.

Drug use

Addiction within the family of origin and drug use by youth contributes to youth homelessness. Drug use is extensive among the young women known to our informants — as many as 90% to 95% of them. Heroin, coke, crack, crystal, marijuana and ecstasy are the most commonly used drugs. Crack cocaine is the drug of choice for many as it is relatively inexpensive. Reasons for drug use are as varied as reasons for being on the street in the first place, but escape from traumatic family life is a significant factor.

Drug use is also inextricably linked with the sex trade. Drugs are a favoured tool to lure young women into the sex trade, and once addicted, prostitution is the only way to support a drug habit. One service provider estimated that as many as 85% of sex trade workers use drugs as a coping mechanism.

Increased violence on the street is associated with the prevalence of crack cocaine. One informant referred to the street as a battleground. Women are now more likely to act violently, and many of the norms that once governed life on the street have been abandoned.

Young women with addictions have difficulty parenting, and child apprehension is a frequent occurrence with drug use. In some cases, the threatened loss of children has prompted women to stop using drugs; however, Vancouver is under-served in addiction treatment programs, and there are few addiction treatment resources specifically for women or youth.

Young Homeless Women in Montréal

Females are in the minority of youth who use shelters and related services in Montréal.[21] Dans la Rue is a multi-service agency that provides outreach (a van that stops in a number of downtown spots each night, offering food and warmth to youth), a shelter for minors aged 12 to 19 years, and a day centre. About one third of their clients are female. Another agency, En marge, sees an equal proportion of male and female clients in its street work, but only about

one third of its shelter users are female. L'Antre-temps, based in a south shore suburb, has a clientele that is 20% female.

Although some homeless youth sleep in deserted buildings, over subway vents and in parks, young women are less likely to sleep rough. Some young women, although in extremely marginal and unstable conditions, do not consider themselves homeless and will not use shelters and other services. In the words of one informant:

> *The problem with young women on the street is that they don't see themselves as homeless. They live in squats, in parks, and don't accept more help. In some cases, accepting help is just too difficult, too painful for them.*

In some respects, the issues and situations for women are particular to their gender. This includes their methods of survival, health concerns and the role violence plays in their lives. Yet informants who work with youth emphasized that the causes of homelessness and the impact on young people are no different for male youth. There is a consensus that the causes of homelessness for youth are rooted in the family. Other institutions have failed youth who become homeless. Many of them have been involved with the child welfare system, which intervened on their behalf, but did not provide adequate assistance. They have also had difficulty in the education system whose schools are too rigid to deal with students who do not "fit the mould."

Montréal appears to draw youth from small towns and rural areas in the province. Some young women move to escape difficult family situations and find security or services that are lacking in their home communities. A few young women choose to travel for the experience of freedom and adventure and move from city to city, especially to Vancouver.

Characteristics

Often, the family experiences of young homeless women have been marked by violence, abuse, neglect, incest and parental addictions. Some parents were simply incapable of dealing with their children, and family ties may be irreparably damaged. Some homeless youth

> *don't feel missed. Their families aren't looking for them.*

Family difficulties were not necessarily related to income, as young persons from all income levels were represented in the homeless population. However, poverty leaves young women less able to cope with abuse and contributes to problems of mental health and addiction.

Lack of self-esteem was often mentioned as a characteristic of young homeless women. Many "have been crushed" by their pasts. The situations that confront them on the street are often no better.

> *They go to the street and feel that they are nothing, and they believe that they deserve this.*

Many homeless young women are emotionally wounded, without a stable support system and very mistrustful.

> *They have attachment difficulties originating from birth. It's important to be cared for from the beginning.*

Neglectful and abusive parenting has left these young women impaired in their ability to develop emotional intimacy and resolve problems. Often, there is a loss of contact with their families,

> *but this is not always a negative thing, when you think about the dramatic pasts that they reveal to us.*

The term "borderline personality" was used by several informants to describe homeless young women. However, a women's shelter worker observed that mental health issues were more prevalent among older women, and those between 18 and 30 were more likely to have problems related to drug use.

Racial minority youth

Only a few informants had clientele that were members of ethno-racial minority groups. One agency reported an increase in the number of young women who were second generation Canadians experiencing conflict with parental cultural values.

Youth in care

Several informants referred to the association between foster care and homelessness. Seventy percent of the clients of one youth shelter have been involved with the child welfare system. There is a lack of support services once youth have reached 18 and are out of the system. Within a few weeks of release from the jurisdiction of youth protection services, many young women find themselves homeless because they are ill-prepared for independent living.

Changes in Service Users and Services

Organizations serving homeless women reported an increase in demand in recent years. Auberge Madeleine, which offers short-term shelter, turns away three times more women than it did 10 years ago. Another shelter, Maison Marguerite, has had a steady increase in the number of women housed over the last decade. Their occupancy rate has risen from 83% in 1998 to 95% in 2001, and they had to turn away 1,400 women in the last year.

The age range of homeless youth seeking services has been dropping. One agency used to deal with youth between the ages of 18 and 25; that has dropped to 16 to 22 years. And certain sub-groups are more prevalent among service users: pregnant young women and young mothers, and women with problems of bulimia and anorexia.

Despite the increased demand on services, funding has been reduced and there have been reductions in some services.

> *Our services have shrunk. We've cut beds. This does not mean there is less need.*

There are more homeless youth with mental health and multiple problems, and drug use has increased. Referring to the increased complexity of issues faced by homeless youth, a few informants used the term "alourdissment" or increased "heaviness" of the clientele.

> *They have much harder, more damaged, more difficult lives.*

Apparently, there are more aggressive young women who are engaging in serious crimes similar to those committed by young men.

There has been an increase in the incidence of violence, drug use and prostitution. One informant attributed this, in part, to the demise of punk culture.

> *There is no longer the punk milieu and gangs. This means that the youth are less protected and more vulnerable to exploitation by criminal elements, especially prostitution.*

Implications of age for services

Reductions in services have affected all homeless youth, but especially those aged 16 and 17 due to a service gap in the transition from the child welfare system to adult services. Changes to social assistance programs have made it more difficult for young people to receive help. Monthly benefits are reduced to $150 for youth who are considered employable.

Issues Areas

Gender relations

Relationships with men are key to the survival of young women. Men are a source of shelter and protection, especially older men.

> *It's a game of seduction to get affection and financial help.*

In some cases, older men are also looking for physical care and support, such as help with bathing and going to doctors' appointments.

Friends, both male and female, street gangs and street families all play important roles in protecting young homeless women. Apartments are shared with friends and boyfriends, but these are often precarious situations.

> *They live with friends, but for them a friend could easily be just an acquaintance.*

Violence against women

Several informants stated that violence was the most important issue facing homeless women, more so than mental health or addiction problems. Women's homelessness is often an

outcome of women escaping violent relationships, yet violence is not necessarily lessened nor conditions greatly improved once women have left their home.

Sex trade and prostitution
Illegal activities, notably prostitution, appear to be a major source of money for homeless young women. Some informants believe that most young women had prostituted themselves at some point.

> *Money can be made quickly, and it pays well.*

Nude dancing and escort work is common. Prostitution is becoming more accepted among homeless youth, along with criminal activities, such as shoplifting and selling drugs. Some young women become involved in these activities to help their boyfriends.

Health
Health problems are common among homeless people. Physical problems range from AIDS, STDs, hepatitis and tuberculosis to anemia, recurring colds and flus, and even scurvy. Poor nutrition and drug use contribute to health problems, and many young women do not use protection when having sex, especially if their partners do not wish to use condoms.

There are few health services for homeless and street-involved youth in Montréal. There are no programs for youth who want to quit using drugs, but are not seeking employment or education.

Mental health
The range of psychological problems among homeless youth includes depression, suicidal behaviour, and bipolar affective disorder (i.e., manic depression), usually undiagnosed. Anorexia and bulimia are becoming more prevalent, and self-mutilation has been observed. It appears that pediatric psychiatric resources are very limited in Quebec.

Drugs
Like violence, drugs seem to be a constant feature in the lives of young homeless women. Soft drugs are most common, but mescaline, cocaine, methadone and heroin are also used by homeless youth. The link between drug use and prostitution was referred to as a vicious cycle.

> *They take drugs to be able to prostitute themselves, they spend their money on drugs, so they once again have to prostitute themselves, to once again get drugs.*

Pregnancy and young mothers
It appears that most pregnant homeless young women in Montréal have abortions. Pimps and boyfriends often dissuade them from carrying the pregnancy to term. Poor health is related to a high rate of miscarriages and irregular menstrual cycles. Young women are sometimes unaware of pregnancies until an advanced stage. Pregnancy can be a catastrophe or a driving force for major life changes. Unless housing and support services are offered

during pregnancy, young women are generally unable to take on motherhood successfully, and their babies are often apprehended. Fathers are rarely involved.

Summary of Case Study Findings

Informants in all eight cities across the country were quite consistent in their views on the causes and characteristics of young women's homelessness.[22] The lack of affordable housing and the inability for young women to find low-cost housing was repeatedly noted. A backdrop of structural factors — high unemployment among young women, discrimination in the labour market and low wages, along with high housing costs, a lack of social housing, housing discrimination, and reductions in unemployment insurance and social assistance rates and eligibility — combines with their incomplete education, low skill level and, frequently, immaturity to leave them at a great disadvantage in the housing and labour markets. Family disruption and conflict (due to poverty, divorce, violence, addictions, young women's sexuality, etc.) was the most commonly cited precipitant cause for young women's homelessness. Young women's involvement with the child welfare system signals serious abuse in families. Failings in both private and public parenting and support leave some young women on their own before they are ready or able to support themselves within an economy unfavourable to them.

Youth shelters exist only in the largest cities, and most of them are gender mixed. There is only one shelter specifically for young women, located in Toronto. Young women above a threshold age of 16, 18 or 19, depending on jurisdiction, are also eligible to use family violence shelters or adult shelters. Very few young women sleep rough, but forms of hidden homelessness, such as staying with friends and trading sexual favours for a place to sleep, are very common.

Non-residential services, such as drop-in centres and outreach programs, are available in most of the cities studied. They play an important role in addressing the particular needs of youth and offering them spaces apart from older homeless adults.

Overrepresented Sub-Groups

Certain sub-groups are especially vulnerable and appear to be overrepresented among the population of visibly homeless young women:

- those who are or have been involved with the child welfare system;
- those who are lesbian, bisexual or transgendered;
- those who are Aboriginal; and
- those who are recent refugees or immigrants.

Homeless young women who are, or have been, involved with the child welfare system are generally ill prepared to manage their lives independently. Although there are some jurisdictional differences among provincial child welfare systems, regarding age eligibility, for instance, it is clear that there are widespread inadequacies.

The proportion of homeless Aboriginal young women is highest in western and northern cities such as Winnipeg and Yellowknife, but they are disproportionately homeless in the other cities, too. In Toronto, most shelter and other services for homeless youth do not address their particular needs for cultural appropriateness, self-determination, and traditional healing techniques (NCFST 1999; Beavis et al. 1997). This is less the case in cities in western and northern cities, where Aboriginal-specific services are available for young women.

There is a high proportion of homeless young refugee and immigrant women in Toronto. As refugee claimants, they face limited access to services and employment, and there are insufficient settlement services and supports.

Issue Areas

Gender relations

Personal safety is a paramount concern for homeless young women. Nevertheless, they frequently barter sex for access to shelter and protection. Men are dominant in street and shelter cultures, and traditional gender roles are expected.

Age group distinctions

Informants in Toronto, Vancouver and Montréal noted that the average age of homeless young women is dropping. As suggested in the literature, homeless minors generally avoid involvement with the child welfare system, yet are ineligible to use shelters or receive income support and other services. This is a pervasive problem. There is little known about this group, but their desperate circumstances make them highly vulnerable to exploitation. As the Montréal data show, this group is forced to rely more on illegitimate means of support.

Another glaring service and program gap between child and adult welfare services affects 16 and 17 year olds (and 18 year olds in British Columbia) and leaves them without adequate financial and other support.

Education

Our informants confirmed that school difficulties and early school leaving are typical among young homeless women, as previous studies have shown. Informants across the country perceived the educational system to be inadequately addressing the difficulties of high-risk youth. There is little awareness of student homelessness, and the extent of it is unknown. Alternative schools are available in larger cities and offer more flexible programs that better suit homeless youth, but it is unclear how appropriate or effective they are with students who lack stable housing.

Health

Homeless youth face barriers to health care services and exhibit a high rate of physical and mental illnesses. Young women have particularly high rates of sexually transmitted diseases. Early pregnancy is common, and there appear to be cultural patterns among Aboriginal and some immigrant women that encourage them to try to raise their babies despite being homeless. Drug use and abuse is common, especially among those working in the sex trade. Yet treatment facilities are generally insufficient and unsuitable for homeless young women, with and without

children. There are plans and initiatives by agencies in several cities toward integration of a harm-reduction approach to deal with addictions and high-risk behaviour.

Mobility

Whether it is to seek employment or escape conflict within the family and community, youth are generally drawn to larger cities where there is more potential employment, anonymity, services and larger congregations of peers. There have been discernible waves of homeless youth pushed from one city to another by anti-panhandling and squeegeeing legislation. Movement of Aboriginal youth between reserve communities and cities is frequent.

Regional differences

The age at which teenagers can leave public care and have the legal right to sign a lease varies from 16 in Ontario to 18 in Quebec and 19 in British Columbia. There are also differences in the extent of protective services and supports for independent living.

Pregnancy rates among young homeless women are generally high. It appears that more young women in Toronto choose to have their babies and attempt to raise them, despite all odds. This pattern is less evident in Montréal and perhaps Vancouver as well.

The recruitment of homeless young women into the sex trade is prevalent in larger cities, but appears to be more pervasive, organized and violent in Vancouver.

Child prostitute rescue legislation has passed in British Columbia, but has not yet been implemented. The contentious child rescue legislation adopted in Alberta is being considered in other jurisdictions, such as Ontario. This approach may funnel services to particular youth and extend social control strategies that drive some youth underground. This type of legislation will likely affect young women more than young men.

Gender differences

As the average age of homeless youth falls, that of females appears to drop even lower. Young homeless women are more likely to have experienced sexual abuse within their family and exhibit higher levels of depression and low self-esteem. The rate of sexual violence is high before and after becoming homeless. And mental health services for abuse survivors who are unable to pay fees for private sector therapy seem to be generally insufficient.

In all the large southern cities, youth can be found sleeping rough and staying in squats, but young women are far less likely to do so than young men. The Montréal data show that young women are more likely than young men to rely on, and stay temporarily with, family members and friends. They are less likely to deal in drugs, but more likely to work in the sex trade. And they are much less likely to receive social assistance, perhaps due to age-based ineligibility.

Services for homeless young women

Toronto has been referred to as the homelessness capital of Canada and has the largest number of shelters and other services designed for homeless youth. However, as in Vancouver and

Montréal, there are very few services specifically for young women. Young women generally prefer to align with young men more than with adult women due to a strong peer orientation and distrust of adults. Yet the gender dynamics in youth shelters, drop-in centres and on the street are traditional and oppressive for young women, and sexual violence is commonplace Most youth-serving agencies exhibit some awareness and responsiveness to the issues of young lesbian women, but there are signs that shelter staff (especially males) require training on gender issues.

Service agencies across the country are struggling with funding reductions and inflexibility. Despite this, service innovations are being developed to address a diversity of needs among homeless youth. Among them, Eva's Phoenix has recently drawn much attention. Although described as transitional housing, it also has the features of a foyer model in that it provides on-site training and employment opportunities. It was developed through a private–public, multi-stakeholder partnership of funders. Such partnerships are much favoured by governments, but can place a tremendous demand on small youth-serving agencies to broker relationships among the various stakeholders.

A comparison of shelter and housing services and related information in the first-tier cities (Appendix B) shows that there are very few services specifically for young women. The number of addiction treatment beds for youth is extremely low in Toronto and Vancouver. There are no safe house beds in Montréal, and very few in Toronto.

Social assistance rates for single women and single mothers are clearly inadequate to pay for average housing costs, especially in Toronto where average rents have increased greatly. Even those employed full time at minimum wage rates find it difficult to afford housing, again especially in Toronto where the rents are highest and the minimum wage rate lowest.

Vacancy rates in these cities are very low, adding to the difficulties young women face in the rental market. And there are long waiting lists for social housing in each city.

Informants in all eight cities cited a need for transitional or supportive housing for youth. Very few such projects exist in Canada.

5. SERVICE, PROGRAM AND POLICY REVIEW

The Toronto Context

Child Welfare

Partly in reaction to the deaths of eight children in public care, which occurred within an 18-month period, the child welfare system in Ontario has undergone reform and sharpened its focus on protection rather than prevention services. Increased demands for documentation and administration duties, along with greater caseloads and a threefold increase in court-related duties, may have led to diminished direct service time (although this cannot be established with the available data).

The Ontario Ministry of Community and Social Services and child welfare agencies have developed extensive independence-preparation programs to get youth ready, as soon as possible, for independent living so they can leave the care of the state by their 21st birthday. In fact, most youth in care leave well before the age of 21.[23]

Youth leaving Ontario care do so in a more depersonalized and irreversible way than is the case when most youth leave their family home. Expulsion from care is considered arbitrary and insensitive to the needs of many youth (Leslie and Hare 2000). In Toronto alone, there are approximately 3,000 children in care. About 600 youth over the age of 16 are discharged from care each year. There is no tracking of these young people, so virtually nothing is known about where they are and how they fare.

Widespread criticism of the child welfare system has focussed on the too early age of release from care and inadequate preparation for the transition. Some youth are eager to leave the authority of the child welfare system, which they may do at age 16. These youth must be prepared for leaving at age 15, when most are too immature to deal with it. After years of dependency, the release or break from public care is also too abrupt. Moreover, there are no institutional connections between the child welfare and the youth shelter systems. With different funding and accountability bases, these systems have no method of sharing information on youth (e.g., health problems) and service planning.

Criminal Justice and Policing

Homeless youth, especially those involved in the sex and drug trades, are very likely to become involved with the police and the criminal justice system. Those who are street involved, who panhandle for cash or hang out in groups in downtown parks, are also more likely to encounter difficulties with police. Youth who have experienced abusive parental authority are likely to respond to police requests to "move on" with anger. Police have been observed to escalate their dealing with street-involved youth: from verbal warnings, to laying charges, to more aggressive interaction. Some youth have complained of being taken to unpopulated places and "roughed up" by police.

Advocates for homeless people have argued that laws are used selectively to control people who are homeless and their use of public space. This involves the application of archaic as well as newly tailored laws. In Ontario, the squeegee activities of homeless and unemployed youth quickly attained a surprisingly high profile as an issue for the Harris Government (Glasser and Bridgman 1999). To address this, the provincial government passed the *Safe Streets Act* in 1999. It expressly prohibits homeless people from panhandling or squeegeeing. Enforcement has been firm. Fines range from $100 to $500 and may include six months in jail for repeat offenders. Some service agencies try to assist homeless youth by contesting the fines or paying the tickets to prevent the incarceration of those who have no possibility of paying themselves.

The *Safe Streets Act* was passed to address legitimate fears of aggressive panhandling and harassment. However, critics argue that federal criminal laws against harassment and aggression, along with the *Highway Traffic Act* to ensure that cars are not forcibly stopped in an unsafe manner, were adequate for dealing with this. On behalf of 13 youth charged under the *Safe Streets Act* for squeegeeing, lawyers have argued that the tickets issued violate the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* by preventing squeegee people from working (Gombu 2001).

Similar legislation in other jurisdictions has also met with organized resistance. In September 2000, court action initiated by the National Anti-Poverty Organization (NAPO) convinced Winnipeg's City Council to repeal the city's by-law against panhandling. NAPO is one of three groups challenging the City of Vancouver's by-law against panhandling.

Schafer (1998) argued that anti-panhandling legislation in Canadian cities is an inappropriate legal response to what is only a symptom of a deep social problem that requires an approach based on progressive income redistribution and provision of housing and social services. He pointed to various ethical reasons for allowing panhandling as a way for destitute people to communicate their plight, obtain badly needed income and promote entrepreneurialism. O'Grady et al. (1998) found that youth who squeegee were less likely to engage in criminal activity, but the criminalization of squeegeeing could further marginalize these youth and lead to more street crime.

Many homeless youth are also charged with loitering,[24] possession of drugs, breaking and entering, and simple assault. Being out on bail and on probation are common. This status, in turn, limits their access to shelters. As several suburban youth shelters faced strong opposition from neighbouring homeowners during their development, concessions were made to allay neighbours' concerns over perceived risks of criminal behaviour and lowered property values. Two shelters agreed to limit the upper age limit to 21 years and to screen youth with charges pending who were out on bail.[25] Another shelter excluded all youth with any criminal charge or record at all. Relations with homeowners improved once it became obvious that the sheltered youth presented no trouble to neighbours, but the conditions remain in place.

Rescue of Young Prostitutes

In December 2000, Ontario's Attorney General introduced legislation intended to protect children who have been victimized and forced into prostitution. If passed, the legislation would permit police and Children's Aid Society workers to remove a child under the age of 18 from the streets and place that individual in a safe house for up to 30 days, as determined by a judge. While in the safe house, the child would receive a wide range of services, such as medical care, drug and alcohol counselling, mental health and specialized legal services (Ontario 2000).

While portraying minors in the sex trade as victims may be an improvement over former tendencies to criminalize their behaviour, both stances de-contextualize the issues to focus on individual family breakdown instead of male power in the family, male power to purchase sex and structural analyses of young women's limited options for employment and alternative living arrangements (Lowman 1987).

Domestic Violence Protection Act

Feminists were greatly disappointed by the Ontario government's proposed Domestic Violence Protection Act, which would make it a criminal offence to violate the province's new intervention orders. Restraining orders would be replaced with tougher, more enforceable measures against alleged abusers and be extended from spouses to people who are dating. Critics charged that the government was being paternalistic and had harmed women by reducing the budgets of shelters and rape crisis centres by 5%. As three quarters of abused women do not rely on the legal system, the legislation is considered to have limited value (Boyle 2000b).

Education

Early school leaving is common among homeless young women. Some street-involved youth are functioning at only Grade 7 or 8 level. Their histories of school-related difficulties include learning disabilities, developmental delays, poor attendance, school conflict, racism and cultural alienation, and maltreatment of lesbian and gay youth. More female than male youth continue to attend school and are successful in their programs, including young immigrant women who take English as a second language courses and high school upgrading. But most homeless youth abandon formal education. Those who attempt to return to mainstream high schools find it very difficult. Opportunities for both academic development and sport and recreational activities are lost.

Alternative high schools better accommodate homeless youth as they offer students more opportunities for empowerment and are more interactive and flexible than mainstream schools. Some homeless youth manage to attend such schools, but daily attendance requirements remain a significant barrier. Students who become homeless are unable to focus on schoolwork, their attendance drops and they are frequently hungry.

A downtown learning centre for street-involved youth offers an open learning environment with a computer lab, tutoring and high school equivalency classes, but the service users are predominantly male. The few female users tend to come in groups and are drawn by the more

structured courses, some of which are now being designed intentionally for them. Young women are also quite attracted to the expressive art programs designed for homeless and street-involved youth.[26]

Homophobic harassment and conflict in schools is a problem for youth who do not identify with heterosexuality. Triangle, which is part of the alternative high school system, is Canada's only classroom for lesbian, gay and transgendered youth, and those victimized by homophobia. Most of the students are homeless or marginally housed. They live in overcrowded apartments, shelters, group homes, or with friends and family. Most of the students left their parental home due to conflict or abuse. The school program has been adapted to accommodate the instability of the students' lives. For example, courses are divided into quarter credits to maximize academic gains despite interruptions that arise from homelessness and health problems. The classroom is assigned a social worker who provides counselling and a street worker who offers support to find and maintain housing, and other assistance.

Young pregnant women and mothers also find it very difficult to continue their education in mainstream schools. Those staying in maternity homes are able to attend classrooms on site and complete high school equivalency requirements. Day care is available on site, and staff will take care of infants who are ill so young mothers can attend classes. This level of assistance appears to be quite effective as the majority of former residents are still attending school a year later. Similar flexibility is available for young Aboriginal mothers who are allowed to bring their infants to the high school equivalency and other classes offered by Native Child and Family Services.

Many of our informants believe that the school system does not adequately address issues of poverty, homelessness, racism, sexism or homophobia. Nevertheless, there is agreement that teachers and schools are in a good position to identify students who are struggling and at risk of becoming homeless. Teachers are likely to be aware of early warning signs, such as poor attendance, lateness, a drop in marks and choice of friends. Teachers can connect students at risk with guidance counsellors and principals who can offer appropriate referrals to community agencies. Due to current education budget cuts across the province, however, schools are being forced to narrow their attention to core functions of teaching. And the extracurricular school programs being eliminated are matched by reductions in community centre and recreation programs.

Four youth agencies started the Ambassador Program in the early 1990s to prevent youth from dropping out of school. Designated youth from alternative schools speak to primary and secondary classes about assistance programs and the consequences of "poor life choices."

A partnership between schools and health and social service agencies is required to do a better job of intervention with youth at risk of becoming homeless. The Ontario Ministry of Education's Learning Opportunities Grant recognizes the higher costs associated with educating at-risk students and provides some additional funding for schools with a high concentration of at-risk students. However, the amount of funds allocated to Toronto is considered insufficient (Golden et al. 1999: 59). The former Toronto Board of Education offered some support services

and was developing more resources for youth who were homeless or at risk of homelessness. For example, there are six street workers associated with downtown schools. With pressure from the provincial government to reduce costs, some of these services are being eliminated.

Social Assistance

Effective in late 1995, the Ontario government reduced social assistance benefit rates by 21.6%. With inflation, the rates are effectively about 32% lower in 2000 than they were in 1994. Shelter allowance portions, which constitute a significant form of housing assistance, were affected by these cuts. In the month following the benefit reductions, the number of occupied shelter beds in Toronto was 23% higher than the previous year's count (Patychuk et al. 1996 cited in Glasser and Bridgman 1999).

There are two income support programs potentially available for homeless youth — Ontario Works (OW) and Ontario Disability Support Program (ODSP). According to policy analyst Sherri Torjman (1997), Ontario Works makes participation in intense job searches and unpaid work mandatory (i.e., workfare) without offering effective supports, child care, training or job opportunities. Such programs have not been found successful in other jurisdictions.

Since 1995, 16 and 17 year olds cannot receive OW assistance in their own name, only through a trustee or guardian (Workfare Watch 1999). They are ineligible unless they can prove they attend school or an approved training program daily. This includes young single mothers. Students who miss several days of school lose their benefits. Youth who quit their job become ineligible for a period of time. Youth who are deemed ineligible or who withdraw because they are no longer in school, cannot re-apply before they reach the age of 18. Unjustified absences from school will result in termination of benefits, and family counselling may be a condition of receiving benefits (Golden et al. 1999).

A more narrow definition of disability was introduced with the ODSP. A written statement from a health professional is required which verifies that the applicant has "substantial" physical or mental impairment, and indicates its expected duration. A second verification by another health professional evaluates a person's capacity to stay employed or care for herself/himself.

Mandatory participation in substance abuse recovery programs is being considered for social assistance recipients with addictions. The Minister of Community and Social Services (MCSS) announced plans to screen welfare recipients to identify those addicted to substances. Those people would then be required to take part in treatment or lose their benefits. This plan has been condemned by medical experts as ill informed and punitive. This strategy may push people off social assistance and into homelessness and could prevent people with addictions from escaping homelessness by denying them social benefits (Simmie 2000).

Beginning in January 2000, the MCSS initiated its Learning, Earning and Parenting Program (LEAP) to encourage young parents to complete high school, develop parenting skills and become financially independent by securing employment. The program is mandatory for young parents aged 16 and 17 who have not completed their high school education. It requires a mother to return to school when her infant is 18 weeks old (while the parental benefits of

employment insurance policies are being extended from 25 to 35 weeks). Meanwhile, adult education and supportive school programs have had their funding reduced, there is no additional funding for day-care centres in schools, and parents pursuing post-secondary education are not eligible for social assistance. Lone parents and couples aged 18 to 21 can voluntarily participate if they have not completed high school. Support is available for transportation costs and school supplies. On completion, participants are eligible for a $500 bursary for their own or their children's post-secondary education. Opinions are divergent and tentative regarding the program's effectiveness for young mothers.

Employment and Training

Homeless youth have access to pre-employment training programs at many locations that assist them to prepare résumés, respond to job postings and develop interview skills. But those who have experienced a long history of maltreatment, or have developmental delays, learning difficulties or mental health problems are not prepared to seek employment. Potential employers have reported that these youth cannot "look them in the eye" and they fail to maintain their focus during job interviews. These youth have few legitimate options to obtain money.

Squeegee activity has disappeared, and very few youth are still panhandling since the crackdown by police. Most homeless youth express a strong work ethic, perhaps in reaction to their parents' critical, accusing predictions of failure or parental dependency on welfare. Some homeless youth do manage to work, although erratically. Generally, young women are able to find only minimum wage, service-sector jobs.

Funders have emphasized opportunities for training and employment, and youth shelters have attempted to add such components. For example, one shelter developed a six-week catering training program that has placed some of its participants in jobs. A few non-residential service agencies offer homeless youth apprentice-like opportunities that occasionally result in the youth being hired.

Youth Shelters

As the result of a city policy to locate new youth shelters in suburban locations throughout the Toronto area, youth shelters are geographically scattered. The rationale for suburban locations was to keep youth close to their schools and community connections and prevent their migration to the urban core with its street culture and higher level of violence and drug use. Many youth, nevertheless, are attracted to the downtown area and go there daily, in part because the vast majority of non-residential services for homeless youth are also located downtown.

The youth shelters offer various services beyond the provision of shelter and food. These include outreach, counselling, drop-in facilities, clothing, health services, life skills training (e.g., nutrition, budgeting, conflict resolution), employment training, recreational activities, tutoring, "roommate fairs" and housing search assistance, and after-care support in the community. One well-funded shelter also offers a runaway prevention program in high schools. In locations where there are few or no other services for homeless youth, the suburban youth shelters have become service hubs. Maternity homes also provide young women with a wide range of services, including on-site classrooms and child care.

Not unlike family violence shelters, youth shelters and maternity homes have tighter security measures than conventional shelters. Enraged parents sometimes appear, demanding to see their children, afraid that family secrets will be exposed. Drug dealers, pimps and abusive boyfriends also try to gain access to young women.

Transitional Housing

More youth are becoming trapped in the hostel circuit. They leave a shelter after a few months or the maximum stay only to enter another shelter, couch surf in overcrowded conditions or sleep rough. This leaves homeless young women under more pressure to enter tenuous or risky household partnerships or exchange sex for shelter. Many informants said transitional housing was required to provide more stability and better prepare young women for independence.

Only a few youth-serving agencies provide transitional housing. Covenant House has a six-bed transition house and has also purchased a building adjacent to the shelter for renovation into 30 units of transitional housing for youth who are employed or going to school. Massey Centre, the largest maternity home, has 17 self-contained units of transitional housing for young mothers who can stay for up to six months. Native Child and Family Services has recently purchased a house to provide transitional housing for up to 18 months. The house will eventually accommodate eight to ten male and female youth with private bedrooms and a live-in adult mentor. Training and employment programs will be offered. The latest transitional housing development is Eva's Phoenix, which is described below.

Supportive Housing

There is a very limited supply of supportive housing designated for youth. Street Outreach Services, which serves homeless youth in the sex trade, has a four-person house with a live-in mentor. The Pape Adolescent Resource Centre (PARC) has 52 beds of supportive housing in four shared houses in the Metropolitan Toronto Housing Company's (MTHC's) Singles Housing Opportunity Program (SHOP) and some apartments for current or former wards of the child welfare system. PARC has attempted to interest private-sector landlords and developers to either adapt existing buildings or build affordable housing for youth. Their efforts so far have been unsuccessful.

Second Base (a youth shelter) and the MTHC have developed the Home Base Program which offers public housing units for youth leaving the shelter. Transitional support services are provided by shelter staff to stabilize the youth in their own apartments. Now in its second year of operation, the number of MTHC units has been increased from five to ten. As social isolation in scattered neighbourhoods is a major problem for youth, a strong connection with the shelter is maintained. There is also a tendency for the youth to spend too much of their income on consumer goods and fall short of paying the rent. Shelter staff have assisted them with short-term loans, and most of the youth who have been placed have made a successful transition.

Province of Ontario Housing Policies and Programs

Between 1989 and 1995, 67,000 units were built in an unprecedented social housing boom in Ontario. In 1995, the newly elected Conservative Government terminated the social housing

supply program and cancelled the construction of 395 non-profit housing projects[27] in various stages of development (CSPC 1999). Introduction of a new shelter subsidy program was announced in 1995, but there has been no progress on this.

Private production of rental accommodation was expected to follow legislative changes, such as rent de-control. However, private-sector development of low-cost housing for people on a limited income is not financially viable or sufficiently profitable without some form of subsidy. A total of 30 rental units were constructed in Toronto in 2000 (Toronto 2001a). The Ontario Ministry of Municipal Affairs and Housing and the City of Toronto have tried to develop a model for single room occupancy housing without public money. Even by making rooms as small as 120 square feet and limiting common space and parking, it was impossible to project a monthly rental cost of less than $425 a month per room, which is $100 more than the shelter allowance rate.

Provincial programs to provide affordable housing include $50 million in new rent supplements. A $4 million Provincial Sales Tax Grant (rebate program) was introduced in 1999 to encourage builders of rental housing. Unfortunately, the recent provincial budget allocates no new funds to continue this program. The Mental Health Homelessness Initiative has allocated $44 million for new supportive housing for people with psychiatric disabilities across the province. Administered through the Ministry of Health, the initiative is intended to provide 1,110 housing units in Toronto.

Tenant legislation

The previous tenant legislation was replaced by the *Tenant Protection Act, 1997* and implemented June 1, 1998. For the first time since 1975, rent controls are lifted when tenants move out of their apartments, and landlords may charge whatever they want. Rent prices have gone up steadily since the new legislation came into effect. The average rent on a bachelor apartment went up nearly 10% between 1999 and 2000.

The Act also makes eviction of tenants easier and quicker for landlords. Eviction applications to the Ontario Rental Housing Tribunal rose by 12% during 1989-99 and by 5% during 1999-2000 (Toronto 2001a).

After the successful outcome of a human rights case that contested the use of minimum income criteria by landlords as discriminatory, the *Human Rights Code* was amended to allow landlords to impose income criteria as long as it was not the sole criterion for tenant screening. Critics argue that this loophole allows for widespread discrimination against low-income tenants, and it makes ineffective the prohibition of discrimination against recipients of social assistance.

Provincial homelessness strategy

At the end of 2000, the Ontario government announced it would spend $26 million to address homelessness. Most of this money will be spent on per diems for emergency shelters, domiciliary hostels and residential care home programs for people with psychiatric disabilities. According to critics, this will not quite re-establish the 80% share the provincial government is required to pay

by legislation and has not been meeting; there has been no payment increase in eight years. These funds also cover the Personal Needs Allowance. Shelter residents who are not eligible or have not applied for social assistance (they are eligible for the basic, but not the shelter component) are given a weekly or daily amount ($3.75 per day) by shelter staff.

The maximum benefit from the Community Start-Up program was increased from $799 to $1,500 in May 1999. This fund is available for eligible families with dependent children to establish permanent residences (allowable costs include the last month's rent, utility deposits, moving costs and furnishings).

A small portion of the $26 million dollars will be used for outreach efforts to bring rough sleepers into shelters. The Off the Street, Into the Shelter Fund was set to begin in January 2001, and Toronto will receive most of this fund. The province has also donated the site of a former hospital for a shelter and a parcel of land (that will require costly soil remediation) to develop affordable housing.

About $10.4 million annually is allocated for the Provincial Homelessness Initiatives Fund and is administered by municipalities.

City of Toronto Shelter and Housing Policies and Programs

The city manages the largest emergency shelter system in Canada and is struggling to meet the demand. Funding is cost shared 80–20 between the province and the city.

The city has expanded funding from various sources, including redirecting hostel funds, for a range of prevention programs. The city runs a rent bank that provides interest-free loans to families with children for rental arrears. And Toronto Social Services has set up the Shelter Fund to help families on social assistance with children to secure and maintain housing and help with housing-related costs. The city has also established the Rental Housing Office to support a citywide network of legal clinics, housing help centres, and other agencies that offer information and advisory services to tenants and landlords. The $300,000 Tenant Defence Fund has been set up to help tenants dispute applications for rent increases above the provincial guideline (Toronto 2001a).

City staff have begun meeting with community-based youth service agencies to discuss the apparent increase in mental health problems among homeless youth, assess needs and strategize solutions.

The city has an affordable housing supply strategy with several components: the Housing First policy that prioritizes city land for housing, the Capital Revolving Fund for Affordable Housing and the Let's Build program which makes capital assistance available to help sponsors of affordable housing construct permanent, family-oriented and singles rental housing. Toronto is donating five sites of surplus land identified for housing under its Housing First policy, waiving development fees and charges, and contributing some up-front capital assistance from its Capital Revolving Fund. Of the five development proposals accepted to date, one project will include some apartments designated for youth aged 16 to

29. Other initiatives include development-charge exemptions for non-profit rental housing projects and a special property tax that allows new multi-residential rental housing to be taxed at the same rate as residential property.

In an attempt to develop strategies to protect rental housing, the City of Toronto passed a by-law amendment to its official plan to prevent the demolition or conversion of rental homes into condominiums if the vacancy rate fell below 2.5%. In 1999, it also adopted a second-suite by-law to allow the addition of affordable rental units citywide.

When the federal government transferred social housing to the control of provinces, the Ontario government in turn transferred the administration of social housing (and other commitments) to 47 municipal governments in December 2000. Cash-strapped municipalities, including Toronto, will not be able to provide significant funding for new housing subsidies (either capital or operating) on a property tax base.

The city will deliver $53 million from the Federal Supporting Communities Partnership Initiative over a three-year period; 40% of this amount will be directed to the developing of transitional housing.

The Vancouver Context

Child Welfare

The focus of the B.C. child welfare system is on child protection and care rather than prevention services. Funding cutbacks have resulted in fewer social workers, larger caseloads and a focus on apprehension. Most foster home caregivers lack adequate training in drug and alcohol issues, and other behavioural problems. Some children are in the foster care system far too long, moving from home to home with no sense of stability.

While youth unable to live at home are officially eligible to be placed in care until the age of 19, and some are, in practice, the child protection system in British Columbia focusses on younger children up to age 16. Youth aged 16 to 18, who are unable to stay at home but unwilling to go into care, present a serious challenge for the child protection system, as they have achieved a certain level of independence and require a different response.

There are two options available for youth age 16 to 18 years: the youth agreement (for those not in care) and independent living (for those in care). Youth agreements offer training, counselling and up to $200 more per month for shelter, making rental of a bachelor apartment or basement suite feasible. The eligibility requirements and length of application process, however, are onerous, and there are only 14 youth agreements in effect in Vancouver.[28]

Youth who leave care at the age of 19 are generally ill prepared to live independently. Some informants believe that 19 years of age is too young, and more support and housing services are required to make the transition to independent living smoother.

Youth are released from care with some limited support for education and rehabilitative services if desired, but delivery is uneven. The MCF is reviewing and better rationalizing all policies, services and practices that support transition of youth to independence, adulthood, work and family.

Pregnancy and parenting presents the only area where child protection responses differ by gender. Ministry policy regarding young homeless women with children is to try to support the young woman in a foster home or independent living. The baby is not automatically taken into care. This occurs only if there are protection concerns.

Police are authorized to apprehend youth at risk under the auspices of the *Child, Family and Community Services Act* which permits a police officer to take charge of a child if the child's health or safety is in danger. While it is police policy to pick up all youth under 19 from the street and take them to the Ministry's Adolescent Youth Services, the decision to do so, in each case, is based on the personal choice of officers.

Somewhat controversial new legislation is intended to address the risks faced by minors involved in high-risk activities, such as the sex trade or substance abuse. Passed but not yet in force, the *Secure Care Act* (July 2000) allows for the detention of youth who meet specific definitions of "at extreme risk of harm or death" due to their own or others' behaviours. The independent Secure Care Board will decide whether particular youth fit the criteria. The Board may grant a certificate authorizing detainment of a young person for up to 30 days for safety assessment and planning. In exceptional cases, the Board may extend this period by granting up to two more certificates. Implementation of the Act is scheduled to occur late in the fall of 2001.

Critics charge that secure care violates a youth's rights, and that it is impossible to treat someone by force. Others speculate that young women will be overrepresented among those targeted by this legislation. It is unclear why sufficient treatment services would be available to youth in secure care, but not for youth who voluntarily seek them.

Criminal Justice and Policing

Most homeless young women, especially those in the sex trade, are or have been in conflict with the law, primarily for minor crimes such as theft, shoplifting, loitering, prostitution and failure to appear. If jailed, young mothers face the added risk of losing their children.

Homeless young women distrust the police. Many have been treated badly in the past, and the police admit to a certain lack of sensitivity, particularly toward sex trade workers and Aboriginal youth. This may be improving, and there are now some female officers.

It is police policy to pick up all youth under 19 from the street and take them to the child welfare authorities. Recent police statistics show a fourfold increase in the number of apprehensions (some youth are apprehended repeatedly) from 50 per month three years ago to the current level of 200 per month; three quarters of those picked up were female (VPD

2000). This is not necessarily representative of the street population, but the result of police officers' decisions about risk and vulnerability of street youth.

Education

Negative school experiences are typical for many homeless youth. Alternate approaches to education, such as those operated at downtown community centres, are considered more effective for those who have not succeeded in their past school experiences. Realistic school-based drug education was identified as a prevention strategy, along with early intervention with high-risk youth.

There are many youth-oriented training and pre-employment programs offered in association with income assistance benefits. The focus on labour force attachment, however, has a limited effect on youth whose subsistence needs are ignored.

Social Assistance

Youth experience difficulty obtaining income assistance in British Columbia partly owing to changes introduced in 1996 that affect eligibility, a focus on labour force attachment and reduced benefits. Youth under 16, who are not living at home, are ineligible for income assistance. Their only choices are to live with their parents or enter care. Both options are often unacceptable to them. Youth between the ages of 16 and 19 years are eligible for income assistance (B.C. Benefits) in certain circumstances — first and foremost if their parents inform the child welfare authorities that they are not welcome at home or if there are child protection issues. Once this hurdle is cleared, they face the same eligibility requirements as adults. Youth age 19 to 24 are eligible for Youth Works, which has a stronger labour attachment focus than B.C. Benefits.

Allocation of benefits has shifted to a focus on eligibility rather than need, and eligibility is linked to participation in job training or job searches. Youth with developmental delays or other challenges, such as a mental illness, addictions or abusive backgrounds, often have difficulty successfully participating in job training or job-search activities. As a result, they are not eligible for assistance.

Youth are eligible for income support through two different streams depending on their age. Youth aged 17 and 18, who are living away from home, may be eligible for underage B.C. Benefits. The Ministry of Social Development and Economic Security will attempt to make contact with the parent or guardian to determine if the youth is welcome at home (i.e., if the child will not be endangered at home). If parents say the youth is welcome, he or she is ineligible for income assistance. Eligible youth would be expected to follow the same application procedures as other employable applicants, and to participate in training and job search programs. In cases where there are child protection concerns for an applicant under 19 years of age, or the applicant is less than 17 years of age, a referral would be made to a social worker (Ministry for Children and Families).

Youth aged 19 to 24 are eligible for Youth Works, which has an even stronger labour market attachment focus than B.C. Benefits. It is estimated that less than one percent of all bachelor

apartments in Vancouver could be rented for the shelter component rate of $325 per month (Woodward et al. 2000). Homeless people who are eligible for income assistance and are without a permanent address are eligible to receive only the support component of B.C. Benefits (i.e., $175 per month).

Emergency Shelter

There are three basic types of emergency housing for youth depending on age and child welfare status. Most emergency shelters provide overnight accommodation for individuals 19 years of age and up, although many providers are reluctant to mix young adults, particularly young women, with older chronically homeless people, particularly in a co-ed facility. The youth shelter in Vancouver serves youth 19 (now 16) to 23 years of age of both genders. Safe houses serve youth under 19 years (some for youth in care, some for those not in care), and there are youth-oriented drop-in centres (daytime, evening and 24-hour) with mats to sleep on.

Virtually all our informants pointed to the need for emergency shelter space dedicated for women. Existing women's shelters are always full, and many young women, particularly those in the sex trade, turn to drop-in centres with mats. Youth with addictions are not well served by existing emergency housing options. The youth shelter will not accept youth who are intoxicated. Concerns about the safe houses include the lack of spaces, time limitations for length of stay and the problems associated with mixing street-involved youth with those who are newly homeless.

Because homelessness policy in British Columbia has, until recently, been prevention oriented, few new emergency shelters have been built. Instead, emphasis was placed on building new social housing and increasing temporary emergency shelter capacity in the winter months through cold/wet weather beds. The Cold/Wet Weather Strategy is a regional network of community partners in the Lower Mainland working to implement a continuum of minimal barrier shelter services in response to local needs during inclement weather. Minimal barrier shelters do not require clients to be eligible for income assistance in order to stay. Recently, several new emergency shelters in multi-service projects have been initiated, funded by B.C. Housing and, in part, by the federal Supporting Community Partnership Initiative.

Multi-service housing represents a recent innovation in the provincial response to homelessness. It consists of combined short-stay housing (emergency shelter), second-stage housing and expandable capacity to provide additional overnight housing during severe weather conditions. The combination of short- and longer-term housing is intended to facilitate individuals moving from the street or shelter system to stable housing. It is also envisioned that these developments will include temporary shelter beds during the severe cold or wet weather. B.C. Housing is piloting several multi-serviced housing projects under HOMES B.C.

Adult emergency shelters in British Columbia are run by community agencies and funded by the Ministry of Social Development and Economic Security, sometimes with support funding from other ministries or regional health authorities. In general, only individuals who are eligible for income assistance are permitted to stay in emergency shelters in British Columbia,

although private funding can offset costs of unfunded individuals. Unaccompanied youth under age 19 are generally not permitted to stay in adult shelters, unless other alternatives cannot be found. Many shelters offer a range of support services for their clients, with the aim of helping to stabilize their situation.

There are few youth shelters and women's shelters in the Lower Mainland, and there are no shelters or shelter beds dedicated to young women.[29] Only a portion of the beds at the youth shelter requires youth to be eligible for income assistance. For those under the age of majority, the provider will attempt to perform due diligence by contacting the parent or guardian.

Safe houses provide temporary homes for youth aged 13 to 18 who require safe overnight accommodation to escape the street, and the sex or drug trade. Length of stay varies from agency to agency across the province, ranging from a few days to up to six months. These facilities are funded by the MCF and operated by community agencies. Some safe house beds are for youth in care; others operate on a self-referral basis. The MCF is developing standards for safe housing and conducting a consultation with youth groups, parents and service providers to identify issues affecting safe housing.

Supportive Housing

Several existing youth housing projects are unable to accommodate those with the highest needs due to a lack of support services. Housing management that is tolerant of mistakes allowing youth to slip up and use drugs as long as it does not affect others, would better meet existing needs.

Province of British Columbia Policies and Programs

Housing

British Columbia is one of only two Canadian provinces that continues to build social housing under its own auspices. Youth and women are viewed as special-needs groups under the Housing Homeless/At Risk Housing (HARH) program introduced by the B.C. government in 1992 to meet the needs of people who were falling through the cracks in the federal social housing program. Since then, this initiative has been incorporated as a component of HOMES B.C., the provincial social housing program launched in 1994.

HARH developments serve low-income people who have been homeless or who are at risk of homelessness and need program assistance to maintain their independence. These projects may be referred to as second-stage housing, providing an intermediate stage of accommodation from short-term to fully independent housing. Projects may also provide permanent housing for people who are able to live independently as long as they have access to support programs. Eligible client groups include women and their children who have left abusive relationships and need counselling and assistance to re-establish themselves, and youth who have decided to end their street involvement but need support and assistance to make the transition. Several youth-oriented second-stage housing projects have been built under this program; however, in practice there is limited support funding available.

A number of provincial youth-related housing initiatives are under development, including a youth housing strategy in recognition that there are serious shortfalls in short- and long-term housing options for youth. The Ministry for Children and Families is examining the feasibility of a rent supplement initiative for youth.

Rent supplements are being piloted for youth with a mental illness, in co-operation with the Ministry of Health, under the Supported Independent Living Program which enables youth to live independently with the assistance of outreach support services. Clients are housed in private rental units and receive a rent supplement that enables them to pay the market rent charged by the landlord, up to Canada Mortgage and Housing Corporation maximums. The advantage of this model is that when the youth reaches adulthood there is no requirement to leave "youth" housing. If further support services are required, the option exists for a youth to transfer seamlessly into the adult program (under the Ministry of Health) while still maintaining the support worker and an apartment.

The harm reduction approach remains an extremely contentious issue in Vancouver. The city has developed a draft drug strategy that includes harm reduction, defined as decreasing the negative consequences of drug use for communities and individuals (Vancouver 2000). The plan has yet to gain support for its recommendations, which include low-threshold day centres, safe injection rooms and "wet" or "damp" short-term shelter and housing. Wet housing refers to a place in which substance misuse is tolerated and is not considered a reason to bar or discharge a person, while damp housing tolerates substance misuse off site and provides support to help people make the transition to abstinence. In the meantime, some service providers have adopted a harm-reduction philosophy in their operations, but prefer to keep a low profile to avoid potential controversy.

Provincial priorities also involve maintaining the existing stock of affordable housing, particularly the large number of single room occupancy hotel units in major centres throughout the province. For example, the provincial government has recently participated in the purchase of several hotels including the Sunrise and Washington hotels in Vancouver through a partnership with the City of Vancouver, the Vancouver-Richmond Health Board and the federal government (Residential Rehabilitation Assistance Program funding). It has also enacted enabling legislation to permit the City of Vancouver to regulate demolition and conversion of these hotels.

Social services

Most provincial youth policies and programs are offered through the Ministry for Children and Families which was created in 1996 by drawing together programs from several ministerial jurisdictions (social services, health, education, women's equality and the attorney general). The objective was to centralize programming for children, youth and families to reduce the likelihood that children and youth could fall through the cracks. The MCF offers a range of programs and services targeted to children and youth as well as some functions related to adults with addictions and developmental disabilities.

The MCF has developed its Youth Policy Framework that provides a rationale and philosophy to guide policy and program development for youth across all its programs and services (BC 2000). The policy gives priority to youth with a minimal capacity for making successful transition to adulthood. It considers effective youth services to be those that are youth centred, built on family and adult relationships, requiring integrated planning and service delivery, respectful of culture and beliefs, and involving youth in creating safe environments.

Two provincial inter-ministerial committees address issues related to youth homelessness: the Assistant Deputy Minister's Committee on Special Needs Housing and the Assistant Deputy Minister's Committee on Prostitution and Sexually Exploited Youth.

City of Vancouver

Municipalities in British Columbia have limited authority over the substantive areas of housing, income support or social services for young women or any other group. Many municipalities adopt a facilitator role with respect to affordable housing, although some municipalities are more active than others. The City of Vancouver supports social and affordable housing through a number of measures including leasing land, granting density bonuses and making capital contributions. The city also builds and manages social housing through a municipal non-profit agency.

In addition, the City of Vancouver carries out a social function through its social planning department. Several social planning staff work to address youth, housing and Aboriginal issues. In addition, a city tenant relocation worker plays an outreach role with homeless people. The city also operates some key services accessed by people who are homeless, for example, the Carnegie Centre and Gathering Place, both community centres that serve downtown street-involved populations and are geared to local needs.

Greater Vancouver municipalities (and other private, public and non-profit stakeholders) are developing a regional homelessness plan which outlines policies and strategies for addressing homelessness according to a continuum of housing and available supports. It is expected to be finalized and endorsed in the spring of 2001.

The City of Vancouver has passed a panhandling by-law intended to reduce begging in commercial areas although it appears there is limited enforcement. The by-law is under review due to Charter concerns and may be replaced with amendments to the traffic by-law.

The Montréal Context

Child Welfare

Youth in care tend to be poorly prepared for independent living and receive inadequate assistance. Our informants conjectured that there are fundamental problems with the child welfare approach.

> *Minors are protected, when what they want is their freedom. We show them that they are fragile, instead of respecting them.*

[Protection based on control is] what they are fleeing.

The *Youth Protection Act* states, as a fundamental principle, that primary responsibility for the care, maintenance, education and supervision of a child rests with the parents. The legislation is seen as putting emphasis on the child without assisting families or helping parents develop parenting skills. Parental responsibility is quickly removed, so it is not surprising that parents feel inadequate and parent–child emotional ties weaken (Wallot 1992).

The lack of resources also makes this goal difficult to realize. While funds are at hand to put a child in care, they are not available for assistance (e.g., an auxiliary worker) to help a family for a time to avoid placing the child in care. If a report of abuse or neglect is made, but the situation does not warrant an intervention, no services are offered to the youth or to the family. Rather, the system waits until the case comes back in a more serious form (Menard 1992). Thus, prevention is almost non-existent, especially in the context of cuts to services. For example, the Batshaw Youth and Family Centre which delivers services to English-speaking youth on the island of Montréal was forced to implement $2.5 million in cuts in 1999-2000. Since the mid-1990s, it lost over 10% of its financial and human resources as a result of direct and indirect budget cuts.[30] This has resulted in a reduction in service provision to youth, forced agency re-organization, reduced management support and affected staff morale (Batshaw 2000).

Residential care under the child welfare system has come under fire recently. Residential youth centres in the Montérégie of Quebec were investigated and found to violate the rights of the children to liberty, dignity and security (Commission des droits 2000). The Commission found further problems: excessive and extended use of isolation as a means of discipline, illegal restriction to confidential communication, disparaging attitudes on the part of workers, abuse of power, the lack of supervision with educators and excessive time spent with unspecialized workers, notably security agents (Requête Commission 2000). Similar conditions have been found previously, along with excessive disciplinary measures and regular use of isolation (Bureau de Consultation Jeunesse 1988).

Community service providers working with youth coming out of care cite the use of isolation, arbitrary discipline, the lack of autonomy and low levels of education as contributing factors in the lack of preparation of youth for independent living. Existing programs to prepare youth for what is a complicated and difficult transition are not sufficient. "[S]teps toward independence stimulate memories of initial placement experiences and rekindle rage and confusion. Unresolved emotional issues block the learning of necessary life skills...making apartment hunting and job applications extremely daunting because of the painful separation issues they represent" (Mann-Feder and White 1999).

The methods and policy of terminating care at age 18 have been criticized for being insensitive and abrupt. The impact was recently highlighted in a coroner's report on the death of an 18-year old in foster care whose suicide note expressed his distress over termination of financial and other support (*La Presse* 2000).

Criminal Justice and Policing

Problems with the law seem to be widespread among homeless youth. Police in Montréal are quite vigilant with youth, especially those who squeegee. While infractions may be relatively minor, the fines accumulate, and some youth owe thousands of dollars; or they are forced to undertake community service, which is very difficult for youth with mental health problems. Informants pointed to the criminalization of prostitution and drug use as problematic. Squeegeeing was portrayed as an entrepreneurial effort.

The visibility of street youth in public spaces has caused conflict with residents and business persons. Increasingly, legal means have been used against street youth. Several actions have exacerbated this conflict: the move toward community policing, the transformation of the downtown and legal aid reform in 1995 which withdrew the right to legal counsel for municipal infractions. In the year following the change to legal aid eligibility, community workers noted that almost 200 youth received fines for behaviours such as taking more than one place on a park bench or walking on the grass.

The revitalization of the downtown area in Montréal has resulted in the appearance of organizations promoting economic growth and a better quality of life for residents, while the move toward community policing has resulted in closer collaboration between these organizations and police. Street youth are often targeted, as are sex workers. Downtown revitalization included the transformation of a large public space (now called the Parc Émilie-Gamelin) and the "cleaning up" of the area. During a four-month period, about 150 youth were fined for infractions such as sitting on the grass or spitting. The transformation from a square to a park meant that the space was closed to the public between midnight and six in the morning (Charest and Gagné 1997).

The police have also pursued squeegee kids to stop Montréal from becoming the squeegee capital of Canada. Between May and October 1998, 306 fines were given out for squeegeeing on the island of Montréal, mostly in the downtown area (Foisy 1999). The fines are $27 for a first infraction, but costs of not appearing at the hearing and other related costs, such as a bailiff, increase this amount. Because most youth do not have the means to pay, they often find themselves in jail. The current practice appears to be one day in jail for each $25 in fines (Foisy 1999). Community groups continue to lobby the government to change this approach, noting the contradiction with the health and social services network approach that favours tolerance and the zero tolerance practised by the police.

Education

The failure of the education system to respond to the needs of the youth was repeatedly mentioned by our informants. Too much emphasis is placed on academics and "the elite." Schools are considered insufficiently responsive to the needs of homeless youth, and adult education programs have been reduced.

Education is mandatory until the age of 16; however, problems experienced by young homeless persons, such as a family crisis, pregnancy and drug addiction, often make completion of high school unlikely. According to community workers, two phenomena occur when a young

person reaches 16 and has not yet completed secondary education. There can be impatience on the part of teaching staff with the young person, leading to discouragement and abandonment of studies, or quick reaction at the first sign of disciplinary problems and expulsion.

The problem of school drop-out rates has become serious in the last few years in Quebec. In 1996, 58% of young persons receiving social assistance had not completed high school; in 1999, this proportion had increased to 71% (Quebec 1999). Two projects for homeless youth have been developed in Montréal. L'autre côté de la rue (the other side of the street) initiated by a number of organizations dealing with homeless youth (including young prostitutes) seeks to prepare them for employment. Operating since 1997, the École du Bon Dieu dans la Rue is an alternative school set up by an outreach project (that now includes a shelter and day centre). Two teachers from the French school board (experts in behavioural problems as well as in high school subjects) have been assigned to the school and to the 30 students who participate. Adapted to the needs of fragile youth (e.g., school starts at noon with a half-hour lunch with teachers and ends at 5 p.m.), the main objective is to help youth sufficiently so they go on to regular adult education. This year, for the first time, there is a waiting list.

Employment and Training Programs

Employment programs are also considered too rigid for many homeless youth. Training for young women is often based on traditional female jobs that offer young women little more than a life of low-wage poverty. Training program objectives were questioned.

> *[Homeless youth] need to find themselves in a secure situation, they need to be valued...not just employed.*

Province of Quebec Policies and Programs

Housing

A new approach to social housing in Quebec was instituted following a 1996 economic and employment summit. In 1997, a Quebec fund for community housing was created, with a board of directors made up of representatives from communities and municipalities, as well as from the financial sector and the Société d'Habitation du Québec. The government committed to annual contributions of $43 million for five years while the mandate of the Fund was to solicit and administer donations, gifts and contributions from all sectors. It was expected that the Fund would become independent of government funding after the five-year period, but attempts to raise money from other sectors have not proven successful. The AccèsLogis social housing program consists of permanent housing for low- and modest-income families (870 units annually) and frail seniors (365 units annually), and permanent and transitional housing for special groups (increased to 190 from 90 units).

The program consists of capital subsidies and rent supplements for five years. Subsidies are forgivable if organizations respect a number of conditions, including a contribution from municipalities, charitable organizations, the private sector or fund-raising undertaken by the organization. It also can be in the form of non-monetary contributions such as land or buildings, interest-free loans or tax reductions.

Housing for homeless persons is most likely to fall under the third facet of the program. Because this housing includes support services, one of the issues for the City of Montréal has been the lack of clarity in responsibilities related to housing and those related to social services. The city has not participated in this facet of the program for this reason as well as a concern that the province was dumping its responsibilities on municipalities. The city called on the provincial government for better co-ordination between the Ministère de la Santé et des Services sociaux and the Société d'Habitation du Québec. The municipal mergers, which became law in December 2000, will result in an island-wide city and a change in the delivery of social housing. The City of Montréal is reviewing its position on the third facet of AccèsLogis and, in all likelihood, will participate in the future.

Other housing programs
Renovation of rooming houses is subsidized, but renovation programs now target specific neighbourhoods in need of revitalization (based on physical and economic factors). Other housing programs funded by the provincial government include a rent supplement that is available to households on waiting lists for public housing. Units can be in the private sector, co-operatives or non-profit groups that agree to house eligible households.

Shelter allowance
The shelter allowance portion of welfare was modified and now combines a number of programs. It is available to households of single persons over 55 years, couples in which one member is over 55 years and low-income families (including lone parents) with at least one dependent child. This is available to both homeowners and tenants, including residents of rooming houses. Up to $80/month can be allocated, depending on rent, income and household size.

Social security programs
Social assistance programs in Quebec have changed significantly since the adoption of Bill 37 in 1989 and Bill 186 in 1998. In general, the orientation of social assistance programs for the last decade has been to favour the return or integration of persons into the work force. In 1997, the Ministère de la Solidarité sociale was created bringing together income security, employment insurance and placement services. This change is evident in the approach to social assistance now in force.

Youth have been of particular concern in the reforms. In 1999, one in twelve persons aged 18 to 24 was on social assistance. Of these, 87% were capable of work. Changes in employment insurance had forced more youth to rely on welfare. The low educational levels, the lack of work experience and the intergenerational nature of social assistance dependence has resulted in a strong emphasis, especially for youth, on integration into the work force (Quebec 1999).

APPORT and Assistance-Emploi
APPORT (Aide aux parents pour leurs revenus de travail or parental wage assistance) targets low-income working families with dependent children who have employment incomes below $22,000 (two-parent families) or $16,000 (lone parents). Support consists of monthly benefits and reduced child-care costs.

Youth over age 17 (or younger if they have a dependent child) are eligible for the Assistance-Emploi (employment assistance) program. Employable single recipients must participate in a program to develop their skills. Combined with Assistance-Emploi is Destination Emploi. Persons considered capable of work must either meet with an employment-assistance officer to draw up a personalized action plan or look for work on their own while participating in a job search support activity organized by Emploi-Québec. Participation is obligatory. Each refusal to participate results in a reduction of the monthly payment.

Changes to social assistance programs in Quebec have been criticized for the move away from a universal right to economic support and toward an American-style workfare system. While the ideal of integration through work has been acknowledged and supported, the approach based on punitive and coercive measures was felt to be unacceptable and ultimately inefficient.[31]

The Regroupement des Organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) represents community organizations dealing with youth. In its 1997 brief on the reforms, it criticized the compulsory nature of the measures and viewed them as inefficient (ROCAJQ 1997). The brief questioned the targeting of youth, when data indicated that the level of participation of youth 18 to 24 was 22% compared to 16.7% for all adults. The low levels of social assistance were seen as putting youth in extremely fragile situations that could easily result in homelessness. ROCAJQ and numerous other organizations have especially criticized the penalty for shared housing by single people. Monthly payments are reduced by $50 if a person on social assistance shares housing. In 1997, this penalty was applied to nearly 107,000 of the 350,000 employable households on welfare in Quebec (NCW 1997). Lone parents have been exempt from this penalty since June 1998.

Parental contribution

Changes introduced in 1989 and 1990 included the requirement of a parental contribution for youth who are not considered independent. Independent youth are those who have had full-time employment for at least two years, are married or living in a common-law situation, have a dependent child, have a bachelor's degree, or have lived apart from their parents (for reasons other than full-time studies) and met their own needs. In all other cases, a parental contribution is calculated according to the parents' revenue, the parents' marital situation and the number of their dependent children. In October 1996, about 6,300 young people received reduced benefits due to the parental contribution requirement (NCW 1997). The requirement is especially difficult in the case of youth who have been homeless and whose ties to parents are fragile, non-existent or unsafe (Wallot 1992).

Solidarité Jeunesse

This recently announced program is a response to the low levels of education and training of many youth who apply for social assistance. The initiative targets social insertion and integrates youth employment centres and community organizations to help youth get training and employment. The recipient will receive the same amount as under Assistance-Emploi.

Community groups are criticizing this measure as a disguised forced workfare program and denounce the push toward skills acquisition rather than education. This same concern was raised in the ROCAJQ brief by a member organization that offers services for young single mothers. Access to higher education is more likely to break the cycle of poverty (ROCAJQ 1997).

Health and social services

There is a concentration of homeless youth in the downtown area, notably in three neighbourhoods (Centre-Sud, Village Gai and the Plateau Mont-Royal), called the downtown triangle by community workers. Three CLSCs (or neighbourhood health and social service centres) in the downtown triangle have had to adapt their services to homeless and marginalized youth. In the last few months, the CLSCs and community organizations have noticed some homeless youth moving away from the downtown triangle area because of problems with the police, organized crime or fatigue caused by the lifestyle. They appear to be moving into peripheral neighbourhoods, such as Hochelaga-Maisonneuve and Saint-Henri which, in turn, will require that local services adapt to these new needs.

In 1999, an intervention by the Ministère de la Santé et des Services sociaux, Jeunes en Détresse, permitted consolidation of existing services given by both community and institutional organizations in the downtown triangle. Over the three years, $975,000 was allocated for this initiative. In early 2000, a committee on street youth was formed to improve access to services. Jeunes en Détresse has allowed for a new service based in the downtown CLSC (Les Faubourgs) that includes nurses and psychosocial services. Funding also was made available to Médecins du Monde to increase medical support (nurses and doctors) to community groups.

Federal Government Policies and Programs

The function of the federal government altered significantly during the 1990s, with its emphasis on public austerity and the devolution of major policy areas such as housing, health and education to provincial and territorial governments. The most striking federal policy has been the withdrawal of funding for new social housing. A new affordable rental housing program being formulated may establish a new direction.

Federal Housing Policies and Programs

For almost 50 years, from the mid-1940s to the early 1990s, the federal government played a major role in addressing the housing needs of Canadians with various programs that developed low-cost housing across the country. Now, Canada is the only major Western country without a national social housing[32] supply program. Some analysts argue that Canadian federal governments have been even more closely wedded to free-market principles than their U.S. counterparts (Harris 1998; Bacher 1993). Other English-speaking countries (United States, United Kingdom, Australia and New Zealand) also reduced funding for their housing programs in the late 1980s and early 1990s, but Canada was the only nation to eliminate entirely its social housing supply program (Bula 1999).[33]

The federal government continues to spend $1.9 billion annually on rent supplements for households in the profit and non-profit sectors who cannot afford to pay market rents. This is a critical buffer for many households who would likely become homeless without this assistance. As current subsidy agreements mature in the next few decades, this level of expenditure will decline.

In 1996, the federal government transferred the administration of social housing to the provinces and territories. By 1998, only two provincial governments, British Columbia and Quebec, continued to invest in the development of new social housing (i.e., non-profit and co-operative housing).

The federal government has several programs that address various aspects of housing need. It expanded the Residential Rehabilitation Assistance Program to allow for the conversion of non-residential space into affordable housing as well as the upgrade of homes of low-income homeowners, renters and rooming house residents. The Shelter Enhancement Initiative provides grants to repair and improve domestic violence shelters. In December 1999, the federal government announced $43 million in additional funding for this program, nationwide, over three years. For the year 2000-01, $1 million was granted for six existing women's shelters in Toronto. Funds may also be approved for one new youth shelter and one new women's shelter (Toronto 2001a).

In December 1999, the federal government announced an extra $59 million nationwide over three years for the Urban Aboriginal Strategy on Homelessness.

During its 2000 election campaign, the federal government promised to introduce an assisted rental housing program (Toronto 2001a). It recently offered $680 million over four years, to be matched by provincial contributions, for grants to developers totalling $25,000 per unit. Not initially well received by provincial housing ministers, a revised program will be discussed in the fall of 2001 (Lawton 2001; Dunfield 2001). The Federation of Canadian Municipalities is calling on the government to double the per unit amount to a total of $50,000 so units will be truly affordable. It is important that the program address the needs of very low-income households — those at risk of homelessness.

Addressing Homelessness

By the late 1990s, the federal government acknowledged the problem of mounting homelessness. In December 1999, the Hon. Claudette Bradshaw, Canada's Co-ordinator on Homelessness announced the federal government commitment of $753 million over three years to help alleviate and prevent homelessness across the country. Almost half of this amount, $305 million, will be allocated to communities via the Supporting Communities Partnership Initiative (SCPI) to assist them with local initiatives. Eighty percent of SCPI funding is targeted to 10 cities that have a documented significant homelessness problem: Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Hamilton, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec City and Halifax. The remaining 20% is being directed to smaller communities that demonstrate a problem.

Other Federal Programs

- A total of $59 million has been targeted for programs under Canada's Youth Employment Strategy which give homeless young people an opportunity to gain work experience and develop life skills.

- In Ontario, Point-of-Entry has been established as an ongoing program for refugee claimants. Refugees receive an acknowledgment of their refugee claim letter that expedites access to health care services, social assistance programs and school programs.

- The National Child Benefit has been increased.

6. RECOMMENDATIONS

Service Recommendations

All our informants stressed the fundamental need for more affordable housing that is accessible for young women. A very high proportion of the young homeless people they see, including youth with severe and multiple problems and those who have been homeless a long time, require transitional and supportive housing. Some basic service needs were widespread — youth shelters in cities that did not have them, and transitional and supportive housing for young women and youth in larger cities.

The vast majority of services for homeless youth or youth at risk are gender mixed, and few of them appear to appreciate the distinctive needs of young women in service provision or be able to meet them. The lives of young girls and women who are homeless are intensely sexualized. It is not just the basis for their survival in a material sense, but their prime avenue for trying to gain affection and love, a sense of their worth and their need for social connection. The strong association between childhood sexual abuse, homelessness and pregnancy is linked to this dynamic. It throws into relief the full range of social and economic factors that shape women's oppression in this culture.

In general, longer-term interventions (two or three years) that combine housing provision with health, including mental health, and education services are required for many homeless young women to weather the transition to adulthood.

Some service and programming suggestions that evolved from our informants' input were specific to local needs (e.g., addiction treatment services for youth in Winnipeg, a youth shelter in Halifax). (See the Appendix A second-tier case study reports for more information.) Those for the first-tier cities are outlined below.

Services in Toronto

Safe houses

Service gaps for homeless young women who are under 16 years of age must be addressed, although it will be difficult and may require legislative change. Most homeless 12 to 15 year olds have fled from child welfare services or want to avoid involvement, and youth-serving agencies are obligated to notify child welfare authorities when an underage child approaches them. This situation drives some underage children underground. One proposed remedy is safe houses not managed by the child welfare system.

New shelter for young women

A new shelter for young women is needed that deals with their issues of poor self-esteem, sexuality and relationships, as well as coping with past abuse. There should be less emphasis on training and employment and more on therapeutic and counselling services to strengthen the women's social connections.

Training for shelter staff
Ensure that gender awareness is included in local training programs for shelter workers, especially for male staff. Staff should recognize the gendered nature of trauma in the lives of many young women and adapt services to take this into account.

Longer-term interventions
The recent increase in funding for outreach services[34] has resulted in workers

> *tripping over each other out here.*

Longer-term interventions and a holistic approach to the needs of homeless young women are needed. This might be accomplished through transitional housing schemes that extend up to two or three years and incorporate a wide range of supports that assist individual development.

Services in Vancouver
Gender-sensitive programming
To better meet young women's safety needs, locks should be added to shelter doors. Violence-prevention efforts and counselling services are needed to deal with the trauma of violence, rape and sexual exploitation. Female-only programming would address this to some degree. Staff attitudes and a philosophy of service that respects the youth culture are critical. Elements that would make services more conducive to the needs of young women and youth generally include peer support, self-referral, young staff, night-time service seven days a week, confidentiality, client-centred programs and non-judgmental, flexible staff. Female-only times and more female staff would promote greater use of existing services by young women. Some informants suggested that helping young woman move away from the Downtown Eastside by locating more services and facilities outside the downtown core would improve their chances of survival.

Addiction treatment and harm reduction
Some people "age out" of their addictions (i.e., they quit when they are older). Policies and programs need to focus on keeping people with addictions alive using a harm-reduction approach that provides housing, health care, nutrition and other essentials for daily survival.

More addiction treatment services are needed, along with implementation of a harm-reduction approach. Priority items for addiction treatment include:

- immediate access to detox facilities;
- long-term addiction treatment;
- education about addiction and outreach in schools (talk to youth honestly about alcohol and drugs, present them with realistic consequences); and
- counselling along with addiction treatment to help them deal with trauma that contributes to substance misuse.

Heath services for young women in the sex trade
Young women involved in the sex trade are apparently not accessing health care services to the extent they could for fear of discrimination. Specific health outreach services for young women and a clinic serving their specific needs are required.

Longer-term interventions
More long-term interventions are required to address homelessness among young women. A comprehensive range of programs and services that meet the needs of young women for safety and security would be ideal. Included in this are education, counselling, outreach, 24-hour drop-in centres, job training, child care, emergency housing, transition housing, supportive long-term housing, detox on demand for all age groups and long-term addiction treatment. Traditional models of healing, for young Aboriginal women and others, should be explored.

Services in Montréal
Housing
The vulnerability and victimization of young homeless women make the provision of safe and secure accommodation imperative. For example, gender-mixed rooming houses managed by a large non-profit organization have proven to be unsuitable for women who feel harassed, and often wind up leaving and returning to shelters. Some female-only shelter and housing options should be available.

Shelters and transitional housing for "young" youth are needed. Service needs can vary greatly between that of 17 year olds and 23 year olds. Collective housing models for youth should be developed.

Improved service funding
Current service provider-to-client ratios are too high as is staff turnover. Stable, core funding is required for organizations to deal with complex needs and be able to network and strategize programming and service improvements that are responsive to youth needs.

Storefront services
Storefront services that offer a range of services, such as basic medical care and counselling, are necessary to serve young women who avoid more conventional youth and homeless services.

Primary prevention
More prevention work with families and youth at risk would better address fundamental elements of the solution to youth homelessness.

> *Reinforce community services already there. Invest in schools, and give support to families in difficulty.*

Program and Policy Recommendations

Policies that address the structural basis of poverty are necessary to prevent homelessness. However, some degree of homelessness exists even in countries with extensive welfare programs. Along with the paramount priority of providing sufficient affordable housing, other strategies are necessary to address the complexity and heterogeneity of homelessness. Conventional policy sectors must be transcended to develop policies that will provide a combination of housing, financial and social support (Avramov 1999b).

Any broad primary prevention programs that would alleviate poverty and improve housing affordability, employment insurance eligibility, employment opportunities for youth, anti-violence programs and support service for victims, and developmental support for youth and families with children are highly desirable. These programs would undoubtedly reduce the number of young women at risk of homelessness and assist those who become homeless. Although such programs are costly, the economy is much improved from the early 1990s when there was a flurry of extensive funding cuts by governments.

The federal government spends $1.9 billion annually for rent supplements for households in profit and non-profit housing that cannot afford market rents. This is a critical buffer against homelessness for many people. Advocacy groups have called for a doubling of this expenditure to provide new social housing to meet the growing housing crisis. (This is dubbed the 1% solution as it amounts to 1% of the total budget.) Similarly, the alternative federal budget proposed by the Canadian Centre for Policy Alternatives included an additional $1.6 billion for social housing. It called for the federal government to resume a leadership role in facilitating the development of non-profit and affordable housing in partnership with provincial and territorial governments (CCPA 2000).

Government of Canada

- Fund a multi-sectoral initiative administered by municipal governments to develop transitional and supportive housing for youth, with matched or integrated funding sources for capital building and operating costs, and with ongoing funding for support services, administration and program evaluation. Develop a range of transitional and supportive housing options for homeless youth, including female-only projects, with varying levels and types of support services. This initiative should encourage self-build housing schemes for youth, including female-only projects.

- Develop a specific initiative to focus on the prevention of youth homelessness. Some nations are making special efforts to prevent and limit the harms of homelessness among youth. For example, several initiatives in Australia are designed for homeless youth.[35] There should be meaningful opportunities for young women to be part of the planning and decision making.

- Provide sufficiently "deep" per unit grants for the new assisted rental housing program so low-income young women and single mothers are able to benefit.

Provincial and Territorial Governments

- Reform social assistance programs to extend eligibility to 16 to 18 year olds without rigid requirements for school attendance or employment, and with a relevant skill promotion component that allows young women to develop their parenting capacities in lieu of, or in addition to, their employment interests. Quebec's excellent child-care program should be emulated so young mothers can realistically choose to attend school or be employed.

- Reform the child welfare system to make policies and services consistent across the country, reduce the degree of transience for youth in care and provide more stability in their lives, extend services to older youth and explore partnerships with other youth-serving agencies to develop services, such as safe houses, that are adapted to deal with the restrictions that minors currently face. Increase monitoring of children and youth in public and institutional care, including follow-up tracking.

- Increase social assistance benefits and other supports to allow individuals and families to meet their basic needs with dignity and parent effectively.

- Provide more non-traditional job opportunities for young women, including supportive employment schemes.

- Assess program and policies with the goal of improving access to mental health care services and substance abuse treatment for young women and their families.

- Protection for young prostitutes would be better accomplished by providing more general funding for the services they need than by legislating rescue schemes.

Government of Ontario

- Raise the minimum wage.

- Develop new strategies, programs and services within schools and the education system, in collaboration with health and social service agencies, to identify and assist girls and young women at risk before they leave and to improve access to education for young women who are homeless.

- Provide additional funding for more family violence shelters.

- Review Ontario's child welfare system's mandatory "aging out" and provide contractual service arrangements for wards up to age 21.

- Social assistance eligibility should be extended to 16 and 17 year olds. Increase the shelter allowance portion to reflect market housing costs. Reinstate social assistance benefits for first and last months' rent.

- Provide additional funding and direction to the child welfare system to be more proactive, intervene earlier and offer more resources to families. Some balance between prevention

and protection efforts must be regained. Co-ordination with youth shelter services should be developed. The age eligibility for youth in care should be raised to 21 years.

This study has revealed a wide range of service and policy issues related to young women and homelessness. There are many unanswered questions that warrant further investigation.

- What are young women's experiences of becoming homeless?
- What is the likelihood of homeless young women re-experiencing homelessness as adults?
- What services and interventions are most effective in helping homeless young women become and stay housed?

Several questions arise as to the relationship between the child welfare system and young women's homelessness.

- Why do so many teenagers leave the child welfare system at the earliest opportunity?
- How many of them experience subsequent homelessness?
- What program changes would better prevent teenagers being on their own too young and unprepared for adult responsibilities?
- Are linked housing services required for youth leaving care?

APPENDIX A: SECOND-TIER CASE STUDY REPORTS

Young Homeless Women In Edmonton

About 10% of the homeless population in Edmonton are youth aged 15 to 18 (Edmonton Joint Planning 2000). Although Aboriginal people constitute only 4% of the City of Edmonton's population (1996 Census), they make up about 40% of the total number of homeless people counted, and are less likely to use shelters (Edmonton Homelessness 2000). Another 7% of homeless people are of a visible minority.

Discrimination against youth and racism reportedly make it very difficult for homeless youth to find accommodation. One informant accompanied a young Aboriginal couple who were turned down for more than 20 apartments, despite having the required rental deposit and good references.

Among Aboriginal youth, homelessness often means moving among relatives and friends and, occasionally, renting poor-quality accommodation or staying in a hostel. Young women tend to have serial partnerships or living arrangements that last a few days and are based on fleeting relationships with men, a nomadic existence with

> *no dignity, no possessions and no privacy.*

Many young women who use the shelter system find the rules too rigid. Once the allotted time is up, they generally end up back on the street. Most homeless people seek some form of shelter, particularly in the winter months. There are unconfirmed stories that some youth occupy abandoned buildings. The needs and issues of homeless young lesbians are unacknowledged, and there are no Aboriginal services designed for lesbian women. Transgendered people face particular problems and discrimination in finding emergency shelter and long-term accommodation.

Some young women with children are fearful that using a shelter may result in apprehension of their children by child welfare authorities. As there are no family shelters, some mothers resort to feigning recent abuse to gain entry to family violence shelters. Families are generally split up, with the husband or partner going to a men's shelter, while the woman and children are sent to a women's shelter or the children are placed into care. Families are occasionally placed in motels where there is little if any support available. The rate of teen pregnancy in the inner-city area is 6% vs. 2.6% in the region. Teenage mothers or parents are highly likely to become homeless.

Issue Areas

Drug use

Crack, cocaine, ecstasy and date rape drugs are well known on the street. A few youth use solvents. Drugs and alcohol are often used in combination, which can be deadly. The waiting lists for drug abuse treatment programs are often lengthy, and few services use a harm-

reduction approach. Often, youth do not complete the full term in treatment facilities and may return a number of times or use a variety of treatment options. Treatment programs geared specifically to young women who have been engaged in prostitution are required, but unavailable.

Prostitution

Young women engaged in prostitution typically use drugs and have a history of sexual abuse. Although some young women work for pimps, many are independent. Women over the age of 18 are more likely to work through an escort agency. One informant described a typical scenario in which a young woman runs from home or foster care and ends up staying with friends who are involved with prostitution. She gradually becomes desensitized to sex trade work, feels guilty for not contributing money to the household and eventually goes to work with her friends. She will move around and may encounter predatory adults who take in street youth. Sexual or financial demands prompt her to keep moving on. Some young women move in with their regular johns for a time. There are unsubstantiated reports of young girls being forcibly kept in brothels by gangs. Pimps move them on a circuit from Vancouver, Penticton, Kelowna, Calgary and Edmonton to keep their charges from police or anyone who would assist them to leave. Apprehended 14 and 15 year olds are placed in foster care or a safe house operated by the child welfare system. There are more housing options for 16 and 17 year olds, although serious addictions makes secure tenure unlikely.

Health problems

Along with HIV/AIDS, hepatitis C is a rapidly growing problem. About 800 to 900 people in the urban core are diagnosed with this disease each year. Most of them never return for follow-up health care and have little knowledge of the disease. Homeless people are also plagued by a host of other medical problems, such as untreated infections, respiratory and circulatory problems, and influenza.

Young women are particularly at risk for sexually transmitted diseases and early pregnancy. The Aboriginal community places great value on having children, but many young mothers do not have adequate supports, and homeless mothers and their babies face serious health problems, such as inadequate nutrition.

Mental health

Some service providers do not recognize that drugs or alcohol may be used to deal with mental illness, a strategy that can mask psychiatric problems, which typically emerge during adolescence and young adulthood. The combination of addictions and mental illness is very difficult to treat, and there are few services available. Aboriginal adults with mental illness often end up in jail. Apart from a few Aboriginal mental health workers, only mainstream mental health services are available.

Rates of depression and suicide are very high among homeless youth. Aboriginal youth often use methods, such as hanging or shooting, that maximize fatalities. Fetal alcohol syndrome is relatively common among young adults who are homeless, but there are few services for this population.

Resources and Services

Social assistance

Social assistance (Supports for Independence) is not available for those under 18 years of age. Youth are frequently urged to return to their families unless there is a situation of sexual abuse, which warrants protective services. During the early 1990s, a special program assisted 16 and 17 year olds to live independently while continuing with their schooling or working part time. Under this initiative, room and board costs were provided to help youth obtain accommodation other than group or foster home options. The program was terminated in 1993 when the Klein Government came to power. Some of the teens who lost this assistance reportedly went underground — living in garages, staying with friends or surviving on the street. Many of them dropped out of school.

Youth aged 18 to 24 face major barriers to receiving social assistance unless they have a medical problem. Singles are pushed to get jobs regardless of their circumstances. As a result, many homeless individuals have no income at all and are forced to lead a nomadic existence moving from friend to relative to hostel. Young mothers can stay at home with a newborn for six months and receive social assistance. After this period, there is pressure from the government for them to work or attend school.

Education

Two inner-city alternative schools cater to the needs of homeless youth. Students receive individual program planning and can take as little as one course. Some reintegrate into the regular public system while others remain in the alternative system until graduation. These schools offer stability in an otherwise changing and unsettling home and social environment. Participation in the school programs improves self-esteem. Income support is unavailable for students between the ages of 16 and 18, unless their guardian signs an affidavit indicating that they cannot support their ward, and child welfare authorities agree to provide financial support.

Emergency shelter and housing

There are 68 emergency beds for youth aged 12 to 24 and 56 transitional beds. All the emergency shelters, including those for women and youth, are usually filled to capacity. At least 25 additional shelter beds for youth and 15 beds for sex trade workers and transgendered youth are needed. Fifty additional units of transitional housing are also needed — 15 specifically for Aboriginal youth and 10 for pregnant youth (Edmonton Joint Planning 2000).

The Inner City Youth Housing Program operates six houses that accommodate a total of 27 youth between the ages of 12 and 18. Three of the houses offer only short stays. Two beds are reserved for youth involved in prostitution. Another home, Tessa's Place, has minimal rules (no sex, drugs or alcohol in the house, and residents must phone if they are not coming home) which street youth find more welcoming. Many service providers emphasized the need for more houses like Tessa's.

Edmonton is now experiencing an economic boom. People are moving into the city, and rooming houses are being demolished. The vacancy rate has dropped from 10% in 1995 to 1.9% in 1998 and is predicted to remain low. Some rental applicants are charged a $50 deposit, as well as the first and last months' rent (or a security deposit), yet funds for this are unavailable from social services. Social assistance rates are insufficient to cover market housing costs, including rooming houses. Large families can wait for one to three years for subsidized housing (Edmonton Joint Planning 2000).

Aboriginal communities often use role modelling or mentoring to assist young families. The term "natural helper" refers to people in the community willing to provide a meal, a couch for the night or longer-term accommodation. If the natural helpers are on social assistance themselves, however, they can be cut off benefits for providing accommodation to someone else. One informant said she sometimes takes young couples home to provide a role model for them.

> *This is how a healthy Aboriginal family lives.*

Despite the violation of "boundary issues" as understood by conventional social work, she feels that social services should provide more support to Aboriginal communities to foster natural helper relationships.

Support services

Several inner-city agencies offer a range of support services to homeless people. Many of the services, including mental health programs, needle exchanges, outreach workers, drop-in centres and food services, are geared to the Aboriginal community.

Harm reduction strategies

While several informants believed that services should be more oriented to harm reduction, others disagreed and required their clients to be "clean and sober." Rigid shelter rules have pushed some people back on the street where they are likely to engage in substance abuse and prostitution again. While there is some support from the Alberta government for the harm reduction approach, some informants wished for a formal adoption of this strategy.

Those in prison are unable to apply for social assistance until they have been released, after which there is usually a two- to six-week wait before any benefits are received. Often women go straight from jail to the hostel system where they are likely to return to drug use.

One agency (Streetworks) offers a needle exchange program and free medical attention to people living on the street, as well as a program for educating and improving the health of intravenous drug users. Some youth who believe they are using drugs safely have very little knowledge about their bodies. For example, they may have some knowledge regarding AIDS transmission, but little information on other sexually transmitted diseases. Or they use condoms with a john, but not with their pimp.

Identified service gaps

There is a desperate lack of transitional and long-term housing for homeless youth. A recent assessment determined that the city requires 5,000 additional units of affordable housing, as well as a continuum of emergency, transitional and long-term supportive housing, and culturally appropriate support services (Edmonton Joint Planning 2000). It is important that housing, homelessness and health issues are addressed in an integrated fashion and that a holistic, culturally sensitive vision of "homefulness" be adopted in the development of solutions (Native Counselling 2000).

Harm reduction treatment models for youth with addictions are needed, as well as more mental health outreach workers.

Innovative services

The Bissell Centre offers several services that are used by young mothers who are homeless or at risk: parenting and healing sessions based on traditional Aboriginal practices, emergency child care at no cost for young mothers with children under six for up to six days a month or longer, and a fetal alcohol syndrome prevention program using family advocate workers. A woman whose child has fetal alcohol syndrome is very likely to pass the condition to subsequent children, and most FAS children end up in the care of the child welfare system. The program helps women abstain or limit alcohol consumption during pregnancy or prevent pregnancy while they are drinking. Most of the women using this service are under age 24 and of Aboriginal descent. Family advocate workers offer cooking courses and nutritious lunches for the women and can provide one-on-one advocacy around the clock. Young women in this program have given birth to non-FAS children and have been successful in raising them.

Protection of Children Involved in Prostitution Act

The *Protection of Children Involved in Prostitution Act* (PCIP) came into effect in early 1999 and is the first such legislation worldwide. It governs the services of protective safe houses that are intended to save young people under the age of 18 involved in prostitution. The Act provides for specialized services for these children and the prosecution of customers and pimps who abuse them. Minors involved in prostitution are presumed to be victims of sexual abuse who require protection. Viewing young women in the sex trade as victims rather than perpetrators is a significant change from the previous philosophy of the Ministry of Child Welfare.

The Act enables a police officer to apprehend a child and take her to a protective safe house, where she can be confined for up to 72 hours. Food and shelter are provided, and the child is assessed and offered counselling and follow-up services. Services are available to children (and their families) who voluntarily choose to end their involvement in prostitution, as well as those who will not voluntarily end their involvement in prostitution or access community support programs and remain at risk.

Although many social service providers support the PCIP initiative, there are some who view the Act as a violation of human rights. Initially, youth who were apprehended could be sent to

a safe house where they were confined for 72 hours without being brought before a judge or charged. One Calgary Family Court judge identified problems in the legislation, which resulted in a Queen's Bench review. The Alberta government has tabled an amendment to the Act, which will allow any youth to have a hearing regarding confinement within 24 hours of being picked up. Youth must be informed of the right to legal council, but the onus for requesting a review will be on the youth. The amount of time that youth can be held will be increased from 72 hours to five days, although a court hearing will take place after 72 hours.

Some service providers believe this legislation is driving women underground, and the forcible confinement of youth cannot be justified. Since social service and health care workers are obliged to notify authorities of any woman under the age of 18 engaging in prostitution, young women are, understandably, unlikely to disclose this type of activity or any associated problems they have, such as difficulties with pimps or threats from gang members. Pimps may refuse to allow young women access to certain services or health agencies for fear that the women will be turned in to authorities. Untreated sexually transmitted diseases and unwanted pregnancies may be the result. The worker–client relationship may be compromised by the obligation to report.

From 1986 to 1999, a safe house has operated in Edmonton as a voluntary facility. It originally provided a refuge for women who were testifying against pimps. Since the Act was passed, 135 youth have used the safe house, including four 12 year olds. The average age of safe house users is 15½, and almost half of the teens admitted are Aboriginal youth. Some young women have asked to return to the facility as it offers them a safe haven to rest, get proper food, slowly build up relationships with staff and consider alternatives to prostitution. Follow-up services are available, but only until the youth reach 18.

Some police officers believe the existing program has been very successful in connecting hard-to-reach young women with resources and programs, and gradually assisting them to move off the street. Child welfare workers are also beginning to identify problems earlier and have been able to prevent young women from ending up on the street. Judges who used to say that prostitution was a lifestyle choice must now consider prostitution for women under the age of 18 to be child abuse. Before the new legislation, according to one informant, one or two women under the age of 18 could be observed working the streets nightly. Now, none may be seen for a week.

Some informants identified the need for a residential facility that bridges the gap between a protective or secure environment, and a community placement. This facility would focus on the needs and issues of young women who have been in the sex trade, such as addictions, violence from pimps and past sexual abuse.

Young Homeless Women in Winnipeg

Unlike other large Canadian cities, Winnipeg does not suffer from a significant housing shortage, and it is easier to find accommodation, although often of poor quality. Much of the

existing stock is in poor repair, and vacant and boarded-up buildings are found in some inner-city neighbourhoods.

Youth homelessness is characterized by short stays with relatives and friends, and shelter use. For some, the pattern includes stays in group homes or jail. White youth are more likely to be found in shelters than are Aboriginal youth. A few youth sleep in the parks in the summer ("urban camping") and travel to British Columbia in the winter months. Some young lesbian women end up on the street after coming out and being rejected by their families.

Although there are some Asian and Caribbean youth who are homeless, as well as youth from other minority groups, most homeless youth are Aboriginal or White. A disproportionate number are Aboriginal women.[36] Many homeless young women have children at an early age. Their babies are apprehended at birth if they are suffering mental health problems or addictions. Some pregnant young women and young mothers stay with their parents or move from one relative to another due to the lack of housing options.

Some young women move to Winnipeg to escape abuse on the reserves. They may experience particular problems in adjusting to city life and are easily exploited by gangs or pimps, in part due to their lack of knowledge about services and resources available to them. Because reserve funding is based on the number of people residing there, chiefs or Aboriginal councils sometimes make it difficult for young women who have left abusive partners or spouses to remove their children from the reserve. Advocacy is often needed to assist women to regain custody of their children and help them resettle in an urban area.

It is relatively common for young homeless women to be in, or have experienced, violent relationships as well as histories of child abuse. One informant described the worsening conditions as "solidifying despair" due to increased poverty, more serious addictions, more pregnancies, more prostitution, more frequent instances of physical abuse and a general deterioration in health and lifestyle. A significant increase in gang activity in the last few years exacerbates this situation.

Issue Areas

Drug use

Crack, marijuana and ecstasy are the most commonly used drugs. Some young women also use prescription drugs or "cocktails" of various kinds, and may use a mixture of drugs and alcohol. It is not unusual for young people to return to their communities after completing a treatment program, resume relations with drug-using peers and start using drugs again. Treatment facilities do not exist for the small number of solvent abusers.

Prostitution

Several agencies work with young women engaged in the sex trade. Sex work has reportedly become a more underground activity, particularly for very young women. Highly organized gangs operate out of hotels, using cell phones and pagers to connect sex workers and customers. Outreach workers are finding it more difficult to reach very young women in

the sex trade. In part, this is because the women fear retribution against themselves or their families if they attempt to sever their links with gangs.

Health problems
There has been an increase in hepatitis C and D and AIDS among homeless people. Among young women, self-harm behaviour and eating disorders are common. Obtaining adequate food is difficult for homeless youth. They tend to avoid soup kitchens where adults, including those with mental health problems, are sometimes disturbed by the appearance and behaviour of the youth (and vice versa).

Mental health
Mental health problems and addictions are highly prevalent and appear to be increasing. Rates of depression, low self-esteem and suicide are unusually high among Aboriginal women, especially for those on reserves living in abusive relationships with no supports or assistance. Mental health practitioners have large caseloads, and more services are needed.

Resources and Services
Social assistance
Manitoba provides income support for youth between the ages of 16 and 18 only in cases where a guardian refuses to provide the youth with a home or support, Child and Family Services must approve the alternative living arrangements. When agency staff advocate for youth, they are usually able to obtain social assistance.

Education
A few schools attempt to integrate and support homeless youth within the mainstream education system. At Argyle Alternative School, students proceed at their own pace, and attendance is not mandatory. Many of its students have been or are involved in drug use or prostitution, and have histories of running away from group or foster homes. Some also suffer from mental health problems. Free breakfasts and a subsidized lunch, plus transit subsidies are available to encourage poor and homeless youth to attend. About one fifth of the students are homeless.

The Youth Builders project has involved street youth in the renovation of a large house that will be used to accommodate homeless youth attending Gordon Bell High School. Youth who have been out of school and unemployed for one year, who are homeless or at risk of becoming homeless, are eligible for the program which combines 10 hours of schooling per week with on-site training in construction skills. Three program graduates from the first year of operation will act as team leaders for the second group of youth who will be involved in the renovation of three more houses.

Emergency shelter and housing
About half of the residents of Ikwe-widdjiitiwin, which provides emergency shelter to women leaving abusive situations, are under age 25. Many come from reserves and require orientation to city life. Transitional housing is available through the Native Women's Transition Centre, but their waiting list is lengthy. Women who move into transitional housing are often able to

reunite with their children. The longer children remain in public care, however, the more difficult it is for mothers to regain custody. Most service agencies have positive working relationships with Child and Family Services, the provincial body responsible for child protection, and their recommendations are generally accepted.

While the shortage of housing in Winnipeg is not as severe as in other major cities, people on social assistance are forced into the most sub-standard, inadequate and oldest housing stock, sometimes located in dangerous areas. Except for those with a disability, single persons are not eligible for subsidized housing. Young women with large families find it very difficult to obtain accommodation in either the private or social housing sector.

Support services

There are a number of drop-in, counselling and outreach services for youth. Some churches operate drop-in centres and food banks. McDonald Youth Services operates a shelter and non-residential programs that serve about 1,400 youth per year. The North End Women's Resource Centre provides programs on anger management, parenting and grief, and a survivor program for women leaving abusive relationships. Some services are specifically for Aboriginal youth. The mainstream agencies are more likely to see Aboriginal youth who are disconnected from their culture.

Rossbrook House offers a unique drop-in centre for youth that is open all night, including weekends and holidays. It provides educational classes at the elementary and secondary level that are available to street youth, as well as an after-school and supper program. In the evening, younger children are driven home to ensure they arrive safely and there is someone to look after them. Mentoring among the youth is encouraged, and former service users are hired to work in the centre.

Harm reduction strategies

Many services have adopted a harm-reduction approach, especially the services targeted to Aboriginal youth. Some addiction programs, however, still work on an abstinence model. Few treatment programs are effective with people who have both mental health problems and addictions. A fetal alcohol syndrome prevention program (similar to the one in Edmonton) operates out of Mt. Carmel Hospital. There are no specific programs, however, for women who are pregnant and have addictions. Some inner-city agencies are working with the police to develop harm reduction approaches for people on the street.

Identified service gaps

- 24-hour youth shelter;
- transitional housing and services for young Aboriginal women new to the city;
- addiction treatment that is culturally appropriate and has a harm-reduction focus;
- addiction treatment for solvent use;
- detoxification facility specifically for youth; and
- more mental health services.

Innovative services

Transitional Education and Resources for Females (TERF) is a program for young women (aged 14 and up) who have been sexually exploited through prostitution and are making the transition from street life back into the community. TERF takes into account the life experiences of the women, such as physical and sexual abuse (both in the family and on the street), drug use and health problems. A holistic approach is used to build on existing strengths through a combination of academic work, cultural studies and communication skill development. Young women can obtain their Grade 12 diploma through the program. The addition of a day-care component is planned but, until it becomes operational, staff continue to assist women to find day-care placements for their children. In addition to academic achievements, program users have been able to improve their parenting skills. The program has recently been opened to transgendered women.

McDonald Youth Services, which operates a walk-in counselling service, street outreach program and shelter, is producing an information pamphlet about self-harm. Some young women slash their wrists, burn themselves with cigarettes or engage in other forms of self-harm, a practice related to childhood physical or sexual abuse. While resources have been developed to address eating disorders, there are few places where women can receive information about other forms of self-harm and develop strategies to combat it.

Panhandling legislation

There were mixed feelings among service providers when Manitoba passed legislation outlawing squeegeeing a few years ago. Squeegeers either left for Calgary and other cities, or their groups dispersed. For the few remaining youth who squeegee, police enforcement is somewhat arbitrary or varies by neighbourhood. Most of the youth who squeegee are White and tend to operate in Osborne Village or the more trendy areas of town. A new group called "flaggers" — people who ask for money when cars are stopped at intersections — has appeared.

Young Homeless Women in Halifax

Homeless young women in Halifax tend to stay in hostels or couch surf and rarely sleep rough. About half the residents of Adsum House, a shelter for homeless women and children, are youth. It is estimated that there are 200 to 300 homeless people on any given night in Halifax, but there is no information on their age. As in other large cities, there are a few squats where youth take refuge for a time. Others take shelter at the all-night donut shops or stay in crack houses, and some young women trade sex for a place to sleep. Service providers have noted an increase in the numbers of homeless youth in the last few years.

Some homeless people have come to the city from rural areas, and some have come from Montréal, Toronto or Vancouver in search of a smaller community. Although Halifax has outlawed squeegeeing, there is a migrant group of squeegee youth into the punk or grunge scene who move between Toronto and Halifax.

It is estimated that 95% of homeless youth in Halifax are White (which reflects the ethno-racial pattern in the city), although a few young women of African descent, immigrant women

and Aboriginal women use the emergency women's shelter.[37] As in other cities, Aboriginal youth tend to stay with friends or relatives rather than use the shelter system.

Some lesbian and bisexual youth, particularly those from rural areas, move to Halifax to escape community censure and to access lesbian, gay and youth services. Intolerant milieus prompt some lesbians to leave school early.

Issues Areas

Drug use

Crack is said to be a growing problem in Halifax. Marijuana, acid, ecstasy, heroin and prescription drugs are also used. There is no residential treatment program specifically for women, and those who are interested in a residential program must travel to Cape Breton where there is a facility or else to another province. The one drug dependency clinic for youth 19 and under is on the grounds of a psychiatric hospital in Dartmouth, but the distance and the stigma of a psychiatric institution reduce its accessibility.

Prostitution

Prostitution and drug dealing are often linked, but there has been a general shift in operation as more prostitutes work indoors and use pagers and cell phones. Halifax has a diversion program for johns and prostitutes. Women can opt for the program and avoid charges if they attend a day-long session that provides resource people from health clinics, addiction programs and educational alternatives, and assists women to contact these services. Stepping Stone offers a drop-in, referrals, counselling, advocacy and food bank to men and women involved in prostitution. About 15% of the people they serve are women under the age of 24. One change they have noted over the last few years is that there are more young women on the street and more IV drug users. Most are drug addicted (70% to cocaine) and on the run from disrupted families or foster care, initially lured by the perceived glamour and money of the sex trade.

Health problems

As in the other cities surveyed, hepatitis C and HIV are on the increase, as is chlamydia. Malnutrition and scabies are also common among street youth. Some young homeless women engage in various forms of self-harm, from slashing to eating disorders.

Mental health problems

Many of the young women who use the women's shelter, Adsum House, have mental health problems and require supportive housing (for which there is a long waiting list). Some housing programs require their residents to be in school or involved in an acceptable alternative activity, and many young women are unable to meet such conditions. The vast majority of the young women who use the shelter have been traumatized by abuse. Post-traumatic stress from past abuse is common, but long-term therapy to address these issues is often inaccessible because of long waiting lists or high costs. From 1996 to 1998, 11 women, who had used the shelter and were trying to re-establish themselves in the community, either committed suicide or were murdered.

Resources and Services

Social assistance

Young people are not eligible for welfare before the age of 19. Some youth try to find work and link up with an older person to obtain housing. The social assistance rate for shelter for a single person is $217, but there is nothing available on the private market for this amount. Rooms typically rent for $400. As a result, youth who receive welfare must share their accommodation, live in sub-standard housing or live in areas of active drug trade.

Education

Most homeless youth have left the school system, but there are programs that encourage them to return. Phoenix House has a learning and employment centre that offers training in life skills, computer skills and job readiness, as well as academic subjects. The newly established Shelter for Learning provides a program for Aboriginal youth aged 19 to 30.

Emergency shelter and housing

There is no youth shelter in Halifax, but young women may find shelter through Adsum House or the YWCA. Adsum has 15 transitional housing units where women can live for up to a year, and Phoenix House provides group home accommodation as well as supervised apartments. Shelter for Learning, which operates in conjunction with the Micmac Friendship Centre, has seven emergency and transitional beds where people can stay up to nine months. There are long waiting lists for supportive housing for women with mental health problems, even though residence is conditional on school attendance or an acceptable alternative.

Rents have increased substantially in the last few years as vacancy rates have declined (from 7.8% in 1995 to 3.6% in 1999) due to growth in the region. Vacancy rates in the central core are as low as 0.9% (Community Action 2000). Much of the rooming house stock is located in the downtown core and is in very poor condition.

More stringent regulations for the operation of rooming houses and frequent inspections are required (PGF-GTA 2000). One informant suggested that subsidized transportation for those on low incomes could make housing in safer parts of the city more accessible.

Support services

Arc Outreach tries to reach people who fall through the cracks, especially those involved with the criminal justice system. They see 35 to 50 young women in a week, at least 85% of whom have been physically or sexually abused in their early years. Arc is establishing a new drop-in centre that will open its doors at 4:30 p.m. when other services are closing for the day.

Harm reduction strategies

There are several day programs for women with addictions, but the lack of child care is a barrier for some women. Exodus, a centre for women that addresses issues of addiction and abuse, is planning to expand its day program with a longer-term residential program for women. They also hope to provide day care for the children of residents. Another agency, Matrix also provides day programs for women involved with drugs, alcohol or gambling. Go Girls is a support program for women leaving the street.

Identified service gaps

- Youth shelter;
- counselling for child sexual abuse victims;
- services for youth with mental health problems and addiction problems;
- residential centre for women with addictions;
- day care for the children of young women in school;
- accessible family mediation programs for youth still at home; and
- outreach to youth of African descent and youth from immigrant communities.

Innovative services

Phoenix House offers a range of services for homeless and at-risk youth including a drop-in centre, 10-bed group home, supervised apartment living, and a learning and employment centre. Its follow-up program offers support to youth up to the age of 25 (other programs stop at age 18 or 21). The organization has a holistic approach to youth needs, encompassing counselling, education, employment and housing services, providing a continuum of support for youth.

Young Homeless Women in St. John's

The visibly homeless population in St. John's is small, but it appears to be increasing. A few people sleep in the parks or in their cars during the summer. There are few shelters and only one addiction treatment centre in the province (not specifically for youth). One informant speculated that because of the urgent need to address addiction problems among youth in Davis Inlet, Labrador, a treatment centre for youth might be developed. More youth have been coming from rural areas and from Labrador.

Issue Areas

Drug use

Drug use is on the increase; however, it is very difficult for youth to receive residential treatment without leaving the province.

Prostitution

There appears to be an increase in the number of young women involved in the sex trade. After moving from friend to friend, some young women end up working the street as a means of support.

Health problems

Homeless young women are generally in poor health, and most have lost touch with family doctors. One informant noted an increase in the incidence of asthma, perhaps because homeless people are more prone to respiratory ailments due to exposure and poorly heated shelters.

Mental health problems
Many women with mental health problems have been involved with the justice system, and some feel safer in jail than in a psychiatric hospital. Boarding homes are available for people with mental health problems, but they are unregulated and not appropriate for youth.

Resources and Services
Social assistance
Two benefit rates are available to single people — board and lodging in shared rooms at $385 per month and a bed-sitting room (single room occupancy units) at $635 per month. Board and lodging are usually provided for youth aged 16 to 19 or those living with a relative. If agencies lobby on their behalf, it is possible to get the higher rate for 16 year olds. A recent change in legislation permits individuals 16 to 18 years of age to receive income support once the child welfare authorities have approved their eligibility.

Education
There is a long waiting list for the sole alternative high school. The same is true for job readiness programs.

Emergency shelter and housing
Young women on the street can find shelter at the Salvation Army or Naomi Centre. The latter provides temporary shelter to eight women between the ages of 16 and 30.

There is a three- to four-month wait for subsidized housing through the City of St. John's Housing and Newfoundland and Labrador Housing. Emmanuel House leases properties from the municipal housing agency and sub-leases them to their clients for whom support services are provided in the home. Bed-sitting rooms are the least costly form of private sector housing, but they are unregulated and many are sub-standard. Some women end up returning to shelters, because of safety issues in the bed-sitting rooms.

Support services
Choices for Youth provides support services to youth aged 16 to 20 who are former wards of the court. It was initiated 10 years ago to place youth from Mt. Cashel School when it was closed. Many of the youth live on their own and receive counselling, referrals and assistance with life skills. Communal suppers are held once or twice a week.

Harm reduction strategies
Both Naomi House, a shelter for young women aged 16 to 30, and Emmanuel House (see below) have adopted a harm-reduction approach. Except for the Detoxification Centre, there are no drug or alcohol treatment centres in St. John's. Women over age 19 are referred to Humberwood, which is situated across the island in Cornerbrook. There are no facilities for women under age 19.

Identified service gaps
- Housing for youth with mental health problems;
- in-patient addiction treatment for youth in St. John's; and

- housing support for youth aged 19 to 21.

Innovative services
Emmanuel House provides a residential program for 14 people dealing with issues of child abuse, addictions, mental health problems and abusive relationships. It is unique in offering residential support and life-skills training to people with such a wide range of problems and in tailoring the program to the person. People with active addictions are often referred to Humberwood, a centre in Cornerbrook, or to the detoxification centre and then Naomi House (the women's shelter) until they are stabilized and can return to the program.

Young Homeless Women in Yellowknife

Homeless youth in Yellowknife often couch surf, stay up all night in coffee shops, sleep over warm grates, in stairwells or in bank machine entryways. Young women also trade sex for accommodation. Drug use and teenage pregnancy are both common.

The housing situation in Yellowknife appears to be worse than most cities in the southern parts of Canada, and the weather is unquestionably harsher. Informants spoke of houses with no plumbing, no heat, one-room houses with large extended families living in them, trailer camps and shacks on the outskirts of town, and very high rents. Yellowknife is now experiencing an economic boom due to the expansion of diamond mining. As a result, it is expected that rents will rise even higher as the boom continues. Homeless young women generally share accommodation with friends or family members, or find men who will provide housing in return for a sexual relationship.

The vast majority of homeless youth and adults in Yellowknife are Aborginal.[38] Our informants outlined a range of issues that affect homelessness among Aboriginal youth. The lingering effects of residential schooling include poor self-esteem, lack of parenting ability, dependency, poor relationship skills and detachment from cultural tradition. The Aboriginal community struggles with problems of alcohol and drug abuse, gambling, family violence and child sexual abuse. Most service providers and foster parents are White, while service users and foster children are predominantly Aboriginal. There are very high rates of child placement, and many children run away from their foster homes. The admission-into-care rate is exceptionally high. Of all children served by the child welfare system, 62% are taken into care in the Northwest Territories. The rate is 6% in Ontario (Child Welfare League 2000). Not surprisingly, the relationship between the child welfare system and the Aboriginal community is often adversarial.

In spite of many affirmative action policies, discrimination against Aboriginal people is still strong. And when policies related to Aboriginal self-governance are put into place, they tend to be gender blind. Hence, women cannot always get help from traditional structures in situations of family violence, and many of them leave their home communities to access services in the city. Although Yellowknife has a population of only 17,000, it serves people from all over the Northwest Territories, and in the last few years there has been more migration from small communities. Some people come from dry communities, but end up abusing alcohol or drugs

in the city. People unaccustomed to an urban setting are unaware of the services available or the "rules." (For example, when people from outlying areas stay in the apartment of a relative or friend in town, the friend or relative can be evicted for overcrowding.) As a result some end up on the street.

Issue Areas

Drug use

Although alcohol abuse is more common among homeless young women, cocaine, marijuana and hash are also used. Gangs are now bringing in drugs, and one informant said that the Northwest Territories has the highest rate of cocaine use in the country and eight times the national average for violent crime. Young people who attend addiction treatment centres have a difficult time when they re-enter the community and go back to old friends and old haunts. For some, the only way to stay clean is to leave the community.

Prostitution

Although there is prostitution in Yellowknife, homeless women are more likely to exchange sex for a place to stay.

Violence against women and health problems

Many teenage women struggle with violence in the home and in their relationships. The rate of teen pregnancy in the Northwest Territories is 16%, which is four times the national rate (NWT Status of Women nd). Many young women want to get pregnant, and their peers encourage it. The rate of sexually transmitted disease is also very high, and fetal alcohol syndrome is common. It is often difficult for a youth with fetal alcohol syndrome to obtain disability rates of social assistance unless the mother admits having had a drinking problem during her pregnancy.

Sexual assault in the Northwest Territories is reported at a rate that is eight times the national average. Girls aged 7 to 18 years were the complainants in the majority of reported sexual assault cases, and 29% of the assaults were committed by members of the victim's family (NWT Status of Women nd).

Mental health problems

Many young women suffering from mental health problems are also addicted to drugs or alcohol. The sole mental health agency serves only people who have been medically diagnosed, so those who do not want contact with the established mental health system have few options. Very little affordable therapy is available to assist people in dealing with issues of childhood physical or sexual abuse, although some healing circles have been set up in the Aboriginal community.

Resources and Services

Social assistance

Social assistance is not available for those 16 and 17 years of age. The housing allowance for singles is $450, but most rooms rent for $500 to $600. There is a corresponding gap in the amount provided for families.

Education
Many homeless youth have dropped out of school or attend only sporadically. There are alternative programs incorporated in some schools, and some young women find night school a bit less formal and more appropriate to their needs.

Shelter and housing
Three shelters serve young women, although the women's shelter has only seven beds in a very small space. Young lesbian women reportedly do not feel safe or accepted using services for women who have been abused by male spouses, although violence in lesbian relationships is an issue that needs to be addressed.

The waiting list for municipal-owned housing without subsidy is about four months. The wait for subsidized housing is several years. Private-sector landlords are unwilling to rent to youth under 18, who do not have the legal right to sign a lease. Although 65% of the population of the Northwest Territories is made up of youth, the provision of housing for youth has not been a government priority.

Support services
The Side Door, a drop-in service for youth, offers access to computers, television, a pool table, music and coffee. In 2001, the drop-in centre moves to a new site where it can operate all night. Youth will be able to sleep, although not reside, on the premises. Counsellors will be available to talk to youth and assist them in developing housing options and harm reduction or addiction treatment plans. The Centre is part of a deliberate strategy by social service agencies to keep young people apart from the older, chronically homeless population.

The Yellowknife Women's Centre is open 24 hours a day, offering counselling, advocacy, support, food, shower and laundry facilities, as well as shelter for seven single women. The Centre offers a young woman the option to leave an unsafe situation at any time or to receive support, food and shelter without necessarily leaving her home. This can be an important step in beginning to address issues of violence in a dating relationship, with a partner or by parents.

Harm reduction strategies
There are differing approaches in terms of addressing drug abuse. Some service providers insist on total abstinence from all drugs and alcohol. Others attempt to provide a more accepting harm-reduction approach. There are addiction treatment services in the province, but no specific services for youth.

Identified service gaps
- Transitional and long-term housing for young people;
- flophouse for women with serious addictions;
- counselling and therapy for women;
- specific assistance for those making the transition from a rural to urban environment; and
- humane standards for emergency shelters.

APPENDIX B: HOUSING AND SERVICE DATA

Table B1: Shelter and Housing Services for Young Women by City

Characteristics	Toronto #	Vancouver #	Montréal #
Shelter beds dedicated for young women	27	0	0
Shelter beds for youth	485	18	67
Shelter beds[39] for women (with and without children or partners)	3,074	84	209
Safe house beds for youth[40]	5	24*	0
Transitional beds for youth	56	24	83
Supportive housing units dedicated for youth	156	17**	0
Transitional or supportive units for teenage mothers	43	0	31
Addiction treatment beds# for young women (and for youth)	9 (30)	7 (30)	0(146)

Notes:
* In the Greater Vancouver Area.
** Supported Independent Living Program for Youth with mental illness. Rent supplement program.
# Addiction treatment occurs after detoxification and before recovery stages. Treatment programs may be as short as three weeks in Ontario or up to one year in British Columbia.

Table B2: Housing Market Characteristics by City

Characteristics	Toronto #	Vancouver #	Montréal #
Average rent for one-bedroom apt in 2000*	$830	$695	$477
Average rent in rooming house	$450	$339**	$375
Vacancy rate	0.6%	1.3%	1.6%#
# households on social housing waiting list	56,000	8,632##	7,948

Notes:
* From CMHC 1995b, 2000.
** From Main and Hastings 2000.
# Island of Montréal only.
In the Greater Vancouver Area (Lower Mainland).

Table B3: Age of Majority, Minimum Wage, and Benefit Rates by Province

Characteristics	Ontario	British Columbia	Quebec
Age of majority	18*	19	18
Age for notification of parents/guardians	<16	<19	<18
Minimum wage	$6.85	$7.60	$7.00
Basic social assistance rate for single employable/shelter allowance portion	$520/ $325	$510/ $325	$502
Basic social assistance rate for single mother with 1 child <12/ shelter allowance portion	$957/ $511	$896/ $520	$901**

Notes:
* Age 16 for purposes of renting (right of contract).
** Quebec has a distinct shelter allowance program for families that provides additional funds depending on a complex calculation of actual housing cost, family size, etc.

APPENDIX C: LIST OF INFORMANTS BY CITY

Toronto

Karen Arthurton, Youth Worker, *Youthlink Inner City*
Joyce Bernstein, Epidemiologist, *Department of Public Health*
Sue Bigurdson, Executive Director, *Humewood House*
Will Coukell, Executive Director, *Horizons for Youth*
Maria Crawford, Executive Director, *Eva's Place*
Ruth DaCosta, Executive Director, *Covenant House*
Bob Duff, Manager, *60 Richmond St. Shelter*
Eleanor Edwards, Supervisor of Resource Centre, *Evergreen* (Yonge Street Mission)
Irwin Elman, Manager, *Pape Adolescent Resource Centre (PARC)*
Carlos Francis, Co-ordinator, *SWYM Program*
Kim Fraser, Director, *Stop 86*, and Manager, *Jessie's Non-Profit Homes*
Kiaras Gharabaghi, Director of Programs and Services, *Eva's Place*
Clayton Greaves, Co-ordinator of Drop-In, *Evergreen* (Yonge Street Mission)
Barrie Hannah, Acting Executive Director, *Second Base Youth Shelter*
Gerri Laford, Housing Advocacy Worker, *Native Women's Resource Centre of Toronto*
Darlene Leaver, School Superintendent, *Toronto District School Board*
Bruce Leslie, Researcher, *Children's Aid Society of Metropolitan Toronto*
Dennis Metcalfe, Programs and Services Officer, *Human Resources Development Canada*
Susan Miner, Executive Director, *Street Outreach Services (SOS)*
Nancy Peters, Executive Director, *Centre for Women/Massey House*
Sheryl Pollock, Shelter and Housing Services, *City of Toronto*
Margarita Quintana, Children's Services Worker, *Catholic Children's Aid Society*
Vanessa Russell, Teacher, Triangle program, *OASIS Alternative High School*
Vicki Sanders, Outreach Worker, *Central Neighbourhood House*
Lucy Scanlon, Educator, *Beat the Street*
Jamie Toguri, Youth Program Manager, *Native Child and Family Services*
Anna Travers, Program Director, *Shout Clinic*

Vancouver

Jesse Abel, Board Member, *Downtown Eastside Women's Centre*
Jerry Adams, Executive Director, *Urban Native Youth Association*
Anonymous, *Willingdon Juvenile Detention Centre*
Ann Aram, Co-ordinator, Youth Action Centre, *Downtown Eastside Youth Activity Society*
Rebecca Bateman, Board Member, *Bridge Housing Society*
Sandy Cooke, Executive Director, *Covenant House*
Lou Desmerais, Executive Director, *Vancouver Native Health Society*
Dave Dixon, *Vancouver Police*
Irene Elhaimer, Program Manager, *Margaret Dixon House* (Burnaby)
Alison Emond, *Nisha Family and Children's Services Society*
R. J. Evans, Social Worker, Adolescent Street Unit, *Ministry for Children and Families*
Cynthia Farnsworth, Bridging Worker, *Peak House Bridging Project*
Horace Fox, Safe House Worker, *Urban Native Youth Association*

Cori Kleisinger, Youth Worker, *Urban Native Youth Association*
Gil Lerat, Safe House Worker, *Urban Native Youth Association*
Marilyn Michaud, Career Resource Centre, *Family Services of Greater Vancouver*
Cheryl Mixon, Co-ordinator, *Family Services of Greater Vancouver*
Alistair Moes, Street Youth Services, *Family Services of Greater Vancouver*
Chris Morissy, Executive Director, *Powell Place for Women*
Andrea Myland, Women's Outreach Worker, *Union Gospel Mission Shelter*
Karen O'Shannacery, Executive Director, *Lookout Emergency Shelter*
Rose Perreault, Manager, *Scottsdale House* (Delta)
Raven, Co-ordinator, *Prostitution Alternative Counselling and Education Society*
Joanna Russell, Centre Co-ordinator, *Women Helping Women in the Downtown Eastside*
Steve Smith, Outreach Worker, *Family Services of Greater Vancouver*
Kathy Stringer, Manager, *Van City Place for Youth*
Pat Townsley, Co-ordinator, *Downtown Eastside Youth Activity Society*
Catherine White, Community Counsellor, *Downtown South Community Health Centre*

Montréal
Céline Bellot, doctoral candidate, *Université de Montréal*
Mark Boutin, *Maison l'Éclaircie*
Micheline Cyr, *Auberge Madeleine*
Chantale Demers, *Maison Marguerite*
Annie Dion, *En Marge*
Claude Filiabrault, *Antre-temps* (Longueuil)
Diane Fortin, *Maison de l'Ancre*
Felicia Katsouros, *Patricia Mackenzie House*
Maffie Lafleur, *L'Escalier*
Claudine Laurin, *Bureau de Consultation Jeunesse*
Phillippe Legeault, *Les Centres Jeunesse de Montréal*
Micheline Perrault, *L'Arrêt-Source*
Ghislain Prud'homme, *Ressources Jeunesse Ville St-Laurent*
Sylvie Simard, *Centre le Diapason* (Mascouche)
Aki Tchitacov, *Le Bon Dieu dans la Rue*
Trish White, *Batshaw Youth Centre*

Edmonton
Tracy Bridges, Family Support Worker, *Boyle Street Community Services Co-op*
Karen Bruno, Young Adult Outreach Worker, *Boyle Street Community Services Co-op*
Gaye Catherall, Program Worker, Protective Safe House, *Catholic Social Services*
Michele Deis, Team Leader, Protective Safe House, *Catholic Social Services*
Marilyn Fleger, Program Manager, *Boyle Street Community Services Co-op*
Gary Gordon, Manager, *Community Development Branch*
Jim Gurnett, Community Services Manager, *Bissell Centre*
Kevin Hood, Ministry Co-ordinator, Protection of Children Involved in Prostitution Program, *Alberta Government*
Hope Hunter, Executive Director, *Boyle Street Community Services Co-op*
Sandy Johnson, Outreach Worker, *Streetworks*

Irene Kerr Fitzsimmons, Executive Director, *Inner City Youth Housing Project*
Shirley Maynard, Principal, *Boyle St. Charter School*
Brian Robertson, Vice Squad, *Edmonton Police*
Rosemary Sakyi, Program Worker, *Catholic Social Services*
Jennifer Serniak, Mental Health Co-ordinator, *Boyle Street Community Services Co-op*
Marliss Taylor, Program Manager, *Streetworks*

Winnipeg
Barbara Andrews, Minister, *West Broadway Community Services*
Chari Arsenault, *Youth Resource Centre*
Jocelyn Greenwood, Ikwe-widdjiitiwin, *Aboriginal Women's Centre*
Hazel Henry, *Ndinawemaganag Endaawaad*
Marilyn McGillivary, *Native Women's Transition Centre*
Allen McIntosh, Program Manager, *Youth Builders*
Sister Bernadette O'Reilly, *Rossburn House*
Irene Rainey, *St. Matthews Community Ministry*
Jane Runner, *New Directions for Children & Youth, Training & Employment for Females*
Marjorie Szezpanski, *North End Women's Resource Centre*
Olga Szumik, Counsellor, *Argyle Alternative School*
Janice Walker, *Salvation Army*

Halifax
Carolyn Bennett, *Stepping Stone*
Marilyn Berry, Executive Director, *Adsum House*
Donna Hannaford, *Shelter for Learning/Native Youth Education*
Chris Jarvis, *Arc Outreach*
Linda Johnson, Clinical Therapist, *Matrix*
Alison Little, *Phoenix House*
Lyn McDonald, *Phoenix House*
Mary Morris, Program Worker, *Exodus House*
Dorothy Patterson, *Arc Outreach*
Patricia Richards, Co-ordinator, *Community Action on Homelessness*

Yellowknife
Diana Beck, *Native Women's Youth Association*
Jim Bentley, *Yellowknife Health and Social Services*
Rosemary Cairns, Executive Director, *Status of Women Council (Yellowknife)*
Arlene Hache, *Yellowknife Women's Centre*
Karen Hoeft, *Salvation Army*
Kevin LaFramboise, *Side-Door Ministries*

St. John's
Carolyn Bruss, *Emmanuel House*
Wanda Crocker, Choices for Youth
Violet Malloy, Administrative Assistant, *Naomi Centre*

APPENDIX D: INTERVIEW GUIDELINE QUESTIONS

A. Service and Users' Profile

1. Describe your services and the age range and sex ratio of those who use them.

2. What segment of the overall population of homeless young women are you most likely to see and not see in your work?
a) What are the implications of their age? Do you serve those under majority age? Under 16 years? Under 12 years? If not, why?

3. What changes, if any, have you noticed in the past 5 to 10 years
a) in the number and profile of service users?
b) in the services available?
c) in the difficulties faced by young women?
d) other?

4. What proportion of homeless girls and young women avoid using your services?
a) What changes, if any, would increase their use of your services?

B. Dynamics of Homelessness among Girls and Young Women

5. What are the causes of homelessness among girls and young women?

6. What are the characteristics of young women who
a) are at risk of becoming homeless?
b) become homeless?

7. How do homeless young women survive? [Probe: Where do they sleep? How do they get money? Where do they eat or get food?]

8. To what extent do they move from one area or community to another? Why? And from city to city? Why?

9. What kind of relations do they have with young and older men?

10. What role does sexual violence or violence against women play in their lives, including sexual exploitation and the sex trade?

11. To what extent is drug use a problem? What drugs are most commonly used?

12. What happens when they get pregnant?

13. What kind of physical and mental health problems do they have? [Probe: self-harm, eating disorders, sexually transmitted diseases and HIV-AIDS.]

14. To what extent have they been involved with the child welfare system? What role does the child welfare system play in relation to homelessness among young women?

15. To what extent are homeless young women in conflict with the law? And what kinds of difficulties do they face?

16. Are you aware of any particular issues faced by homeless young women who are
a) women of colour?
b) lesbian?
c) emotionally disturbed or mentally ill?
d) other?

C. Evaluation of Current Policies and Programs

---

17. How do government programs or policies specifically help or hinder girls and young women who are homeless or at risk (by policy area): [distinguish by age group: under 16, 16 to majority, over majority]
b) employment and income support
c) education system
d) criminal justice system
e) child welfare
f) health system
g) other.

D. Suggestions for Change in Services

---

18. What suggestions do you have for improving services for girls and young women who are homeless or at risk?

19. If you were in charge of designing a service for young girls and women who are homeless or at risk (e.g., safe house, program for pregnant teenagers or young mothers, education program, harm reduction program, counselling), what would it be like?

REFERENCES

Adams, G. A., T. Gulottta and M.A. Clancy. 1985. "Homeless adolescents: A descriptive study of similarities and differences between runaways and throwaways." *Adolescence.* 20(79): 715-723.

Anderson, Sandra. 1996. "Substance abuse and dependency in gay men and lesbians." In *Health care for lesbians and confronting homophobia and heterosexism.* Edited by K. Jean Peterson. New York: Harrington Park Press.

Anstett, Daniel. 1997. "The experiences of homeless families in Metropolitan Toronto in 1997." York University. Unpublished master's thesis.

Antoniades, Margarita and Valerie Tarasuk. 1998. "A survey of food problems experienced by Toronto street youth." *Canadian Journal of Public Health.* 89(6): 371-375.

Avramov, Dragana (ed.). 1998. *Youth homelessness in the European Union.* Brussels: FEANTSA.

———. 1999a. "Introduction: The state-of-the-art research of homelessness and provision of services in Europe." *Coping with homelessness: Issues to be tackled and best practices in Europe.* Aldershot, England: Ashgate Publishing.

———. 1999b. "Reflections on needs for future research." *Coping with homelessness: Issues to be tackled and best practices in Europe.* Aldershot, England: Ashgate Publishing.

Ayerst, Sandra L. 1999. "Depression and stress in street youth." *Adolescence.* 34(135): 567-575.

Bacher, John. 1993. *Keeping to the marketplace: The evolution of Canadian housing policy.* Montréal: McGill-Queen's University Press.

Batshaw Youth and Family Centres. 2000. *Annual report 1999-2000, Report of the President and Executive Director.* Montréal.

BC (British Columbia), Ministry for Children and Families. 2000. *Youth policy framework.*

Beavis, Mary Ann, Nancy Klos, Tom Carter and Christian Couchant. 1997. *Literature review: Aboriginal peoples and homelessness.* Ottawa: Canada Mortgage and Housing Corporation.

Bernstein, Joyce and Jack Lee. 1998. *Young parents: No fixed address.* Toronto: Public Health Department. Report to City Council.

Bernstein, Joyce, Ed Adlaf and Angela Paglia. 2000. *Drug use in Toronto.* Toronto: Research Drug Group on Drug Use.

Bisson, Louise. 1989. *Les Maisons d'Hébergement pour jeunes: État de la situation.* Québec: Conseil permanent de la jeunesse, Government of Quebec.

Boyd, Monica and Doug Norris.1999. "The crowded nest: Young adults at home." *Canadian Social Trends.* 52: 2-5.

Boyle, Theresa. 2000a. "Weston's road for street kids." *The Toronto Star.* February 15; A1, 14.

———. 2000b. "Tories to get tough on domestic violence." *The Toronto Star.* September 28.

Brannigan, Augustine and Tullio Caputo. 1993. *Studying runaways and street youth in Canada: Conceptual and research design issues.* Ottawa: Solicitor General of Canada, Police Policy & Research Division.

Briton, J. 1998. "Homeless women need health care." *Off Our Backs.* 28(6): 5-8.

Bula, Francis. 1999. "No place like home: A special series on housing and homelessness." *The Toronto Star.* October 24.

Bureau de Consultation Jeunesse. 1988. *Les Droits des Jeunes en Centres d'Accueil.* Montréal.

Calgary, City of. 2000. *Count of homeless persons in downtown Calgary.* City of Calgary, Community and Social Development Department, Social Research Unit.

Canada, HRDC (Human Resources Development Canada). 1997. *High school may not be enough: An analysis of results from the school leavers follow-up survey, 1995.* Highlights. Ottawa: Human Resources Development Canada.

Canada, Statistics Canada. 1999. "Labour force update: Youths and the labour market." *The Daily.* December 23.

Caputo, Tullio, Richard Weiler and Jim Anderson. 1997. *The street lifestyle study.* Ottawa: Minister of Public Works and Government Services Canada.

Caputo, Tullio, Richard Weiler and K. Kelly. 1994. *Phase II of the runaways and street youth project: The Ottawa case study: Final report.* Ottawa: Solicitor General Canada, Ministry Secretariat.

Carter, Tom. 1997. "Current practices for procuring affordable housing: The Canadian context." *Housing Policy Debate.* 8(3): 593-631.

———. 2000. *Canadian housing policy: Is the glass half empty or half full?* Ottawa: Canadian Housing and Renewal Association.

CCPA (Canadian Centre for Policy Alternatives). 2000. *Healthy families: First things first, Alternative federal budget 2000.* The Centre.

CCSD (Canada Council on Social Development). 1999. *Youth at work in Canada: A research report.* Ottawa: Canadian Council on Social Development.

Charest, René and Jean Gagné. 1997. « Le nettoyage due Parc Berri. » *Relations*. January-February.

Charette, Catherine. 1991. *Research initiatives on homelessness: International Year of Shelter for the Homeless.* Occasional Paper No. 27. Institute of Urban Studies, University of Winnipeg.

Child Welfare League of Canada. May 2000. *It takes a community: Report to the NWT Department of Child Welfare Services in the Northwest Territories.*

Clarke, Michelle and Merrill Cooper. 2000. *Homeless youth: Falling between the cracks: An investigation of youth homelessness in Calgary.* Youth Alternative Housing Committee.

CMHC (Canada Mortgage and Housing Corporation). 1995a. *Final report on the evaluation of the Project Haven Program and update on the Next Step Program activities.* Ottawa: Canada Mortgage and Housing Corporation.

———. 1995. *Rental Market Survey.*

———. 1999. *Canadian Housing Conditions*. Ottawa: Canada Mortgage and Housing Corporation.

———. 2000. *Rental Market Survey*. November 30.

Cohen-Schlanger, Ann Fitzpatrick, J.David Hulchanski and Dennis Raphael. 1995. "Housing as a factor in admissions of children to temporary care: A survey." *Child Welfare.* 74(3): 547-562.

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. 2000. *Rapport et conclusion d'enquête Pavillon Bois-Joly.* Montréal.

Community Action on Homelessness. September 2000. *Halifax Community Action Plan.* Halifax: Community Action on Homelessness Steering Committee.

Converge Consulting Group. 2000. *Yack back 2000: Listening to youth about housing and learning.* Calgary: Street Youth Task Force and Youth Alternative Housing Committee Conference report.

Courtney, Mark and Irving Piliavin. 1998. *Foster youth transition to adulthood: Outcomes 12 to 18 months after leaving out-of-home care.* School of Social Work and Institute for Research on Poverty. University of Wisconsin-Madison.

CSPC. (Community Social Planning Council) of Toronto.1999. *Soundbites: A collection of CSPC Soundbite series from amalgamation to April 1999.* Toronto: Community Social Planning Council of Toronto.

Dalley, Marlene. 1996. *Runaways: A picture of the situation in Canada.* <http://www.childcybersearch.org/rcmp/rcmp5.htm>. Accessed March 24, 2001.

Daly, Gerald. 1996. *Homeless: Policies, strategies, and lives on the street.* London: Routledge.

Daly, Mary. 1999. "Regimes of social policy in Europe and the patterning of homelessness." In *Coping with homelessness: Issues to be tackled and best practices in Europe.* Edited by Dragana Avramov. Aldershot, England: Ashgate Publishing.

Dibbin, Jane. 1991. *Wherever I lay my hat: Young women and homelessness.* London: Shelter.

DiPaolo, Michael. 1999. *The impact of multiple childhood trauma on homeless runaway adolescents.* New York: Garland Publishing.

Downing-Orr, Kristina. 1996. *Alienation and social support: A social psychological study of homeless young people in London and in Sydney.* Aldership: Avebury.

Drakeford, Mark and Howard Williamson. 1998. "From benign neglect to malign indifference?" In *Social care and housing.* Edited by Ian Shaw, Sue Lambert and David Clapham. London: Jessica Kinsley Publishers.

Dryfoos, Joy. 1990. *Adolescents at risk: Prevalence and prevention.* New York: Oxford University Press.

Dunfield, Allison. 2001. "Ottawa, provinces commit to housing program." *The Globe and Mail.* August 16.

Edmonton Homelessness Count Committee. 2000. *A count of homeless persons in Edmonton.*

Edmonton Joint Planning Committee on Housing. 2000. *Edmonton community plan on homelessness 2000-2003.* November.

Farrell, Susan, Tim Aubrey, Fran Klodawsky and Donna Pettey. 2000. *Describing the homeless population of Ottawa-Carleton.* Fact sheets of selected findings. <http://www.uottawa.ca/academic/socsci/crcs/homeless/>. Accessed January 14, 2001.

Findlay, Sheri, Karen Leslie, Reuven Jhirad and Derek Stephens. 1998. "Pregnancy in Toronto's street youth." Paper presented at the Paediatric Academic Society Meeting. New Orleans.

Fitzgerald, Michael D. 1999. *To live and to learn: Homeless youth, literacy, education, and career.* Halifax: Phoenix Youth Programs.

Fitzpatrick, Suzanne. 2000. *Young homeless people.* London: Macmillan Press.

Flynn, Robert and Chantal Biro. 1998. "Comparing developmental outcomes for children in care with those for other children in Canada." *Children and Society.* 12(3): 228-233.

Flynn, Robert, Raymond Lemay and Chantal Biro. 1998. *ECWO Newsletter* # 3 (Fall). <http://cwr.utoronto.ca/pdf/ecwoe.pdf>. Accessed January 5, 2001.

Foisey, Collette. 1999. "Le squeeging au centre-ville de Montréal, perceptions et realités." Montréal: Le Service des sports, des loisirs et du développement social de la Ville de Montréal et Spectre de Rue.

Fraser, Kim. 2000. *Stop 86 – 1999 Annual Report.*

Fulton, Robert and David Factor. 1993. *A study of young mothers in Metro Toronto.* Toronto: Young Mothers' Resource Group.

Gaetz, Stephen, Bill O'Grady and Bryan Vaillancourt. 1999. *Making money: The Shout Clinic report on homeless youth and unemployment.* Toronto: Central Toronto Community Health Centres.

Gagné, Jean. 1996. "Jeunes en difficulté : de l'exclusion vers l'itirnérance." *Les Cahiers de recherche sociologique.* (27).

Glasser, Irene and Rae Bridgman. 1999. *Braving the street: The anthropology of homelessness.* New York: Berghahn Books.

Golden, Anne, William Currie, Elizabeth Greaves and John Latimer. 1999. *Taking responsibility for homelessness: An action plan for Toronto.* Toronto: Mayor's Homelessness Action Task Force.

Gombu, Phinjo. 2001. "Squeegee law hinders 'free speech': Safe Street Act violates Charter, lawyer argues in court." *The Toronto Star.* February 20.

Goodman, Lisa, Leonard Saxe and Mary Harvey. 1991. "Homelessness as a psychological trauma." *American Psychologist.* 65(4): 1219-1225.

Hagan, John and Bill McCarthy. 1998. *Mean streets: Youth crime and homelessness.* Cambridge: Cambridge University Press.

Harris, Richard. 1998. "Is Canadian housing policy more progressive than that of the US?" *Housing Studies.* 13(5): 727-729.

Hewitt, Ann. 1994. *Homelessness and the criminal justice system in Canada: A literature review.* Ottawa: Department of Justice.

Housing Again. 2000. "A future for Beatrice House." *Housing Again Bulletin.* # 20 October 4.

Hulchanski, J.D. 1999a. Housing policy history: 1984, 1985, 1986. <http://resources.web.net/show_resource.cfm?id=346&APP=housing>. Accessed April 5, 2000.

_____. 1999b. *Housing policy history: 1992.* <http://resources.web.net/show_resource.cfm?id=345&APP=housing>. Accessed April 5, 2000.

Hutson, Susan and Mark Liddiard. 1994. *Youth homelessness: The construction of a social issue.* London: Macmillan.

Jacobs, Janet Liebman. 1994. *Victimized daughters: Incest and the development of the female self.* New York: Routledge.

Jaffe, P.G., D. J. Hurley and D. Wolfe. 1990. "Children's observations of violence: I. Critical issues in child development and intervention planning." *Canadian Journal of Psychiatry.* 35: 466-470.

Janus, Mark-David, Arlene McCormack, Ann Wolbert Burgess and Carol Hartman. 1987. *Adolescent runaways: Causes and consequences.* Lexington, Mass.: D.C. Heath and Company.

Kufeldt, Kathleen and B. Burrows. 1994. *Issues affecting public policies and services for homeless youth.* University of Calgary and Memorial University of Newfoundland.

Kufeldt, Kathleen and M. Nimmo. 1987. "Kids on the street, they have something to say: Survey of runaway and homeless youth." *Journal of Child Care.* 3: 53-61.

Kufeldt, Kathleen, M. Durieux and M. Nimmo. 1992. "Providing shelter for street youth: Are we reaching those in need?" *Child Abuse and Neglect.* 16: 187-199.

Kurtz, P. David, Sara Jarvis and Gail Kurtz. 1991a. Problems of homeless youth: Empirical findings and human service issues." *Social Work.* 36(4): 309-314.

Kurtz, P. David, Gail Kurtz and Sara Jarvis. 1991b. "Problems of maltreated runaway youth." *Adolescence.* 26(103): 543-555.

La Presse. 2000. "L'angoisse du 18e anniversaire, Le coroner Duchesne recommande a la DPJ de ne pas abondonner les jeunes adultes." December 13.

Lau, Evelyn. 1989. *Runaway: Diary of a street kid.* Toronto: Harper and Collins.

Lawton, Valerie. 2001. "Housing plan feud puts $1.4 billion at risk." *The Toronto Star.* August 15.

Lee, Jack, Steven Gaetz and Fred Goettler. 1994. "The oral health of Toronto's street youth." *The Canadian Dental Association Journal.* 60(6): 545-548.

Lemay, Raymond. 1999. "Pushed out of the nest... Another way in which the life experiences of youth in care are different from those of other Canadian youth." *Ontario Association of Children's Aid Societies.* 43 (3): 9-10.

Leslie, Bruce and Francis Hare. 2000. *Improving the outcomes for youth in transition from care.* Toronto: Working Group of the Children's Aid Society of Toronto, Covenant House and Ryerson University Research Project 1995-1999.

Lowman, John. 1987. "Taking young prostitutes seriously." *Canadian Review of Sociology and Anthropology.* 24(1): 99-116.

MacDonald, N.E., W. A. Fischer and G.A. Wells. 1994. "Canadian street youth: Correlates of sexual risk-taking activity." *Pediatric Infectious Disease Journal.* 13(8): 690-697.

MacLean, Michael, Lara Embry and Ana Mari Cauce. 1999. "Homeless adolescents' paths to separation from family: Comparison of family characteristics, psychological adjustment, and victimization." *Journal of Community Psychology.* 27 (2): 179-187.

Main and Hastings Community Development Society and TRAC. 2000. *The downtown core housing project: A community self-portrait.* October.

Mann-Feder, Varda and Trish White. 1999. "Investing in termination: Intervening with youth in the transition to independent living." *Journal of Child and Youth Care.* 13(1): 87-94.

Margison, Sharon, Nicole Jasmin and Sophie Edwards. 1998. *Gimme shelter: Sharing successes in housing for youth: Forum highlights.* Ottawa: Canada Mortgage and Housing Corporation.

Martin, Faye. 1996. "Tales of transition: Leaving public care." In *Youth in transition: Perspectives on research and policy.* Edited by Burt Galaway and Joe Hudson. Toronto: Thompson Educational Publishing.

McCarthy, Bill. 1995. "Getting into crime: The structure and process of criminal embeddedness." *Social Science Research.* 24(1): 63-95.

McCarthy, Bill and John Hagan. 1992. "Surviving on the street: The experiences of homeless youth." *Journal of Adolescent Research.* 7(4): 412-430.

Menard, Nicole. 1992. "Le défi de lintervention auprès des jeunes." Interview with Lise Denis. *Psychologie Québec.* 9(2).

MHPRG (Mental Health Policy Research Group). 1998. *Mental illness and pathways into homelessness: Proceedings and recommendations.* A workshop of the Mental Health Policy Research Group (CMHC Ontario Division, Clarke Institute of Psychiatry, and Ontario Mental Health Foundation) held on November 3, 1997 in Toronto.

Native Counselling Services of Alberta. May 2000. *Native Counselling Services of Alberta consultation on homefulness.*

NCFST (Native Child and Family Services of Toronto). 1999. *A report on searching the red road: A native street youth conference.* Toronto: NCFST.

NCW (National Council of Welfare). 1997. *Another look at welfare reform.* Ottawa: Minister of Public Works and Government Services Canada.

———. 2000. *Justice and the poor.* Ottawa: Minister of Public Works and Government Services Canada.

Nelson, K.M. 1992. "Fostering homeless children and their parents, too: The emergence of whole-family foster care." *Child Welfare.* 71(6): 575-584.

Newman, Cathy. 1989. *Young runaways: Findings from Britain's first safe house.* London: Children's Society.

Nicoloff, Nick. 1999. "Re-connecting youth ... Integrating child welfare and children's mental health services to serve adolescents and their families: A five year review." *OACAS Journal.* 43(3): 12-15.

Noell, John, Paul Rohde, John Seeley and Linda Ochs. 2001. "Childhood sexual abuse, adolescent sexual coercion and sexually transmitted infection acquisition among homeless female adolescents." *Child Abuse and Neglect.* 25: 137-148.

Novac, Sylvia and Mary Anne Quance. 1998. "Back to community: An assessment of supportive housing in Toronto." In *Taking responsibility for homelessness.* Background Papers: Volume II. Edited by Anne Golden, William Currie, Elizabeth Greaves and John Latimer. Toronto: Report of the Mayor's Homelessness Action Task Force. City of Toronto.

Novac, Sylvia, Joyce Brown, and Carmen Bourbonnais. 1996a. *No room of her own: A literature review on women and homelessness.* Ottawa: Canada Mortgage and Housing Corporation.

Novac, Sylvia, Joyce Brown, Alison Guyton and Mary Anne Quance. 1996b. *Borderlands of homelessness: Women's views on alternative housing.* Toronto: Women's Services Network.

NWT (Northwest Territories) Status of Women Council. nd. *Facts on Northwest Territories Women.* <http://www.statusofwomen.nt.ca/fact.html>. Accessed May 2, 2001.

O'Grady, Bill, Robert Bright and Eric Cohen. 1998. "Sub-employment and street youths: An analysis of the impact of squeegee cleaning on homeless youth." *Security Journal.* 11: 315-323.

Ontario, Ministry of the Attorney General. 2000. *Harris government introduces legislation to protect children from sexual exploitation.* Press release. December 19.

Palmer, Karen. 2001. "Worker remarked on newborn's thinness." *The Toronto Star.* January 29.

Peters, Larry and Aileen Murphy. 1994. *Adolescent health survey: Street youth in Vancouver.* Murnaby, BC: The McCreary Centre Society.

Pfeffer, Rachel. 1997. *Surviving the streets: Girls living on their own.* New York: Garland Publishing.

PGF-GTA Consultants. February 2000. *Homeless in Halifax.* Proceedings from a workshop held at Hope Cottage.

Picard, André. 2000. "Huge jump reported in use of ecstasy by Ontario students." *The Globe and Mail.* June 13.

Poirier, Mario, Véronique Lussier, Robert Letendre, Pierre Michaud, Monique Morval, Sophie Gilbert and Annie Pelletier. 1999. *Relations et représentations interpersonnelles de jeunes adultes itinérants. Au-delà de la contrainte de la rupture, la contrainte des liens.* Montréal: Groupe de recherche sur l'itinérance des jeunes adultes.

Pomeroy, Steve and Midhel Frojmovic. 1995. *Inventory of projects and programs addressing homelessness.* Ottawa: Canada Mortgage and Housing Corporation.

Powers, Jane and Barbara Jaklitsch. 1992. "Adolescence and homelessness: The unique challenge for secondary educators." In *Education homeless children and adolescents: Evaluating policy and practice.* Edited by J. Stronge. Newbury Park, California: Sage Publications.

Quebec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. September 1999. *Jeunes et aide sociale.* <http://www.social.gouv.fr/htm/actu/index_rapports.htm>. Accessed January 13, 2001.

Quilgars, Deborah and Isobel Anderson. 1997. "Addressing the problem of youth homelessness and unemployment: The contribution of foyers." In *Homelessness and social policy.* Edited by Roger Burrows, Nicholas Pleace and Deborah Quilgars. London: Routledge.

Raychaba, Brian. 1993. *Pain ... lots of pain: Family violence and abuse in the lives of young people in care.* Ottawa: National Youth in Care Network.

Read, S. D. DeMatteo and B. Bock. 1993. *HIV prevalence in Toronto street youths.* Toronto: The Hospital for Sick Children.

Régie Régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre. 1998. *Le « Défi de l'accès » pour les jeunes de la rue.* Montréal: Le Régie.

Requête Commission des Droits de la Personne et des Droits de la Jeunesse contre Les Centres Jeunesse de la Montérégie et Directeur de la Protection pour les Centres Jeunesse de la Montérégie. 2000. Cour Supérieure, Province of Quebec, District of Longueuil. Montréal.

Robertson, Marjorie and Paul Toro. 1999. "Homeless youth: Research, intervention, and policy." In *Practical Lessons: The 1998 National Symposium on Homelessness Research.* Edited by Linda Fosburg and Deborah Dennis. U.S. Department of Housing and Urban Development and the US. Department of Health and Human Services.

ROCAJQ (Regroupement des Organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec). 1997. *Pour les jeunes, un parcours en forme de cul-de-sac.* ROCAJQ Web site: <http://www.cam.org/rocajq/documentation.html>. Accessed February 11, 2001.

ROCAJQ and AGIDD-SMQ (l'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec). 2000. *Communiqué de presse, Du haut de sa tour de 10 mètres, le ministre Baril osera-t-il plonger dans la réalité des jeunes en centres jeunesse?* Montréal: ROCAJQ and AGIDD-SMQ.

Roman, N.P. and P.B. Woffe. 1995. *Web of failure: The relationship between foster care and homelessness.* Washington, D.C.: National Alliance to End Homelessness.

Rose, Damaris, Jaël Mongeau and Nathalie Chicoine. 1998. *Housing Canada's youth.* Ottawa: Canada Mortgage and Housing Corporation.

Russell, Lisa. 1998. *Child maltreatment and psychological distress among urban homeless youth.* New York: Garland Publishing.

Ryan, Kimberly, Ryan Kilmer, Ana Mari Cauce, Haruko Watanabe and Danny Hoyt. 2000. "Psychological consequences of child maltreatment in homeless adolescents: Untangling the unique effects of maltreatment and family environment." *Child Abuse and Neglect.* 24(3): 333-352.

Schafer, Arther. 1998. *Down and out in Winnipeg and Toronto: The ethics of legislating against panhandling.* Ottawa: Caledon Institute of Social Policy.

Schaffner, Laurie. 1999. *Teenage runaways. Broken hearts and "bad attitudes."* New York: Haworth Press.

Schorr, Lisbeth with Daniel Schorr. 1988. *Within our reach: Breaking the cycle of disadvantage.* New York: Anchor Press.

Shinn, Marybeth. 1997. "Family homelessness: State or trait?" *American Journal of Community Psychology.* 25(6): 755-769.

Shinn, Marybeth and Jim Baumohl. 1999. "Rethinking the prevention of homelessness." In *Practical lessons: The 1998 national symposium on homelessness research.* Edited by Linda Fosburg and Deborah Dennis. U.S. Department of Housing and Urban Development and U.S. Department of Health and Human Services.

Simmie, Scott. 2000. "Drugs-or-welfare government plan called naïve." *The Toronto Star.* December 3.

Smart, Reginald, Edward Adlaf and Gordon Walsh. 1991. *The Ontario student drug use survey: Trends between 1977-1991.* Toronto: Addiction Research Foundation.

SPCW (Social Planning Council of Winnipeg). 1990. *Needs assessment of homeless children and youth.* Winnipeg: Social Planning Council of Winnipeg.

Springer, Joseph, James Mars and Melissa Dennison. 1998. "A profile of the Toronto homeless population." In *Taking responsibility for homelessness: An action plan for Toronto.* Edited by Anne Golden, William Currie, Elizabeth Greaves and John Latimer. Background Papers: Volume II. Toronto: Report of the Mayor's Homelessness Action Task Force.

Springer, Sabine. 2000. "Homelessness: A proposal for a global definition and classification." *Habitat International.* 24: 475-484.

Steering Committee on Street Youth. 1999. *The community response to street youth and runaways in Saskatoon.*

TDRC (Toronto Disaster Relief Committee). 2000. *The State of the Disaster.* Toronto: Toronto Disaster Relief Committee.

Tomas, Annabel and Helga Dittmar. 1995. "The experience of homeless women: An exploration of housing histories and the meaning of home." *Housing Studies.* 10(4): 493-515.

Torjman, Sherri. 1997. *Welfare warfare.* Ottawa: Caledon Institute of Social Policy.

Toronto, City of. 1999. *Toronto Youth Profile: Volumes I and II.*

———. 2001a. *The Toronto report card on homelessness 2001.*

Toronto, City of, Shelter, Housing and Support Division. 2001b. *Toronto Hostel Service Statistical Report for the Week of February 5th to 11th 2001.*

Tosi, Antonio. 1999. "Homelessness and the housing factor: Learning from the debate on homelessness and poverty." In *Coping with homelessness: Issues to be tackled and best practices in Europe.* Edited by Dragana Avramov. Aldershot: Ashgate.

Turner, Janice. 1999. "Haven still has room." *The Toronto Star.* November 13: M3.

Van der Ploeg, Jan and Evert Scholte. 1997. *Homeless youth.* London: Sage Publications.

Vancouver. City of. 2000. "A Framework for Action: A Four Pillar Approach to Drug Problems in Vancouver." Draft discussion paper. November.

VPD (Vancouver Police Department). 2000. *Youth at risk research.* September.

Vissing, Yvonne. 1992. "Homeless children having children." In *Homelessness: New England and beyond.* Edited by Padraig O'Malley. Amherst, Mass.: University of Massachusetts Press.

Walker, Gillian. 1990. *Family violence and the women's movement: The conceptual politics of struggle.* Toronto: University of Toronto Press.

Wallot, Claire. 1992. *Les jeunes sans abri.* Research for the project La promotion active des droits de la personne comme voie de solution au problème des jeunes sans abri. Consortium de Formation sur la Défense des Droits humains de l'Université McGill, Montréal.

Walsh, Mary. 1992. *"Moving to nowhere": Children's stories of homelessness.* New York : Auburn House.

Wang, E.E., S. King and E. Goldberg. 1991. "Hepatitis B and human immunodeficiency virus infection in street youth in Toronto, Canada." *Pediatric Infectious Disease Journal.* 10(2): 130-133.

Ward, Colin. 1997. *Havens and springboards: The Foyer movement in context.* London: Calouste Gulbenkian Foundation.

Wardhaugh, Julia. 2000. *Sub city: Young people, homelessness and crime.* Aldershot, England: Ashgate Publishing Co.

Watson, Sophie and Helen Austerberry. 1986. *Housing and homelessness: A feminist perspective.* London: Routledge and Kegan Paul.

Webber, Marlene. 1991. *Street kids: The tragedy of Canada's runaways.* Toronto: University of Toronto Press.

Welsh, Lesley, Francis Archambault, Mark-David Janus and Scott Brown. 1995. *Running for their lives.* New York: Garland Publishing.

Whitbeck, Les and Dan Hoyt. 1999. *Nowhere to grow: Homeless and runaway adolescents and their families.* New York: Aldine de Gruyer.

Williams, Carol W. 1991. "Child welfare services and homelessness: Issues in policy, philosophy, and programs." In *Homeless children and youth: A new American dilemma.* Edited by Julee Kryder-Coe, Lester Salamon and Janice Molnar. New Brunswick, NJ: Transaction Publishers.

Williams, Jean Calterone. 1998. "Domestic violence and poverty: The narratives of homeless women." *Frontiers: A Journal of Women's Studies.* 19(2): 143-165.

Woodward, Jim, Margaret Eberle, Deborah Kraus and Michael Goldberg. 2000. *Inventory of services and facilities. Appendix B: Regional Homelessness Plan for Greater Vancouver.* Prepared for the Greater Vancouver Steering Committee on Homelessness.

Workfare Watch. 1999. *Broken promises: Welfare reform in Ontario.* Toronto: Community Social Planning Council of Toronto.

Wrate, Robert and Caroline Blair. 1999. "Homeless adolescents." In *Homeless children: Problems and needs.* Edited by Panos Vostanis and Stuart Cumella. London: Jessica Kingsley Publishers.

Yalnizyan, Armine. 1998. *The growing gap: A report on growing inequality between rich and poor in Canada.* Toronto: Centre for Social Justice.

Youth Services Network of Metropolitan Toronto 1979. *Youth Services Directory.* Toronto.

Zlotnick, Cheryl, Diana Kronstadt and Linnea Klee. 1998. "Foster care children and family homelessness." *American Journal of Public Health.* 88(9): 1368-1370.

ENDNOTES

[1] Causal relationships between macro-level policies and the outcomes for particular groups of people cannot be inferred with the available data. We have, nevertheless, attempted to document and comparatively assess the policies affecting young women in Canada's three largest cities and extrapolate what would improve the situation for young women.

[2] The Montréal study is led by Dr. Élise Roy, of the Infectious Disease Unit.

[3] Special tabulations compiled by Harvey Low, Community and Neighbourhood Service Department, City of Toronto.

[4] Youth under the age of 16 are generally not eligible to use any of the shelters; however, exceptions are made for those close to that age with no reasonable alternative.

[5] Due to recent uploading of FV shelters to the province, that data have been missing since 1998 and projected estimates have been used instead. Negotiations are under way with the Ministry of Community and Social Services to re-establish a systematic flow of that information.

[6] The first family shelter opened in Toronto in 1968 (Anstett 1997), and the first shelter for battered women opened five years later (Walker 1990).

[7] For example, most studies are descriptive and lack a theoretical framework; samples are generally small, non-representative, limited to a particular geographic area and frequently specific to one organization. The use of comparison or control groups is rare.

[8] An observational street count in the downtown area was added to data provided by 23 agencies. The total count of homeless persons was 1,296.

[9] For example, Clarke and Cooper (2000) found that youth in Calgary also avoided adult shelters and described them as crowded, dirty and unsafe. Some young Aboriginal women preferred to stay at the Native women's shelter, which is primarily for abused women. On the other hand, adult shelters did appeal to a minority of homeless youth because they were generally easier to get into; curfews were later or non-existent; parents were not contacted; obligations and expectations were not imposed; some shelters accepted intoxicated residents; and there was no limit on length of stay (Clarke and Cooper 2000).

[10] Due to immigration patterns, the number and proportion of racial minority youth in Toronto have steadily increased to 47% of all 15 to 19 year olds and 42% of 20 to 24 year olds, as of the 1996 Census (Toronto 1999).

[11] Supportive housing is a combination of subsidized permanent housing and support services. The housing may be tied to the support services and offered by the same agency, or

be offered by a separate housing agency or landlord. The type and intensity of support services varies by project. It is generally distinguished from transitional housing by having no time limit on housing tenure.

[12] In Toronto, the number of female youth accompanied by parents is small but increasing. See Chapter 3 of this report.

[13] A multi-year study is under way in Ontario and is associated with an international research effort based on shared data collection criteria (Evaluating Child Welfare Outcomes Project, University of Ottawa).

[14] And 18 year olds in British Columbia.

[15] Panhandling refers to asking people for money in public places. Squeegeeing refers to the unsolicited cleaning of car windshields for a donation at major intersections.

[16] Sleeping rough refers to staying in places unfit for human habitation, such as parks and ravines, vehicles, doorways, alleys, bus shelters and abandoned buildings. Squat refers to groups who take over abandoned buildings.

[17] This case study is based on the input provided by 27 informants who provide a range of services including shelter, educational programs, drop-in centres, outreach, transitional and supportive housing, community and public health, child welfare services, and training and employment programs.

[18] Modern maternity homes provide comprehensive services for pregnant homeless young women and young mothers. They have evolved into resource centres for young parents, both their own residents and those in the community.

[19] This section is based on the observations and views of more than 20 service providers who work with homeless young women and those at risk in the Greater Vancouver area, focussing on the City of Vancouver. The primary clientele of most of the agencies are youth or women. Only two agencies offer services predominantly for young women (a counselling and drop-in service for women in the sex trade and an agency focussed on pregnancy and parenting issues), neither of which offer shelter. More typical were agencies providing service to youth, women or adults. They range from outreach services to permanent housing for youth and include outreach, drop-in centres, social services, health clinics, emergency shelters, safe houses, a transition house for women fleeing violence, mental health services, addiction services, police and criminal justice institutions and permanent independent housing. Several Aboriginal organizations were included. Most services are located in the downtown core of Vancouver in the areas known as the Downtown Eastside and Downtown South. Several agencies were located in Vancouver outside the downtown core, and a few offered services in other Greater Vancouver municipalities (Burnaby and Delta).

[20] Gated access requires a Ministry for Children and Families referral, and usually means the youth is in care.

[21] Most of the informants work for agencies that serve either youth under 18 or women over 18 years of age. One organization has a shelter for young women aged 12 to 18. Most of the services are based in Montréal, but two, Centre le Diapason and l'Antre-Temps, are in off-island suburbs, the first on the north shore in Mascouche and the other on the south shore in Longueuil, close to Montréal.

[22] The case study overview is based on the input of over 100 informants in eight cities: Toronto, Vancouver, Montréal, St. John's, Halifax, Winnipeg, Edmonton and Yellowknife. See Appendix A for the second-tier case study reports.

[23] A crown ward is a child for whom parental rights have been terminated by an order of the Court. A society ward is a child who is temporarily placed in the care and custody of the Children's Aid Society for a maximum period of two years. Only Crown wards can stay in care past age 16, but must leave at age 18, unless they are attending school and qualify for the Extended Maintenance program. All financial support ends at age 21.

[24] Youth under the age of 16 found loitering in a public place between midnight and 6 a.m. without being accompanied by an adult may be apprehended by a peace officer. Police must notify parents or guardians of any youth under 18 who are arrested.

[25] Those on probation were not exempt, although they have been convicted, while those with charges pending are supposedly innocent until proven guilty.

[26] The Drug Project, begun in 1994, is an annual 10-week program for homeless and street-involved young women. It offers job readiness training and uses the arts to explore issues of addiction and violence against women. Operating since 1996, Sketch, the Art Centre for Street-Involved Youth, has conducted open studio programs, workshops with artists, art festivals and short-term jobs in the arts.

[27] The cancelled projects consisted of 17,000 units that would have accommodated 45,000 low- and modest-income people across the province. Eighty of these projects were located in Toronto, where they would have provided six to eight thousand affordable homes (CSPC 1999).

[28] Youth agreements, a service added in 2000, reflect a general MCF recognition that youth need to be treated differently than children. The youth agreement (YA) provides an alternative to bringing some youth aged 16 to 18 into care. It is intended for youth living apart from their families who are at some degree of risk, but do not require the full child protection response and are capable of living independently with support. The youth (not the parent or guardian) enters into the agreement directly with the Ministry. It may consist of residential, education, financial or other service support. Approximately 125 YAs are in effect across the province currently. The MCF has embarked on a three-year evaluation of YAs.

The Ministry also operates the Independent Living Program for youth aged 16 to 18 who are in care and is reviewing the program to harmonize its policies with YAs.

[29] Covenant House in Vancouver is reviewing its policies and practices regarding mixed-gender facilities with the intent of ensuring that young women are adequately served.

[30] About $60 million in funding has been cut from youth centres in the last few years.

[31] The Fédération des Association coopérative d'économie familiale (FACEF) rejected Bill 186, Montréal May 22, 1998. FACEF Web site : <http://www.consummateur.qc.ca/facef/>. Accessed August 13, 2000.

[32] The term "social housing" refers to government-owned and managed public housing, non-profit housing owned and managed by municipalities and non-profit groups such as churches and social agencies, and non-equity co-operative housing that is resident-owned and managed.

[33] The first of a series of significant cuts in social housing spending was introduced in 1984 when $48.3 million was eliminated from the housing budget. After a public consultation on housing policy, a new agenda for housing was released in 1986, refocussed on helping those most in need (Hulchanski 1999a). Additional cuts were made each year from 1989 to 1993 for a total of almost $560 million (Carter 1997). Federal funding for social housing programs was reduced or terminated in favour of a homebuyers' plan that allowed the withdrawal of up to $20,000 from Registered Retirement Savings Plans tax free (Hulchanski 1999b). In 1993, the federal government cancelled all funding for new social housing, having cut a total of $2 billion from the housing program. The effects of this, combined with economic recession, were soon apparent. By 1996, 1.7 million out of a total of 9.8 million households had serious affordability problems (i.e., were paying 30% or more of their income for housing). Single females and single mothers together comprised 45% of them (CMHC 1999). Between 1991 and 1996, the proportion of households in core need increased by 7.3% in Ontario, 5.0% in British Columbia and 4.9% in Quebec to reach levels of 18.2% to 19.0% in all three provinces (Carter 2000).

[34] Outreach workers spend most of their time on the streets and in places where homeless people sleep rough. They offer material assistance, support and try to encourage people to "come in from the cold."

[35] More than one third of federal expenditures from the Supported Accommodation Assistance Program fund agencies that focus their services on young people. In 1996, the Prime Ministerial Youth Homeless Taskforce was set up to advise the prime minister on the framework, goals and establishment of the Youth Homelessness Pilot Programme. Twenty-two pilot projects were funded across Australia with the objective of improving the response to young people's homelessness with an emphasis on early intervention, family reconciliation where appropriate and assisting young people to access work, education and training. Another federal program,

Innovative Health Services for Homeless Youth, funds health centres and mobile outreach services to respond to the health needs of young homeless people.

[36] Seven percent of Winnipeg's population is of Aboriginal descent, but in the downtown area this rises to 18% (1996 Census).

[37] Seven percent of the Halifax population are of a visible minority, including 4% of African heritage and less than 1% of Aboriginal heritage (1996 Census).

[38] About 20% of the population of the City of Yellowknife is Aboriginal (1996 Census).

[39] In Toronto, data on conventional family shelters and designated family violence shelters or transition houses are combined. There are no conventional family shelters in Vancouver or Montréal. In Montréal, women using family violence shelters or transition houses are not considered homeless.

[40] In British Columbia, for youth aged 13 to 18 escaping the street, and the sex or drug trade; in Toronto, for youth in care aged 13 to 15 involved in high-risk behaviour such as prostitution.

Où se tourner?
La situation des jeunes femmes sans abri au Canada

Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine
avec les chercheuses Sylvia Novac, Luba Serge, Margaret Eberle et Joyce Brown

Condition féminine Canada
Status of Women Canada

Canada

Où se tourner?
La situation des jeunes femmes sans abri au Canada

Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine
avec les chercheuses Sylvia Novac, Luba Serge, Margaret Eberle et Joyce Brown

La recherche et la publication de la présente étude ont été financées par le Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada. Les opinions exprimées sont celles des auteures et ne reflètent pas nécessairement la politique officielle de Condition féminine Canada ou du gouvernement du Canada.

Mars 2002

Condition féminine Canada se fait un devoir de veiller à ce que toutes les recherches menées grâce au Fonds de recherche en matière de politiques adhèrent à des principes méthodologiques, déontologiques et professionnels de haut niveau. Chaque rapport de recherche est examiné par des spécialistes du domaine visé à qui on demande, sous le couvert de l'anonymat, de formuler des commentaires sur les aspects suivants :

- l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité de l'information présentée;
- la mesure dans laquelle la méthodologie et les données recueillies appuient l'analyse et les recommandations;
- l'originalité du document par rapport au corpus existant sur le sujet et son utilité pour les organisations oeuvrant pour la promotion de l'égalité, les groupes de défense des droits, les décisionnaires, les chercheuses ou chercheurs et d'autres publics cibles.

Condition féminine Canada remercie toutes les personnes qui participent à ce processus de révision par les pairs.

Données de catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Vedette principale au titre : Où se tourner? La situation des jeunes femmes sans abri au Canada

Texte en anglais et en français disposé tête-bêche.
Titre de la p. de t. addit.: On Her Own: Young Women and Homelessness in Canada.

Publ. aussi sur l'Internet.
Comprend des références bibliographiques.

ISBN 0-662-66355-1 No de cat. SW21-91/2002

1. Filles sans-abri – Canada.
2. Femmes sans-abri – Canada.
3. Filles sans-abri – Étude de cas.
4. Sans-abri – Canada – Politique gouvernementale.
5. Jeunes femmes – Canada – Conditions sociales.
6. Logement – Enquêtes – Canada.

I. Novac, Sylvia, 1952- .
II. Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine.
III. Canada. Condition féminine Canada.
IV. Titre: On Her Own: Young Women and Homelessness in Canada.

HV4509.O53 2002 305.48'96942 C2002-980040-0F

Gestion du projet : Nora Hammell, Condition féminine Canada
Coordination de l'édition : Cathy Hallessey, Condition féminine Canada
Révision et mise en page : PMF Services de rédaction inc. / PMF Editorial Services Inc.
Traduction : Communication COM'ÇA
Lecture comparative : Linguistica
Coordination de la traduction : Monique Lefebvre, Condition féminine Canada
Contrôle de la qualité de la traduction : Serge Thériault

Pour d'autres renseignements, veuillez communiquer avec la :
Direction de la recherche
Condition féminine Canada
123, rue Slater, 10e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1H9
Téléphone : (613) 995-7835
Télécopieur : (613) 957-3359
ATME : (613) 996-1322
Courriel : research@swc-cfc.gc.ca

Ce document est aussi accessible sur le site Web de Condition féminine Canada, à l'adresse http://www.swc-cfc.gc.ca/.

RÉSUMÉ

Le présent rapport examine les causes, les données démographiques et les modalités de l'itinérance chez les jeunes femmes de 12 à 24 ans au Canada. Il présente, pour huit villes, des rapports d'études de cas, lesquelles sont fondées sur des entrevues avec plus d'une centaine d'informatrices et d'informateurs, ainsi que des données jusqu'ici inédites. On y traite de diverses questions dans l'optique des différences entre les sexes et de l'âge (c'est-à-dire la violence sexuelle, la grossesse, le manque de services pour les jeunes au milieu de l'adolescence, les personnes mineures et les organismes de protection de la jeunesse). Un examen critique des politiques et des programmes révèle pourquoi ces mesures n'arrivent pas à aider les jeunes femmes qui sont des sans-abri ou qui risquent de le devenir. Le rapport propose des modifications à apporter aux services et aux programmes et recommande des orientations en matière de politiques aux divers gouvernements.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX iii

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES iv

PRÉFACE v

REMERCIEMENTS vi

SOMMAIRE vii

1. INTRODUCTION 1
   - Objectifs 1
   - Méthodologie 2
   - Terminologie et définitions 4
   - Autres commentaires d'ordre méthodologique 5
   - Présentation du rapport 7

2. RECENSION DES ÉCRITS 8
   - Introduction 8
   - Les données démographiques et le recours aux refuges 10
   - Explications de l'itinérance 13
   - Facteurs structuraux ou macrosociologiques 13
   - Facteurs familiaux 14
   - Prise en charge 18
   - Différences d'âge 20
   - Différences entre les sexes 21
   - Grossesse et maternité 22
   - Éducation 23
   - Santé 25
   - Comportement criminel et criminalisation 28
   - Emploi 28
   - Prévention et intervention 29
   - Résumé 33

3. NOUVELLES DONNÉES SUR LES JEUNES FEMMES ET L'ITINÉRANCE 36
   - Les jeunes femmes sans abri à Montréal 36
   - Les jeunes femmes dans les refuges de Toronto 40
   - Résumé 44

4. RAPPORTS DES ÉTUDES DE CAS DE LA PREMIÈRE CATÉGORIE 46
   - Les jeunes femmes sans abri à Toronto 46
   - Les jeunes femmes sans abri à Vancouver 60

Les jeunes femmes sans abri à Montréal 69
Résumé des constatations des études de cas 74

5. EXAMEN DES SERVICES, DES PROGRAMMES ET DES POLITIQUES 79
Le contexte de Toronto 79
Le contexte de Vancouver 90
Le contexte de Montréal 97
Politiques et programmes du gouvernement fédéral 104

6. RECOMMANDATIONS 107
Recommandations concernant les services 107
Recommandations en matière de programmes et de politiques 110

ANNEXE A : RAPPORT DES ÉTUDES DE CAS DE LA SECONDE CATÉGORIE 114
ANNEXE B : DONNÉES SUR LE LOGEMENT ET LES SERVICES, PAR VILLE 134
ANNEXE C : LISTE DES INFORMATRICES ET DES INFORMATEURS, PAR VILLE 136
ANNEXE D : QUESTIONS INDICATRICES POUR LES ENTREVUES 140

BIBLIOGRAPHIE 142

NOTES 156

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre de répondantes et de répondants, par âge et par sexe, Montréal 36
Tableau 2 : Durée de résidence à Montréal, par âge et par sexe 36
Tableau 3 : Plus haut niveau de scolarité atteint, par âge et par sexe, Montréal 37
Tableau 4 : Liens avec les organismes de protection de la jeunesse, Montréal 38
Tableau 5 : Nombre de fugues, Montréal 38
Tableau 6 : Âge lors de la première fugue, Montréal 38
Tableau 7 : Âge du premier épisode d'itinérance, Montréal 39
Tableau 8 : Domicile durant les six mois précédents, Montréal 39
Tableau 9 : Jeunes âgés de 15 à 24 ans dans les refuges, par type de famille et par sexe, 1988-1999*, Toronto 42
Tableau 10 : Lieu de résidence des jeunes femmes sans abri, une année avant l'admission en 1999, Toronto 42
Tableau 11 : Raisons invoquées par les jeunes femmes pour recourir aux refuges, selon la situation familiale, 1988 à 1999, Toronto 43
Tableau 12 : Après le refuge, jeunes femmes, 1999, Toronto 44
Tableau B1 : Refuges et services de logement pour les jeunes femmes, par ville 134
Tableau B2 : Caractéristiques du marché du logement, par ville 134
Tableau B3 : Âge de la majorité, salaire minimum et taux des prestations par province 135

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACHRU	Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine
APPORT	Aide aux parents pour leurs revenus de travail
CCDS	Conseil canadien de développement social
CCPA	Centre canadien de politiques alternatives
CÉGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
CLSC	centres locaux de services communautaires
CNB	Conseil national du bien-être social
CSPC	Community Social Planning Council
EJ	entente jeunesse
EXPRESS	Expérience, poursuite et reprise des études pour les jeunes parents
FACEF	Fédération des Associations coopératives d'économie familiale
HARH	Housing Homeless/At Risk Housing
IPAC	Initiative de partenariats en action communautaire
LSD	dérivé de l'acide lysergique
MDMA	méthylène-dioxy-méthamphétamine
MEF	ministère des Enfants et de la Famille
MHPRG	Mental Health Policy Research Group
MSSC	ministère des Services sociaux et communautaires
MTHC	Metropolitan Toronto Housing Company
MTS	maladies transmises sexuellement
NCFST	Native Child and Family Services of Toronto
ONAP	Organisation nationale anti-pauvreté
OT	Ontario au travail
PARC	Pape Adolescent Resource Centre
PCIPA	*Protection of Children Involved in Prostitution Act*
POSPH	Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées
ROCAJQ	Regroupement des Organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
[s.d.]	sans date
SHOP	Singles Housing Opportunity Program
SIDA	syndrome d'immunodéficience acquise
SPCW	Social Planning Council of Winnipeg
TDRC	Toronto Disaster Relief Committee
TERF	Transitional Education and Resources for Females
T.N.-O	Territoires du Nord-Ouest
VIH	virus de l'immunodéficience humaine
VPD	Vancouver Police Department
YWCA	Association des jeunes femmes chrétiennes

PRÉFACE

Une bonne politique gouvernementale est fonction d'une bonne recherche en matière de politiques. C'est pour cette raison que Condition féminine Canada a établi le Fonds de recherche en matière de politiques en 1996. Il appuie la recherche indépendante en matière de politiques sur des enjeux liés au programme gouvernemental qui doivent faire l'objet d'une analyse comparative entre les sexes. L'objectif visé est de favoriser le débat sur les enjeux liés à l'égalité des sexes et de permettre aux personnes, groupes, stratégistes et analystes de politiques de participer plus efficacement à l'élaboration des politiques.

La recherche peut porter sur des enjeux nouveaux et à long terme, ou sur des questions urgentes et à court terme dont l'incidence sur chacun des sexes requiert une analyse. Le financement est accordé au moyen d'un processus d'appel de propositions ouvert et en régime de concurrence. Un comité externe, non gouvernemental, joue un rôle de premier plan dans la détermination des priorités de la recherche, le choix des propositions financées et l'évaluation du rapport final.

Le présent rapport de recherche a été proposé et préparé en réponse à un appel de propositions lancé en septembre 1999 et qui avait pour thème *Les jeunes femmes à risque*. Malgré les progrès accomplis au cours des dernières décennies, les jeunes femmes demeurent un groupe social très fragile, notamment sur le plan de leur santé physique et mentale, de leur avenir professionnel et de leur situation socio-économique. Elles sont confrontées à divers problèmes souvent liés entre eux. La question suivante a été posée aux chercheuses et aux chercheurs : « De quelle façon les politiques gouvernementales peuvent-elles améliorer les conditions de croissance et de développement des jeunes femmes *à risque*, de l'enfance à l'âge adulte, en passant par les années transitoires? »

Condition féminine Canada a financé deux projets de recherche sur la question. Ce rapport, intitulé *Où se tourner? La situation des jeunes femmes sans abri au Canada*, comble d'importantes lacunes de la recherche effectuée au Canada sur les sans-abri. Le second rapport financé dans le cadre de cet appel de propositions examine sous un jour nouveau les politiques et les stratégies de promotion en matière de santé mentale particulières au contexte des adolescentes immigrantes et réfugiées.

Nous remercions les chercheuses et les chercheurs de leur apport au débat sur les politiques gouvernementales.

REMERCIEMENTS

Nous sommes très redevables à la D^re^ Élise Roy qui nous a généreusement permis de consulter des données inédites tirées de son étude sur les jeunes sans-abri à Montréal; à Harvey Low, du Community and Neighbourhood Services Department, de la ville de Toronto, qui a effectué des totalisations personnalisées sur la fréquentation des refuges par les jeunes femmes; et à René Charest qui nous a aidées à repérer les ressources communautaires à Montréal.

Les membres du comité de projet de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) comprenaient Greg Suttor, Aron Spector, Leslie Stern et Mary McDougall. Ils ont orienté et commenté les travaux considérables effectués par Sylvia Novac, Luba Serge, Margaret Eberle et Joyce Brown. L'ACHRU a énormément apprécié les efforts et le temps consacrés à ce projet par toutes les personnes qui y ont participé, y compris les informatrices et les informateurs, et les autres personnes qui ont participé à la démarche de révision.

SOMMAIRE

Le présent rapport examine les causes, les données démographiques et les modalités de l'itinérance chez les jeunes femmes de 12 à 24 ans au Canada. Des études de cas ont été effectuées dans huit villes pour examiner la disponibilité des programmes et des services à l'intention des jeunes femmes et évaluer les lacunes, ainsi que les innovations. Nous présentons des données auparavant inédites sur les jeunes femmes sans abri et nous procédons à un examen critique des politiques et programmes de plusieurs gouvernements.

Recension des écrits

Le passage à l'âge adulte est devenu un processus plus long et plus complexe pour les jeunes femmes, assorti de moindres possibilités d'emploi. Celles qui ne bénéficient pas du soutien de leur famille durant cette période de transition risquent de se retrouver sans abri. Des études antérieures ont révélé que les jeunes femmes à la charge de l'État, les femmes autochtones et les lesbiennes sont toutes surreprésentées parmi les personnes sans abri.

Les jeunes femmes constituent du tiers à la moitié des jeunes sans-abri dans les grands centres urbains du Canada. La proportion des femmes augmente à mesure que leur âge diminue, de sorte que les problèmes auxquels sont confrontés les mineurs (filles et garçons) au sens de la loi soulèvent des préoccupations particulières. De nombreuses jeunes femmes sans abri sont des décrocheuses et n'ont pas la scolarité nécessaire pour trouver un emploi. Malgré la disponibilité de programmes de formation parrainés par l'État, les jeunes femmes sans abri ont beaucoup de difficulté à trouver un emploi — plus encore que les jeunes hommes sans abri.

La violence contre les filles et les jeunes femmes joue un rôle considérable dans la dynamique de leur itinérance. Bien que la plupart des jeunes sans-abri aient des antécédents d'instabilité, de conflits et d'agression au sein de leur famille, davantage de jeunes femmes que de jeunes hommes y ont connu la violence sexuelle et physique. Les jeunes femmes qui ont été agressées, surtout sexuellement, sont plus exposées à la revictimisation.

Il existe des indices d'un cycle de violence familiale, de grossesse et d'itinérance chez les jeunes femmes.

Nouvelles données

Des analyses personnalisées des jeunes femmes et de l'itinérance ont été effectuées à partir de deux sources : une étude prospective d'une cohorte de jeunes sans-abri à Montréal et la base de données de la ville de Toronto sur la clientèle de son réseau de refuges, de 1988 à 1999.

À Montréal, bon nombre de jeunes femmes sont devenues des sans-abri pour la première fois entre 13 et 15 ans. Plus de femmes que d'hommes font appel à leur réseau personnel pour trouver un endroit temporaire où habiter plutôt que de recourir aux refuges ou de demeurer

dans la rue. Possédant peu de sources légitimes de revenu, les jeunes de moins de 18 ans sont plus susceptibles de s'adonner à des activités illicites.

À Toronto, de plus en plus de jeunes femmes utilisent le réseau de refuges (la proportion est passée de 27 % de tous les ménages de jeunes en 1988 à 41 % en 1999), et leur âge moyen diminue. En 1999, le quart des jeunes femmes fréquentant les refuges étaient âgées de 16 ou 17 ans. Après avoir quitté un refuge, la plupart des femmes seules et le tiers des jeunes mères sont demeurées sans abri.

Études de cas

Nous avons axé nos efforts sur les trois villes où les jeunes sont manifestement sans abri en plus grand nombre — Toronto, Vancouver et Montréal. Nous avons aussi recueilli des renseignements sur cinq autres villes — St. John's, Halifax, Winnipeg, Edmonton et Yellowknife. En tout, plus d'une centaine d'informatrices et d'informateurs ont été interviewés au sujet des services et programmes locaux utilisés par les jeunes femmes sans abri et celles qui risquent de le devenir.

On trouve des refuges pour les jeunes uniquement dans les grandes villes et la plupart d'entre eux sont mixtes. Il n'y a qu'un seul refuge réservé aux jeunes femmes à Toronto. Dans les villes du sud, certains jeunes couchent à la dure et habitent dans des squats, mais les jeunes femmes sont beaucoup moins susceptibles d'agir ainsi que les jeunes hommes.

Nos informatrices et nos informateurs ont confirmé que certains sous-groupes semblent être surreprésentés : les jeunes qui sont à la charge de l'État ou qui l'ont été, les jeunes lesbiennes et les jeunes gais, les jeunes autochtones, et les personnes nouvellement réfugiées ou immigrantes (à Toronto).

Les personnes mineures sans abri évitent habituellement d'avoir affaire aux organismes de protection de la jeunesse, même si elles ne peuvent pas être admises dans les refuges ni recevoir un soutien du revenu ou d'autres services. Il s'agit là d'un grave problème. On sait très peu de choses sur ce groupe, mais sa situation désespérée le rend très exposé à l'exploitation. Une autre différence flagrante entre les programmes et les services d'aide sociale offerts aux enfants et ceux offerts aux adultes touche les jeunes de 16 et 17 ans (et de 18 ans en Colombie-Britannique), les laissant sans soutien suffisant, financier ou autre.

Nos informatrices et nos informateurs ont confirmé que des difficultés à l'école et le décrochage sont fréquents chez les jeunes femmes sans abri, comme l'ont montré des études antérieures. Les taux de grossesse chez ces jeunes femmes sont élevés. Le recrutement de celles-ci pour le commerce du sexe est chose courante dans les grandes villes, mais il semble être plus répandu, plus organisé et plus violent à Vancouver.

Toronto compte le plus grand nombre de refuges et d'autres services pour les jeunes sans-abri. Toutefois, comme à Vancouver et à Montréal, très peu de services s'adressent exclusivement aux jeunes femmes. Celles-ci préfèrent habituellement se tenir avec des jeunes hommes plutôt

qu'avec des femmes adultes en raison de leur forte orientation vers les pairs et de leur méfiance à l'égard des adultes. Pourtant, la dynamique des sexes dans les refuges pour jeunes, dans les haltes-accueils et dans la rue est traditionnelle et opprimante pour les jeunes femmes, et la violence sexuelle est fréquente.

Les organismes de services partout au pays sont confrontés à des réductions de financement et à un manque de souplesse. Malgré tout, on met en place des services innovateurs pour répondre aux divers besoins des jeunes sans-abri.

Examen des services, des programmes et des politiques

Les organismes de protection de la jeunesse de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec mettent de plus en plus l'accent sur la protection de l'enfant plutôt que sur la prévention. L'admissibilité aux services de protection de la jeunesse prend habituellement fin à 16, 18 ou 19 ans (selon la province ou le territoire). Toutefois, à cet âge, les jeunes ne sont pas admissibles (ou ils le sont seulement dans des circonstances très particulières) aux programmes de soutien du revenu qui s'adressent aux adultes.

Plusieurs provinces sont en train d'adopter des lois controversées qui visent à sauver les jeunes prostituées ou les personnes mineures qui s'adonnent à des activités à haut risque. Selon les critiques formulées, le traitement obligatoire a peu de chances de réussir et il viole les droits de l'enfant. Cette approche peut canaliser les services vers des jeunes en particulier et élargir la portée des stratégies de contrôle social qui poussent certains jeunes dans la clandestinité.

Les jeunes femmes sans abri souffrent d'une foule de problèmes de santé et doivent surmonter d'importants obstacles pour terminer leurs études. Quelques services de santé sont conçus pour aider les jeunes et les adultes sans abri, mais il n'existe aucun programme d'éducation à l'intention des jeunes sans-abri.

L'Initiative de partenariats en action communautaire, un programme du gouvernement fédéral qui prendra fin bientôt, encourage les initiatives locales de lutte contre l'itinérance. Les modalités d'un nouveau programme de logement locatif financé en partie par le gouvernement fédéral n'ont pas encore été arrêtées, mais ce programme pourrait permettre d'offrir de nouveaux logements abordables aux ménages à faible revenu. Les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Québec sont les deux seules administrations de palier supérieur au Canada qui construisent encore des logements sociaux. Plusieurs initiatives de logement relatives aux jeunes sont en voie d'élaboration en Colombie-Britannique.

Recommandations de changement dans les services, les programmes et les politiques

Nous présentons les besoins de services d'ordre général ainsi que ceux propres à chaque ville, tels que des maisons d'hébergement, de nouveaux refuges pour les jeunes femmes ou les jeunes, et des programmes propres à chaque sexe. Il faudra non seulement des logements abordables, mais de nouveaux logements, de transition et supervisés, ainsi que des interventions à plus long terme pour répondre aux multiples besoins des nombreuses jeunes femmes sans abri.

Les administrations de palier supérieur doivent adopter des macropolitiques qui atténueront la pauvreté, et fournir des logements abordables pour éliminer les causes sous-jacentes de l'itinérance. Mais il faut aussi des initiatives ciblées pour lutter contre l'itinérance des jeunes, y compris des services et des programmes réservés aux femmes.

1. INTRODUCTION

Au Canada, le nombre et la proportion des jeunes filles et garçons et des femmes sans logement adéquat et sécuritaire ont augmenté au cours des deux dernières décennies. Étant donné l'absence de données nationales sur l'itinérance ou de mesures systématiques effectuées d'un bout à l'autre du pays, il est impossible de déterminer le niveau d'itinérance chez les jeunes femmes (ou chez d'autres sous-groupes) au Canada. Toutefois, des analyses de données sur l'utilisation des refuges à Toronto ont montré qu'à la fin des années 1990, les jeunes et les familles constituaient le groupe de sans-abri dont la croissance était la plus rapide (Springer *et al.* 1998).

L'itinérance chez les jeunes revêt un caractère particulier dans la mesure où elle survient durant une phase de transition vers l'âge adulte qui, dans notre société, est généralement marquée par le fait de fonder un foyer distinct de celui des parents. Aujourd'hui, l'itinérance des jeunes se distingue par des périodes de dépendance et de scolarisation prolongées, et de moindres possibilités de trouver un emploi leur permettant de subvenir à leurs besoins. Par conséquent, les jeunes quittent habituellement le foyer familial à un âge plus avancé qu'ils ne le faisaient il y a 20 ans. Au Canada, la plupart des jeunes reportent le départ du foyer parental, ou encore y retournent, ce qui engendre un phénomène appelé le *crowded nest* (nid encombré) (Boyd et Norris 1999). En 1989, un peu plus des deux tiers des jeunes vivaient chez leurs parents. Dix ans plus tard, leur proportion atteignait près des trois quarts (Statistique Canada 1999).

La situation des jeunes sans-abri contraste nettement avec cette dépendance accrue à l'égard des parents pour le logement et les autres types de soutien. Les jeunes qui quittent le foyer parental à un très jeune âge sont beaucoup moins susceptibles de devenir des adultes autonomes ou financièrement autosuffisants (Lemay 1999). Ces jeunes font davantage appel à tout un éventail d'institutions publiques et de programmes d'aide sociale au moment où l'État a réduit les sommes affectées aux programmes sociaux.

Certes, on commence à se pencher sur les expériences de l'itinérance propres aux femmes et sur sa nature selon les sexes (Novac *et al.* 1996a), mais les écrits sur les jeunes sans-abri ont encore fortement tendance à ignorer le sexe, sauf à titre de variable qui, à l'occasion, met en lumière des différences qui intéressent jusqu'à un certain point la recherche. Puisqu'il n'existe à peu près aucune étude canadienne sur l'itinérance chez les jeunes femmes, nous avons réuni une foule de renseignements, certains fort détaillés, pour décrire le problème actuel, examiner les besoins de services, évaluer le contexte politique et formuler des orientations stratégiques.

Objectifs

L'étude a été conçue de manière :

- à approfondir les causes, la portée et les modes de l'itinérance chez les jeunes femmes, en tenant compte de la diversité sur les plans de la culture, de la situation raciale et de l'orientation sexuelle;
- à examiner la disponibilité de programmes et de services à l'intention des jeunes femmes, et à évaluer les lacunes des programmes et des services ainsi que les innovations;
- à procéder à une analyse des données secondaires pour étoffer les connaissances sur les jeunes femmes;
- à comparer les contextes provinciaux et municipaux sur le plan des politiques, et à évaluer les politiques fédérales pour cerner les changements susceptibles d'améliorer la situation des jeunes femmes.

Méthodologie

Le rapport s'appuie sur ce qui suit :

- un examen documentaire de la recherche canadienne, en langue française et en langue anglaise, ainsi que de la recherche dans les autres pays occidentaux;
- des totalisations personnalisées des nouvelles données sur les jeunes femmes sans abri;
- des études de cas de la première catégorie fondées sur des entrevues avec des informatrices et des informateurs à Montréal, à Toronto et à Vancouver (surtout des personnes offrant des services aux jeunes femmes sans abri et à risque, et d'autres possédant des compétences dans des programmes et secteurs d'activité connexes tels que la protection de la jeunesse);
- des études de cas de la seconde catégorie, moins approfondies, portant sur les services à Edmonton, Winnipeg, Halifax, St. John's et Yellowknife;
- un examen des politiques et des programmes de trois provinces — l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec, ainsi que du gouvernement fédéral[1].

Nouvelles données

La totalisation personnalisée des données sur les jeunes femmes et l'itinérance a été effectuée à partir de deux sources : une étude prospective d'une cohorte de jeunes sans-abri à Montréal, menée par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre[2], et la base de données de la ville de Toronto sur la clientèle de son réseau de refuges[3].

L'étude de Montréal portait sur des jeunes de 14 à 25 ans qui, au cours de l'année précédente, n'avaient pas dormi plus d'une fois au même endroit ou utilisaient périodiquement les services d'un organisme d'aide aux jeunes de la rue. Le recrutement des participantes et participants volontaires s'est déroulé au cours des visites périodiques aux 20 principales ressources pour les jeunes de la rue à Montréal. Un questionnaire a été rempli au début de l'étude et tous les six mois par la suite. Les données sont fondées sur les premiers questionnaires remplis par les 998 jeunes qui se sont inscrits à l'étude entre 1995 et 2000.

Les données sur les jeunes de 15 à 25 ans[4] ont été totalisées à partir de la base de données de la ville de Toronto sur les utilisatrices et les utilisateurs de refuges. La ville recueille systématiquement de telles données depuis 1988 pour tous les types de refuges à Toronto — pour hommes seuls, femmes seules, jeunes et familles (à l'exception de trois refuges ouverts uniquement durant l'hiver). Au milieu de 1999 (la dernière année pour laquelle des données complètes sont disponibles), on comptait, à Toronto, 10 refuges pour les jeunes, 13 pour les femmes seules, huit pour les hommes seuls, quatre refuges mixtes, et huit refuges pour les femmes avec des enfants et pour les couples — soit une capacité totale de 4 128 lits. Les données sur les 11 maisons d'hébergement désignées pour femmes victimes de violence ont été incluses jusqu'en 1998, année où le gouvernement provincial a pris en charge leur administration.

Études de cas

Puisqu'il n'y a eu que très peu de recherches empiriques sur les expérience des jeunes femmes sans abri au Canada, nous nous sommes fiées à des informatrices et à des informateurs pour tracer le portrait général de la situation de ces jeunes femmes — leurs moyens de survie, leur utilisation des services (et les lacunes de ceux-ci), leurs caractéristiques générales et leur diversité, et les questions épineuses les concernant — ainsi que pour recueillir leurs points de vue sur les politiques et leurs suggestions sur la façon de prévenir ou d'atténuer l'itinérance chez les jeunes femmes. On trouvera les noms de ces personnes à l'annexe C.

Les études de cas sont fondées sur des entrevues avec plus d'une centaine de sources dans diverses villes, grandes et petites, du pays. Ces personnes offrent des services aux jeunes femmes sans abri de leur localité, ou possèdent une expérience pertinente, en ce qui a trait à l'itinérance des jeunes et à la situation des jeunes femmes qui sont sans abri ou risquent de le devenir.

Nous avons axé nos efforts sur les trois villes qui comptent manifestement le plus grand nombre de jeunes sans-abri — Toronto, Vancouver et Montréal. L'analyse stratégique qui suit s'appuie sur la situation qui prévaut dans ces villes. Il s'agit des études de cas de la première catégorie, dans le cadre desquelles l'information sollicitée des sources a été plus abondante que celle recueillie pour les autres cinq villes, soit St. John's, Halifax, Winnipeg, Edmonton et Yellowknife, c'est-à-dire les études de cas de la seconde catégorie.

Les villes retenues pour les études de cas de la seconde catégorie ont été choisies pour approfondir les ressemblances et les différences entre les caractéristiques de l'itinérance chez les jeunes femmes et les services locaux dans diverses villes du Canada. Edmonton a reçu un peu plus d'attention que les quatre autres villes, étant donné que l'Alberta est la première province à avoir adopté la loi controversée concernant la protection des enfants qui s'adonnent à la prostitution, laquelle permet aux membres des corps policiers d'arrêter les jeunes soupçonnés de s'adonner à la prostitution et de les détenir dans une maison d'hébergement supervisée.

Pour chaque étude de cas, nous avons recueilli des renseignements sur les caractéristiques locales de l'itinérance chez les jeunes femmes ainsi que sur les ressources et les services qui

leur sont offerts. Dans le cas des études de cas de la première catégorie, nous avons aussi examiné les points de vue de nos sources sur les programmes et les politiques, ainsi que sur leurs répercussions. La variation du nombre de sources par ville témoigne de la taille relative de la population et du nombre d'organismes offrant des services utilisés par les jeunes. Les entrevues ont été menées de juin à décembre 2000.

Dans le cas des études de la première catégorie, la plupart des personnes ont été interviewées personnellement, sur les lieux de leur travail. Nous avons interviewé 27 personnes à Toronto, 20 à Vancouver et 16 à Montréal. Environ la moitié des entrevues pour les études de cas de la seconde catégorie ont été menées par téléphone. Nous avons interviewé 16 personnes à Edmonton, 12 à Winnipeg, 10 à Halifax, 3 à St. John's et 6 à Yellowknife.

Limites des études de cas

Bien que nous ayons tenté d'inclure des informatrices et des informateurs provenant d'un large éventail d'organismes et de services (p. ex. des refuges, des services de santé, des organismes de protection de la jeunesse, des services d'approche et des services directs pour les sans-abri, ainsi que des éducatrices et des éducateurs), nous n'avons pas mené d'enquête approfondie. La plupart des informatrices et des informateurs offrent un certain type de service utilisé par les jeunes femmes sans abri. Selon le service, ces personnes peuvent voir surtout ou uniquement un sous-ensemble particulier de la population de jeunes femmes sans abri ou en logement instable. Certains services s'adressent à des groupes bien définis, tels que les jeunes travailleuses et travailleurs du sexe, les jeunes de la rue ou la population autochtone. Même l'emplacement d'un organisme peut influer sur le profil des jeunes qui font appel à ses services dans des grandes villes telles que Toronto et Vancouver (p. ex. à savoir s'ils utilisent les refuges ou couchent à la dure). Cet éventail de situations d'observation engendre des perspectives différentes et même certains points de vue divergents chez nos sources.

Le fait de s'en remettre aux observations des prestataires de services et des professionnelles et professionnels a probablement biaisé nos descriptions en faveur des jeunes qui font davantage appel aux organismes de services, qui sont sans abri durant de plus longues périodes de temps et qui éprouvent de plus graves problèmes. Par contre, la plupart des informatrices et informateurs travaillent auprès des jeunes femmes, des jeunes et des sans-abri depuis de nombreuses années. Ces personnes sont bien placées pour observer les changements locaux au fil du temps — dans le profil des jeunes femmes et des jeunes sans-abri, dans le secteur des services lui-même et dans les effets des politiques gouvernementales. Elles peuvent aussi témoigner en toute connaissance de cause de la façon dont les diverses interventions et politiques ont amélioré ou aggravé la situation des jeunes femmes.

Terminologie et définitions

Dans le présent rapport, les termes « jeunes femmes » et « jeunes » désignent les personnes âgées de 12 à 24 ans inclusivement. Les organismes qui interviennent auprès des jeunes sans-abri précisent habituellement que l'âge de leur clientèle doit être de moins de 25 ans ou se situer entre 16 et 24 ans. Certains organismes aident (souvent à leur insu) des jeunes dont l'âge est inférieur à l'âge de la majorité, mais les personnes mineures au sens de la loi relèvent de

leur famille ou des organismes de protection de la jeunesse. La plupart des études canadiennes sur les jeunes sans-abri ont utilisé la tranche d'âge de 12 à 24 ans (Caputo *et al.* 1997).

Le sens du terme « itinérance » (ou encore « sans-abri ») soulève tout un débat et sa définition recèle des implications variées, en ce qui a trait aux méthodologies de recherche et aux objectifs en matière de politique. Dans son sens le plus étroit, il s'agit de l'absence totale d'abri physique à tel point que certains auteurs anglophones préfèrent *houselessness* à *homelessness* pour préciser cette caractéristique essentielle (Springer 2000). Les chercheuses féministes ont insisté sur le fait que l'itinérance se situe à une extrémité d'un continuum tandis qu'un logement stable et sécuritaire se trouve à l'autre extrémité (Watson et Austerberry 1986). Pour définir l'itinérance, il faut tracer une ligne quelque part le long de ce continuum.

Les Nations Unies distinguent deux types d'itinérance : absolue et relative. Les chercheuses et les chercheurs s'entendent généralement pour dire que l'« itinérance absolue » est le fait de dormir dans des endroits impropres à l'habitation humaine (p. ex. des immeubles désaffectés, des véhicules, des vestibules, des parcs et des tentes) ou d'utiliser des refuges d'urgence. Le terme « itinérance relative » désigne des situations où il n'est pas satisfait aux normes minimales de logement salubre, de droit au maintien dans les lieux, de sécurité personnelle et d'accessibilité à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé (Charette 1991). Selon les interprétations des chercheuses et des chercheurs, ce terme s'applique à divers types de logements insuffisants, tels que les locations à court terme dans des maisons de chambres illégales ou non sécuritaires et des conditions de logement instables, par exemple coucher temporairement sur le divan d'une amie ou d'un ami. On peut aussi parler d'« itinérance cachée ou occultée » parce qu'elle échappe à la détection publique. L'absence de sécurité personnelle au sein des familles ou des ménages est un autre volet de l'itinérance relative. Par exemple, Avramov (1998) a qualifié d'« enfants sans abri cachés » ceux qui vivent dans un climat familial caractérisé par des conflits ou des mauvais traitements.

Daly (1996) a simplifié le « concept fluide et insaisissable » de l'itinérance de la façon suivante : « les personnes sont considérées comme étant sans abri si elles ne disposent pas d'un abri convenable dans lequel elles ont le droit de vivre en toute sécurité » [*Traduction*]. Pour comprendre la dynamique de l'itinérance des jeunes femmes, il importe tout particulièrement d'intégrer la dimension de la sécurité personnelle.

La plupart des recherches sur les sans-abri portent exclusivement sur les personnes qui satisfont aux critères de l'itinérance absolue. Sauf avis contraire, nous respecterons cette convention dans le présent rapport.

Autres commentaires d'ordre méthodologique

À peu près toutes les recherches sur les jeunes sans-abri portent uniquement sur la situation des jeunes seuls. Puisque les femmes sont plus jeunes que les hommes lorsqu'elles commencent à fonder des familles, nous avons déployé certains efforts pour intégrer des renseignements sur les jeunes femmes en tant que mères. Dans la documentation, les expériences et les situations

des jeunes mères sont abordées sous la rubrique des familles sans-abri, et l'on ne distingue pas leurs problèmes particuliers. Ainsi, la structure familiale et l'âge ont plus d'influence que le sexe pour ce qui est de la détermination des sous-groupes et de l'analyse des problèmes, ce qui a pour effet d'occulter certains aspects des profils de l'itinérance selon le sexe.

Les comptes rendus de recherche passent aussi sous silence le rôle des refuges pour femmes victimes de violence. Bon nombre d'études sur les femmes ou les familles sans abri ne précisent pas si les participantes et participants proviennent de refuges pour femmes victimes de violence ou de centres d'hébergement traditionnels pour les femmes ou les familles. Golden *et al.* (1999) ont décrit trois types de refuges pour familles à Toronto, en fonction de leurs installations matérielles. En fait, la ville de Toronto intègre dans sa base de données sur l'utilisation des refuges des renseignements sur les centres d'hébergement désignés pour les victimes de violence familiale[5]. À Toronto, ces refuges et les refuges traditionnels pour les familles et les femmes collaborent pour régler leurs problèmes respectifs de dépassement de la capacité. Il existe des ressemblances frappantes entre les raisons invoquées par les femmes pour recourir à un refuge d'urgence, qu'elles habitent dans un centre d'hébergement pour femmes victimes de violence ou dans un centre d'hébergement traditionnel. On trouve couramment dans les deux types de refuges des femmes pauvres ou ayant été violentées par leur conjoint (Williams 1998). Puisque la violence familiale peut constituer une voie indirecte vers l'itinérance, de nombreuses femmes sans abri profiteraient des services particuliers offerts uniquement dans les refuges pour victimes de violence familiale. Ces refuges reçoivent généralement plus de financement que les refuges traditionnels pour les familles ou les autres femmes, et offrent un plus large éventail de services tant aux femmes qu'aux enfants, tels que des consultations personnelles pour régler des problèmes reliés à la violence. Ils déploient aussi des efforts particuliers pour protéger les femmes contre les hommes violents qui harcèlent leur partenaire.

Lorsque le mouvement de défense des femmes victimes de violence a vu le jour, au début des années 1970[6], les féministes ont élaboré une approche politique explicite qui se distinguait de l'approche classique de « sauvetage » ou de réforme individuelle qui avait toujours caractérisé les refuges pour hommes. On a organisé des refuges féministes dans une optique égalitaire, participative et non bureaucratique, qui mettait l'accent sur la défense des droits et l'habilitation, et formulait une critique des relations patriarcales et de la nature systémique de l'oppression. À l'origine, les centres d'hébergement pour femmes avaient pour mandat d'offrir un refuge aux femmes sans abri et à leurs enfants. Le besoin d'assurer aux femmes un hébergement libre de violence masculine est rapidement devenu la priorité (Walker 1990). Le personnel continue toujours de chercher à prévenir et à réduire la violence conjugale au sein des collectivités (SCHL 1995).

Nous donnons des détails sur le rôle des refuges pour victimes de violence familiale en partie parce qu'il n'y a aucun consensus quant à savoir si les femmes qui font appel à ces refuges sont considérées comme des sans-abri (outre la détermination subjective de l'état d'itinérance par les femmes). Au Québec, mais non pas en Ontario ni en Colombie-Britannique, le personnel des refuges pour victimes de violence familiale et les organismes féministes ont adopté la position que leurs pensionnaires ne sont pas sans abri et ne devraient pas être considérées comme telles. On invoque l'argument voulant que les femmes qui quittent leur foyer pour échapper à la

violence d'un conjoint ne renoncent pas pour autant à leur droit au logement ou à toute réclamation liée au logement. Malgré le bien-fondé de cette position, l'absence d'accord sur ce point a influé sur la collecte des données pour le présent rapport.

Le fait que les refuges pour jeunes du Canada partagent certaines caractéristiques avec les refuges pour victimes de violence familiale (p. ex. une plus large gamme de services et un certain souci de la sécurité personnelle) est une autre raison d'énumérer les distinctions entre les approches théoriques, les services et les pratiques des divers types de refuges. La plupart des refuges pour jeunes sont toutefois mixtes. Nous présentons dans les études de cas ci-dessous certaines des implications de cette situation.

Présentation du rapport

Les constatations tirées de la documentation sont présentées au chapitre 2. Dans le chapitre 3, nous examinons des données auparavant inédites sur les jeunes femmes sans abri à Montréal et à Toronto. Les rapports des études de cas de Toronto, de Vancouver et de Montréal, suivis d'un résumé et d'une discussion, constituent le chapitre 4. Nous examinons au chapitre 5 le contexte des services, des programmes et des politiques à Toronto, à Vancouver et à Montréal; suivent au chapitre 6 des recommandations sur les services, les programmes et les politiques. L'annexe A présente les rapports d'études de cas pour Edmonton, Winnipeg, Halifax, St. John's et Yellowknife.

2. RECENSION DES ÉCRITS

Introduction

Limites de la recherche

Rares sont les études sur l'itinérance des jeunes dont la méthodologie soit assez rigoureuse pour permettre des généralisations[7]. Il est habituellement impossible de comparer directement les études les unes aux autres en raison des différences dans les définitions des jeunes et de l'itinérance, ainsi que dans la conception des études. La plupart des études sont transversales et ne produisent qu'un instantané de la situation. Certaines personnes entrent dans l'itinérance et en sortent beaucoup plus rapidement que d'autres, et les études transversales donnent lieu à une surreprésentation des personnes qui sont sans abri durant de plus longues périodes de temps (et qui éprouvent habituellement de plus graves problèmes). Les études longitudinales sont rares, mais elles permettraient de mieux expliquer la façon dont les personnes se retrouvent sans abri, le déroulement de leur itinérance ainsi que les facteurs qui leur permettent d'obtenir un logement stable, si tant est qu'elles en trouvent un avec le temps (Downing-Orr 1996; van der Ploeg et Scholte 1997; Avramov 1998).

La plupart des recherches reposent sur des échantillons des utilisatrices et utilisateurs de services (refuges, haltes-accueils, soupes populaires et banques d'alimentation). Cela constitue une définition de fait d'une itinérance fondée sur les services qui, de l'avis de certaines personnes, a des répercussions sur la répartition entre les hommes et les femmes, étant donné que les femmes se sentent plus exposées à la violence sexuelle dans la rue et dans les refuges (Hutson et Liddiard 1994). Les femmes ont plutôt recours à leur réseau personnel de proches et d'amies ou amis, et sont plus susceptibles de se retrouver parmi les sans-abri non recensés. Les jeunes ont aussi tendance à éviter les refuges, les institutions et les pouvoirs publics (Avramov 1998).

Certes, la recherche à ce jour a porté surtout sur l'itinérance absolue et ne peut nous en dire beaucoup sur l'itinérance relative ou non recensée chez les jeunes femmes. Néanmoins, nous sommes en train d'élaborer une base de connaissances, et des constatations semblables provenant de multiples études peu rigoureuses accroissent notre confiance dans la fiabilité de nos données.

Malheureusement, les chercheuses et les chercheurs n'ont pas encore établi de relations précises entre les facteurs qui aident les jeunes femmes à se reloger, ni entre les types de politiques ou de services qui les empêcheraient de devenir des sans-abri. En outre, il n'y a pas d'évaluations des interventions dans le cadre des services ou des programmes, lesquelles permettraient de cerner les stratégies fructueuses lorsqu'on travaille auprès des jeunes femmes sans abri.

Termes et types

Les chercheuses et les chercheurs ont proposé diverses catégories distinctes de jeunes personnes sans abri. La plus courante est la fugueuse ou le fugueur, dont la situation est définie habituellement en fonction des lois sur les personnes mineures, qui varient d'une

province ou d'un territoire à l'autre. Dans une étude menée à Calgary, Kufeldt et Nimmo (1987) ont poussé plus loin la distinction en parlant des « fuyards », qui ont tendance à quitter la maison avec l'intention de ne pas y revenir et dont l'absence est prolongée, et des « rentrants et sortants », qui ont recours à des fugues habituellement courtes et impulsives comme mécanisme d'adaptation temporaire.

Bien qu'à peu près tous les jeunes sans-abri ont un grave conflit avec leurs parents avant de quitter la maison, Adams *et al.* (1985) ont distingué les enfants fugueurs des enfants « laissés pour compte », selon que les jeunes choisissaient de partir ou que les parents les y forçaient. Schaffner (1999) a distingué encore davantage les fugueuses ou les fugueurs par la façon dont s'effectue leur départ : certains partent dans un climat de conflit émotif et physique, d'autres calculent minutieusement le moment et la durée de leur séjour loin de leur famille, de leur foyer collectif ou de leur famille d'accueil.

L'expression « jeunes de la rue » désigne généralement les jeunes qui passent beaucoup de temps dans la rue ou dans des lieux publics. Pour distinguer davantage ces jeunes, Brannigan et Caputo (1993) ont utilisé les termes *curbsiders* (fugueurs de la rue) et « entrenched street youth » (« jeunes de la rue enracinés ») pour tracer un continuum fondé sur le niveau d'engagement dans la rue, le temps passé dans la rue, et le niveau d'engagement dans la culture de la rue ou dans des activités à risque. La plupart des jeunes de la rue n'ont pas de foyer familial. Certains n'ont pas de supervision adulte mais ont le choix de retourner à la maison le soir (Whitbeck et Hoyt 1999). Ce dernier profil d'itinérance a été relevé chez les jeunes autochtones en particulier (Steering Committee on Street Youth 1999).

Les circonstances dans lesquelles les jeunes quittent la maison ont-elles des effets prononcés? MacLean *et al.* (1999) ont étudié trois voies empruntées pour la séparation des jeunes adolescentes et adolescents de leur famille — fuguer, être mis à la porte et être retiré à la famille — et ont établi des rapports avec les antécédents familiaux, les problèmes psychologiques courants, les relations familiales et la victimisation dans la rue. Ils ont constaté que les adolescentes et adolescents retirés à leur famille avaient les plus lourds antécédents familiaux et que les fugueuses et les fugueurs avaient les antécédents les moins lourds. Mais ils n'ont relevé aucune différence concernant leurs relations familiales actuelles, leurs problèmes psychologiques ou leurs taux de victimisation récente. Ces chercheurs ont conclu que l'expérience traumatisante de l'itinérance semble prendre le pas sur les facteurs que sont les antécédents différents et qu'elle engendre des taux uniformément élevés de détresse et de victimisation.

Évaluations subjectives de l'itinérance par les jeunes femmes

Certaines jeunes femmes ne se considèrent pas comme des sans-abri, et ce, malgré ce que la plupart des chercheuses et des chercheurs considéreraient comme une situation manifeste d'itinérance au sens propre. Deux des cinq jeunes femmes qui répondaient à la définition d'itinérance utilisée dans une étude à Calgary ne se considéraient pas comme des sans-abri, même si elles dormaient dans des refuges d'urgence, des parcs ou des squats (Clarke et Cooper 2000). Cela peut refléter en partie leur résistance à un qualificatif qui les déprécie.

Cela peut aussi comporter un sentiment social d'appartenance qui évoque le « chez soi » et signifie que leurs relations les définissent davantage que leur abri matériel.

Lorsque Tomas et Dittmar (1995) ont étudié la façon dont les femmes sans abri définissaient le « foyer », elles ont constaté que, pour ces femmes, le foyer n'était pas un gage de sécurité personnelle. En fait, l'itinérance était la solution pour laquelle ces femmes avaient opté afin d'éviter de loger avec des hommes qui les agressaient et les exploitaient. Fitzpatrick (2000) a également constaté que, chez les jeunes femmes sans abri, la sécurité personnelle était le premier impératif lorsque venait le temps d'évaluer la sécurité d'un logement.

La définition subjective de l'itinérance donnée par les jeunes femmes a davantage à voir avec leurs sentiments de sécurité et d'appartenance qu'avec la disponibilité d'un abri matériel (Wardhaugh 2000). Certaines jeunes femmes qui ont subi une forte emprise de leurs familles et des pressions pour qu'elles effectuent des travaux domestiques considèrent qu'elles étaient des « sans-abri à la maison ». Pour elles, l'itinérance au sens propre du terme peut représenter une liberté accrue par rapport à leurs expériences de filles ou d'épouses.

Les données démographiques et le recours aux refuges

Les résultats des diverses études, menées pour la plupart à une petite échelle, semblent indiquer que les femmes représentaient environ le tiers des sans-abri et des jeunes de la rue à Toronto (Hagan et McCarthy 1998; Gaetz *et al.* 1999; Janus *et al.* 1987) et près de la moitié à Vancouver (Hagan et McCarthy 1998). À Calgary et à Winnipeg, plus de la moitié des jeunes de la rue étaient des filles et une très forte proportion de celles-ci était constituée d'Autochtones (SPCW 1990; Kufeldt et Nimmo 1987). Comparativement à leur nombre dans la population de chaque ville, les jeunes femmes autochtones étaient aussi surreprésentées à Vancouver, à Calgary et à Ottawa. Les jeunes femmes nées dans des pays antillais ou africains étaient surreprésentées chez les jeunes sans-abri à Ottawa (Clarke et Cooper 2000; Farrell *et al.* 2000; Peters et Murphy 1994).

En l'absence de données systématiques sur l'ampleur de l'itinérance au Canada, certaines villes ont effectué leur propre recensement des sans-abri, mais cela habituellement sans établir de distinction pour les jeunes ni utiliser des groupes d'âge comparables. La Ville de Calgary a, pour sa part, distingué les jeunes de 13 à 24 ans, au cours de recensements successifs durant les années 1990, et elle a constaté un accroissement de leur proportion (Calgary 2000). Dans le dernier recensement, le 17 mai 2000, 20 % des sans-abri étaient des jeunes, et 32 % de ces jeunes étaient des filles[8].

Recours aux refuges par les jeunes à Toronto

En 1979, Toronto comptait deux refuges pour jeunes — un de 25 lits pour les jeunes femmes et un de 70 lits pour les jeunes hommes (Youth Services Network 1979). En 1999, il y avait 10 refuges pour jeunes comptant 441 lits, ce qui représente un accroissement de près de 500 %. Sept des refuges accueillent à la fois les femmes et les hommes. Trois n'accueillent que l'un des deux sexes — un les jeunes femmes et deux les jeunes hommes. Les taux de fréquentation des refuges pour jeunes sont toujours très élevés. En 1999, l'un de ces refuges

a reçu à lui seul 2 722 appels de jeunes personnes à la recherche d'un refuge qu'on a renvoyées ailleurs en raison du manque de lits.

Environ 6 000 jeunes ont séjourné dans les refuges d'urgence de Toronto en 1999 (Toronto 2001). Pour héberger le nombre croissant de jeunes sans-abri, la capacité totale de lits dans les refuges pour jeunes a plus que doublé de 1988 à 1996 (passant de 185 à 393).

Les meilleures données canadiennes sur l'utilisation des refuges par les jeunes nous viennent des travaux de Springer et de ses collègues (1998), qui ont analysé neuf années de données administratives des refuges à Toronto. On a déterminé des identificateurs uniques pour distinguer les utilisatrices et utilisateurs et suivre leurs entrées dans le système et leurs sorties de celui-ci. De 1988 à 1996, 28 % des 133 000 ménages différents (particuliers ou familles) qui ont passé au moins une nuit dans un refuge de Toronto étaient des jeunes. C'est dire que 37 000 jeunes personnes différentes âgées de 15 à 24 ans inclusivement ont utilisé un refuge au cours de cette période.

Le recours aux refuges à Toronto devient de plus en plus difficile pour les jeunes. La proportion des jeunes de 18 à 24 ans dans les refuges est trois fois plus élevée que leur proportion au sein de la population. Plus de la moitié d'un échantillon de 239 sans-abri célibataires, dans une étude effectuée à Toronto, avaient connu l'itinérance pour la première fois avant l'âge de 18 ans; les deux tiers étaient devenus des sans-abri avant 30 ans (MHPRG 1998).

En règle générale, les jeunes séjournaient peu de temps dans le réseau des refuges, soit jusqu'à deux semaines. Bien qu'ils représentaient 28 % des utilisatrices et des utilisateurs des refuges, ils n'utilisaient que 13 % du total des nuitées. En d'autres termes, les jeunes étaient des utilisateurs relativement légers. La moitié des jeunes passaient moins d'une semaine dans le réseau des refuges, comparativement à 40 % pour l'ensemble de la clientèle. Les raisons de leur itinérance influaient sur la durée de leur séjour — les jeunes qui sont retournés chez leurs parents ont eu tendance à quitter rapidement le réseau des refuges. Chez les jeunes qui invoquaient la violence parentale comme raison de leur itinérance, la durée du séjour dans les refuges pouvait atteindre deux années.

La plupart des refuges pour adultes acceptent des personnes à un âge aussi jeune que 16 ou 18 ans; toutefois, la plupart des jeunes préfèrent demeurer dans des centres d'hébergement pour jeunes. À Toronto, il n'est pas étonnant qu'on évite les refuges pour adultes seuls, étant donné la surpopulation, la violence, le vol et les risques pour la santé dans certains d'entre eux (TDRC 2000). La préférence à l'égard des refuges pour jeunes et le fait d'éviter les refuges traditionnels pour adultes sont probablement un phénomène très répandu, qui n'est pas limité à Toronto[9].

Un refuge pour jeunes femmes

Stop 86, géré par la YWCA (Association des jeunes femmes chrétiennes), est le seul refuge réservé aux jeunes femmes sans abri âgées de 16 à 25 ans à Toronto (et apparemment au Canada). Quelques années après son ouverture, en 1970, le refuge a commencé à offrir des services de consultation pour répondre aux besoins de ses pensionnaires. À l'instar des autres refuges pour

jeunes à Toronto, il offre maintenant un large éventail de services supplémentaires, y compris des services de défense des droits, des services de présentation et de l'aide pour obtenir un logement à plus long terme pour ses pensionnaires et leur assurer une autonomie financière. Mais il se distingue en étant le seul refuge axé sur les femmes et ouvert aux lesbiennes à s'adresser aux jeunes femmes en crise (Fraser 2000).

Stop 86 est aussi explicitement antiraciste (tout comme les autres refuges pour jeunes à Toronto). Environ 40 % de ses utilisatrices appartiennent à des minorités raciales et 8 % sont autochtones. La proportion de jeunes femmes de minorités raciales est assez représentative de la population de Toronto[10], mais les jeunes femmes autochtones sont surreprésentées.

Près de la moitié (47 %) des 394 jeunes femmes qui ont utilisé le refuge en 1999 étaient âgées de 16 à 18 ans (30 % avaient de 19 à 21 ans et 23 % de 22 à 25 ans). Environ la moitié des femmes qui ont eu recours au refuge ont invoqué comme raison l'expulsion ou le fait d'être déjà sans abri. Près du quart ont donné comme raison l'éclatement de la famille. Un faible nombre (5 %) avaient été transférées par des établissements correctionnels. Vingt-deux pour cent des femmes ont dit avoir été victimes d'agressions physiques, psychologiques ou sexuelles de la part de parents ou de partenaires intimes, taux qui semble faible si l'on se fie aux rapports de recherche. Cinq pour cent des femmes étaient enceintes.

La majorité des pensionnaires avaient une certaine expérience de travail et près de la moitié avaient occupé un emploi pour une période allant de une à cinq années. Pourtant, en quittant le refuge, seules 20 % d'entre elles ont obtenu une unité locative sur le marché ou un appartement subventionné, ou ont été admises dans un logement supervisé[11]. Deux fois plus se sont rendues à un autre refuge ou à une maison maternelle, sont allées habiter avec des proches ou des amies ou amis, ou sont retournées à leur ancien domicile. De toute évidence, les jeunes femmes qui utilisent ce refuge ont énormément de difficulté à trouver un logement stable, et une proportion considérable d'entre elles sont dans un cycle d'itinérance absolue et relative. Le fait que plus du tiers des femmes n'en étaient pas à leur premier séjour au refuge vient souligner cette situation.

Vivre dans un refuge

Quel est l'effet de la vie dans un refuge sur les jeunes femmes? Les chercheuses et les chercheurs n'ont pas encore étudié les expériences des jeunes personnes autonomes vivant dans des refuges. Mais nous savons certaines choses sur les réactions des adolescentes et des adolescents sans abri qui sont accompagnés de leurs parents[12]. Les recherches qualitatives de Walsh (1992) sur les enfants et les jeunes vivant dans des refuges pour familles aux États-Unis décrivent en détail leur quotidien. Dans un refuge où la vie revêt, à bien des égards, un caractère communautaire, le besoin accru d'intimité à l'adolescence est presque complètement frustré. Un tel milieu impose des rapports sociaux avec des étrangères et étrangers ainsi que des niveaux de bruit élevés. Il influe sur ce qu'on peut manger et sur le moment où l'on peut manger, ainsi que sur la possibilité de conserver des biens personnels. Le seul fait d'avoir à partager une salle de bain est une source de frustration et de stress. Les adolescentes et les adolescents sont, encore plus que les jeunes enfants, très sensibles à la honte associée à l'itinérance et peuvent tenir désespérément à cacher cette situation à leurs amies et amis, au

personnel enseignant et à leurs camarades de classe. Les enfants plus âgés qui vivent dans des familles sans abri peuvent aussi se voir confier des responsabilités supplémentaires à l'égard de leurs jeunes soeurs et frères, et assumer un rôle de parent. Malgré ces épreuves, il s'en trouve pour apprécier la sécurité physique et matérielle relative, et la stabilité offerte par les refuges, ainsi que les possibilités sociales et récréatives. Cela laisse supposer que la vie de ces jeunes était auparavant chaotique, dangereuse inquiétante et appauvrie.

Explications de l'itinérance

Selon Tosi (1999), la recherche sur l'itinérance porte, d'une part, sur les forces structurelles ou macroéconomiques, comme celles qui créent la pauvreté et le manque de logements abordables, et, d'autre part (au niveau microsociologique), sur les caractéristiques et les antécédents biographiques ou personnels. L'analyse structurale a des implications pour les politiques sociales et économiques générales tandis que l'analyse biographique a des implications pour les divers besoins de services. Mais il a toujours été difficile d'établir des liens entre ces deux niveaux d'analyse (Daly 1999).

Avramov (1999a) a convenu qu'il existait un chaînon manquant dans la recherche — la détermination et l'analyse des causes intermédiaires et une meilleure compréhension de leur fonctionnement (le niveau intermédiaire ou méso). Ce niveau comprendrait des recherches sur la façon dont les caractéristiques du réseau social préviennent, modifient ou exacerbent l'itinérance. Puisque certains indices semblent indiquer que les jeunes femmes ont davantage recours davantage à leur réseau personnel, cet éventail de facteurs est particulièrement important pour expliquer leurs expériences.

Conformément au double niveau d'analyse, Tosi (1999) a proposé une double orientation pour les politiques : une politique bien définie sur l'abordabilité visant à offrir un hébergement bon marché aux personnes qui n'ont pas de problèmes d'intégration sociale et la prestation d'« ensembles de services » comprenant l'hébergement et des services de soutien social pour les personnes marginalisées (c.-à-d. du logement supervisé). Il existe un besoin manifeste que la politique intègre le logement et les mesures sociales (c'est-à-dire les services de soutien) pour « gérer les situations de déficits multiples qui caractérisent les sans-abri marginalisés » [*Traduction*] (Tosi 1999).

Facteurs structuraux ou macrosociologiques

> *Pour moi, le fait de ne pas avoir de place était surtout une question de revenu et de problèmes avec les propriétaires — on peut aller visiter l'endroit, mais dès qu'ils voient de quoi vous avez l'air, c'est loué. Ou [ils demandent] des vérifications de crédit lorsque vous n'avez pas de crédit... J'avais donc toujours tendance à m'adresser aux propriétaires qui voulaient de l'argent... ces marchands de taudis qui veulent de l'argent comptant... Ce n'était pas des logements très agréables, ce qui explique en partie pourquoi je n'y restais pas très longtemps.* [*Traduction*] (Femme sans abri de 18 ans, citée dans Gaetz *et al.* 1999.)

Les analyses canadiennes ont cerné plusieurs facteurs qui témoignent des problèmes de logement des jeunes ou qui y contribuent :

- la dépendance prolongée à l'égard des parents pour le logement (Statistique Canada 1999);
- la durée des études (CCDS 1999);
- un marché du travail restructuré qui a engendré un chômage élevé, des emplois marginaux et de faibles revenus chez les jeunes (Yalnizyan 1998; CCDS 1999; Rose *et al.* 1998);
- un manque d'accès aux logements à loyer modique et la discrimination à l'égard des jeunes et des sous-groupes de jeunes en matière de logement (Rose *et al.* 1998).

Dans les grands centres urbains, les loyers ont augmenté bien davantage que les salaires au bas de l'échelle; pourtant, la migration vers les centres urbains, où le coût de la vie est élevé, se poursuit.

C'est au cours des deux dernières décennies que l'itinérance des jeunes est devenue un problème social dans de nombreux pays occidentaux (Avramov 1998; van der Ploeg et Scholte 1997). Hutson et Liddiard (1994) ont soutenu que trois grands facteurs structuraux expliquent l'apparition des jeunes à titre de catégorie importante chez les sans-abri : le chômage des jeunes, une réduction des prestations de l'État et une diminution du nombre de logements abordables accessibles aux jeunes.

Facteurs familiaux

La perturbation des relations entre les parents et les enfants, les conflits et la violence ne sont pas le lot uniquement des familles pauvres. L'exploitation sexuelle des filles et des jeunes femmes survient dans des familles de toutes les classes sociales. Cela peut expliquer pourquoi la pauvreté familiale n'est pas étroitement associée à l'itinérance chez les jeunes. Certains indices semblent cependant indiquer que la pauvreté familiale est reliée à une itinérance plus chronique et répétée chez les jeunes (Robertson et Toro 1999).

Les antécédents de désorganisation et de perturbation familiales sont caractéristiques des jeunes sans-abri. Par exemple, une comparaison entre 563 élèves du secondaire vivant chez leurs parents et 386 jeunes sans-abri à Toronto a révélé que les jeunes sans-abri provenaient plus souvent de familles dont certains membres étaient en chômage et dont les parents étaient divorcés (Hagan et McCarthy 1998). Près des deux tiers des 360 jeunes sans-abri dans une autre étude de Toronto ont déclaré que leurs parents s'étaient séparés au cours de leur enfance (Gaetz *et al.* 1999).

Kufeldt et Nimmo (1987) ont rapporté que la plupart des jeunes sans-abri ayant fait l'objet de leur étude, effectuée à Calgary, ont quitté le foyer en raison de violence et de conflits familiaux. Des facteurs tels que l'alcool et la toxicomanie, la maladie mentale et le comportement criminel, soit chez les jeunes, soit les parents, ont également été cernés, mais la relation de cause à effet avec l'itinérance n'a pas été clairement établie (Hutson et Liddiard 1994).

L'aspect peut-être le plus étudié des biographies des jeunes sans-abri est celui de la violence et des conflits familiaux. Les sources fréquentes de conflits avec les parents comprennent les frictions engendrées par les relations entre une jeune personne et un beau-parent, l'activité et l'orientation sexuelles, la grossesse, les problèmes scolaires, et la consommation d'alcool et de drogues (Robertson et Toro 1999).

Mauvais traitements

> *J'ai quitté la maison parce que mon père nous agressait physiquement, sexuellement et mentalement. J'ai dû endurer ça durant des années. Je blâmais ma mère parce qu'elle n'était pas là pour nous protéger. Je blâmais à peu près tout le monde même si ma mère ne le savait pas. Je l'ai blâmée à l'époque, j'étais juste une enfant. C'est pourquoi j'ai commencé à fuguer. Je n'avais que 12 ans.* [*Traduction*] (Femme sans abri de 19 ans, citée dans Gaetz *et al.* 1999.)

En 1994, on a signalé 22 935 femmes disparues ou fugueuses au Canada (57 % des déclarations). La plupart de ces jeunes femmes ont quitté la maison en raison de conflits familiaux (Dalley 1996).

L'enquête effectuée en 1984 auprès de 149 pensionnaires d'un refuge pour jeunes à Toronto, âgés de 16 à 21 ans, est l'une des premières études menées au Canada sur les jeunes sans-abri (Janus *et al.* 1987). Près des trois quarts des jeunes femmes avaient été agressées sexuellement, soit au sein de leur famille, soit après l'avoir quittée. Dans le cas des femmes, l'agression sexuelle a commencé à un plus jeune âge. Celles-ci étaient plus souvent victimes d'agressions sexuelles que les hommes et les agressions étaient plus graves. L'agresseur des femmes était habituellement une personne qui en avait la garde, tandis que dans le cas des hommes, il s'agissait tout autant d'une personne qui en avait la garde que d'autres personnes. Comme dans le cas de l'agression sexuelle, l'agression physique avait débuté à un très jeune âge dans le cas des femmes et était plus fréquente.

Les résultats d'une enquête subséquente au même refuge ont révélé que les jeunes femmes étaient plus susceptibles que les jeunes hommes d'avoir quitté le foyer pour la première fois avant l'âge de 14 ans. L'agression sexuelle des femmes était plus souvent le fait des pères ou des beaux-pères. De plus, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être victimes d'agressions sexuelles violentes (16 % c. 9 %) et de viol (38 % c. 13 %) (Welsh *et al.* 1995). Comparativement à un échantillon de jeunes élèves du secondaire, les pensionnaires des refuges manifestaient une moindre estime de soi, l'estime de soi des filles étant plus faible que celle des garçons.

Dans les études sur les jeunes de la rue et les jeunes sans-abri, on constate toujours des niveaux très élevés d'agression au cours de l'enfance. Peters et Murphy (1994) ont constaté que 71 % des 110 adolescentes sans abri à Vancouver déclaraient des antécédents d'agressions physiques et sexuelles comparativement à 13 % dans un vaste échantillon d'élèves à l'échelle de la province. Près des deux tiers (63 %) des filles interviewées dans le cadre d'une étude auprès de 479 jeunes sans-abri à Montréal avaient été agressées sexuellement (Régie régionale 1998). Près

des deux tiers des jeunes femmes interviewées dans le cadre d'une autre étude à Montréal ont qualifié leur père de menaçants (Poirier *et al.* 1999).

Les conflits au sujet de la sexualité des jeunes femmes et des tentatives des parents de contrôler le comportement sexuel de leurs filles sont fréquents. Les fugueuses interviewées par Schaffner (1999) ont exprimé de la douleur, de la colère et de la confusion face à des parents qui les traitaient de « putain », une forme d'agression dont n'ont pas fait état les garçons hétérosexuels. Dans une vaste étude américaine menée auprès de plus de 600 jeunes sans-abri âgés de 12 à 22 ans, y compris 361 jeunes femmes, Whitbeck et Hoyt (1999) ont constaté que deux fois plus de filles que de garçons (indépendamment de l'orientation sexuelle) avaient quitté le foyer ou en avaient été expulsées en raison d'un conflit avec des parents ou d'autres personnes qui en avaient la garde au sujet de leur sexualité ou de leur comportement sexuel.

Il est également fréquent que de jeunes lesbiennes sans abri aient vécu un conflit avec leurs parents ou d'autres membres de la famille. Le rejet des parents peut être aussi nocif que d'autres types d'agression. Le fait de grandir dans une famille homophobe est « de par sa nature même, un processus dysfonctionnel » qui peut déboucher sur le développement d'une « fausse identité personnelle », laquelle engendre souvent l'isolement et l'aliénation par rapport aux familles (Shernoff et Finnegan 1991 cités dans Anderson 1996).

De nombreuses jeunes femmes sont d'avis que leurs antécédents de mauvais traitements sont des facteurs importants de leur itinérance ultérieure. Chez les 360 jeunes sans-abri ayant participé à une étude à Toronto, deux fois plus de filles que de garçons ont mentionné l'agression sexuelle comme un facteur clé les ayant menées à la rue (40 % c. 19 %). Les filles étaient également plus susceptibles que les garçons de mentionner l'agression physique comme facteur (59 % c. 39 %) (Gaetz *et al.* 1999). Chez les 60 jeunes sans-abri de 18 à 35 ans qui ont été interviewés au cours d'une étude effectuée à Montréal, 92 % ont attribué leur itinérance et leur faible réseau social à l'instabilité et aux circonstances destructrices au sein de leur famille d'origine (Poirier *et al.* 1999).

Conséquences des mauvais traitements

Whitbeck et Hoyt (1999) ont confirmé l'existence de taux élevés de désorganisation familiale, de parentalité inefficace et d'agression physique ou sexuelle chez les jeunes sans-abri. Les enfants ayant des antécédents de mauvais traitements, ayant connu des événements négatifs dans leur propre vie ou dans celle de membres de leur famille, dont les parents les rejetaient ou n'étaient pas présents sur le plan émotif, et qui vivaient dans des familles où les conflits étaient chose courante risquaient tous de manifester des symptômes de dépression.

Plusieurs chercheuses et chercheurs américains ont exploré les conséquences psychosociales des mauvais traitements subis par les jeunes sans-abri. Schaffner (1999) a attribué les fugues des jeunes femmes et l'expression de colère, de rébellion, de déception, de faible estime de soi et d'impuissance à une crise morale minant la confiance et à la recherche d'une figure d'autorité sûre. Les adolescentes et les adolescents qui fuguent pour échapper à l'agression sexuelle et à la brutalité physique au sein de leur famille éprouvent des besoins émotifs particuliers qui les distinguent des jeunes qui fuient des parents trop sévères ou qui fuguent pour d'autres raisons.

Ils éprouvent de plus graves problèmes de séparation, il leur reste davantage de problèmes à régler avec leurs parents et ils connaissent des difficultés dans leurs relations après avoir quitté la maison (Powers et Jacklitsch 1992). Les adolescentes et les adolescents qui avaient été agressés à la fois physiquement et sexuellement au sein de leur famille manifestaient de plus graves problèmes psychologiques et couraient le plus grand risque d'être de nouveau des victimes (Ryan *et al.* 2000).

Whitbeck et Hoyt (1999) ont constaté que les jeunes femmes sans abri ayant été agressées sexuellement par un adulte qui en avait la charge étaient deux fois plus susceptibles que les jeunes hommes d'être de nouveau des victimes. Le schéma de relations violentes selon le sexe a tendance à se répéter. Les jeunes femmes agressées sexuellement par leur père ou une figure paternelle sont susceptibles de rejeter leur mère et les figures maternelles et de se tourner vers des hommes, particulièrement de jeunes hommes, pour de la consolation et du soutien (Jacobs 1994). Les enfants, particulièrement les garçons, qui ont été témoins de violence familiale sont plus susceptibles de recourir à des moyens violents pour régler des conflits (Jaffe *et al.* 1990; DiPaolo 1999). En l'absence d'intervention, ce schéma selon le sexe continue de façonner les relations des jeunes femmes avec les hommes.

Les effets de l'agression au sein des familles sont puissants. Les jeunes provenant des familles plus violentes ont tendance à quitter le foyer à un plus jeune âge et pour de plus longues périodes. Les jeunes qui ont été très maltraités à la maison sont attirés les uns par les autres. Ils sont plus susceptibles de recourir à des stratégies de survie déviantes, de connaître la victimisation dans la rue et de manifester des symptômes de dépression, y compris le syndrome de stress post-traumatique (Whitbeck et Hoyt 1999).

Whitbeck et Hoyt (1999) ont élaboré un modèle expérimental d'amplification du risque pour expliquer les profils psychosociaux fréquemment observés chez les jeunes sans-abri. Ils ont conclu que les effets négatifs des torts psychologiques causés à un jeune âge par des familles coercitives et violentes étaient amplifiés par leur influence sur les comportements des adolescentes et des adolescents laissés à eux-mêmes, car ils accroissaient les probabilités de revictimisation. Durant un long processus de séparation affective croissante des parents, les adolescentes et les adolescents ont de plus en plus de relations avec des pairs qui leur fournissent des renseignements et du soutien et qui aident à les socialiser en ce qui a trait aux techniques de survie dans la rue. Les réseaux sociaux déviants et les comportements à haut risque accroissent le danger de grave victimisation. Par conséquent, ces jeunes personnes sont agressées et exploitées au sein de leurs nouveaux réseaux sociaux. Cette nouvelle victimisation ainsi que des réseaux sociaux agressifs ou coercitifs viennent renforcer ce qu'elles ont appris au sein de leur famille dysfonctionnelle. Il est très difficile de renverser ce processus, qui touche davantage les jeunes femmes que les jeunes hommes. Les tentatives de les obliger à se soumettre ne font que renforcer leur vision du monde comme un lieu agressant et coercitif. Les démêlés inévitables avec le système judiciaire font de même; ils institutionnalisent le conflit de base pour en faire une lutte de pouvoir continuelle concernant la qualité d'adulte des jeunes sans-abri.

Prise en charge

Les jeunes qui quittent les foyers ou les familles d'accueil n'ont pas « la série invisible de mécanismes de soutien, particulièrement le soutien affectif et matériel des réseaux familiaux » [*Traduction*] qui facilite le passage d'un type de logement à l'autre (Drakeford et Williamson 1998).

Plusieurs études sur les jeunes sans-abri au Canada ont montré des taux élevés (de 40 à 49 %) de rapports actuels ou antérieurs avec les organismes de protection de la jeunesse (p. ex. Clarke et Cooper 2000; Leslie et Hare 2000; Gaetz *et al.* 1999; McCarthy 1995). Les études effectuées aux États-Unis et dans certains pays d'Europe ont montré des taux tout aussi élevés chez les jeunes sans-abri (Avramov 1998).

En Ontario, les adolescentes et adolescents de 13 à 15 ans sont surreprésentés dans les admissions aux services de prise en charge par l'État et représentent 35 % du total des admissions. Un grand nombre de ces jeunes sont admis en raison de l'incapacité des parents de faire face aux comportements des adolescentes et adolescents, aux fugues ou aux conflits avec la loi (Nicoloff 1999). Il n'existe pas de données canadiennes sur le nombre de jeunes à être passés par les organismes de protection de la jeunesse avant de devenir des sans-abri, mais, dans une étude américaine, on a constaté que 12 % des jeunes vivaient dans la rue ou dans un refuge dans les 12 à 18 mois suivant leur congé de la garde de l'État (Courtney et Piliavin 1998).

Selon Raychaba (1993), qui a connu personnellement les services de prise en charge par l'État au Canada, le système engendre trop d'instabilité dans les placements physiques et les relations. Des relations stables et à long terme, empreintes de confiance, avec les intervenantes et les intervenants, donnent de meilleurs résultats pour les jeunes confiés à la garde de l'État, mais ce sont celles qui sont le moins offertes. Leslie et Hare (2000) ont déterminé que les pupilles de l'État en Ontario changeaient en moyenne une fois l'an de placement ou de travailleuse ou travailleur social. Raychaba (1993) a attribué aux compressions financières de l'État les limites des organismes de protection de la jeunesse.

Aux États-Unis, des études ont montré l'existence d'un profil intergénérationnel entre les soins publics et l'itinérance. Les adultes itinérants qui ont déjà vécu dans des familles d'accueil sont plus susceptibles de placer leurs propres enfants dans de telles familles (Roman et Woffe 1995). Près de la moitié des parents biologiques d'un vaste échantillon d'enfants accueillis avaient connu l'itinérance et les enfants de ces parents risquaient, davantage que les autres enfants pris en charge, de voir leurs frères et soeurs vivre dans des familles d'accueil et d'être eux-mêmes placés chez des personnes sans lien de parenté avec eux (Zlotnick *et al.* 1998).

Les efforts de protection des enfants peuvent avoir des effets étranges sur la situation de logement des familles. Par exemple, à Toronto, un logement insuffisant ou l'absence de logement s'est révélé être, dans 18,4 % des cas, un facteur dans la décision de placer un enfant temporairement. Dans 9 % des cas, le retour à la maison d'un enfant a été retardé en raison

d'un problème de logement (Cohen-Schlanger *et al.* 1995). Ce profil a été observé aussi aux États-Unis (Nelson 1992). Chez les familles bénéficiaires de l'aide sociale, les prestations sont réduites ou interrompues lorsqu'un enfant est placé dans une famille d'accueil, ce qui compromet l'aptitude de la famille à conserver son logement. (Si la famille habite un logement social, il se peut qu'elle doive accepter un logement plus petit). Ou encore les parents sans enfants sont déplacés et aboutissent dans des refuges, ce qui affaiblit encore davantage les liens familiaux. Lorsque les familles se préparent au retour de l'un de leurs enfants, elles risquent d'être confrontées à un dilemme : elles ne sont pas admissibles à l'aide sociale ou à un logement tant que l'enfant ne vit pas avec elles, mais elles n'ont pas les moyens de payer le logement dont elles ont besoin. À mesure que les ressources affectées aux services à l'enfance ont diminué, les organismes ont restreint les populations ciblées, accentuant le caractère résiduel de leurs services (c.-à-d. les axant sur les situations les plus graves), et réduit les interventions précoces et les services de prévention (Williams 1991).

Malgré les meilleures intentions des intervenantes et des intervenants des organismes de protection de la jeunesse, les jeunes à la charge de l'État connaissent de nombreux désavantages. Comparativement à ceux du reste de la population, les dossiers de 43 enfants à la charge de l'Ontario ont révélé de pires résultats relativement à des indicateurs de réussite scolaire et de développement affectif et comportemental, mais non en ce qui a trait aux mesures de relations sociales et familiales (Flynn et Biro 1998). Certains gestionnaires de services ont déjà utilisé les résultats de cette recherche continue[13] pour s'attaquer au faible rendement scolaire et à la faible participation aux activités parascolaires (Flynn *et al.* 1998).

Les jeunes auparavant à la charge de l'État qui sont devenus des sans-abri n'ont pas reçu une préparation suffisante à la vie autonome. Les deux tiers des anciens pupilles de l'État habitant dans un grand refuge pour jeunes de Toronto ont affirmé qu'on ne les avait pas préparés à la vie autonome. Ils étaient moins susceptibles que les autres jeunes sans-abri d'avoir un réseau de soutien composé de proches et d'amies ou amis. Ce groupe comprenait les jeunes femmes qui avaient de nouveau des rapports avec les organismes de protection de la jeunesse à titre de parents (Leslie et Hare 2000).

Un examen de 165 dossiers de la Children's Aid Society of Metro Toronto a révélé que 60 % des jeunes à la charge de l'État cessaient de l'être à 16 ans, 14 % à 17 ans et 24 % à 18 ans (Martin 1996). Les femmes entraient dans le système à un âge plus avancé que les hommes et le quittaient plus jeunes, et moins de jeunes femmes que de jeunes hommes avaient reçu des services prolongés après 16 ans. Chez un petit échantillon de jeunes auparavant à la charge de l'État, plus de la moitié des jeunes femmes élevaient seules un enfant, comparativement à 4 % des membres de leur cohorte d'âge dans la population générale de Toronto. Les jeunes femmes avaient déménagé plus souvent que les jeunes hommes et rapportaient davantage d'épisodes d'itinérance (Martin 1996).

Leslie et Hare (2000) ont recommandé une révision de l'obligation de quitter les organismes de protection de la jeunesse et ont proposé que les anciennes et anciens pupilles de l'État puissent se prévaloir des contrats de service jusqu'à ce qu'ils aient atteint 21 ans.

Différences d'âge

> *Je ne peux obtenir aucun type d'aide financière parce que je passe entre les mailles du filet. Cela veut dire que tu as 16 ou 18 ans, que tu n'es pas un pupille de l'État ou à l'école : exactement ma situation. Tu ne peux obtenir d'aide sociale alors il faut que tu travailles. Sauf qu'il te faut un endroit où loger pour avoir un emploi parce que tu as besoin d'une douche et de vêtements convenables avant d'aller chercher un emploi. De toute évidence — regardez-moi — il est impossible de rester propre ou d'avoir l'air convenable en restant dans la rue. Ou il faut un logement pour recevoir une visite à domicile pour peut-être recevoir de l'aide sociale pour les enfants — qui est à peu près impossible à obtenir si on ne va pas à l'école — mais il faut un dépôt pour une promesse d'adresse pour recevoir une visite à domicile pour recevoir un premier chèque. Vous voyez le portrait? Cela revient à dire qu'il est impossible d'avoir de l'aide et de gagner le loyer du premier et du dernier mois pour louer un logement et se remettre sur pied. C'est un piège pour les 16 à 18 ans.* [*Traduction*] (Jeune femme sans abri enceinte, âgée de 17 ans, à Ottawa, citée dans Webber 1991.)

Plusieurs chercheurs ont signalé que la pénurie de services et de programmes pour les 16 et 17 ans[14] était une lacune flagrante de notre système d'aide publique et de programmes sociaux. De nombreux jeunes à la charge de l'État cessent de l'être à l'âge de 16 ans et ne peuvent obtenir d'aide pécuniaire. La situation des personnes mineures au sens de la loi est encore plus désespérée, ce qui les laisse exposées à l'exploitation. Dans son autobiographie, où elle raconte ses expériences de fugueuse de 14 ans à Vancouver, Evelyn Lau (1989) a écrit qu'elle avait dû à maintes reprises choisir entre s'adresser aux pouvoirs publics, se suicider (ce qu'elle a tenté de faire à plusieurs reprises) ou essayer de persuader quelqu'un de l'accueillir.

La proportion des femmes sans abri augmente à mesure que leur âge diminue. Et les situations des plus jeunes sans-abri diffèrent, particulièrement dans le cas des personnes mineures au sens de la loi. Chez les 1 538 jeunes desservis par des maisons d'hébergement pour jeunes au Québec en 1987-1988, 46 % des personnes mineures étaient des filles contre 17 % chez les 18 ans et plus (Bisson 1989). Les personnes mineures habitant dans ces foyers étaient beaucoup plus susceptibles que les jeunes plus âgés d'avoir vécu auparavant dans leur famille ou dans une famille d'accueil (80 % c. 15 %) et de retourner dans leur famille ou dans une famille d'accueil (48 % c. 5 %). La plupart des jeunes avaient connu des problèmes de conflits ou de violence au sein de leur famille, mais un plus grand nombre de personnes mineures ont fait état de tels problèmes. Les jeunes plus âgés ont signalé des problèmes de santé mentale, de polytoxicomanie, d'endettement, de démêlés avec la justice, de prostitution et de malnutrition (Bisson 1989).

Les jeunes adultes de 18 à 24 ans peuvent aussi passer entre les mailles du filet constitué des divers organismes d'aide parce qu'ils ne peuvent être admis dans les réseaux de services à l'enfance à un moment où les services aux adultes ne sont peut-être pas en mesure de répondre à leurs besoins de développement (Robertson et Toro 1999).

Différences entre les sexes

> *Le sexe est un faible prix à payer en échange d'un endroit chaud où poser sa tête.* [*Traduction*] (Jeune femme sans abri, citée dans Webber 1991.)

Dans une petite étude canadienne de jeunes qui avaient déjà été sans abri, plus de filles que de garçons ont affirmé avoir éprouvé de graves problèmes à la maison (75 % c. 56 %) et avoir jugé ces problèmes intolérables (60 % c. 47 %) (Caputo *et al.* 1997). On n'a pas cherché à connaître les raisons de ces problèmes, mais ils sont peut-être attribuables au fait que les parents ont deux poids deux mesures dans leurs exigences. Par exemple, dans une petite étude effectuée à Montréal, de nombreuses jeunes femmes sans abri ont affirmé jouer le rôle de parent de remplacement à l'égard de leurs soeurs et frères (Poirier *et al.* 1999). Lorsque Fitzpatrick (2000) a interviewé des jeunes femmes sans abri vivant à Glasgow, en Écosse, elles ont dit qu'on s'attendait à ce qu'elles fassent beaucoup plus de travaux ménagers que les jeunes hommes, parfois jusqu'au point de l'« exploitation domestique ». Ce travail domestique ne pouvait servir à payer la pension, et il n'était pas non plus jugé plus acceptable pour les jeunes femmes d'être en chômage que pour leurs homologues masculins. Les parents étaient beaucoup plus sévères à l'égard des jeunes femmes et leur imposaient manifestement une norme de conduite plus stricte. Ces jeunes femmes estimaient qu'elles avaient beaucoup moins à gagner en demeurant au foyer familial que les jeunes hommes en raison des limites imposées à leur liberté et des responsabilités domestiques qu'on leur imposait. Par contre, dans le cas des jeunes hommes, on les servait et on ne s'attendait pas à ce qu'ils fassent quelque travail ménager que ce soit, avant leur départ de la maison ou à leur retour. Cela pourrait expliquer pourquoi les jeunes hommes étaient plus enclins à dire qu'ils voulaient retourner à la maison.

Au sein d'un échantillon d'utilisatrices et utilisateurs de refuges à Ottawa (Farrell *et al.* 2000), un plus grand nombre de jeunes femmes que de jeunes hommes ont invoqué la violence parentale comme motif de leur itinérance (25 % c. 11 %) ou ont mentionné avoir été agressées par un partenaire (31 % c. 14 %). Davantage de jeunes femmes n'avaient aucune source de revenu (44 % c. 5 %), pourtant elles étaient moins nombreuses à recevoir de l'aide pécuniaire des parents (3 % c. 23 %) ou de l'aide sociale (36 % c. 48 %). Les jeunes hommes étaient plus susceptibles d'avoir consommé de l'alcool ou des drogues illicites, ou d'avoir fait de la prison, et les jeunes femmes étaient plus susceptibles d'avoir été hospitalisées pour des problèmes de santé mentale.

Certains indices laissent supposer que les jeunes femmes sans abri comptent davantage sur leurs réseaux sociaux pour éviter l'itinérance ou y faire face (Hutson et Liddiard 1994), et pour arriver plus facilement à trouver un logement stable (Wrate et Blair 1999). Les jeunes femmes sans abri sont également plus susceptibles que les jeunes hommes de faire partie de familles de la rue, surtout en raison de leurs préoccupations au sujet de leur sécurité personnelle (Hagan et McCarthy 1998).

Wardhaugh (2000) a soutenu que malgré les réels dangers que courent tant les hommes que les femmes dans la rue, ces derniers peuvent habituellement y faire leur place plus facilement que les femmes, et leurs stratégies de survie diffèrent en conséquence. Les femmes doivent

« disparaître » afin de survivre tandis que les hommes ont le choix de trouver la sécurité dans le nombre et donc d'affirmer leur droit de « propriété » sur certains lieux publics. Les rues sont la quintessence de l'espace masculin, et les femmes entretiennent au mieux une relation ambivalente avec la rue, jamais aussi confortable que celle des hommes, même si elles en connaissent les us et coutumes.

Une étude qualitative effectuée auprès des jeunes femmes sans abri à San Francisco a décrit les relations entre les sexes dans les squats (Pfeffer 1997). Selon l'expérience de ces jeunes femmes, la plupart des squats étaient organisés par des jeunes hommes qui se chargeaient d'attribuer les chambres et les lits. Une hiérarchie sexiste, avec un mâle « dominant », colorait souvent les relations personnelles et pouvait priver une jeune femme d'un toit parce que son « vieux » utilisait « leur » lit avec quelqu'un d'autre. Les lesbiennes ne pouvaient révéler leur orientation sexuelle de crainte d'être dépréciées par les autres jeunes. Les femmes jouaient des rôles sexuels traditionnels — trouver de nouveaux squats, s'occuper des autres et les aider à passer les mauvais moments. Les jeunes femmes étaient exploitées par une culture de la rue masculine où les membres du squat pouvaient en expulser d'autres et bloquer les nouveaux arrivants, parfois violemment, y compris les compagnes « infidèles » (tandis que les hommes pouvaient coucher avec n'importe qui). Mais malgré leur nombre limité de choix, les jeunes femmes s'assuraient de ne jamais dormir seules, et de toujours coucher avec un ami ou un compagnon.

Les filles et les jeunes femmes sans abri cherchent souvent quiconque peut leur donner de l'amour et de la protection, et deviennent, d'une façon générale, sexuellement actives afin d'entretenir des relations qui, l'espèrent-elles, les empêcheront de se retrouver seules dans la rue, même si ces relations sont malsaines. Un tel comportement accroît pour elles le risque de devenir enceintes jeunes (Vissing 1992).

Grossesse et maternité

> *Je suis tombée enceinte pendant que je vivais dans la rue et cela a été pas mal, pas mal difficile. Je consommais beaucoup de drogue, beaucoup de produits chimiques comme de l'acide et de la colle, et je ne prenais pas vraiment soin de moi, ce qui veut dire qu'il était à peu près impossible de prendre soin d'autre chose dans la vie. Lorsque j'ai eu mon fils, personne n'est venu me voir à l'hôpital. Je l'ai donné en adoption — et je suis sortie seule.* [*Traduction*] (Adolescente sans abri, citée dans Bernstein *et al.* 2000.)

Au milieu des années 1990, le service de la santé publique de Toronto a relevé une augmentation alarmante du taux de grossesse chez les jeunes femmes sans abri et du nombre de jeunes mères sans abri (Bernstein et Lee 1998). Un centre de santé communautaire pour les jeunes sans-abri et les jeunes de la rue a rapporté une augmentation de 700 % des visites de jeunes mères ayant des enfants de moins de cinq ans. Certains des bébés manifestaient des signes d'exposition prénatale à des drogues (Golden *et al.* 1999). On a estimé que jusqu'à 300 bébés naissaient chaque année de femmes sans abri, dont près du tiers étaient adolescentes (Bernstein et Lee 1998). Trente-quatre pour cent des nourrissons nés de femmes de la rue étaient prématurés, et 13 % d'entre eux mouraient (Briton 1998).

La mort atroce du bébé d'une adolescente sans abri a fait l'objet d'une enquête du coroner à Toronto. Lorsqu'elle a obtenu son congé de l'hôpital avec son bébé prématuré, cette mère de 19 ans s'est rendue dans un centre d'hébergement pour femmes plutôt que dans une maison maternelle. Cinq semaines après sa naissance, le bébé est mort de faim chronique. La police a commencé par accuser la jeune femme et sa travailleuse sociale de négligence criminelle, mais les preuves étaient insuffisantes pour porter l'affaire devant un tribunal (Palmer 2001). Peu de temps après cette mort, survenue en 1997, divers organismes ont modifié leurs politiques pour prévenir la répétition d'une telle tragédie. L'enquête a mis en lumière certains des besoins particuliers des jeunes femmes sans abri ainsi que les risques pour leurs enfants.

Les jeunes femmes qui ont elles-mêmes été à la charge de l'État craignent tout particulièrement que les autorités de la protection de la jeunesse leur enlèvent leur enfant, ce qui crée « peut-être l'obstacle le plus difficile à surmonter dans les interventions auprès des adolescentes sans abri. Ce dilemme illustre clairement la nature cyclique des problèmes d'exploitation des enfants, de négligence, d'itinérance et de grossesse précoce » [*Traduction*] (Findlay *et al.* 1998).

Les entrevues avec 114 jeunes mères pauvres mais occupant un logement, surtout des adolescentes vivant à Toronto, ont révélé qu'elles estimaient n'avoir aucune emprise sur leur propre corps ou sur leur avenir (Fulton et Factor 1993). Le quart d'entre elles avaient été confiées à l'État au cours de leur enfance. Leurs compagnons de vie avaient tendance à être coercitifs et 44 % des femmes avaient été violentées par leur partenaire durant la grossesse ou par la suite. D'une façon générale, les pères, dont la plupart étaient jeunes, n'avaient pas de rapports avec leurs enfants. Près de la moitié d'entre eux n'avaient eu aucun contact avec les jeunes femmes durant la grossesse ou même n'avaient jamais vu leur enfant. Certains rendaient visite à leur enfant à la maison, et une faible proportion d'entre eux vivaient avec leur enfant et s'en occupaient.

On a peu écrit au sujet de la grossesse chez les adolescentes sans abri, malgré sa forte prévalence. Dans une vaste étude américaine, Whitbeck et Hoyt (1999) ont déterminé que les taux conjugués de grossesse attribuables à des femmes et des hommes sans abri étaient trois fois plus élevés que ceux de la population générale des écoles secondaires, et que les grossesses multiples étaient courantes. Près des deux tiers des premières grossesses des jeunes femmes se sont terminées par des fausses couches. Seule une faible proportion de ces femmes ont mené à terme leur première grossesse. Chez celles qui ont donné naissance à leur bébé, 38 % l'avaient avec elles au refuge, 31 % l'avaient laissé chez des proches, tandis que les autres enfants étaient dans une famille d'accueil ou un hôpital, ou avaient été adoptés. La plupart des jeunes hommes savaient comment s'était terminée la grossesse dont ils étaient responsables et où était leur bébé, mais très peu participaient aux soins de celui-ci.

Éducation

Des antécédents de conflits à l'école et le décrochage sont fréquents chez les jeunes sans-abri. Environ 14 % des Canadiennes âgées de 20 ans sont des décrocheuses (DRHC 1997). Près de quatre décrocheuses et décrocheurs sur 10 avaient 16 ans ou moins lorsqu'ils ont quitté l'école, et le tiers avaient au plus une neuvième année. Bien que certaines caractéristiques reliées à la

situation socioéconomique et à la composition de la famille soient associées au décrochage, d'autres facteurs interviennent. Les décrocheuses et les décrocheurs expriment leur insatisfaction à l'égard des cours et du règlement de l'école. Ces élèves font l'école buissonnière et estiment qu'ils n'ont pas leur place à l'école; elles et ils ont des problèmes avec les enseignantes et enseignants, participent moins en classe et pas du tout aux activités parascolaires, ont des amies et amis qui ne fréquentent pas l'école et s'associent avec des pairs qui n'ont pas envisagé de terminer leurs études secondaires. Malgré tout, la majorité réussissent bien à l'école, quoique pas autant que les diplômés. Ils semblent connaître des désavantages cumulatifs en rapport avec les antécédents familiaux, les expériences à l'école, le rendement scolaire, les emplois à temps partiel et les comportements sociaux (DRHC 1997).

Dans un échantillon d'élèves de l'Ontario, 13 % s'étaient enfuis de la maison ou en avaient été expulsés au cours de l'année précédente (Smart *et al.* 1991). Une autre enquête auprès de 356 élèves de deux écoles secondaires de Saskatoon a révélé que 30 % s'étaient déjà enfuis de la maison et que seulement 16 % disaient connaître des organismes qui pouvaient leur offrir un refuge (Steering Committee 1999). Dans le cadre d'une enquête auprès de 90 élèves de niveau secondaire à Ottawa, Caputo *et al.* (1994) ont constaté que 22 % avaient fait une fugue au moins une fois et que 27 % disaient connaître des organismes qui offraient un refuge. Les renseignements sur la disponibilité d'un refuge peuvent exercer une forte influence. Un rapport sur les expériences de l'itinérance des jeunes femmes en Écosse laisse supposer que celles qui avaient eu une enseignante ou un enseignant, ou encore une conseillère ou un conseiller scolaire bien informé et dévoué avaient trouvé un logement convenable plus rapidement et avaient même pu éviter de coucher par terre chez d'autres personnes ou dans des lieux d'hébergement temporaires durant des mois (Dibbin 1991).

Dans une étude effectuées à Calgary, Kufeldt *et al.* (1992) ont constaté que 45 % des jeunes sans-abri avaient quitté l'école. D'autres études canadiennes ont confirmé des taux élevés de décrochage. La plupart des jeunes sans-abri ont eu des difficultés à comprendre le matériel pédagogique, des conflits avec le personnel enseignant et la direction, et des problèmes avec les autres élèves. Ces problèmes étaient habituellement reliés à des conflits à la maison, et déclenchés par ces conflits (Hagan et McCarthy 1998).

Les jeunes sans-abri qui ont décroché manquent non seulement de compétences scolaires, mais aussi de compétences dans des domaines de plus en plus essentiels, tels que les communications interpersonnelles, la technologie et la résolution de problèmes, l'organisation et la prise de décision (Fitzgerald 1999).

Un grand nombre d'auteures et d'auteurs sont d'avis que l'école a un rôle particulier à jouer, à titre d'institution avec laquelle tous les enfants et les jeunes sans-abri ont eu certains rapports, à titre de source potentielle de contacts sociaux et de stabilité, et à titre de moyen de développement personnel et social (Caputo *et al.* 1997; Fitzgerald 1999). Mais les écoles du Canada n'ont pas vraiment reconnu ce fait. Se fondant sur des entrevues avec des prestataires de services qui interviennent auprès des jeunes sans-abri et des administrations scolaires à Halifax, Fitzgerald (1999) a laissé entendre que les efforts déployés par les écoles

pour découvrir les élèves à haut risque et intervenir au moyen de programmes de prévention du décrochage étaient trop timides et arrivaient trop tard dans la vie des jeunes sans-abri.

Fitzgerald (1999) a préconisé davantage d'initiatives, telles que des écoles alternatives mieux assorties aux besoins des élèves à risque élevé et plus aptes à mobiliser les jeunes sans-abri en leur offrant « des classes plus petites, des horaires plus souples, des expériences d'apprentissage individualisées et variées, des services de consultation et la possibilité d'acquérir des compétences personnelles et sociales, ainsi qu'en favorisant l'estime de soi, l'esprit d'entreprise, la réussite et l'engagement envers l'avenir » [*Traduction*].

Santé

On a constaté que les jeunes de la rue à Vancouver présentaient une incidence plus élevée d'une série de problèmes de santé comparativement à l'ensemble de la population d'élèves de la Colombie-Britannique (Peters et Murphy 1994). Dans un centre de santé communautaire pour les jeunes de la rue du centre-ville de Toronto, les problèmes de santé les plus fréquents étaient les infections des voies respiratoires supérieures, les maladies transmises sexuellement, les infections de la peau et les problèmes reliés à l'abus d'alcool ou d'autres drogues, au traumatisme de l'itinérance, à la santé sexuelle et à la grossesse (Gaetz *et al.* 1999). Les jeunes de la rue sont exposés à des maladies débilitantes, y compris l'hépatite B (Wang *et al.* 1991), le VIH et le sida (Read *et al.* 1993) et d'autres maladies transmises sexuellement (MacDonald *et al.* 1994). Le taux de MTS est beaucoup plus élevé chez les partenaires sexuels réceptifs (c'est-à-dire les femmes et les gais). Malgré leur connaissance des modes de transmission, bon nombre de jeunes sans-abri n'utilisent aucun moyen de protection contre l'exposition (Robertson et Toro 1999). Ils ont aussi habituellement des niveaux élevés de maladies dentaires et parodontales. Environ la moitié des 174 jeunes sans-abri de 14 à 25 ans ayant participé à l'enquête de Lee *et al.* (1994) à Toronto avaient des maux de dents et plus du tiers des autres avaient des caries dentaires. Bien qu'ils estimaient avoir besoin de soins dentaires, la plupart des jeunes n'avaient pas vu de dentiste depuis deux ans.

Une étude effectuée aux États-Unis auprès de 216 adolescentes sans abri a permis d'établir un lien entre l'exploitation sexuelle durant l'enfance, la coercition sexuelle durant l'itinérance et un nombre élevé de partenaires sexuels — une conjugaison de facteurs qui prédisait l'acquisition d'une maladie transmise sexuellement au cours des six mois suivants (Noell *et al.* 2001).

L'absence d'abri sûr et le temps passé dans la rue sont des prédicteurs de la faim chez les jeunes de la rue (McCarthy et Hagan 1992). Les carences alimentaires sont assez fréquentes, surtout chez les jeunes qui évitent les refuges. Antoniades et Tarasuk (1998) ont interviewé 88 jeunes de la rue (y compris cinq femmes enceintes) dans le centre-ville de Toronto au sujet de leurs habitudes alimentaires et des questions d'alimentation. Près de la moitié ont déclaré avoir connu la faim ou la privation involontaire d'aliments (c.-à-d. ne pas manger durant 24 heures) au cours des 30 journées précédentes, particulièrement les jeunes qui vivaient dans la rue ou qui squattaient dans des immeubles désaffectés ou encore qui tiraient leur principal revenu d'activités exercées dans la rue. Le recours aux restaurants-minute et aux soupes populaires était associé à une plus grande privation alimentaire. Dans un autre sondage

auprès de jeunes sans-abri à Toronto, 43 % des répondantes et répondants n'avaient pas mangé durant au moins une journée par semaine au cours du mois précédent, et 20 % de ces personnes s'étaient privées d'aliments plusieurs jours par semaine (Gaetz *et al.* 1999).

L'itinérance peut aussi être mortelle. Une étude québécoise a permis de constater que le taux de mortalité chez 479 jeunes sans-abri était 13 fois plus élevé que chez les jeunes de la population générale (Régie régionale 1998).

Santé mentale

Hagan et McCarthy (1998) ont constaté que plus de la moitié des jeunes femmes de la rue ayant participé à leur étude à Toronto avaient tenté de se suicider et souffraient de dépression clinique. Lorsque Ayerst (1999) a comparé 50 jeunes avec et sans abri dans la région de Kitchener-Waterloo, il a constaté que les jeunes sans-abri étaient plus susceptibles de connaître des niveaux élevés de stress associés à leur sentiment de dépression; ils utilisaient aussi des stratégies plus destructrices pour y faire face. Les jeunes sans-abri commettaient plus souvent des actes d'automutilation (c.-à-d. s'érafler, se couper, se frapper la tête, se brûler et rouvrir de vieilles blessures), et consommaient des drogues ou de l'alcool. Les jeunes séjournant dans les refuges recouraient plus fréquemment à des modes de solution de problèmes productifs ainsi qu'à la divulgation ou à la discussion avec une personne de confiance.

Une étude d'une cohorte en cours à Montréal a révélé que 63 % des 517 jeunes sans-abri étudiés entretenaient des idées de suicide et que 35 % avaient fait une tentative de suicide. Vingt et un pour cent des jeunes étaient légèrement déprimés, 27 % l'étaient modérément et 9 % l'étaient gravement. La combinaison de la dépression, des idées de suicide et de la forte consommation de drogues a contribué à la mort de jeunes sans-abri par suicide et surdose. Pour ces raisons, il est très important que les travailleuses et travailleurs des services d'approche et d'intervention et les personnes qui offrent d'autres services aux jeunes sans-abri reçoivent une bonne formation pour déceler le comportement suicidaire et aider les jeunes à recourir aux services compétents (Régie régionale 1998).

Il est difficile d'établir une relation de cause à effet entre les symptômes de dépression et l'itinérance. Une chercheuse américaine, Lissa Russell (1998), a constaté qu'environ la moitié des adolescentes et adolescents sans abri se souvenaient que le début de leurs symptômes (de grave dépression, d'idées de suicide et de tentatives de suicide, et d'abus d'alcool ou de dépendance à l'alcool) étaient survenus *avant* leur premier épisode d'itinérance. Cela laisse supposer que certaines dimensions d'une détresse psychologique peuvent être à la fois une cause et une conséquence de l'itinérance. En outre, les symptômes de grave dépression ont le plus souvent précédé des symptômes d'abus d'alcool ou de drogue, ou de dépendance à ces substances, ce qui semble indiquer que l'abus de substances psychoactives est un mécanisme d'adaptation pour les personnes qui éprouvent des symptômes de dépression.

O'Grady *et al.* (1998) ont soutenu que les jeunes de la rue à Toronto qui nettoyaient les pare-brise aux feux de circulation (squeegees) avaient tendance à être moins déprimés que les autres. Ce phénomène a été présenté comme un point fort chez ces jeunes (toutefois, le contraire pourrait être vrai. Plusieurs études ont montré que les jeunes sans-abri ayant une

meilleure santé psychologique étaient également plus susceptibles de connaître la dépression durant l'itinérance et de se rétablir par la suite (Whitbeck et Hoyt 1999). Il semble que les jeunes qui ont le plus de ressort pourraient être ceux qui réagissent de la manière la plus dramatique au traumatisme de l'itinérance (Goodman *et al.* 1991). Bien que de nombreux facteurs contribuent à des symptômes de dépression et à la dépression chez les jeunes sans-abri, les torts qu'ils subissent lorsqu'ils sont laissés à eux-mêmes en sont le principal facteur contributif. Les expériences dans la rue ont de profonds effets sur la santé mentale des jeunes. Le nettoyage de pare-brise (squeegeeing) et les autres adaptations innovatrices ainsi que les mécanismes de survie employés par les jeunes de la rue peuvent favoriser leur autonomie dans la rue, mais ne signifient pas nécessairement que la personne a plus de ressort ni qu'elle réussira mieux dans la vie adulte (Whitbeck et Hoyt 1999).

Bon nombre des facteurs de risque d'itinérance chez les jeunes sont aussi des facteurs de risque de problèmes de santé mentale : manque de soins parentaux, conflits avec les parents, troubles psychiatriques chez les parents, agressions physiques et sexuelles, et absence de soutien social. Selon les constatations de trois grandes études effectuées en Grande-Bretagne, les antécédents d'adversité durant l'enfance et plus de deux ans d'itinérance avaient d'importants liens avec des problèmes de santé mentale (Wrate et Blair 1999).

Consommation de drogues

La consommation de drogues au sein de la population générale d'adolescentes et d'adolescents à Toronto et en Ontario a augmenté au cours des années 1990, particulièrement en ce qui a trait au cannabis, au MDMA (méthylène-dioxy-méthamphétamine) ou à l'ecstasy, à la méthamphétamine et aux hallucinogènes tels que la mescaline et le LSD (dérivé de l'acide lysergique) (Bernstein *et al.* 2000; Picard 2000). Les demandes de traitement pour abus de substances psychoactives à Toronto ont doublé de 1994 à 1999. Le tiers des jeunes traités sont des filles, et 12 % d'entre elles ont aussi reçu un diagnostic de troubles psychiatriques (Bernstein *et al.* 2000).

Les jeunes sans-abri sont aussi plus susceptibles de consommer des drogues que les jeunes hébergés (Gaetz *et al.* 1999). Smart *et al.* (1991) ont constaté que la consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes était largement prédite par une variable — le fait d'être dans la rue. D'autres variables telles que l'âge, le sexe, le soutien social et le style d'adaptation n'avaient aucune valeur prédictive significative.

Gaetz *et al.* (1999) ont attribué la consommation de drogues chez les jeunes sans-abri à l'instabilité inhérente à leur vie et à leur souci du moment immédiat, à leur comportement généralement plus à risque, surtout chez les hommes, et aux tentatives de surmonter le stress et la dépression.

L'inclusion de services de consultation en santé mentale dans un traitement pour abus de substances psychoactives présente les meilleures chances de guérison chez les personnes ayant des antécédents d'agression physique ou sexuelle, de négligence, d'abus de substances psychoactives au sein de la famille et de double trouble (c.-à-d. maladie psychiatrique et toxicomanie) (Bernstein *et al.* 2000).

Comportement criminel et criminalisation

L'itinérance est associée à certains types d'activités criminelles chez les jeunes. Deux petites études canadiennes indiquent que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de s'adonner à des activités criminelles (Gaetz *et al.* 1999) ou d'être emprisonnées (Farrell *et al.* 2000). Nous ne disposons d'aucune autre ventilation par sexe du comportement criminel et des arrestations chez les jeunes.

Dans une étude effectuée à Calgary, 71 % des jeunes sans-abri commettaient des actes de délinquance. Le taux était plus élevé chez les jeunes qui étaient dans la rue depuis plus longtemps (Kufeldt et Nimmo 1987). Dans une étude effectuée à Toronto, les trois quarts des jeunes sans-abri et des jeunes de la rue s'adonnaient à de graves activités délinquantes, telles que le vol et le cambriolage, et avaient été incarcérés. Les prédicteurs les plus fiables de l'activité criminelle et de l'incarcération étaient l'absence d'abri sûr et le temps passé dans la rue (McCarthy et Hagan 1992). Ceux dont les pairs s'adonnaient à des activités criminelles, telles que le commerce des drogues et le vol, subissaient leur influence et étaient plus susceptibles de commettre eux-mêmes de tels actes, indépendamment de leurs expériences familiales et scolaires et de leurs antécédents criminels (McCarthy 1995).

Hagan et McCarthy (1998) ont constaté que les jeunes sans-abri de Vancouver s'adonnaient bien davantage à des activités criminelles graves non violentes que les jeunes de Toronto; ils attribuaient ce phénomène aux différences entre les villes et peut-être aux types de personnes qu'elles attirent. O'Grady *et al.* (1998) ont constaté que les jeunes squeegees étaient moins susceptibles de s'adonner à des activités illégales plus risquées, telles que la prostitution, les petits vols et le commerce des drogues, que les jeunes sans-abri qui ne faisaient pas ce travail.

Il n'existe à peu près aucune étude sur la relation entre l'itinérance et le système de justice pénale du Canada (Hewitt 1994). Les données recueillies aux États-Unis semblent toutefois indiquer que les sans-abri courent un plus grand risque d'être arrêtés pour des infractions mineures. Selon les critiques formulées, les activités de survie des sans-abri sont en voie d'être criminalisées. Chez les jeunes, l'itinérance peut aussi accroître la probabilité de détention et le sentiment de résignation lorsque vient le temps de se défendre. Clarke et Cooper (2000) ont examiné les résultats de 472 comparutions de 238 jeunes à Calgary. Dans au moins 14 cas, les jeunes ont été détenus ou renvoyés en détention provisoire parce qu'ils n'avaient pas de lieu de résidence stable. Dans 25 cas, l'absence d'endroit stable où aller a joué dans la décision de plaider coupable.

Emploi

> *Il m'a fallu beaucoup de temps pour échapper [à la rue]. J'ai dû me démener pour trouver un emploi et un logement tout en me défendant contre la police et la Société d'aide à l'enfance. J'ai été exploitée et volée.* [*Traduction*]
> (Femme de 19 ans, citée dans Boyle 2000a).

Gaetz *et al.* (1999) ont interrogé 360 jeunes sans-abri à Toronto sur leurs moyens de gagner de l'argent et de survivre. Au cours des trois mois précédents, 36 % avaient quêté ou nettoyé des pare-brise[15], 19 % avaient volé ou vendu des drogues, 18 % avaient reçu de l'aide sociale, 17 % avaient occupé un emploi rémunéré et 10 % avaient exercé le commerce du sexe (prostitution de rue, service d'escorte, effeuillage, et sexe dans Internet et par téléphone). Plus de femmes que d'hommes avaient reçu de l'aide sociale, probablement parce que près du tiers des jeunes femmes avaient un enfant à leur charge.

Environ le tiers des femmes avaient tiré parti des programmes de formation. Les femmes ont obtenu des résultats légèrement supérieurs à ceux des hommes sur diverses mesures de l'aptitude à l'emploi, mais elles étaient deux fois moins susceptibles d'obtenir un emploi (31 % des femmes c. 57 % des hommes). Même les hommes qui présentaient moins d'aptitudes à l'emploi étaient davantage en mesure d'en trouver un. En outre, les emplois des hommes étaient mieux rémunérés que ceux des femmes (main-d'oeuvre générale, peinture, soudage, messager à bicyclette, aide-cuisinière ou aide-cuisinier c. télémarketing, garde d'enfants et vente au détail). La confiance en soi a pu jouer puisque moins de femmes se croyaient aptes à l'emploi, et celles-ci ont exprimé moins d'espoir que les hommes de trouver un meilleur emploi. Les jeunes femmes étaient également plus susceptibles de mentionner les problèmes de santé comme étant des obstacles à l'emploi.

Bien qu'il existe divers programmes et services visant à améliorer l'employabilité des jeunes, on ne sait pas vraiment à quel point ils sont efficaces dans le cas des jeunes femmes (ou des jeunes hommes) sans-abri (Gaetz *et al.* 1999). Des jeunes sans-abri, qui ont été interviewés à Montréal, ont critiqué sévèrement le type de formation à l'emploi qui leur était offert. Ils ont affirmé que les compétences professionnelles qu'on leur enseignait n'étaient pas monnayables et qu'elles ne leur permettaient pas d'obtenir des emplois bien rémunérés, mais qu'elles débouchaient plutôt sur une série d'emplois marginaux ainsi que sur le recours à l'assurance-emploi et à l'aide sociale (Gagné 1996).

Prévention et intervention

Après avoir passé en revue les recherches sur la prévention de l'itinérance, les chercheurs Shinn et Baumohl (1999) ont conclu qu'il était trop tôt pour déterminer ce qui fonctionnait, mais, selon les constatations des évaluations disponibles, ils ont recommandé certaines stratégies, y compris l'aide à l'emploi et l'aide de transition pour les jeunes à faible revenu emménageant seuls pour la première fois.

L'accès au marché du logement et non pas la scolarité, les antécédents professionnels ou le fait d'avoir été mère adolescente sont des prédicteurs de l'itinérance chez les jeunes (Shinn et Baumohl 1999). Dans le cas des familles, l'offre de logement subventionné, même en l'absence d'autres services, est susceptible de prévenir l'itinérance et de stabiliser des familles auparavant sans abri, indépendamment d'autres facteurs tels que la maladie mentale, l'abus de substances psychoactives, les problèmes de santé, les antécédents d'incarcération, l'instruction, les antécédents professionnels, la violence familiale, la solidité du réseau personnel, et des

caractéristiques chez les enfants comme des expériences familiales perturbatrices, la pauvreté et la grossesse chez les adolescentes (Shinn 1997).

La recherche à ce jour semble indiquer que les moyens les plus efficaces de prévenir l'itinérance sont les instruments reliés au logement et au revenu. Le logement, l'emploi, le maintien du revenu et les politiques fiscales visant à sortir les gens du dénuement, de la pauvreté et de l'itinérance sont nécessaires (Shinn et Baumohl 1999). Les jeunes qui ont été victimes de mauvais traitements peuvent avoir besoin de soutien supplémentaire. Kurtz *et al.* (1991b) ont soutenu qu'une protection temporaire, des interventions en cas de crise et des services de consultation ne sont pas suffisants dans le cas des jeunes qui ont été victimes de violence ou celui des « doublement sans-abri » qui se sont enfuis de la garde publique. Il faut des services plus approfondis d'évaluation, de traitement et de placement, par l'entremise d'une coordination de la gestion des cas entre les organismes; des services « souples et indulgents » relativement à l'aide offerte pour les programmes d'éducation et d'emploi; des conditions de logement qui diffèrent des familles d'accueil ou des foyers collectifs, dont bon nombre de jeunes se sont enfuis (Kurtz *et al.* 1991a).

Il existe très peu de recherches sur ce qui arrive aux jeunes sans-abri au fil du temps. Deux études européennes offrent certaines indications. Fitzpatrick (2000) a effectué une étude de suivi sur 25 jeunes sans-abri en Écosse. L'itinérance était source de déchéance pour certains jeunes, surtout ceux qui fréquentaient les refuges pour adultes et vivaient dans le centre-ville; d'autres s'en tiraient un peu mieux, notamment ceux qui fréquentaient des refuges dans leur milieu.

Van der Ploeg et Scholte (1997) ont effectué une étude de suivi sur 70 jeunes sans-abri aux Pays-Bas. Une année plus tard, le tiers des jeunes avaient réussi à trouver un logement stable, bien que certains aient dû le quitter en raison de conflits, de loyers impayés, de vols ou de comportements destructeurs. Un autre tiers avaient trouvé une place dans un centre résidentiel ou avaient été pris en charge par l'État, tandis que le dernier tiers étaient demeurés dans le circuit des refuges et dans la rue.

À partir d'entrevues avec 70 jeunes Canadiennes et Canadiens auparavant sans abri, Caputo *et al.* (1997) ont déterminé que les facteurs reliés à un retrait fructueux de la rue comprenaient un logement décent, un emploi convenable et l'accès à des services appropriés. L'accès au soutien de personnes et d'organismes était également indispensable. L'isolement social et l'aliénation qui avaient poussé les jeunes vers la rue étaient contrés par les relations sociales chez les jeunes de la rue. Le passage à la société ordinaire exigeait de l'aide pour rétablir les contacts sociaux.

Il n'existe aucune évaluation rigoureuse des interventions auprès des jeunes sans-abri (Robertson et Toro 1999; Schorr et Schorr 1988; Dryfoos 1990). Clarke et Cooper (2000) ont toutefois exprimé l'avis que quatre facteurs distinguent les programmes de logement et les services fructueux à l'intention des jeunes sans-abri :

- la participation de la cliente ou du client, qui permet une certaine prise en charge personnelle et facilite la pertinence culturelle;
- la collaboration entre les organismes pour faciliter l'adoption de protocoles plus cohérents et le partage des ressources;
- la sensibilité culturelle aux problèmes et aux besoins des jeunes autochtones, immigrantes et immigrants et lesbiennes et gais;
- un personnel de qualité bien formé, motivé et témoignant d'une volonté de travailler avec des jeunes, appuyé par de bonnes conditions de travail et une bonne rémunération.

Modèles de logement

Les rares chercheuses et chercheurs qui ont demandé aux jeunes sans-abri quelles étaient leurs préférences en matière de logement ont appris que les logements autonomes sont, et de loin, le choix le plus populaire et habituellement leur but en matière de logement (Fitzpatrick 2000). En réponse à diverses propositions en matière de logement, un groupe de jeunes sans-abri de Saskatoon ont dit préférer un programme d'appartements subventionnés (fondé sur des unités autonomes meublées et un personnel de soutien à temps partiel itinérant) à un programme subventionné de vie autonome (fondé sur des maisons partagées en fonction du sexe, avec une travailleuse ou un travailleur de soutien en résidence). Ils n'étaient pas intéressés à un programme de vie collective (fondé sur des maisons partagées, avec des réunions quotidiennes, des couvre-feu et un personnel de soutien en résidence) (Converge Consulting Group 2000).

Dans une étude effectuée à Calgary, les plus jeunes sans-abri (moins de 18 ans) étaient partagés quant à l'opportunité d'offrir aux jeunes des logements mixtes. Environ 40 % voulaient des logements pour chaque sexe. Quant aux jeunes plus âgés, ils étaient moins nombreux à vouloir des logements pour chaque sexe (Clarke et Cooper 2000). Dans le même ordre d'idées, on ne s'entendait pas, même chez les prestataires de services aux Autochtones, sur l'opportunité d'offrir des logements distincts ou d'autres modalités de programme aux jeunes Autochtones.

Les programmes d'autoconstruction sont une autre possibilité à laquelle on a bien davantage recours dans les pays en développement. Les programmes d'autoconstruction pour les jeunes de la ville et la formation aux métiers de la construction pour les jeunes femmes sont rares au Canada (Margison *et al.* 1998). Daly (1996) a souligné que les logements coopératifs et autoconstruits « devraient être exploités puisqu'ils représentent une rare congruence entre les sans-abri, les groupes libéraux de défense des droits et les gouvernements conservateurs » [*Traduction*].

Logement supervisé

De nombreux organismes de Toronto ont mis en place, au cours des années 1980, des logements supervisés, dont certains étaient réservés aux sans-abri. Un sondage auprès de 100 femmes habitant divers complexes de logements supervisés a révélé qu'elles étaient, d'une façon générale, très satisfaites de leur logement, mais qu'elles subissaient énormément

de harcèlement sexuel de la part de leurs colocataires masculins, particulièrement là où les installations étaient partagées. Lorsqu'elles portaient plainte, les femmes se disaient insatisfaites des réactions des gestionnaires des logements (Novac *et al.* 1996b).

Rares sont les logements supervisés réservés aux jeunes (seules 85 unités soit 1,6 % de tous les logements supervisés de Toronto sont réservés aux jeunes). La recherche semble indiquer que les jeunes ne se débrouillent pas très bien dans des logements partagés sans personnel. En outre, le fait de mêler les adultes et les jeunes dans des complexes de logements supervisés peut nuire aux efforts que déploient ces derniers pour se faire accepter et à leur aptitude à nouer de nouvelles relations (Novac et Quance 1998).

Selon Hutson et Liddiard (1994), la tendance veut, en Grande-Bretagne, qu'on offre aux jeunes sans-abri des logements supervisés plutôt que de transition, et qu'on évite les problèmes de vie communautaire. Des logements autonomes permanents assortis de services de soutien qui peuvent diminuer graduellement préviennent les déménagements inutiles.

Logement de transition et foyers

Plusieurs analystes canadiennes et canadiens ont déterminé que le logement de transition à long terme (p. ex. avec une limite de temps de trois ans) était un besoin prioritaire des jeunes sans-abri et s'inscrivait dans une gamme de possibilités de logement qui devraient être offertes aux jeunes (Clarke et Cooper 2000). Certaines et certains ont recommandé des logements de transition pour quelques sous-groupes particuliers, tels que les jeunes qui n'ont pas affaire aux organismes de protection de la jeunesse et les prostituées qui cherchent à quitter la rue (Kufeldt et Burrows 1994), les jeunes Autochtones (Golden *et al.* 1999), et les adolescentes et les jeunes femmes enceintes et mères (Golden *et al.* 1999; Kufeldt et Burrows 1994).

À la différence des logements de transition et des logements supervisés, le modèle des foyers offre un logement et de l'aide pour la recherche d'emploi, mais habituellement aucun autre service de soutien. Le modèle a été conçu pour préparer les jeunes à l'emploi. L'un des exemples canadiens est le Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal, fondé en 1993, qui favorise l'intégration sociale par l'entremise de l'emploi et de l'hébergement, et qui héberge certains jeunes qui ont été sans abri (Rose *et al.* 1998). Le volet formation et emploi distingue les foyers des logements de transition et des autres modèles de logement (Quilgars et Anderson 1997). Un projet élaboré récemment à l'intention de 50 jeunes sans-abri à Toronto (Phoenix House) conjugue divers éléments du modèle des foyers en offrant des possibilités de formation et d'emploi, avec les services de soutien supplémentaires et les limites de temps qui caractérisent le modèle des logements de transition.

Selon Ward (1997), le mouvement des foyers est issu de la solide tradition des programmes d'apprentissage de l'Allemagne, où l'on offrait un hébergement de grande qualité dans des centres, assorti d'ateliers de formation et de studios d'artisans ou d'entreprises fonctionnelles, et d'un modèle français semblable qui intégrait un souci des problèmes de santé et des problèmes sociaux. Les pensionnaires recevaient une allocation mensuelle. Les Britanniques ont adopté le modèle et créé des foyers tout au long des années 1990. Le type d'hébergement

va de la chambre à coucher du type auberge à des unités autonomes en passant par des appartements partagés (Quilgars et Anderson 1997).

Une évaluation des foyers en Grande-Bretagne a révélé que le processus qui consiste à offrir du soutien et à améliorer l'estime de soi était tout aussi important que les résultats plus manifestes que sont les emplois et le logement. Une prestation de services souple, axée sur la clientèle, favorisait la réussite. La vie des jeunes gens ne suivait pas nécessairement un cheminement linéaire, c'est-à-dire trouver un emploi et ensuite déménager dans un logement autonome (Quilgars et Anderson 1997). Désormais, on insiste moins sur l'employabilité et davantage sur le développement communautaire. Ce modèle semble se révéler fructueux pour certains jeunes, mais non pas pour les jeunes sans-abri qui ne sont pas encore prêts à assumer beaucoup d'autonomie (Ward 1997).

Maisons d'hébergement

Certaines maisons d'hébergement sont gérées par les organismes de protection de la jeunesse et ne reçoivent que les enfants qui sont à leur charge; d'autres sont sciemment indépendantes de ces organismes. Kufeldt *et al.* (1992) ont déterminé qu'une maison d'hébergement autonome ouverte à Calgary à l'intention des jeunes de 12 à 17 ans rejoignait les personnes qui en avaient besoin, sauf les mineurs relevant des organismes de protection de la jeunesse, lesquels n'étaient pas admissibles et restaient sans autre solution.

En 1994, un réseau de maisons d'hébergement a été mis en place dans les banlieues d'Ottawa pour garder les fugueuses et les fugueurs dans leur milieu et leur école, et les empêcher de s'intégrer dans une sous-culture de consommation de drogues et de prostitution dans le centre-ville d'Ottawa. Les jeunes étaient hébergés dans des familles bénévoles sélectionnées pour une période pouvant aller jusqu'à sept jours, au cours de laquelle des professionnelles et professionnels leur trouvaient un logement plus permanent ou négociaient un retour à la maison familiale. La permanence du financement du programme n'était pas assurée (Pomeroy et Frojmovic 1995).

La première maison d'hébergements ouverte en Grande-Bretagne était gérée de manière autonome, mais en étroite collaboration avec les responsables des services sociaux, de la police et des services de santé (Newman 1989). Fonctionnant dans une zone grise sur le plan juridique, cette maison était exposée à des accusations d'héberger des mineurs, mais le modèle était apparemment efficace à titre de service de crise pour les fugueuses et les fugueurs. Il offrait une solution plus globale à leurs problèmes, tout en respectant leurs choix; il réagissait à la tendance des personnes mineures à éviter les autorités et les services, et prévenait un comportement à haut risque chez les fugueuses et les fugueurs ainsi que leur exploitation (Newman 1989).

Résumé

Le passage à l'âge adulte est devenu pour les jeunes femmes un processus plus long et plus complexe, assorti de moindres possibilités d'emploi. Celles qui ne bénéficient pas du soutien de leur famille durant cette période de transition risquent de se retrouver sans abri. Les jeunes

femmes à la charge de l'État sont particulièrement vulnérables puisque leur soutien disparaît à un jeune âge (habituellement à 16 ans en Ontario). Ces jeunes femmes ainsi que les femmes autochtones et les lesbiennes sont toutes surreprésentées chez les jeunes femmes sans abri.

Les rapports de recherche sur les jeunes sans-abri portent surtout sur les personnes qui sont absolument sans abri — qui utilisent les refuges ou qui couchent à la dure[16]. On sait très peu de choses au sujet de l'itinérance relative et dissimulée chez les jeunes femmes. Il n'existe pas de renseignements sur ce qui arrive aux jeunes femmes sans abri avec le temps ni sur les types de programmes de prévention et d'intervention qui sont efficaces dans leur cas.

Les jeunes femmes constituent entre le tiers et la moitié des jeunes sans-abri dans les grands centres urbains du Canada. La proportion des femmes augmente à mesure que l'âge diminue, de sorte que les problèmes auxquels sont confrontées les mineures au sens de la loi soulèvent des préoccupations particulières. Ces mineures (femmes de moins de 16 ans) ne sont pas admissibles aux refuges ni aux autres services qu'utilisent les jeunes sans-abri plus âgés. Il existe également d'importantes lacunes dans les programmes et les services offerts aux jeunes femmes sans abri âgées de 16 à 17 ou 18 ans, de sorte qu'elles peuvent se retrouver sans source de revenu légitime.

La violence faite aux filles et aux jeunes femmes joue un rôle considérable dans la dynamique de leur itinérance. Bien que la plupart des jeunes sans-abri aient des antécédents d'instabilité, de conflits et d'agression au sein de leurs familles, davantage de jeunes femmes que de jeunes hommes y ont connu la violence sexuelle et physique. Les jeunes femmes qui ont été agressées, particulièrement sexuellement, sont plus exposées à la revictimisation. On comprendra que la sécurité personnelle est une préoccupation de premier ordre pour les jeunes femmes sans abri.

Les jeunes femmes ont davantage recours à leurs réseaux sociaux que les jeunes hommes pour éviter l'itinérance et y faire face, notamment en adhérant à des familles de la rue et en s'associant à des hommes ou des amies et amis sans abri. Les relations entre les jeunes femmes et les jeunes hommes sans abri ont tendance à être sexistes et patriarcales et à être fondées sur une culture de la rue masculine.

Un accroissement frappant de la grossesse chez les jeunes femmes sans abri a été observé au milieu des années 1990 à Toronto. Ces jeunes femmes ont tendance à être très actives sur le plan sexuel et à rechercher des relations sexuelles avec les hommes, ce qui favorise un taux de grossesse élevé. Les jeunes mères et leur bébé sont très à risque sur le plan de la santé. Celles qui essaient d'élever leurs enfants le font seules. Il arrive qu'elles évitent les pouvoirs publics de crainte qu'on leur enlève leur enfant.

Il existe des indices d'un cycle de violence familiale, de grossesse et d'itinérance chez les jeunes femmes. Il y a un autre rapport entre l'agression sexuelle dans l'enfance, la coercition sexuelle au cours de l'itinérance et un nombre élevé de partenaires sexuels, ce qui entraîne un risque accru de contracter une maladie transmise sexuellement. On observe la prévalence de toute une gamme de problèmes de santé chez les jeunes sans-abri : infections des voies

respiratoires supérieures, infections de la peau et problèmes reliés à l'abus de substances psychoactives et au traumatisme de l'itinérance.

Les jeunes femmes sans abri risquent de connaître des problèmes supplémentaires reliés aux maladies transmises sexuellement, à la santé sexuelle et à la grossesse. La faim et les carences alimentaires sont chose courante chez les jeunes de la rue, y compris les femmes enceintes. L'itinérance peut aussi être mortelle; le taux de mortalité est considérablement plus élevé chez les jeunes sans-abri que chez les jeunes logés.

Les femmes sans abri sont moins susceptibles que les hommes de s'adonner à des activités criminelles, mais plus susceptibles d'exercer le commerce du sexe. Les jeunes femmes sont plus susceptibles que les jeunes hommes de connaître des problèmes de santé mentale et d'avoir tenté de se suicider. Des symptômes de dépression et de détresse psychologique peuvent être à la fois une cause et une conséquence de l'itinérance des jeunes femmes.

De nombreuses jeunes femmes sans abri sont des décrocheuses et n'ont pas la scolarité nécessaire pour trouver un emploi. Malgré la disponibilité de programmes de formation parrainés par l'État, les jeunes femmes sans abri ont beaucoup de difficulté à trouver un emploi — plus encore que les jeunes hommes. En outre, lorsqu'elles ont un emploi, elles gagnent moins d'argent à faire le « travail traditionnel des femmes », tel que la vente au détail et la prestation de services.

L'accès au logement et aux possibilités d'emploi ouvre aux jeunes une voie vers la stabilisation. Le fait de les aider à reprendre contact avec la société est également un facteur important d'une transition fructueuse pour les jeunes qui ont connu l'itinérance.

La plupart des jeunes sans-abri veulent le même type de logement que celui dont bénéficient les adultes autonomes — des unités autonomes où la supervision des adultes ne leur est pas imposée, mais où ils peuvent avoir des relations avec des personnes et des organismes qui leur apportent un soutien. Rares sont les programmes canadiens de logement conçus pour aider les jeunes sans-abri (qu'il s'agisse de logements supervisés, de logements de transition ou de foyers). En l'absence d'évaluations de grande qualité portant sur l'efficacité de tels mécanismes, il est difficile de savoir quels projets de prévention ou d'intervention proposer pour les jeunes femmes sans abri.

Les jeunes de moins de 18 ans sont plus susceptibles que les jeunes plus âgés de vouloir un logement distinct ou réservé à un sexe. Le fait de loger des femmes et des hommes auparavant sans abri ensemble dans des logements supervisés entraîne des taux très élevés de harcèlement sexuel. Il importe que les gestionnaires et le personnel des logements reçoivent une formation pour comprendre et prévenir de manière efficace la dynamique des relations oppressives entre les sexes, qui sont chose courante chez les jeunes femmes et les jeunes hommes sans abri.

3. NOUVELLES DONNÉES SUR LES JEUNES FEMMES ET L'ITINÉRANCE

Les jeunes femmes sans abri à Montréal

Les femmes constituaient environ le tiers des 998 jeunes sans-abri âgés de 14 à 25 ans qui ont été interviewés à Montréal, à la fin des années 1990, dans le cadre d'une étude prospective des cohortes (voir la description de l'étude au chapitre 1). Un nombre égal de filles et de garçons étaient âgés de moins de 18 ans, mais l'étude comptait proportionnellement moins de femmes âgées de 18 ans ou plus.

Tableau 1 : Nombre de répondantes et de répondants, par âge et par sexe, Montréal (N=998)

	Hommes de moins de 18 ans	Hommes de 18 ans ou plus	Femmes de moins de 18 ans	Femmes de 18 ans ou plus	Total
Nombre	122	554	119	203	998
Pourcentage	12	56	12	20	100

Lieu de naissance

La plupart des répondantes et des répondants étaient nés soit à Montréal (42 %), soit ailleurs au Québec (45 %). Huit pour cent étaient nés dans une autre province et 5 % dans un pays étranger.

La très grande majorité des parents des répondantes et des répondants étaient nés au Canada (85 % des pères et 89 % des mères). Les parents d'environ 5 % d'entre eux étaient nés en Europe (pourcentage légèrement plus élevé chez les jeunes femmes). Environ 5 % des répondantes et des répondants avaient des parents autochtones.

Durée de résidence à Montréal

Quatre répondantes et répondants sur 10 habitaient à Montréal depuis moins d'une année, ce qui indique que bon nombre de ces personnes étaient récemment arrivées dans cette ville.

Tableau 2 : Durée de résidence à Montréal, par âge et par sexe

	Hommes de moins de 18 ans %	Hommes de 18 ans ou plus %	Femmes de moins de 18 ans %	Femmes de 18 ans ou plus %	Total %
Moins de 6 mois	38	28	32	29	30
De 6 mois à 1 an	4	10	9	12	10
De 1 à 5 ans	16	22	14	25	21
Plus de 5 ans	8	12	8	11	11
De Montréal	33	27	36	24	28
Total	100	100	100	100	100

Niveaux de scolarité

Environ la moitié des répondantes et les trois quarts des répondants de 18 à 25 ans n'avaient pas terminé leur cours secondaire. Ce qui est plus troublant, c'est que 5 % des femmes et 12 % des hommes de 14 à 17 ans n'avaient pas terminé leurs études primaires. La plupart des répondantes et des répondants (80 %) n'étaient pas inscrits à l'école au moment de l'entrevue.

Tableau 3 : Plus haut niveau de scolarité atteint, par âge et par sexe, Montréal

	Hommes de moins de 18 ans	Hommes de 18 ans ou plus	Femmes de moins de 18 ans	Femmes de 18 ans ou plus	Total
	%	%	%	%	%
Études primaires	12	9	5	4	8
Cours secondaire non terminé	83	66	83	47	66
Diplôme de secondaire	4	13	11	23	14
École de métiers	0	2	0	3	2
Études de cégep	0	3	0	10	4
Diplôme de cégep	0	4	0	7	4
Université	0	1	0	4	2
Sans objet	1	2	1	0	1
Total	100	100	100	100	100

Situation socioéconomique de la famille

Les répondantes et les répondants ont classé leur famille selon quatre niveaux socioéconomiques :

- 16 % ont dit que leur famille était « très à l'aise; nous pouvons nous acheter de nombreuses choses »;
- 42 % ont dit que leur famille était « assez à l'aise; nous avons tout ce dont nous avons besoin mais pas plus »;
- 29 % ont dit que leur famille n'était « pas très à l'aise; nous avons parfois des soucis d'argent »;
- 12 % ont dit que leur famille n'était « pas à l'aise; nous avons toujours des soucis d'argent ».

Ces réponses n'ont pas vraiment été classées par âge ou par sexe.

Aide à l'enfance

Les répondantes et les répondants, surtout les plus jeunes, avaient des rapports très étroits avec les organismes de protection de la jeunesse. Plus des trois quarts des plus jeunes femmes avaient accès aux services par l'entremise d'une travailleuse ou d'un travailleur social, et plus de la moitié avaient déjà été placées dans des établissements de soins pour enfants. Moins de femmes plus âgées avaient déjà été placées dans ces établissements et le tiers d'entre elles n'avaient jamais vu de travailleuse ou de travailleur social.

Tableau 4 : Liens avec les organismes de protection de la jeunesse, Montréal

	Hommes de moins de 18 ans %	Hommes de 18 ans ou plus %	Femmes de moins de 18 ans %	Femmes de 18 ans ou plus %	Total %
Séjour dans un établissement résidentiel « fermé »	66	50	52	34	49
Séjour dans un centre résidentiel	44	38	39	33	38
A vu une travailleuse ou un travailleur social	82	71	79	67	73

Fugues

Dans l'ensemble, les deux tiers des répondantes et des répondants ont dit avoir fui les parents ou les tutrices ou tuteurs, et la plupart avaient fait plus d'une fugue. Les plus jeunes étaient plus nombreux à avoir fait des fugues. Chez les plus jeunes femmes, la proportion était de quatre sur cinq.

Tableau 5 : Nombre de fugues, Montréal

	Hommes de moins de 18 ans %	Hommes de 18 ans ou plus %	Femmes de moins de 18 ans %	Femmes de 18 ans ou plus %	Total %
Une fois	10	13	17	12	13
De 2 à 5 fois	25	21	35	26	24
De 6 à 10 fois	16	7	8	4	8
Plus de 10 fois	34	21	20	18	22
Sans objet	15	39	20	40	34
Total	100	100	100	100	100

Plus de la moitié des répondantes et des répondants avaient fait une fugue ou avaient été expulsés par leurs parents pour la première fois avant l'âge de 16 ans. Quatre jeunes femmes sur 10 avaient fait une fugue pour la première fois lorsqu'elles avaient entre 13 et 15 ans.

Tableau 6 : Âge lors de la première fugue, Montréal

	Hommes de moins de 18 ans %	Hommes de 18 ans ou plus %	Femmes de moins de 18 ans %	Femmes de 18 ans ou plus %	Total %
Mons de 10 ans	12	6	4	6	7
De 10 à 12 ans	34	14	22	11	17
De 13 à 15 ans	33	30	40	31	32
16 ans ou plus	6	11	12	10	10
Sans objet	16	40	22	42	35
Total	100	100	100	100	100

Situation actuelle et itinérance

L'âge des répondantes et des répondants lorsqu'ils se sont retrouvés sans abri pour la première fois coïncidait, d'une façon générale, avec les réponses concernant les fugues ou l'expulsion par les parents. Presque sans exception, les répondantes et les répondants (96 %) ont affirmé chercher un endroit où dormir au moment de leur première entrevue.

Quatre répondantes et répondants sur cinq avaient été sans abri au cours des six mois précédents. Ils avaient dû chercher un endroit où dormir, tel qu'un refuge, ou avaient dormi dans un parc, un immeuble désaffecté ou un terminus d'autobus, avaient demeuré chez des amies ou amis ou d'autres membres de la famille, parce qu'ils ne voulaient pas retourner à la maison ou n'en avaient tout simplement pas.

Tableau 7 : Âge lors du premier épisode d'itinérance, Montréal

	Hommes de moins de 18 ans %	Hommes de 18 ans ou plus %	Femmes de moins de 18 ans %	Femmes de 18 ans ou plus %	Total %
Moins de 10 ans	4	2	3	2	2
De 10 à 12 ans	31	11	19	10	14
De 13 à 15 ans	44	28	54	35	34
16 ans ou plus	17	57	19	46	45
Sans objet	3	3	5	7	4
Total	100	100	100	100	100

Stratégies de survie

Plus de femmes que d'hommes avaient demeuré chez des amies ou amis et des connaissances (90 % c. 83 %), d'autres membres de la famille (32 % c. 25 %) et dans la famille d'amies ou d'amis (46 % c. 32 %).

Tableau 8 : Domicile durant les six mois précédents, Montréal

	Hommes de moins de 18 ans %	Hommes de 18 ans ou plus %	Femmes de moins de 18 ans %	Femmes de 18 ans ou plus %	Total %
Amie, ami ou connaissance	89	81	91	90	85
Propre appartement	46	79	48	83	72
Refuge	77	66	66	39	62
Père, mère	83	50	86	64	61
Rue, etc.	76	56	70	48	58
Hôtel	46	43	52	36	43
Poste de police	48	44	32	19	38
Famille d'une amie ou d'un ami	47	28	56	40	36
Famille	35	23	38	28	27
Centre de détention pour jeunes	18	28	11	10	21
Famille d'accueil, etc.	44	7	31	4	14

Chez les quatre groupes répartis selon l'âge et le sexe, un moins grand nombre des femmes plus âgées avaient demeuré dans un refuge (39 %) ou étaient restées dans la rue (48 %). Plus d'hommes que de femmes étaient dans un foyer d'accueil, dans un centre de détention pour jeunes ou à un poste de police. Et davantage des jeunes répondantes et répondants demeuraient chez leurs parents, dans une famille d'accueil ou dans la rue.

Sources de revenu

Les sources de revenu durant les six mois précédents témoignent aussi de l'instabilité et de la marginalité de la vie des sans-abri. Plus de femmes que d'hommes avaient mendié (75 % c. 61 %), avaient reçu un soutien financier de leur famille (58 % c. 44 %) ou avaient eu recours à la prostitution (25 % c. 9 %). Moins de femmes que d'hommes avaient reçu de l'aide sociale (34 % c. 58 %), avaient vendu des drogues (36 % c. 49 %) ou avaient volé (27 % c. 36 %).

Les sources de revenu variaient aussi en fonction de l'âge des répondantes et des répondants, ce qui reflétait leur admissibilité aux programmes de soutien du revenu et leur aptitude à travailler. Les deux tiers des personnes de 18 ans ou plus avaient reçu de l'aide sociale, tandis que presque aucun des jeunes (3 %) n'en avaient reçu. Et un plus grand nombre de jeunes plus âgés avaient un emploi régulier (41 % c. 31 %) ou occasionnel (59 % c. 52 %). Les plus jeunes devaient s'en remettre davantage à d'autres sources de revenu. Un plus grand nombre de jeunes de moins de 18 ans avaient mendié (89 % c. 58 %), nettoyé des pare-brise (30 % c. 20 %), reçu de l'aide pécuniaire de leur famille (64 % c. 44 %), reçu de l'aide pécuniaire d'amies ou d'amis (58 % c. 41 %), et reçu des services de protection de la jeunesse (24 % c. 4 %). Une plus grande proportion des jeunes répondantes et répondants avaient exercé des activités illicites, telles que le vol et la prostitution. Plus de la moitié (56 %) avaient vendu des drogues (contre 41 % des jeunes plus âgés), une activité particulièrement répandue chez les jeunes hommes (70 %). Et près de la moitié (46 %) avaient commis un vol (contre 29 % chez les jeunes plus âgés).

Les jeunes femmes dans les refuges de Toronto

Les renseignements suivants sont tirés de la base de données sur l'utilisation des refuges de la ville de Toronto, mise à jour de façon continue depuis 1988 (voir la description au chapitre 1).

Capacité et fréquentation des refuges

Le réseau de refuges de Toronto continue de prendre de l'ampleur afin d'accueillir un nombre croissant de sans-abri. La capacité totale des refuges pour personnes seules, jeunes et adultes a augmenté de près de 600 lits de décembre 2000 à février 2001, pour atteindre 3 075 lits (auxquels il faut ajouter 169 lits et matelas offerts par l'entremise du programme Out of the Cold et 90 autres en cas de conditions atmosphérique exceptionnelles) (Toronto 2001b). Seize pour cent de ces lits sont réservés aux jeunes. Le taux de fréquentation a atteint 90 % dans les refuges pour les jeunes durant la semaine du 5 au 11 février 2001.

Dans les refuges pour les familles, la demande a augmenté d'environ 21 % de l'été 2000 au début de l'hiver 2001, en partie en raison d'une arrivée récente de familles de réfugiés. Davantage de familles sont placées dans des motels commerciaux aux termes d'un contrat

passé avec la ville, malgré un plan visant à réduire le recours à ce type d'hébergement. (Le nombre total de familles habitant dans des motels atteint 874). La plupart des familles dans les refuges sont constituées de mères seules avec des enfants à leur charge.

Nombre et proportion des jeunes dans les refuges

Le nombre total de jeunes (de 15 à 24 ans) séjournant dans les refuges à Toronto est à la hausse. En 1999, 6 310 jeunes ont eu recours aux refuges (surtout des jeunes seuls, mais aussi des jeunes conjoints et des jeunes accompagnés de leurs parents). Ce nombre représente 21 % de toutes les personnes qui ont utilisé les refuges, et est de loin supérieur à la proportion des jeunes dans la population générale de Toronto, soit 12 %. Le nombre d'admissions de jeunes (y compris les admissions répétées) est passé de 20 % du total en 1998 à 23 % en septembre 2000.

Nombre, proportion et profil d'âge des jeunes femmes dans les refuges

Environ 2 150 jeunes femmes seules ont utilisé les refuges de Toronto en 1999. (Ce nombre serait plus élevé si l'on comptait aussi les jeunes femmes accompagnées d'un conjoint ou d'un parent).

La proportion des jeunes femmes utilisant les refuges s'est accrue depuis la fin des années 1980. En 1988, 27 % de tous les ménages dirigés par des jeunes (à la fois des particuliers et des familles) l'étaient par des femmes. En 1999, 41 % de tous les jeunes ménages étaient dans cette situation. Bien qu'influencée par la croissance de la capacité d'accueillir des familles dans le réseau des refuges, l'augmentation traduit aussi la demande croissance de services d'hébergement pour les jeunes femmes et leur famille.

L'âge moyen des jeunes femmes qui fréquentent les refuges a diminué. L'âge (modal) le plus fréquent, soit 17 ans, n'a pas changé durant les 12 années écoulées de 1988 à 1999. Toutefois, la proportion d'adolescentes est passé de 46 à 53 % au cours de cette période. En 1999, 24 % des jeunes femmes qui utilisaient les refuges avaient 16 ou 17 ans; 74 % d'entre elles étaient âgées de moins de 21 ans.

Nombre de jeunes dans les refuges, par sexe et situation familiale

Le nombre total de jeunes dans les refuges a atteint un sommet en 1991 et était légèrement moindre en 1999 qu'en 1988 (voir le tableau 9 ci-dessous). Le profil des jeunes femmes diffère : le nombre total de jeunes femmes a augmenté de 1988 à 1999 et a manifestement atteint son sommet en 1997. (Puisque les données des refuges pour femmes victimes de violence manquent pour 1998 et 1999, il est probable que le nombre de jeunes femmes dans les refuges a continué d'augmenter. Remarquez la baisse du nombre total de femmes et de mères seules après 1997). Malgré les données manquantes, la proportion des femmes est passée de 27 % en 1988 à 34 % en 1999 (36 % en 1997). La proportion des jeunes hommes a connu une baisse correspondante, passant de 73 % en 1988 à 66 % en 1999 (64 % en 1997).

La composition de la famille des jeunes qui utilisent les refuges s'est également modifiée. La proportion des jeunes célibataires est tombée de 97 % en 1988 à 83 % en 1999. En d'autres termes, les jeunes hommes célibataires demeurent le groupe le plus nombreux de jeunes

sans-abri, mais on compte relativement plus de jeunes femmes seules et de jeunes femmes avec des enfants ou un conjoint, ou un partenaire, ou encore avec toutes ces personnes. Cela résulte en partie de la plus grande capacité d'accueil des familles dans les refuges. Presque toutes les familles dans les refuges comprennent une femme. Il y a également un faible nombre de jeunes à charge demeurant dans des refuges avec leurs parents sans abri; leur proportion de l'ensemble des jeunes sans-abri est passée de 2 % en 1988 à 11 % en 1999.

Tableau 9 : Jeunes âgés de 15 à 24 ans dans les refuges, par type de famille et par sexe, 1988-1999*, Toronto

Année	Tous les jeunes	Ménages dirigés par une ou un jeune	Couple	Famille biparentale	Mère seule	Père seul	Femme seule	Homme seul	Avec parents	Toutes les jeunes femmes
1988	6 596	6 374	95	43	341	4	1 405	4 555	153	1 752
1989	7 015	6 797	68	56	381	5	1 564	4 785	156	1 948
1990	7 516	7 231	84	50	361	3	1 602	5 198	218	1 967
1991	7 597	7 319	97	51	368	4	1 669	5 204	204	2 139
1992	6 399	6 045	90	52	351	7	1 592	4 024	283	1 945
1993	5 768	5 393	59	29	318	10	1 526	3 495	331	1 845
1994	5 558	5 177	63	37	319	3	1 734	3 071	331	2 058
1995	5 865	5 199	270	120	342	0	1 692	2 970	471	2 144
1996	6 139	5 385	166	84	425	0	1 709	3 126	629	2 202
1997	6 767	5 907	271	101	404	3	1 984	3 330	674	2 463
1998	6 454	5 438	433	275	119	6	1 680	3 279	662	2 031
1999	6 310	5 223	460	266	138	9	1 772	2 941	724	2 155

Remarque :

* Les données des centres d'hébergement pour femmes victimes de violence manquent pour 1998 et 1999.

Tableau 10 : Lieu de résidence des jeunes femmes sans abri, une année avant l'admission en 1999, Toronto

	Jeunes femmes seules		Jeunes femmes avec enfants		Jeunes femmes avec enfants et conjoint		Jeunes femmes avec conjoint	
	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%
Toronto	2 897	72,1	162	79,0	188	75,2	17	44,7
Ailleurs en Ontario	519	12,9	17	8,3	16	6,4	1	2,6
Autre province	305	7,6	9	4,4	19	7,6	4	10,5
Autre pays	295	7,3	17	8,3	27	10,8	16	42,1
Total	4 016	100	205	100	250	100	38	100

Lieu de résidence antérieur

La majorité des jeunes femmes qui ont utilisé les refuges de Toronto en 1999 vivaient dans cette ville au cours de l'année précédente. Chez les jeunes femmes seules, 72 % vivaient à Toronto, 13 % ailleurs en Ontario, 7 % dans une autre province et 7 % dans un autre pays. Les jeunes femmes avec des enfants étaient moins susceptibles d'avoir vécu à l'extérieur de Toronto.

Raisons du recours à un refuge

Les raisons invoquées pour le recours à un refuge témoignent des circonstances qui font perdre leur logement aux personnes et en font des sans-abri. Chez les jeunes femmes seules admises à un refuge de 1988 à 1999, 28 % attribuaient le recours à un refuge à des facteurs familiaux, tels que la perturbation ou la violence. Environ le quart ont simplement dit qu'elles étaient de passage, ce qui est difficile à interpréter mais laisse supposer qu'elles étaient déjà sans abri. Environ 16 % étaient des réfugiées ou avaient perdu le soutien de leurs parrains d'immigration. Les expulsions ont incité 6 % des jeunes femmes seules à recourir à des refuges.

Tableau 11 : Raisons invoquées par les jeunes femmes pour recourir aux refuges, selon la situation familiale, 1988 à 1999, Toronto

	Jeunes femmes seules		Jeunes femmes avec enfants		Jeunes femmes avec enfants et conjoint		Jeunes femmes avec conjoint	
	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%
Violence conjugale	2 535	5,8	2 151	40,7	107	6,9	7	1,0
Violence parentale	1 303	3,0	302	5,7	145	9,3	35	5,1
Éclatement de la famille	8 341	19,0	186	3,5	86	5,5	17	2,5
Expulsion	2 637	6,0	442	8,4	280	18,0	99	14,3
De passage	11 289	25,8	454	8,6	74	4,8	45	6,5
Nouvellement arrivée	2 821	6,4	327	6,2	129	8,3	68	9,9
Perte de parrainage	1 762	4,0	318	6,0	65	4,2	16	2,3
Réfugiée	5 374	12,3	329	6,2	186	12,0	206	29,9
Congé de l'hôpital	2 133	4,9	206	3,9	162	10,4	56	8,1
Sortie d'un centre correctionnel	1 706	3,9	38	0,7	8	0,5	7	1,0
Incendie ou locaux non sécuritaires	321	0,7	46	0,9	7	0,4	3	0,4
Autre	1 198	2,7	154	2,9	85	5,5	34	4,9
Inconnue	2 407	5,5	322	6,3	222	14,2	96	13,9
Total	43 832	100	5,279	100	1,556	100	690	100

Quatre jeunes mères seules sur dix ont dit que la violence conjugale les avait poussées à utiliser un refuge. (Ce nombre serait probablement plus élevé si nous disposions de données sur les refuges pour femmes victimes de violence pour 1998 et 1999). Les jeunes femmes accompagnées d'un conjoint sont beaucoup plus susceptibles d'avoir été expulsées (14 % de celles avec un conjoint, 18 % de celles avec un conjoint et des enfants) que les femmes seules (6 %). Un petit nombre de jeunes femmes seules sont passées d'un hôpital (5 %) ou d'un centre correctionnel (4 %) à un refuge. Les femmes ayant des familles étaient plus susceptibles d'être arrivées de l'hôpital que d'un centre correctionnel.

En 1999, la répartition des raisons était généralement semblable à celle des 11 années précédentes, à deux exceptions près. Beaucoup plus de jeunes femmes seules ont mentionné l'éclatement de la famille comme raison de recourir aux services (39 %), et beaucoup plus de jeunes mères ont dit qu'elles avaient eu recours à un refuge parce qu'elles avaient été expulsées (23 % des mères seules et 33 % des mères avec conjoint).

Après le refuge

Quant à savoir où allaient les jeunes femmes lorsqu'elles quittaient un refuge, on manque de données tout simplement parce que la plupart d'entre elles ignoraient où elles iraient. Une forte proportion d'entre elles se sont simplement rendues à un autre refuge ou sont déménagées chez des amies ou amis ou des proches (63 % des femmes seules, 35 % des jeunes mères, 20 % des mères avec conjoint et 45 % des couples). Beaucoup de jeunes mères avec conjoint ont obtenu un logement subventionné, mais celles sans conjoint étaient les plus susceptibles de déménager dans un logement locatif non subventionné. Environ 9 % des femmes seules sont retournées chez leurs parents.

Tableau 12 : Après le refuge, jeunes femmes, 1999, Toronto

	Femmes seules		Mères seules		Avec enfants et conjoint		Avec conjoint ou partenaire	
	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%
Logement subventionné	45	4,7	6	11,1	110	69,2	15	16,5
Logement sur le marché	147	15,4	25	46,3	3	1,9	16	17,6
Ancienne adresse	40	4,2	2	3,7	0	0,0	0	0,0
Retour chez le partenaire	7	0,7	1	1,9	14	8,8	19	20,9
Retour chez les parents	85	8,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Emménagement chez des amies ou amis ou des proches	182	19,1	7	13,0	15	9,4	20	22,0
Autre refuge	420	44,0	12	22,2	17	10,7	21	23,1
Admission à l'hôpital ou à un traitement	29	3,0	1	1,9	0	0,0	0	0,0
Total	955	100	54	100	159	100	91	100

Résumé

Divers profils qui se dégagent des données de l'étude de Montréal s'apparentent aux constatations d'études antérieures.

- Davantage de femmes que d'hommes demeuraient dans la famille d'une amie ou d'un ami, avec un membre de leur propre famille, ou chez des amies ou amis ou des connaissances; moins de femmes utilisaient un refuge ou restaient dans la rue. Les jeunes femmes étaient plus susceptibles d'utiliser leurs réseaux personnels pour faire face à l'itinérance et éviter l'itinérance visible.

- Plus de femmes que d'hommes se prostituaient, mais une moindre proportion exerçaient des activités criminelles telles que le vol ou la vente de drogues.

- Un plus grand nombre de jeunes femmes avaient fait une fugue pour la première fois entre 13 et 15 ans.

- La plupart des jeunes femmes avaient eu affaire aux organismes de protection de la jeunesse.

- Le décrochage était fréquent. Environ la moitié des femmes de 18 à 25 ans n'avaient pas terminé leur cours secondaire. Quatre répondantes et répondants sur cinq n'étaient pas inscrits à l'école au moment de l'entrevue.

- La pauvreté familiale n'est que modérément associée à l'itinérance des jeunes. Environ trois répondantes et répondants sur cinq dans l'étude de Montréal ont affirmé que leur famille n'avait pas de soucis d'argent.

- Les jeunes Autochtones étaient surreprésentés dans l'échantillon.

- Étant donné qu'ils avaient peu de sources légitimes de revenu, un plus grand nombre des jeunes de moins de 18 ans exerçaient des activités illicites.

À Toronto, plus de jeunes femmes utilisent le réseau des refuges, et leur moyenne d'âge diminue. En 1999, 25 % des jeunes femmes séjournant dans les refuges étaient âgées de 16 ou 17 ans. Bien que la majorité des jeunes femmes utilisant les refuges soient célibataires, davantage de jeunes mères et de jeunes femmes accompagnées de leur mère ou de leur père utilisent aussi les refuges.

Au cours de la période de 1988 à 1999, plus du quart des jeunes femmes ont affirmé qu'elles avaient eu recours à un refuge en raison de l'éclatement de la famille ou de la violence. Chez les jeunes mères seules, 40 % ont affirmé que la raison en était la violence conjugale.

La forte proportion des jeunes personnes réfugiées ou récemment immigrées utilisant les refuges témoigne de l'absence de soutien à l'établissement des jeunes de la part du gouvernement fédéral. En 1999, 16 % des jeunes femmes séjournant dans un refuge étaient des réfugiées ou avaient perdu le soutien de leurs parrains d'immigration.

Les refuges ne sont pas une solution à l'itinérance des jeunes femmes. En quittant le refuge, 63 % des femmes seules et 35 % des jeunes femmes ayant des enfants à leur charge se sont simplement rendues dans un autre refuge ou ont emménagé chez une amie ou un ami, ou une ou un de ses proches. Rares sont les femmes qui se sont trouvé un logement sur le marché et encore plus rares sont celles qui ont obtenu un logement subventionné.

4. RAPPORTS DES ÉTUDES DE CAS DE LA PREMIÈRE CATÉGORIE

Les jeunes femmes sans abri à Toronto

C'est dans le centre-ville de Toronto[17], où sont situés la plupart des services non résidentiels aux jeunes sans-abri, que l'itinérance des jeunes est la plus flagrante. Un seul refuge pour jeunes est situé dans le centre-ville; les autres sont dispersés dans la ville. Le choix des banlieues fait partie d'une stratégie pour garder les jeunes en relations plus étroites avec leur collectivité d'origine, à l'écart du noyau urbain des jeunes de la rue et des adultes sans abri.

La plupart des refuges pour jeunes sont mixtes; entre le tiers et la moitié des pensionnaires sont de sexe féminin. On y offre habituellement des chambres privées ou à plusieurs lits, les femmes et les hommes ayant accès à des installations sanitaires et à des pièces distinctes pour dormir. La durée du séjour est généralement limitée à trois mois, mais elle peut être prolongée. Le séjour est habituellement conditionnel à une participation à une forme ou une autre de prise en charge ou de plan d'action. Il existe des règles de conduite, y compris un couvre-feu et un régime de sanctions négatives pour le non-respect, dont l'ultime est l'expulsion. Les jeunes femmes qui ne veulent pas ou ne peuvent pas se conformer à ces attentes et à ces règles doivent chercher d'autres endroits où dormir — immeubles désaffectés, recoins d'édifices, parcs et refuges pour adultes. La plupart des refuges refusent d'accueillir les toxicomanes graves, ou encore les personnes accompagnées d'un chien qui les protège ou leur tient compagnie. Les jeunes travailleuses du sexe ont besoin de dormir le jour puisqu'elles travaillent la nuit; les refuges ne sont pas adaptés à ce rythme de sommeil.

Certaines jeunes mères sans abri sont placées de façon temporaire dans des motels de banlieue — le déversoir d'un très grand refuge familial, tenu par les autorités municipales, où elles peuvent habiter durant une période pouvant aller jusqu'à un an. Dans les familles sans abri, la plupart des enfants ont moins de cinq ans. Toutefois, il y a des adolescentes et des adolescents à charge dans les refuges familiaux et il se peut que les filles soient plus nombreuses puisque les garçons de cet âge sont moins portés à y demeurer avec leur famille (entre autres parce que certains refuges ont des règlements plus sévères en ce qui concerne l'âge maximal des garçons).

Certaines jeunes femmes passent des refuges pour jeunes aux refuges pour femmes victimes de violence. On rapporte que la proportion des jeunes femmes qui utilisent les refuges pour femmes victimes de violence augmente. Un petit nombre de jeunes femmes sans abri préfèrent avoir recours aux quelques refuges mixtes dont les règlements sont moins sévères, même s'ils n'offrent que des lits de camp dans de grandes pièces, ou des matelas à même le plancher en période de pointe. Ces refuges n'imposent pas de limites quant à la durée du séjour, et les femmes dorment dans un espace séparé de celui des hommes. La plupart des jeunes femmes entretiennent des relations avec des hommes plus âgés qui demeurent dans ces refuges.

Parmi les personnes qui dorment dans des immeubles désaffectés ou dans des abris improvisés, la proportion des filles par rapport aux garçons est moins élevée que dans les refuges. Un nombre réduit et inconnu de jeunes habitent dans des squats — des immeubles désaffectés,

temporairement occupés par des groupes pouvant aller jusqu'à 50 personnes. Lorsque les autorités les découvrent, les édifices sont vidés mais d'autres squats apparaissent. Les travailleuses et les travailleurs des services d'approche estiment que moins du dixième des personnes qui habitent dans les parcs et les ravins sont des jeunes, et que peu de ces personnes sont des filles. De toute évidence, les risques d'agression sexuelle sont élevés et d'autres dangers menacent. Par exemple, une femme de Vancouver âgée de 20 ans est morte dans un ravin de Toronto lorsqu'un incendie a balayé son abri improvisé.

Certains jeunes sans-abri évitent d'avoir recours aux refuges mais peuvent faire appel à des services non résidentiels tels que des haltes-accueils pour jeunes, qui offrent des repas, des douches, une buanderie et l'accès au téléphone, et où ils peuvent se faire aider par le personnel pour obtenir des cartes d'identité, des cartes d'assurance-santé ainsi que des prestations d'aide sociale. On peut aussi y trouver des services de consultation, de l'aide juridique, des soins de santé et des services aux enfants. Environ le tiers des jeunes qui utilisent ces services sont de sexe féminin. Au centre de soins communautaires pour les jeunes de la rue, environ la moitié des usagers sont de sexe féminin.

On ignore combien il y a de jeunes parmi les sans-abri non recensés ou les personnes qui habitent des logements marginaux. De nombreux pensionnaires des refuges pour jeunes ont aussi habité par intermittence avec des amies ou amis ou des membres de leur famille élargie. Parfois, les jeunes mettent leur argent en commun pour louer un appartement, vivant dans des conditions de misère ou de surpopulation, jusqu'à ce qu'on les expulse pour arriérés non payés ou pour d'autres raisons. Certaines jeunes femmes offrent des services sexuels à des hommes, y compris des locateurs qui, en échange, peuvent leur offrir un endroit où habiter. Elles dépendent de « petits amis » qu'il peut se révéler difficile de distinguer des proxénètes. Les jeunes femmes qui ont des enfants reçoivent davantage d'aide sociale et sont susceptibles de louer plus facilement un appartement, même s'il est de piètre qualité. Elles ont aussi tendance à partager leur habitation avec leur petit ami, qui parfois les exploite financièrement ou en abuse autrement. Les expulsions en raison d'arriérés de loyer et de violence familiale sont fréquentes chez de tels couples.

L'itinérance éloigne souvent les personnes de leur collectivité et les jeunes sont encore plus mobiles que les adultes. La majorité des jeunes dans les refuges des banlieues sont de la localité et sont nés à Toronto. Cependant, dans le centre-ville, beaucoup des jeunes de la rue qui fréquentent les haltes-accueils sont très nomades. Ils se déplacent de ville en ville et d'un côté à l'autre de la frontière canado-américaine. Autant les jeunes femmes que les jeunes hommes empruntent les trains de marchandise, surtout durant l'été. Les jeunes femmes voyagent habituellement avec un partenaire masculin même si elles n'ont pas nécessairement choisi de voyager. Des jeunes arrivent à Toronto en provenance d'autres parties du Canada, surtout des Maritimes, s'attendant à trouver du travail. Certains n'y parviennent pas et deviennent des sans-abri. Les allées et venues entre Toronto et les collectivités des réserves sont très fréquentes chez les jeunes Autochtones.

Les prestataires de services ignorent en général comment les jeunes femmes s'en tirent à long terme. Des services de suivi sont rarement offerts. Quelques jeunes femmes gardent ou

rétablissent le contact avec des prestataires de services durant des années et jusqu'à l'âge adulte. Dans certains cas, leur vie s'est améliorée. La grossesse constitue parfois une motivation et une incitation à recourir à une aide publique et privée pouvant mener à un logement stable. D'autres jeunes femmes sont des sans-abri chroniques, prises dans le cercle vicieux des emprisonnements, des grossesses, et des hospitalisations pour toxicomanie et détérioration de la santé mentale. La plupart du temps, cependant, personne ne sait ce qu'il advient des jeunes femmes sans abri au fil du temps.

Caractéristiques générales

On s'entend en général pour dire que la majorité des jeunes qui deviennent des sans-abri ont connu l'instabilité, les conflits et la violence au sein de leur famille. Divers facteurs peuvent être en cause, tels que la mort ou l'incapacité de l'un des parents, ou encore la toxicomanie chez les parents ou chez la jeune personne. Certains jeunes ont des problèmes de santé mentale non diagnostiqués, de légers retards du développement, un trouble déficitaire de l'attention ou des difficultés d'apprentissage que leurs parents ne sont pas en mesure de comprendre ou auxquelles ils ne savent pas comment réagir, ce qui alimente les conflits et peut mener à la violence contre ces enfants.

Si l'éclat du centre-ville de Toronto attire les jeunes qui cherchent à échapper à l'autorité parentale, la dure réalité impose rapidement ses limites à cette phase. Le refus de retourner chez leurs parents fait habituellement ressortir d'autres motifs de leur départ de la maison. Un scénario typique : un fils voit sa mère se faire battre par son conjoint, riposte en frappant le conjoint puis se fait mettre à la porte de la maison. Les filles sont plus susceptibles d'être maltraitées sur le plan affectif ou sexuel par le conjoint de leur mère et de quitter le domicile pour cette raison. On constate chez les jeunes filles des taux particulièrement élevés de violence sexuelle subie dans leur enfance, et un grand nombre d'entre elles continuent d'avoir avec les hommes des relations marquées par l'exploitation et la violence.

La plupart des jeunes sans-abri proviennent de familles de la classe ouvrière et de familles pauvres, mais ce n'est pas toujours le cas. Il arrive que des jeunes femmes vêtues de l'uniforme d'une école privée se présentent à un refuge. D'autres facteurs, comme la migration en provenance d'autres pays et d'autres régions du Canada, contribuent à façonner le profil des jeunes sans-abri.

Bon nombre de groupes de jeunes des minorités visibles semblent surreprésentés parmi la population des sans-abri et des usagers de services :

- les jeunes qui ont affaire ou qui ont eu affaire aux organismes de protection de la jeunesse;
- les jeunes Autochtones;
- les jeunes personnes réfugiées;
- les jeunes lesbiennes ou gais.

Les jeunes pris en charge

Outre la pauvreté, les jeunes sans-abri ont souvent connu, dans leur enfance, l'instabilité familiale et les mauvais traitements, et il n'est pas étonnant qu'une très grande proportion (peut-être de 30 à 40 %) des jeunes dans les refuges aient eu affaire aux organismes de protection de la jeunesse. Un bon nombre étaient à la charge de l'État et ont quitté leur foyer collectif ou leur famille d'accueil, ou encore sont devenus trop « âgés » pour dépendre des organismes de protection de la jeunesse. Il est fort probable qu'ils ont été déplacés à maintes reprises pendant qu'ils étaient à la charge de l'État, et qu'ils se sont habitués à la dépendance et au détachement affectif. Étant donné que la participation aux corvées domestiques n'est pas obligatoire dans les foyers collectifs, ils n'ont pas beaucoup d'aptitudes dans ce domaine, quel que soit leur sexe. Ils ont aussi tendance à n'avoir que de faibles aptitudes sociales et habiletés d'adaptation, quoique les jeunes filles aient plus de facilité que les jeunes garçons à exprimer leurs émotions, à parler de leurs expériences traumatisantes et à créer des liens avec les autres.

Les jeunes femmes autochtones

Les jeunes Autochtones sont surreprésentés dans les refuges pour jeunes et chez les jeunes de la rue. Les jeunes femmes autochtones en provenance des réserves ont été témoins de beaucoup de violence et de comportements antisociaux en raison de l'alcoolisme et des répercussions du régime des pensionnats sur la génération de leurs parents. Les taux de violence physique ou sexuelle faite aux jeunes femmes autochtones sont extrêmement élevés. Les jeunes Autochtones qui ont grandi dans des familles ou d'autres milieux non autochtones ont tendance à les quitter lorsqu'ils ont entre 13 et 15 ans, désorientés quant à leur identité culturelle. Bien que certains jeunes Autochtones aient recours à des services non autochtones et évitent d'affirmer leur identité autochtone, d'autres préfèrent manifestement utiliser l'éventail des services qui sont offerts aux Autochtones. Il existe un refuge pour femmes autochtones qui accueille les jeunes femmes, avec ou sans enfants, mais aucun refuge pour les jeunes Autochtones.

Les jeunes des minorités raciales

Bien que la plupart des jeunes femmes et jeunes hommes sans-abri à Toronto soient des Blancs, le nombre des jeunes des minorités raciales, en particulier ceux qui sont d'origine antillaise ou africaine, est disproportionnellement élevé dans les refuges pour jeunes. Cependant, parmi les jeunes qui couchent à la dure ou habitent dans des squats, on ne trouve presque pas de jeunes des minorités raciales, non plus que parmi les squeegees ou les mendiants en quête d'argent. Les jeunes Asiatiques sont sous-représentés à la fois dans les refuges pour jeunes et chez les jeunes de la rue. Les jeunes femmes noires sont surreprésentées parmi les usagers des refuges et les personnes prises en charge par les organismes de protection de la jeunesse, et on rapporte qu'elles sont moins susceptibles de souffrir de problèmes de toxicomanie que les femmes blanches ou autochtones. Un grand nombre d'informatrices et d'informateurs ont remarqué que les jeunes femmes noires sont particulièrement débrouillardes quant à l'utilisation des services.

Les jeunes immigrantes et immigrants

Environ la moitié des personnes réfugiées et le tiers des personnes immigrantes au Canada arrivent et restent à Toronto. Certaines personnes deviennent des sans-abri après la rupture de l'engagement de parrainage, surtout celles qui ont rejoint leurs parents au Canada après de

nombreuses années de séparation. Certaines arrivent au Canada avec des membres de leur famille, qui s'attendent à ce qu'elles deviennent rapidement autonomes. Certaines arrivent sans qu'aucun membre de leur famille ne les accompagne ni ne les attende.

Il y a eu des vagues notoires de jeunes personnes réfugiées et immigrantes dans les refuges pour jeunes. L'arrivée de jeunes de la Yougoslavie, de la Russie et de la Pologne a précédé la venue récente de jeunes en provenance de l'Angola, de la Sierra Leone, de l'Iraq et de l'Iran. Certaines jeunes personnes sont arrivés au Canada seules, fuyant la guerre et les troubles sociaux qui faisaient rage dans leur pays d'origine. Une plus grande proportion des arrivantes ont subi des traumatismes reliés à la guerre, car les hommes sont restés dans leur pays pour se battre ou pour prendre soin de leur famille. Les jeunes personnes qui ont été traumatisées par la guerre refusent habituellement de parler de leurs expériences, même avec d'autres personnes réfugiées du même pays d'origine, peut-être parce qu'elles craignent des représailles politiques contre d'autres membres de leur famille. Certaines personnes réfugiées ne parlent pas l'anglais à leur arrivée et de nombreux organismes ont du personnel multilingue et multiculturel.

Le trafic international des femmes en vue du commerce du sexe amène aussi des jeunes femmes à Toronto. Un jour, un groupe de jeunes femmes asiatiques est soudainement arrivé dans les refuges après que les policiers eurent effectué une descente dans les établissements de commerce du sexe où elles travaillaient. On croit que le crime organisé est impliqué dans ce trafic; ces femmes ne sont donc pas restées longtemps dans les refuges et elles n'ont pas non plus parlé de leur situation.

Les jeunes personnes immigrantes et réfugiées sont réputées être débrouillardes et très motivées à apprendre l'anglais et à acquérir d'autres compétences, à trouver du travail et à s'établir. Si on les compare aux jeunes personnes sans-abri nés au Canada, elles sont susceptibles d'avoir bénéficié d'une meilleure « base » familiale et scolaire.

Un refuge est ouvert aux personnes réfugiées de tous les âges, mais la plupart des jeunes personnes immigrantes et réfugiées utilisent les refuges pour jeunes. Un petit nombre de jeunes immigrantes viennent dans les refuges pour fuir un mariage arrangé et un contrôle sévère de leurs relations sociales à l'extérieur de la famille. Rejetées par leur famille et leur communauté, elles subissent un profond isolement social et culturel, qui s'ajoute aux pressions exercées pour qu'elles retournent à la famille et s'y soumettent.

Les jeunes lesbiennes et gais

Certaines jeunes personnes ayant divulgué leur orientation sexuelle ont été rejetées ou mises à la porte par leurs parents. Certains conflits dus à l'homophobie, à l'école et dans la collectivité, peuvent aussi contribuer aux tensions familiales et pousser la jeune personne à quitter la maison. On estime que jusqu'au tiers des jeunes de la rue sont gais, lesbiennes, bisexuels ou transgenderistes. En raison de l'homophobie et de l'adhésion de la plupart des jeunes sans-abri, surtout les jeunes de la rue, aux rôles sexuels traditionnels, il est difficile pour ces minorités de divulguer leur orientation sexuelle, de révéler la violence de leur partenaire ou de faire face aux questions relatives à leur identité. Il n'est donc pas étonnant que les jeunes lesbiennes soient plus

enclines à utiliser le refuge pour jeunes femmes seulement ou un refuge mixte fréquenté par les homosexuels et par les jeunes transgenderistes.

Les changements dans les services et dans leur utilisation

Au cours de la dernière décennie, on a constaté de nombreux changements chez les utilisatrices et les utilisateurs de services et dans les services offerts aux jeunes femmes et aux filles et garçons sans abri.

- Il y a davantage de jeunes sans-abri et davantage d'itinérance chronique chez les jeunes. On reconnaît maintenant les jeunes comme un sous-groupe croissant parmi la population des sans-abri.

- L'âge moyen des jeunes sans-abri est à la baisse. Par exemple, plus de la moitié des 90 pensionnaires d'un refuge pour jeunes n'ont pas encore 18 ans, et près du quart ont moins de 17 ans. Des enfants qui n'ont pas plus de 12 ans sont sans-abri et laissés à eux-mêmes.

- La proportion des jeunes femmes qui utilisent les services est à la hausse.

- Le nombre des jeunes mères sans abri s'est accru.

- Davantage de jeunes personnes réfugiées et immigrantes utilisent les refuges.

- Au début des années 1990, les jeunes personnes sans-abri sont devenues de plus en plus visibles dans les rues et les endroits publics. Puis on les a moins vues parce que la ville de Toronto a mis en oeuvre de nouveaux services et de nouveaux programmes d'emploi destinés à aider les jeunes sans-abri et les jeunes de la rue. Un nouveau programme policier chasse les jeunes sans-abri des rues et des parcs du centre-ville, et les empêche d'obtenir de l'argent en mendiant ou en nettoyant les pare-brise au coin des rues.

- L'usage croissant de la cocaïne sous sa forme bon marché, appelée « crack », a encouragé divers comportements à risque — des comportements plus agressifs et criminels ainsi que des pratiques sexuelles à haut risque.

- Davantage de jeunes sans-abri se définissent ouvertement comme lesbiennes, gais, bisexuelles et bisexuels ou transgenderistes.

Les services se sont élargis et répondent aux besoins particuliers des jeunes femmes et des filles et garçons sans abri. Au début des années 1990, lorsqu'on construisait encore des logements sociaux en Ontario, on accordait aussi des fonds à de nouveaux refuges pour jeunes et pour l'expansion des maisons maternelles. Cependant, les restrictions budgétaires et l'élimination du programme provincial de logement social, en 1995, ont obligé les organismes à en faire davantage avec moins. Des fonds sont disponibles pour la formation professionnelle destinée aux jeunes sans-abri et pour l'intervention immédiate, mais pas pour la prévention ni pour des solutions permanentes. La réduction du financement accordé par les deux principaux paliers

d'administration a eu des répercussions importantes sur les organismes de services — la proportion du financement de base a baissé pendant que le financement par projet a augmenté, ce qui a engendré une incertitude constante dans l'élaboration des programmes de services. Le financement est plus souvent à court terme et en fonction des projets, et les exigences concernant l'admissibilité aux services et les rapports administratifs sont plus rigoureuses. Les petits organismes sont forcés d'affecter une plus grande part du temps de leurs employés à la recherche de sources de financement multiples auprès des secteurs public et privé. La planification des programmes et la prestation des services sont souvent limitées par le manque de fonds d'immobilisation et de fonds de fonctionnement pour les services courants et à long terme. Ces organismes doivent adapter leurs programmes afin qu'ils correspondent aux divers critères de financement, qui changent fréquemment. Un certain organisme fonctionne avec 26 « enveloppes » de financement, ce qui crée un cauchemar administratif. Les dépenses relatives à l'administration ont beaucoup diminué chez la plupart des organismes tandis que l'élaboration des services et la capacité ont largement augmenté. Les organismes communautaires qui s'adressent aux jeunes ont dû comprimer considérablement leurs services. En 1996, une enquête auprès de 387 organismes a montré que les réductions du financement accordé par les gouvernements avaient engendré des pertes d'emplois rémunérés dans 40 % des programmes destinés aux jeunes (CSPC 1999).

Les refuges pour jeunes ont élargi leur éventail de services et ont mis sur pied des carrefours de services dans les collectivités de banlieue où très peu de services sont offerts aux jeunes. Mais il y a des limites à ce qu'ils peuvent faire. Par exemple, les refuges et les haltes-accueils sont confrontés à davantage de problèmes de maladie mentale grave chez les jeunes même si leur personnel est moins nombreux et moins bien formé.

On a élaboré de nouveaux services d'approche pour aider les sans-abri, et on offre davantage de services de santé dans les refuges, dans les haltes-accueils et dans la rue. Ces services comportent un programme itinérant, qui offre des services pour réduire les préjudices (échange de seringues, condoms, aiguillage et soutien), des consultations individuelles et des groupes pour les jeunes et les femmes.

Les répercussions des limites d'âge sur l'admissibilité aux services

La plage d'âge pour l'admissibilité aux services de la plupart des organismes qui servent les jeunes s'étend de 16 à 25 ans. On voit parfois des filles plus jeunes dans les organismes du centre-ville où sont offerts des services de porte ouverte et où il est possible de prendre une douche, de faire la lessive, de manger et de recevoir des soins médicaux ainsi que d'établir des liens avec d'autres jeunes sans-abri. Mais les jeunes de moins de 16 ans ne sont pas admissibles à la plupart des services, y compris le plus fondamental — un abri.

Certaines filles sont sans-abri durant des années avant d'atteindre l'âge de 16 ans et elles attendent le jour où elles pourront entrer dans un refuge pour jeunes; parfois, elles célèbrent leur 16e anniversaire en y entrant. Entre-temps, elles peuvent avoir habité avec des amies ou amis ou dans des squats, s'être déplacées d'un endroit à un autre, ou avoir été logées par des proxénètes et avoir travaillé dans le commerce du sexe. Les refuges pour jeunes demandent que les adolescentes et les adolescents prouvent leur âge à l'aide de cartes d'identité;

certaines jeunes personnes se procurent donc de fausses cartes. Des personnes qui avaient déjà séjourné dans des refuges ont reconnu avoir utilisé de fausses cartes d'identité parce qu'elles n'avaient pas l'âge requis, certaines n'ayant que 13 ans.

La grossesse et les jeunes mères

Une augmentation du nombre de jeunes femmes enceintes dans les refuges au début des années 1990 a attiré l'attention du service de santé publique. Cela a eu pour résultat de faire accroître de 50 le nombre de lits réservés aux femmes enceintes. La plupart des refuges pour jeunes reçoivent au moins quelques femmes enceintes chaque année. Par définition, la grossesse chez les jeunes femmes sans abri comporte des risques élevés, pour les bébés comme pour les mères. Dans la plupart des cas, les jeunes femmes enceintes bénéficient de peu de soins de santé ou n'en reçoivent aucun, et les fausses couches sont fréquentes. Les jeunes femmes enceintes qui résident dans des refuges pour jeunes doivent les quitter avant la date prévue de la naissance. Au moment où les jeunes femmes ont peur et ont besoin de stabilité et de soutien, on les met à la porte. Nombreuses sont celles qui se rendent à l'une des quatre maisons maternelles de Toronto[18]. Bon nombre des jeunes femmes qui résident dans les maisons maternelles ont vécu un certain temps dans la rue. Pour elles, la grossesse fait probablement suite à l'itinérance. Pour d'autres, la grossesse est un pas vers l'itinérance puisque certaines familles, surtout chez les immigrantes et immigrants, rejettent leurs filles enceintes.

Secteurs d'intérêt

Les rapports entre les sexes

Il règne un climat de promiscuité dans la plupart des refuges pour jeunes en raison des rapports sexuels de rencontre, mais on voit rarement s'établir des relations de soutien mutuel entre un jeune homme et une jeune femme. La culture sociale des jeunes est sexiste.

> *Il n'y a pas de place dans le système des refuges pour la voix des femmes, encore moins pour une voix féministe.* [*Traduction*]

Les membres du personnel des refuges ont pu observer des réseaux complexes de relations fondées sur le sexe et une certaine forme de concubinage où un homme a plusieurs partenaires féminines qui ont moins de prestige que sa « préférée ».

Bien que des renseignements sur la sexualité sans risques et des condoms soient disponibles dans les haltes-accueils et dans la plupart des refuges pour jeunes, il semble que la majorité des jeunes femmes n'ont pas recours à des pratiques sexuelles sans risques ni à des moyens de contraception. Certaines jeunes femmes font preuve d'une grande ignorance de leur corps et de leur sexualité bien qu'elles soient actives sur le plan sexuel. Même si elles sont au courant des dangers que cela représente, certaines jeunes femmes se laissent convaincre par leur petit ami de ne pas utiliser de condom et de prendre ainsi des risques. En outre, comme beaucoup de jeunes, elles se croient invincibles et n'ont pas vraiment l'impression d'avoir prise sur leur avenir.

Même si beaucoup de jeunes se plaignent de ne pas avoir le droit de partager les chambres dans les refuges pour jeunes, les jeunes femmes sont plus en sécurité grâce à cette règle. Les maisons maternelles ont aussi des règles qui interdisent aux partenaires masculins de rester pour la nuit. De jeunes mères résidant dans les logements autonomes d'une maison maternelle ont eu de la difficulté à maîtriser leurs relations avec les hommes; elles se fient au personnel pour les aider à se défendre contre des partenaires violents.

Au cours d'une discussion en groupe dans un refuge pour jeunes, les pensionnaires, autant les hommes que les femmes, ont reconnu éprouver une profonde nostalgie à l'égard du père absent de leur propre enfance. Les jeunes femmes ont dit qu'elles se contenteraient de n'importe quoi, même de violence, pour que le père (biologique ou social) s'intéresse à la vie de ses enfants.

On connaît peu de choses sur les relations entre les personnes qui vivent dans des squats, mais on sait que des jeunes femmes y sont maltraitées. Dans quelques cas, on a rapporté que les squats étaient dirigés par un homme plus âgé qu'eux, toutes les jeunes personnes lui étant plus ou moins soumises. On demandait aux femmes de travailler comme prostituées et on les contraignait par les menaces et la violence physique. Les squats n'ont pas tous un régime aussi draconiens, mais il n'en reste pas moins que les jeunes femmes de la rue cherchent habituellement la protection de partenaires masculins, d'amies ou amis et de petits groupes. Selon l'une de nos sources :

> *Dans la culture de la rue, les femmes échangent des services sexuels contre de la protection.* [*Traduction*]

Les jeunes femmes qui se disent lesbiennes sont quand même susceptibles d'avoir des relations sexuelles avec des hommes, que ce soit pour gagner de l'argent ou pour être protégées dans la rue. Les jeunes femmes nouvellement sans-abri ont tendance à devenir les partenaires d'hommes plus âgés qui peuvent leur offrir une chambre où habiter. Les jeunes femmes de la rue qui sont plus avisées sont plus enclines à ne compter que sur elles-mêmes et n'ont pas peur de se battre l'une contre l'autre, parfois pour un homme. Bien que les jeunes femmes aient parfois des relations avec des hommes qui ne sont « pas bons pour elles », certaines et certains prestataires de services reconnaissent qu'elles

> *ont besoin de se trouver au sein d'une relation pour des raisons de sécurité, même si les hommes sont susceptibles de les faire travailler dans le commerce du sexe.* [*Traduction*]

La violence faite aux femmes

Les taux de violence de tous genres faite aux jeunes personnes sans abri et entre elles sont élevés, surtout chez les jeunes de la rue. Toutefois, davantage de jeunes femmes que de jeunes hommes ont subi la violence et les agressions sexuelles dans leur enfance, et les femmes sont plus exposées à la violence sexuelle lorsqu'elles sont sans abri. C'est pourquoi elles sont rarement seules. Elles s'adonnent à des activités sexuelles qu'il peut être difficile de distinguer des agressions sexuelles. Elles dépendent de partenariats avec des hommes, au sein

desquels le sexe est le prix à payer pour un abri ou pour la protection contre d'autres hommes. Elles évitent de coucher à la dure et privilégient les refuges, et certaines gardent un chien pour qu'il leur tienne compagnie et les protège.

Les jeunes femmes sans abri se plaignent rarement aux autorités des agressions sexuelles ou de l'exploitation, quoiqu'elles en discutent apparemment entre elles. Même de très graves agressions, commises devant des témoins, n'ont pas été rapportées par certaines jeunes femmes qui réagissent comme des épouses victimes de violence.

Dans ce contexte de violence sexuelle, le harcèlement sexuel et homophobe est chose courante. Les prestataires de services essaient de prévenir, de limiter et d'empêcher ce genre de comportement, mais ces personnes ont appris que les interdictions formelles ne constituent peut-être pas une approche efficace.

Même si on reconnaît davantage la corrélation entre les agressions et l'itinérance dans la vie des jeunes femmes, on tient rarement en compte des différences entre les sexes et des questions qui s'y rattachent lorsqu'on conçoit et gère les services. Par exemple, certains hommes employés dans des refuges sont plutôt confus lorsqu'il s'agit de venir en aide aux jeunes femmes qui ont subi des agressions sexuelles.

Le commerce du sexe et la prostitution

Divers facteurs entraînent les jeunes femmes sans abri dans la prostitution. Il ne s'agit pas nécessairement d'une conséquence du sexe pour la survie, qu'elles peuvent échanger contre de la nourriture, de la drogue, ou encore un endroit où habiter ou passer la nuit. Dans quelques cas, les jeunes femmes ont été entraînées à travailler comme prostituées par leur parents. Quelle que soit la manière dont elles ont été amenées à se prostituer, les jeunes femmes qui n'abandonnent pas dans les trois ou quatre premières semaines sont fort susceptibles d'« être en affaires » durant les trois ou quatre années suivantes.

Le visage de la prostitution de rue est à prédominance blanche, mais les jeunes des minorités raciales sont aussi impliquées dans le commerce du sexe, surtout les femmes autochtones. Les jeunes femmes ont en commun le sentiment d'être exploitées et il arrive souvent qu'elles éprouvent du dégoût pour elles-mêmes. La consommation de drogues est très répandue. Souvent, les jeunes femmes travaillent pour soutenir leur toxicomanie et celle de leur proxénète. Les jeunes femmes sont plus susceptibles que les jeunes hommes d'avoir un proxénète, surtout les plus jeunes, qu'on garde cachées dans des « salles de jeu d'enfants ». En conséquence, elles n'ont que très peu accès à des adultes non exploiteurs et il se peut qu'on les empêche de faire appel aux services d'aide. Les jeunes femmes sont également plus susceptibles que les hommes de travailler dans des services d'escorte ou des services d'appel, dans la danse érotique et dans la pornographie.

Étant donné que les jeunes femmes qui exercent le commerce du sexe travaillent la nuit, elles ne résident habituellement pas dans les refuges, où il y a un couvre-feu. D'une façon générale, elles peuvent gagner assez d'argent pour louer un appartement, du moins à court terme. Mais

la toxicomanie et les comportements qui s'y rattachent engendrent la plupart du temps l'expulsion et le retour à l'itinérance.

La santé

L'itinérance est un état à haut risque qui exacerbe tout un éventail de problèmes de santé. Les problèmes aux pieds, les maladies respiratoires, la malnutrition et la faim sont particulièrement répandus. De simples coupures, brûlures ou piqûres d'insectes s'infectent. Les maladies transmises sexuellement, y compris le VIH et l'hépatite C, figurent parmi les cinq diagnostics les plus souvent établis dans un centre de santé communautaire du centre-ville pour jeunes sans-abri.

L'accès aux soins de santé est un problème pour les jeunes sans-abri. Il faut posséder une carte santé, qui permet d'être couvert par le régime provincial d'assurance-maladie. Et pour obtenir une carte santé, il faut fournir des pièces d'identité. Il est facile de perdre ou de se faire voler ces documents dans les refuges ou dans la rue. Dans certains cas, la famille a refusé de remettre à la jeune personne ses pièces d'identité. Pour contourner ces obstacles, de nombreux organismes aident gratuitement les jeunes à en obtenir des copies et à demander la carte santé, sans frais. Les services de santé non assurés, tels que les médicaments d'ordonnance et les soins dentaires, demeurent inaccessibles en raison de leur coût.

Les jeunes sans-abri ont tendance à se fier aux services hospitaliers d'urgence, y compris les jeunes mères qui sont logées dans des motels de banlieue sans grand accès aux autres services de santé. Certains refuges pour jeunes et services de porte ouverte ont des installations médicales sur place ou s'organisent pour que des professionnelles et professionnels de la santé offrent des services sur place une ou deux fois par semaine. Ce type de prestation de services est essentiel puisque les ressources en santé communautaire sont souvent inaccessibles. Par exemple, un refuge pour jeunes a reçu un avis écrit lui demandant de ne pas envoyer ses pensionnaires au centre local de santé communautaire.

Un centre de santé communautaire pour jeunes de la rue et jeunes sans-abri du centre-ville offre sur place un éventail complet de services médicaux, dentaires et psychiatriques ainsi que des soins prénatals et postnatals. L'atmosphère est à la détente et à la tolérance, et la carte santé n'est pas exigée.

La santé mentale

Les taux de maladie mentale sont élevés chez les jeunes sans-abri. Nos informatrices et informateurs ont rapporté en grand nombre que la dépression est le problème de santé le plus menaçant pour les jeunes femmes sans abri. La plupart de ces femmes ont très peu d'estime de soi et elles se sentent dévalorisées. Certaines jeunes femmes se sont suicidées et on a pu constater que certaines pratiquent l'automutilation. Les comportements autodestructeurs (tels que les entailles aux poignets ou les brûlures de cigarette sur la peau) datent en général d'avant l'itinérance et s'intensifient par la suite.

Les refuges et les haltes-accueils sont habituellement mal équipés pour recevoir des jeunes qui souffrent de schizophrénie ou de graves troubles de l'humeur. Les jeunes en crise sont

envoyés dans les hôpitaux, mais on les libère rapidement après leur avoir donné des médicaments. Les listes d'attente pour la thérapie sont longues, et on rapporte que les psychiatres sensibles à la situation et aux problèmes des jeunes sans-abri sont rares.

La toxicomanie

La consommation de drogues et la toxicomanie sont plus fréquents chez les jeunes sans-abri, chez les jeunes lesbiennes et gais, ainsi que chez les jeunes à la charge des organismes de protection de la jeunesse. Les jeunes de la rue sont particulièrement susceptibles de se droguer, et c'est probablement la principale raison pour laquelle ces personnes évitent les refuges pour jeunes. Tous les refuges pour jeunes sauf un ont plus ou moins des politiques de tolérance zéro concernant la consommation de drogues et d'alcool.

> *[Ils] ne sont pas en mesure de s'occuper des jeunes toxicomanes.*
> [*Traduction*]

Chez les jeunes sans-abri, l'usage de cocaïne sous forme de crack et, à un degré moindre, d'héroïne atteint des niveaux troublants. L'usage des drogues synthétiques de confection, telles que l'ecstasy et la méthamphétamine, gagne du terrain. La consommation excessive d'alcool, de cannabis et de tabac est très répandue.

La drogue peut rendre les jeunes femmes dépendantes des hommes, et ce, de diverses façons. La plupart des personnes qui revendent des drogues étant des hommes, les femmes ont souvent peur d'établir des relations directes avec eux et de les rencontrer. Certaines femmes s'en remettent à leur partenaire ou leur petit ami pour acheter de la drogue. Celui-ci est également susceptible de leur injecter la drogue parce qu'elles-mêmes ne savent pas comment faire, ne trouvent pas le bon endroit (les veines des femmes sont plus petites et moins visibles) ou ont peur de le faire.

Le nombre des bébés exposés à la drogue qui naissent à Toronto a sextuplé entre 1986 et 1999, mais les chiffres sont néanmoins très faibles; ils ont atteint un sommet de 99 en 1996. La grossesse peut motiver les jeunes femmes à renoncer à la drogue. Les maisons maternelles demeurent des lieux sans drogue pour des raisons de santé, mais aussi parce que la consommation de drogue est associée à des comportements nuisibles et dangereux. Le traitement de la toxicomanie est obligatoire pour les jeunes femmes enceintes et, dans au moins une maison maternelle, du personnel infirmier et des conseillères et conseillers de profession sont disponibles et collaborent avec les cliniques et les centres de traitement. En conséquence, très peu de bébés naissent à la maison maternelle en souffrant des effets secondaires négatifs reliés à l'usage des drogues.

Il existe des programmes innovateurs à Toronto, notamment un programme d'échange de seringues, le premier tribunal de traitement de la toxicomanie du Canada et Breaking the Cycle, un programme d'approche pour les mères sans abri aux prises avec un problème de toxicomanie. Mais peu de programmes de traitement sont considérés comme étant adaptés aux jeunes sans-abri, et ces personnes doivent attendre en moyenne de quatre à cinq mois pour être traitées (Bernstein *et al.* 2000). On accepte rarement les jeunes femmes enceintes

ou celles qui ont un bébé à moins qu'elles ne résident dans une maison maternelle. Dans les programmes de traitement locaux, il n'y a qu'une seule personne autochtone préposée aux consultations en matière de toxicomanie qui a reçu une formation à la fois aux méthodes autochtones traditionnelles et aux méthodes officielles. Et le taux de réussite est faible chez les jeunes sans-abri qui participent à un programme de traitement de la toxicomanie. Certains attribuent cela à l'isolement relié aux programmes et au fait qu'on retourne les jeunes personnes dans les mêmes milieux, là où elles se droguaient.

La grossesse et les jeunes mères

Peu de jeunes femmes sans abri décident de mettre fin à leur grossesse et rares sont celles qui donneront leur bébé en adoption. La grande majorité des jeunes femmes sans abri choisissent de garder leur bébé, même celles dont un précédent bébé a été enlevé par les responsables de la protection de la jeunesse ou laissé à des proches. Elles ressentent un puissant désir de reproduire des relations familiales idylliques — un fantasme familial. De plus, les jeunes mères peuvent gagner le respect et la protection des hommes de la rue grâce au caractère « sacré » du statut maternel. Les jeunes personnes ont tendance à exagérer l'augmentation des prestations d'aide sociale que reçoivent les mères. Leur vision irréaliste de ce qu'il en coûte pour entretenir un ménage et élever un enfant disparaît rapidement lorsqu'elles découvrent qu'il n'y a pas assez d'argent pour payer le premier et le dernier mois de loyer d'un appartement.

La grossesse rend les jeunes femmes plus dépendantes de leur petit ami. Certaines jeunes mères emménagent avec lui. D'autres aboutissent dans des refuges pour les familles et risquent de perdre leur enfant aux mains des responsables de la protection de la jeunesse. Les jeunes pères ne sont habituellement pas intéressés à la vie du bébé ou de la mère, quoique certains se vantent de leur nouveau statut de « vrai mâle ». Il arrive parfois que la paternité encourage les hommes à se trouver un emploi. En outre, certaines jeunes femmes arrivent à changer les choses lorsqu'elles ont un bébé, surtout celles qui reçoivent de l'aide et du soutien supplémentaires de leur réseau personnel.

Les responsables de la protection de la jeunesse retirent la majorité des bébés aux jeunes mères sans abri après une année ou deux. Dans les cas où la nouvelle mère est gravement toxicomane, on lui enlève le bébé à l'hôpital. On enlève aussi les bébés rapidement aux jeunes mères qui souffrent de maladie mentale grave. Les jeunes femmes qui ont elles-mêmes été à la charge des organismes de protection de la jeunesse voient la boucle se boucler lorsqu'on leur retire leur bébé pour le remettre à la garde de l'État.

Innovations en matière de services

Formation pour les jeunes de la rue

Un programme de déjudiciarisation de 12 semaines destiné aux jeunes continuellement sans abri et aux jeunes de la rue est offert pour une deuxième année. Le programme, financé par la ville, aide les jeunes à obtenir leurs documents d'identité, à améliorer leurs conditions de logement (ce qui peut consister à emménager dans un refuge) et leurs aptitudes à la vie quotidienne, à ouvrir un compte à la banque et une boîte vocale, et à entreprendre un traitement contre la toxicomanie. Le programme comprend des modules de formation sur la

conception de pages Web, la réparation de bicyclettes et le travail du bois, et les personnes qui y participent sont rémunérées durant la formation. Environ le tiers de ces personnes sont des jeunes femmes. Celles-ci ont tendance à être davantage sensibilisées et réceptives à l'aide et à réussir mieux que les jeunes hommes, qui adoptent souvent une version exagérée, inspirée par la rue, de la masculinité traditionnelle — « ils savent déjà tout cela ». Le programme est considéré comme une réussite et on lui a accordé des fonds de fonctionnement supplémentaires.

Maisons de transition pour les jeunes mères

La Beatrice House, un projet de maison de transition pour les mères sans abri financé par le secteur privé, a ouvert ses portes en mai 1999. Au début, elle n'a pas réussi à attirer les femmes en provenance du système florissant des refuges, peut-être en raison des exigences du programme et de son environnement structuré. L'heure précoce du couvre-feu, les exigences obligatoires en matière de stages scolaires et en milieu d'emploi, ainsi que des évaluations périodiques des élèves sont imposées comme conditions de résidence (Turner 1999). Quelques diplômées du programme de deux ans ont déjà trouvé un emploi bien rémunéré et ont fondé un ménage stable. Un immeuble à bureaux actuellement en rénovation permettra de loger davantage d'élèves — jusqu'à 30 mères seules et leurs enfants. Les programmes d'intervention précoce auprès des enfants constituent un élément clé du programme, et l'acquisition de compétences parentales se fait par l'entremise d'une pouponnière et garderie que les enfants du voisinage pourront fréquenter. On prend des dispositions pour que des chercheuses et chercheurs de l'Université McMaster surveillent les programmes et la réussite scolaire. Un cours d'anglais langue seconde s'est ajouté au programme. La plupart des femmes inscrites à celui-ci sont des mères adolescentes qui ne pouvaient pas bénéficier de services de garde pour leur permettre de terminer leurs études secondaires (Housing Again 2000).

Programme de formation au rôle de parent pour les jeunes pères

Plusieurs organismes pour les jeunes ont tenté d'amener les jeunes pères à participer à des programmes de formation au rôle de parent, mais peu de jeunes hommes ont répondu. Le Jessie's Centre for Teenagers a récemment mis sur pied un programme de groupe pilote pour les pères, lequel semble remporter du succès en mettant l'accent uniquement sur les questions concernant les jeunes pères au lieu d'essayer de les intégrer dans des programmes de formation au rôle de parent où dominent les jeunes mères.

Réduction des préjudices

Les programmes et les services de réduction des préjudices attirent de plus en plus l'attention. L'approche de réduction des préjudices consiste à réduire au minimum les risques liés à l'usage de l'alcool et des drogues, et à offrir des solutions pratiques. La maison Eva's Satellite a ouvert ses portes en 1997, à titre de refuge de dépannage à court terme pour les jeunes durant l'hiver, et s'est transformée en refuge de nuit permanent pouvant loger 40 jeunes qui évitent les refuges traditionnels et sont aux prises avec des problèmes d'alcool et de drogue. Les jeunes toxicomanes de la rue ont tendance à refuser les traitements médicaux, mais leur toxicomanie semble diminuer considérablement lorsqu'ils s'engagent dans des activités qui les intéressent.

La ville de Toronto a cerné un besoin de programmes de réduction des préjudices destinés aux jeunes sans-abri (Golden *et al.* 1999). De concert avec le Centre for Addictions and Mental Health, la maison Eva's Satellite élaborera et pilotera le premier programme de ce genre en Ontario. Au moins un autre refuge pour jeunes se dit intéressé à élaborer un programme de réduction des préjudices.

Logement de transition

La maison Eva's Phoenix a ouvert ses portes en juin 2000, à titre de maison de transition et de projet de formation pour les jeunes. L'an dernier, 49 jeunes femmes et hommes sans abri âgés de 19 à 29 ans ont entrepris de se former au métier de la construction et d'acquérir des connaissances pratiques. En travaillant aux côtés d'entrepreneuses et d'entrepreneurs en construction de profession, ces personnes ont aidé à monter la charpente et à finir 10 « maisons » à l'intérieur des murs d'un entrepôt transformé. Ces jeunes personnes étaient enregistrées comme apprenties et apprentis durant les 15 semaines qu'a duré le programme de formation, lequel était parrainé par le secteur privé et par des partenaires du milieu du travail. Parmi les jeunes qui ont reçu leur diplôme, 88 % ont trouvé un emploi à plein temps, et 98 % ont obtenu leur propre logement. L'installation achevée fournit un logement de transition à 50 jeunes de 16 à 24 ans pour une période pouvant aller jusqu'à un an. Les jeunes ont des chambres privées et habitent en groupes de cinq dans les 10 maisons. Certaines maisons sont réservées à des jeunes du même sexe. On est en train de concevoir de nouveaux programmes de formation liés à l'industrie du film et de la vidéo, aux arts culinaires et à l'industrie des réseaux par câble.

Les jeunes femmes sans abri à Vancouver

Vancouver[19] possède un large éventail de services et d'établissements destinés aux sans-abri; un inventaire de ces services et établissements révèle cependant que le type de services qui s'adressent aux jeunes sans-abri est plutôt limité (Woodward *et al.* 2000), surtout dans le cas des jeunes de moins de 19 ans, l'âge de la majorité en Colombie-Britannique. Les jeunes sans-abri ont peu de possibilités en ce qui concerne l'hébergement d'urgence ou l'hébergement à court ou long terme. On ne tient à peu près pas compte des jeunes femmes au sein du réseau de services actuel. Par exemple, seulement sept lits sont consacrés au traitement de la toxicomanie chez les jeunes femmes de la région. Il semble que ce sont les agentes et agents de police et les haltes-accueils qui offrent les interventions de première ligne aux jeunes qui vivent dans la rue.

Il est difficile de trouver un endroit où passer la nuit pour les jeunes femmes de 16 à 18 ans (inclusivement) qui reçoivent des soins, mais refusent de demeurer dans un foyer collectif ou à la maison. Les maisons d'hébergement pour jeunes constituent une possibilité; cependant, certaines d'entre elles exigent des références et la plupart sont pleines.

Les jeunes de plus de 18 ans ont davantage de choix; il existe entre autres un refuge d'urgence pour les jeunes âgés de 19 ans (de 16 ans depuis novembre 2000) à 23 ans. Les refuges pour adultes peuvent accueillir des jeunes adultes de 19 ans ou plus, mais certains refuges ne les

accueillent pas volontiers. Les jeunes femmes de plus de 18 ans peuvent loger dans l'un des nombreux refuges pour femmes et enfants.

Bon nombre de femmes choisissent d'autres formes d'hébergement. Il existe un certain nombre de haltes-accueils pour les jeunes, dont certaines offrent manifestement un matelas pour la nuit et certaines autres permettent aux jeunes filles de dormir sur un matelas durant la journée. Dormir le jour est chose courante, surtout chez les femmes qui travaillent dans le commerce du sexe. Les jeunes de plus de 18 ans (de 16 ans depuis novembre 2000) peuvent demeurer à la Covenant House, un refuge mixte pour les jeunes, quoique aucun lit ne soit réservé aux jeunes femmes. La Covenant House n'offre pas le logement aux jeunes toxicomanes et exige que les clientes et les clients participent à un programme après un séjour initial de trois jours.

Les jeunes femmes logent aussi dans des maisons de chambres individuelles de l'est du centre-ville, qui sont réputées être dangereuses et offrir peu de protection, ou ailleurs dans la vallée du bas Fraser. Elles peuvent rester à titre de locataires ou d'invitées, après avoir payé au directeur un tarif d'invité pour avoir le droit de rester avec une amie ou un ami. Elles peuvent aussi demeurer dans la rue, dans les ruelles, sous les ponts et dans les parcs. Les jeunes utilisent également des endroits cachés, vont tantôt chez l'une ou l'un, tantôt chez l'autre, ou habitent dans des squats.

L'échange de services sexuels contre un abri pour la nuit, de la nourriture, de la protection ou de l'argent, qu'on appelle sexe pour la survie, est fréquent chez les jeunes femmes. Pour certaines, il s'agit d'un mode de vie, utilisé principalement pour soutenir la toxicomanie. D'autres femmes sont susceptibles de travailler dans le commerce du sexe de façon sporadique, par exemple lorsque les prestations d'aide sociale sont épuisées, ou encore à Noël, pour acheter des cadeaux à leurs proches.

Certains organismes sont d'abord au service des femmes qui ont des enfants, des femmes qui exercent le commerce du sexe, des femmes seules et âgées ainsi que des adolescentes qui sont enceintes ou qui ont des enfants. Il existe aussi de nombreux services et établissements mixtes. Peu de jeunes femmes fréquentent les services mixtes ou y restent longtemps, entre autres par peur de l'intimidation et de la violence de la part des usagers du sexe masculin. Il est intéressant de constater que les femmes plus jeunes ne sont pas plus enclines à utiliser les services destinés aux femmes, puisque leurs besoins diffèrent de ceux des clientes plus âgées. Les femmes qui exercent le commerce du sexe ne se sentent pas bienvenues dans certains établissements et elles ont tendance à utiliser des services davantage axés sur leurs besoins. En somme, peu de services sont destinés aux jeunes femmes ou répondent à leurs besoins.

Nos informatrices et informateurs ont parlé d'une géographie de la vie dans la rue, surtout la vie dans le commerce du sexe. Les jeunes femmes de la rue qui sont gravement toxicomanes fréquentent l'est du centre-ville. Les jeunes rebelles ont tendance à se rassembler dans le sud du centre-ville. Le quartier de l'est du centre-ville est reconnu comme stable et abrite la plupart des services, alors que le sud du centre-ville constitue davantage un « passage ». On peut constater que les travailleuses et les travailleurs du sexe suivent différentes « filières »,

dont l'une est expressément destinée aux garçons. Ces filières sont situées dans des zones géographiques distinctes. Certaines sources croient que lorsque les jeunes femmes se fixent dans l'est du centre-ville, il devient difficile pour elles de changer d'endroit.

Il existe des îlots de jeunes sans-abri à l'extérieur de Vancouver, dans les municipalités de banlieue telles que New Westminster, Surrey et Burnaby. On constate aussi des allées et venues entre ces centres en raison des menaces policières, car les proxénètes déplacent les travailleuses du sexe pour éviter des confrontations avec la justice et aussi selon la disponibilité de places dans les refuges et les maisons d'hébergement.

Certaines jeunes femmes sans abri se déplacent. Certaines travailleuses du commerce du sexe voyagent sur un circuit englobant les grandes villes du Canada et des États-Unis; il n'est pas clair cependant s'il s'agit seulement des prostituées de « haut niveau » ou de l'ensemble des travailleuses du sexe. Certains groupes de jeunes se déplacent dans la vallée du bas Fraser, dans la province et dans le pays. Vancouver attire les jeunes des plus petites localités de la Colombie-Britannique, surtout les Autochtones des réserves, et d'ailleurs au Canada. Environ 30 % des jeunes clientes et clients des refuges proviennent du Québec.

Caractéristiques générales

D'une façon générale, on s'entend pour dire que la cause principale de l'itinérance chez les jeunes femmes est l'éclatement de la famille sous toutes ses formes. Cela va de la violence physique et sexuelle faite aux enfants jusqu'aux familles dysfonctionnelles, puis aux conflits entre parents et adolescentes et adolescents. Parfois, cela prend la forme de l'exploitation sexuelle à la maison ou de la violence intergénérationnelle au sein des familles.

Les jeunes femmes sans abri sont considérées par certaines et certains prestataires de services comme étant plus vulnérables que les jeunes hommes et c'est pourquoi elles sont plus susceptibles de se voir offrir des services ou d'en recevoir. Davantage de femmes sont aiguillées vers certains services sociaux « contrôlés[20] », mais le partage, selon le sexe, des clientes et clients qui arrivent sans recommandation est plus équilibré. La police arrête davantage de personnes du sexe féminin, peut-être parce que les agentes et agents voient à l'oeuvre dans la rue un plus grand nombre de jeunes travailleuses du sexe.

Aucune de nos sources n'a pu donner d'estimation du nombre de jeunes femmes sans abri à Vancouver, quoique plusieurs ont observé que les jeunes femmes constituent généralement la moitié des jeunes sans-abri. Un important organisme de services polyvalent, qui possède une base de données intégrée, a répondu à 649 jeunes personnes en deux mois en 1999, chiffre qui comprend à la fois les sans-abri et les jeunes à risque. La plupart des clients venaient du sud du centre-ville et la majorité étaient des femmes blanches. À partir du nombre de cas reçus et d'une estimation du nombre des personnes qui ne font pas appel à ses services, un organisme a estimé au jugé que, dans les rues de Vancouver, près de 1 000 jeunes, femmes et hommes, sont sans abri ou à risque d'itinérance.

La proportion des femmes parmi la clientèle varie d'un organisme à l'autre. Dans les organismes axés sur les jeunes, les estimations allaient de 25 à 75 % des jeunes desservis. La

moyenne d'âge des bénéficiaires allait de 15 à 17 ans, 13 ans étant le plus jeune âge. De nombreux organismes pour les jeunes fournissent des services à des jeunes de 13 à 24 ans. La plupart des organismes au service des jeunes travaillent auprès de personnes qui ont jusqu'à 24 ans. De nombreux organismes ont abaissé l'âge des jeunes qu'ils desservent afin de pouvoir travailler auprès des personnes les plus jeunes et des jeunes les plus vulnérables. Par exemple, un organisme a porté de 24 à 21 ans l'âge maximal de sa clientèle et intervient dorénavant seulement auprès de personnes âgées de 15 à 21 ans.

De nombreux sous-groupes sont surreprésentés au sein de la population des jeunes sans-abri à Vancouver.

Les jeunes personnes prises en charge
De nombreuses jeunes femmes sans abri et leurs enfants sont actuellement pris en charge par les organismes de protection de la jeunesse ou l'ont été dans le passé. Nos informatrices et informateurs ont estimé qu'entre 35 et 70 % des jeunes femmes qu'ils desservent ont été pris en charge à un moment ou un autre de leur croissance. Dans bien cas, ces jeunes tentent activement d'éviter d'avoir davantage de relations avec les responsables de la protection de la jeunesse. Les jeunes filles de 16 à 18 ans qui croient être assez vieilles pour vivre de façon autonome ne sont pas bien servies par les organismes existants.

Les prestataires de services éprouvent de l'incertitude quant aux politiques et pratiques actuelles en matière de protection de la jeunesse pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans. Il semble que le ministère des Enfants et de la Famille (MEF) hésite à placer des jeunes de 16 à 18 ans dans un service résidentiel, comme un foyer collectif ou une famille d'accueil. À 19 ans, les jeunes, femmes et hommes, ne relèvent plus des organismes de protection de la jeunesse, même s'ils sont mal préparés à vivre de façon autonome. Un pourcentage élevé des jeunes qui ont été pris en charge lorsqu'ils étaient mineurs passent ensuite à l'aide sociale.

De nombreuses jeunes femmes sans abri ont déjà des enfants à la charge de l'État. La crainte des services de protection de la jeunesse domine la vie de nombreuses jeunes mères qui évitent d'avoir recours à ces services de façon à garder leur enfant. Lorsqu'une jeune mère est sans abri ou qu'elle habite dans un logement inapproprié et qu'on a des raisons de s'inquiéter des enfants, il se peut qu'on enlève ceux-ci à leur mère. À ce moment-là, les prestations d'aide sociale accordées à la mère pour le logement sont réduites considérablement; celle-ci est donc moins en mesure de payer son logement et il est possible qu'elle devienne itinérante. Nos sources ont relevé des cas où deux générations ou plus d'une même famille ont été prises en charge.

Les jeunes Autochtones
La proportion des jeunes femmes sans abri d'origine autochtone est très élevée — de 40 à 70 %, selon les estimations de divers organismes. Les jeunes Autochtones, femmes et hommes, constituent de 40 à 50 % de la clientèle des refuges.

De nombreux éléments contribuent au mode de vie précaire des jeunes femmes autochtones sans abri ou l'exacerbent. Leur passé est souvent marqué par une extrême pauvreté, l'abus d'alcool, la violence, les agressions, l'instabilité durant l'enfance, le manque d'éducation et

les pensionnats. Les jeunes Autochtones constituent la population la plus prise en charge, et il n'y a pas assez de bonnes familles d'accueil autochtones. Le syndrome d'intoxication foetale à l'alcool est un problème important chez les Autochtones de la rue à Vancouver.

Peu de services s'adressent expressément aux Autochtones de la rue et à leurs besoins particuliers, et peu sont gérés par des Autochtones. Les jeunes femmes autochtones sans abri doivent affronter le racisme; on les rejette, on présume qu'elles sont alcooliques et se prostituent, elles sont coupées de leur famille et de leurs amies et amis, elles ont tendance à être davantage accrochées à la rue et qu'il est moins probable qu'elles quittent le secteur que les femmes blanches. Elles sont maltraitées par des agentes et agents de police et par des prestataires de services. Néanmoins, les membres de la collectivité autochtone manifestent une grande volonté de survie, le désir de s'occuper eux-mêmes de leurs gens. Il existe de bons programmes. Nos sources ont fait des commentaires prudents, selon lesquels les Autochtones ont une culture de toxicomanie et à propos du dilemme que présente l'isolement social des personnes qui s'en sont sorties.

Les jeunes immigrantes
Il y a très peu d'immigrantes parmi les jeunes femmes sans abri à Vancouver. Le racisme et les obstacles linguistiques peuvent empêcher certaines jeunes immigrantes d'avoir recours aux services offerts. Les jeunes femmes rebelles qui s'opposent aux normes et aux règles dictées par la culture de leurs parents et quittent leur famille ne cherchent pas d'aide auprès de leurs groupes ou organismes culturels, peut-être parce qu'elles craignent les représailles.

Les jeunes lesbiennes et gais
Les jeunes lesbiennes et gais sont confrontés à leur problème d'identité en plus des problèmes habituels des adolescentes et adolescents. Ils risquent davantage de devenir des sans-abri et de souffrir d'ostracisme ou d'autres types d'exclusion sociale. En outre, ils sont plus susceptibles de se suicider. Certaines informatrices et certains informateurs estimaient que les jeunes lesbiennes sont surreprésentées parmi les gens de la rue alors que d'autres pensent le contraire. Une fois dans la rue, les jeunes lesbiennes sont moins susceptibles d'avoir recours aux établissements de santé et elles courent un risque extrême d'être victimes de violence, de viol et d'homophobie. Certaines et certains prestataires de services travaillent activement à répondre aux besoins de la clientèle lesbienne et gaie, et cherchent des moyens de desservir les femmes transgenderistes.

Les changements dans les services et dans leur utilisation
Depuis 10 ans, nos sources observent de nombreux changements dans leur clientèle et chez les jeunes sans-abri visibles ainsi que dans les services qui leur sont destinés.

- D'une façon générale, il y a plus de jeunes dans la rue et les intervenantes et intervenants en rencontrent davantage aujourd'hui, dans le cadre de leur travail, qu'il y a cinq ou 10 ans.

- L'âge moyen des femmes de la rue a baissé.

- Plus de jeunes femmes exercent le commerce du sexe. On attribue cette augmentation à la consommation accrue de drogues ainsi qu'à un recrutement plus intense. Il semble que des prédatrices et prédateurs s'affairent à recruter dans la rue les jeunes femmes qui viennent d'y arriver. En outre, la proportion des jeunes Blanches dans le commerce du sexe par rapport aux jeunes femmes autochtones a augmenté.

- Les jeunes clientes sont en général en moins bonne santé. Un plus grand nombre de jeunes femmes souffrent du VIH, de l'hépatite C, du syndrome d'intoxication foetale à l'alcool, de difficultés d'apprentissage et de maladie mentale.

- Un organisme a dit recevoir davantage de jeunes femmes seules et moins de femmes avec des enfants, peut-être parce que les enfants risquent d'être enlevés aux mères sans abri. Cependant, le nombre des adolescentes enceintes a augmenté chez les sans-abri.

De nombreuses sources estimaient que le réseau des services offerts aux jeunes sans-abri et aux jeunes à risque en était au point de rupture en raison des réductions incessantes du financement, surtout dans les services sociaux. Ces dernières années, la disponibilité globale des services sociaux a diminué, particulièrement dans les programmes de prévention tels que les services aux enfants, les services de consultation offerts aux femmes et aux jeunes ainsi que les services d'aide familiale offerts aux familles à risque. On semble croire qu'il y a moins de travailleuses et travailleurs sociaux au MEF et que ceux qui restent doivent s'occuper de beaucoup plus de cas et disposent de moins de ressources pour répondre aux besoins de leur clientèle. Il est difficile pour les femmes à risque d'itinérance qui ont des enfants d'avoir accès aux services préventifs, à moins qu'un dossier ne soit déjà ouvert pour leur famille aux services de protection de la jeunesse. Les organismes reçoivent moins de soutien financier de la part du MEF et, par conséquent, doivent faire le travail avec un personnel réduit.

La perte de lits affectés à la désintoxication, résultant de la fermeture du Pender Detoxification Unit, est particulièrement préoccupante. Cette fermeture est survenue au moment où se faisait déjà sentir le manque de places réservées au sevrage des jeunes et de tous les groupes de sans-abri, ainsi que d'un nombre croissant de personnes démunies. Selon l'une de nos sources, pour chaque jeune, fille ou garçon, admis par les programmes résidentiels de désintoxication, 40 autres sont refusés.

Les femmes ont perdu du terrain en ce qui a trait aux programmes qui leur sont réservés. Il y avait auparavant davantage de programmes et d'établissements pour les femmes. Ils ont été remplacés par des services mixtes. Une personne prestataire de services a fait le commentaire suivant :

> *Les femmes sont traitées comme les hommes.* [*Traduction*]

En fait, les femmes ont besoin des programmes spécialisés, sécuritaires, axés sur leurs besoins.

Par ailleurs, on a vu s'accroître en nombre certains types de services d'urgence et d'établissements destinés aux jeunes. Il y a quelques années, il n'existait presque pas de

services ou d'établissements pour les jeunes à Vancouver. Aujourd'hui, il y en a plusieurs nouveaux, dont la Covenant House, le Youth Activities Centre, Dusk to Dawn ainsi qu'un programme de soutien aux jeunes lesbiennes et gais. On considère que ces services constituent un grand pas en avant, même s'il manque encore des places pour les jeunes. Le nombre de services de santé destinés aux sans-abri ou aux personnes à risque s'est aussi accru ces dernières années (p. ex. On a vu arriver les « caravanes de la santé », les infirmières et infirmiers de la rue et les programmes d'échange de seringues).

Les répercussions des limites d'âge sur l'admissibilité aux services

L'âge est un critère important en ce qui concerne bien des questions relatives aux jeunes de la rue, femmes et hommes : certains sont trop jeunes, d'autres trop âgés pour être admissibles à divers services. Il existe un tissu complexe de règlements et d'exigences d'admissibilité qui est difficile à comprendre et peut empêcher les jeunes d'avoir accès aux services et aux établissements dont ils ont besoin. On a employé le terme « vide virtuel » pour décrire les services et les programmes de logement destinés aux jeunes de 16 à 18 ans. Les politiques actuelles ne reconnaissent pas que certains enfants de moins de 16 ans vivent dans la rue ou sont à risque. Il semble y avoir deux poids deux mesures : les jeunes sont traités comme des personnes mineures dans certains cas et comme des adultes dans d'autres.

L'âge de la majorité (19 ans en Colombie-Britannique) représente une étape et un obstacle importants pour les jeunes sans-abri. Ces dernières années, on a pu observer une baisse « tacite » de l'âge de la majorité en Colombie-Britannique, qui est passé de 19 à 16 ans; cette baisse faisait suite à l'hésitation des fonctionnaires du MEF face à la prise en charge de jeunes de 16 à 18 ans. Cette situation a d'importantes répercussions sur les jeunes puisque de nombreux prestataires de services n'ont pas le droit d'offrir leurs services aux jeunes de moins de 19 ans. Même l'unique refuge de Vancouver pour les jeunes n'a pu que récemment répondre aux besoins des jeunes de 16 à 18 ans, son ancien permis lui accordant le droit de recevoir seulement des jeunes de 19 ans ou plus. Les jeunes femmes de moins de 19 ans ont le droit de fréquenter les refuges pour femmes. Dans certains cas, le MEF permettra à des jeunes de 16 à 18 ans de demeurer dans des établissements conçus pour les jeunes, mais dont le permis n'est accordé que pour les adultes, à la condition qu'il n'y ait pas d'autres possibilités et que le séjour ne dépasse pas trois jours. En conséquence, les jeunes de moins de 19 ans ont peu de choix de résidence, ce qui peut expliquer en partie la baisse de l'âge moyen des jeunes sans-abri. Les maisons d'hébergement reconnues par le ministère peuvent accueillir des jeunes de moins de 19 ans et certains services ne sont fournis qu'à des filles et des garçons pris en charge, qui, par définition, ont moins de 19 ans.

L'âge de la majorité et les exigences relatives au consentement des parents limitent aussi l'utilisation par les jeunes des services non résidentiels. Une halte-accueil a rapporté que d'une façon générale, les jeunes de moins de 19 ans qui vivent dans la rue ne sont pas en mesure de participer à ses activités sur le terrain puisque celles-ci exigent l'autorisation parentale. Les prestataires de services ont l'obligation de rapporter au MEF les problèmes qui relèvent des services de protection de la jeunesse, y compris les cas des jeunes sans-abri. Les jeunes qui ne veulent pas qu'on les signale évitent de demander de l'aide aux organismes.

La grossesse et les jeunes mères
Il y a de nombreuses grossesses chez les jeunes femmes de la rue, même chez celles qui n'ont que 12 ou 13 ans. Malheureusement, le mauvais état de santé et la malnutrition s'ensuivent souvent, et les fausses couches sont fréquentes. Les taux d'avortement sont élevés car s'en sert comme d'un moyen de contraception. De nombreuses jeunes femmes choisissent aussi de garder leur bébé, mais la plupart des bébés sont tôt ou tard enlevés à leur mère.

Certaines femmes sans abri ont plusieurs enfants pris en charge par l'État, particulièrement celles qui travaillent dans le commerce du sexe. En raison du niveau élevé d'abus d'alcool et d'autres drogues chez les jeunes femmes de la rue, il se peut que leurs bébés naissent drogués et souffrant du syndrome d'intoxication foetale à l'alcool. Dans ces cas, la politique des services de protection de la jeunesse est d'enlever l'enfant à sa mère.

Les jeunes mères sans abri craignent constamment de se faire enlever leurs enfants et c'est l'une des raisons pour lesquelles elles ont rarement recours aux soins médicaux lorsqu'elles sont enceintes. Par contre, la grossesse les motive parfois à cesser de consommer de la drogue.

Secteurs problèmes
Les relations entre les sexes
D'une façon générale, les relations qu'ont les jeunes femmes avec les hommes, jeunes ou vieux, sont marquées par l'exploitation, la violence et la prédation. Certaines de nos sources ont comparé les relations qu'ont les jeunes femmes avec des jeunes hommes à celles qu'elles auraient avec un proxénète ou un petit ami, tandis que les relations avec des hommes plus âgés relèveraient presque uniquement du commerce du sexe. Même lorsque la relation n'est pas essentiellement celle d'une prostituée avec un client, les jeunes femmes accordent habituellement des « rendez-vous » à des hommes plus âgés en échange d'un endroit où demeurer, de nourriture et de protection. Les familles et les groupes de lesbiennes et de gais de la rue offrent aussi de la protection.

La violence faite aux femmes
La violence sexuelle est un élément important dans la vie des jeunes femmes sans abri. Elle englobe les expériences du passé au sein de la famille et les manifestations actuelles de violence dans la rue. Un pourcentage élevé de jeunes femmes de la rue ont subi des agressions physiques ou sexuelles dans leur enfance.

> *C'est la cause de leur itinérance et de leur façon de survivre.* [*Traduction*]

La violence est omniprésente dans l'est du centre-ville, engendrée par la pauvreté et la colère. Le commerce du sexe expose à la violence de nombreuses jeunes femmes, lorsqu'elles ont des « mauvais rendez-vous ». Une employée d'une halte-accueil pour travailleuses du sexe a affirmé qu'elle n'avait pas entendu parler d'une seule cliente qui n'ait pas été victime d'un viol ou d'une agression.

Le commerce du sexe et la prostitution

De nombreuses jeunes femmes sans abri sont attirées par la prostitution. On peut les voir exercer leur métier dans les rues de Vancouver. La cause de cette situation n'est pas claire. Toutefois, ont sait que la modification des profils de consommation de drogues et les pratiques intensifiées de recrutement y sont pour quelque chose. La plupart des femmes essaient d'éviter le commerce du sexe lorsqu'elles arrivent dans la rue, mais elles y sont souvent contraintes par le manque d'argent. Le nombre de jeunes femmes qui exercent ce commerce a augmenté depuis un an ou deux. L'une de nos sources estimait que 90 % des prostituées de « bas niveau » clientes de son organisme étaient des sans-abri. La plupart sont des femmes autochtones, quoique le nombre de Blanches augmente.

La santé

Les jeunes femmes sans abri souffrent d'un éventail de problèmes de santé : l'hépatite A, B ou C, les infections, l'automutilation, les troubles de l'alimentation, les maladies transmises sexuellement, le VIH et le sida, la toxicomanie, les troubles de la personnalité, la gale, les poux, les menstruations irrégulières, les maux de tête, la dépression, l'anxiété, les phobies, les surdoses, les crises d'identité sexuelle, la tuberculose, la jaunisse, le diabète, la malnutrition, les veines collabées ou éclatées, les abcès, les problèmes dentaires, le suicide, la maladie mentale, les diagnostics mixtes (p. ex. la maladie mentale et la toxicomanie), la psychose causées par les drogues et les effets du syndrome d'intoxication foetale à l'alcool. Souvent, les jeunes femmes tardent à recourir aux soins médicaux nécessaires et lorsqu'elles arrivent à la clinique, leur système immunitaire est déjà atteint. L'on croit que toutes les jeunes femmes de la rue souffrent d'un manque d'estime de soi. Pour certaines, l'issue sera la mort par suicide ou par surdose.

Certaines personnes sans-abri font fréquemment des allers-retours à l'hôpital, mais, néanmoins, on semble croire, d'une façon générale, que malgré l'éventail de cliniques et de services de santé grand public offerts aux jeunes femmes sans abri, les travailleuses du sexe ont tendance à éviter les hôpitaux et les services de santé ordinaires en raison de la discrimination et de l'attitude négative du personnel.

Selon nos sources, le manque de services de traitement de la toxicomanie pour les jeunes femmes constitue le principal problème de santé. L'accès au traitement immédiat est impossible en raison d'un manque de programmes résidentiels continus de désintoxication avec services de consultation, de la mauvaise qualité des centres de convalescence (qui sont désagréables, mal tenus et à but lucratif), et d'un nombre insuffisant de lits de désintoxication.

La santé mentale

Les jeunes femmes qui souffrent de maladie mentale sont extrêmement vulnérables dans la rue; elles sont les plus marginalisées et constituent des proies faciles pour les proxénètes et les revendeuses et revendeurs de drogue. Elles sont moins en mesure d'aller à des rendez-vous, d'organiser leur vie (p. ex. de remplir le formulaire d'« intention de louer » pour obtenir de l'aide au revenu) et de tenir un logement. La maladie mentale est sous-diagnostiquée. La peur et l'ignorance engendrent de l'isolement et de la violence à l'égard des jeunes qui souffrent de maladie mentale et sont susceptibles d'utiliser des médicaments pour se soigner eux-mêmes (p. ex. pour supporter la douleur), ce qui mène souvent à l'abus de substances psychoactives.

Les services destinés aux jeunes sans-abri souffrant de maladie mentale sont peu nombreux, surtout les services de logement.

La toxicomanie

La toxicomanie au sein de leur famille d'origine et la consommation de drogues par les jeunes contribuent à leur itinérance. La consommation de drogues est très répandue chez les jeunes femmes connues de nos informatrices et informateurs — chez de 90 à 95 % d'entre elles. L'héroïne, la cocaïne, le crack, la méthamphétamine, la marijuana et l'ecstasy sont les drogues utilisées le plus souvent. La cocaïne sous forme de crack est la drogue de choix pour beaucoup de toxicomanes, car elle est relativement peu coûteuse. Les raisons de la toxicomanie sont aussi variées que les raisons de se trouver dans la rue tout d'abord, mais le désir d'échapper à une vie de famille traumatisante constitue un facteur important.

En outre, l'utilisation de drogues est inextricablement liée au commerce du sexe. Les drogues sont l'un des moyens préférés pour attirer les jeunes femmes dans le commerce du sexe, et, une fois qu'elles sont devenues toxicomanes, la prostitution est pour elles le seul moyen de financer leur habitude. Une personne prestataire de services a estimé qu'au moins 85 % des travailleuses et travailleurs du sexe ont recours aux drogues comme mécanisme d'adaptation.

La violence accrue dans la rue est associée à la prédominance de la cocaïne sous forme de crack. Une de nos sources a comparé la rue à un champ de bataille. Les femmes sont maintenant plus susceptibles de recourir à la violence, et un grand nombre des normes qui régissaient autrefois la vie dans la rue ont été abandonnées. Les jeunes femmes qui se droguent éprouvent des difficultés à jouer le rôle de mère et on enlève souvent leurs enfants aux mères qui utilisent des drogues. Dans certains cas, la menace de perdre leur enfant a incité des femmes à cesser de consommer; cependant, il n'y a pas assez de programmes de traitement de la toxicomanie à Vancouver, et il y a très peu de services de traitement de la toxicomanie conçus expressément pour les femmes ou les jeunes.

Les jeunes femmes sans abri à Montréal

Parmi les jeunes qui utilisent les refuges et autres services connexes à Montréal, les jeunes femmes sont en minorité[21]. L'organisme de services polyvalent Dans La Rue offre des services d'approche (une roulotte qui s'arrête à divers endroits dans le centre-ville chaque nuit, offrant aux jeunes nourriture et chaleur), un refuge pour les personnes mineures âgées de 12 à 19 ans et un centre de jour. Environ le tiers de sa clientèle est constituée de femmes. Un autre organisme appelé En marge rejoint une proportion égale de femmes et d'hommes grâce au travail de rue, mais environ le tiers seulement des personnes clientes de son refuge sont des femmes. La clientèle de l'Antre-temps, situé dans une banlieue de la rive sud, est constituée à 20 % de femmes.

Même si des jeunes sans-abri dorment dans des immeubles désaffectés, près des sorties de ventilation du métro et dans des parcs, les jeunes femmes sont moins susceptibles de coucher à la dure. Certaines jeunes femmes, quoique vivant dans des conditions d'instabilité et

d'extrême marginalité, ne se considèrent pas comme des sans-abri et n'utilisent pas les refuges et autres services. Selon l'une de nos sources :

> *Le problème, dans le cas des jeunes femmes de la rue, c'est qu'elles ne se voient pas comme des sans-abri. Elles vivent dans des squats ou des parcs, et n'acceptent pas davantage d'aide. Dans certains cas, il leur est tout simplement trop difficile, trop pénible d'accepter de l'aide.* [*Traduction*]

À certains égards, la situation et les problèmes des femmes sont particuliers à leur sexe, y compris leurs modes de survie, leurs problèmes de santé et le rôle de la violence dans leur vie. Les informatrices et informateurs qui travaillent auprès des jeunes ont insisté sur le fait que les causes de l'itinérance et leurs répercussions sur les jeunes ne sont pas différentes lorsqu'il s'agit de jeunes hommes. On s'entend pour dire que les causes de l'itinérance des jeunes reviennent à la famille. Les autres institutions servent mal les jeunes, femmes et hommes, qui deviennent des sans-abri. Un grand nombre de ces jeunes sont pris en charge par des organismes de protection de la jeunesse, qui interviennent en leur nom mais n'offrent pas une aide suffisante. Ces jeunes ont aussi des difficultés au sein du système d'éducation, les écoles étant trop rigides pour traiter avec des élèves qui « n'entrent pas dans le moule ».

Montréal semble attirer les jeunes des petites villes et des régions rurales de la province. Certaines jeunes femmes déménagent pour échapper à des situations familiales difficiles, ne trouvant dans leur collectivité d'origine ni la sécurité ni les services dont elles ont besoin. Quelques jeunes femmes ont choisi de voyager pour connaître la liberté et l'aventure, et elles se déplacent d'une ville à l'autre, surtout vers Vancouver.

Caractéristiques

Souvent, la vie familiale des jeunes femmes sans abri a été marquée par la violence, les agressions, la négligence, l'inceste, l'alcoolisme et la toxicomanie des parents. Certains parents sont tout simplement incapables de s'occuper de leurs enfants et il arrive que les liens familiaux soient rompus définitivement. Certains jeunes sans-abri

> *n'ont pas l'impression qu'on s'ennuie d'eux. Leur famille ne les recherche pas.* [*Traduction*]

Les difficultés familiales ne sont pas nécessairement attribuables au revenu, tous les niveaux de revenus étant représentés parmi les jeunes sans-abri. Cependant, en situation de pauvreté, les jeunes femmes sont moins capables de réagir aux agressions et plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé mentale et de toxicomanie.

On a souvent mentionné le manque d'estime de soi comme une caractéristique des jeunes femmes sans abri. Nombreuses sont celles qui ont été « écrasées » par leur passé. Les situations auxquelles elles sont confrontées dans la rue ne sont guère meilleures.

> *Elles se retrouvent dans la rue et sentent qu'elles ne sont rien, et elles croient que c'est ce qu'elles méritent.* [*Traduction*]

Beaucoup de jeunes femmes sans abri sont blessées sur le plan affectif, sans structure de soutien stable et très méfiantes.

> *Elles éprouvent des difficultés à s'attacher qui remontent à la naissance. Il importe qu'on s'occupe d'une personne dès le tout début.* [*Traduction*]

Des parents négligents et brutaux ont rendu ces jeunes femmes incapables de développer une intimité affective et de résoudre des problèmes. Souvent, le contact avec la famille est perdu,

> *mais ce n'est pas toujours une mauvaise chose, quand on pense au terrible passé qu'elles nous révèlent.* [*Traduction*]

Beaucoup de nos sources ont utilisé le terme « personnalité limite » pour décrire les jeunes femmes sans abri. Toutefois, une personne employée dans un refuge pour femmes a observé que les problèmes de santé mentale sont plus fréquents chez les femmes plus âgées, tandis que les femmes de 18 à 30 ans sont plus susceptibles d'avoir des problèmes de drogue.

Les jeunes des minorités raciales
Seulement quelques-unes de nos sources avaient des clientes et des clients appartenant à des minorités ethniques et raciales. Un organisme a rapporté une augmentation du nombre de jeunes femmes qui sont des Canadiennes de deuxième génération et qui s'opposent aux valeurs culturelles de leurs parents.

Les jeunes personnes prises en charge
Plusieurs de nos sources ont mentionné le lien qui existe entre le placement familial et l'itinérance. Soixante-dix pour cent des clientes et des clients d'un refuge pour jeunes sont passés par les services de protection de la jeunesse. Lorsque les jeunes, femmes ou hommes, atteignent l'âge de 18 ans et ne relèvent plus de ces services, ils sont confrontés au manque de services de soutien. Au bout de quelques semaines à partir du moment où elles ne relèvent plus des services de protection de la jeunesse, de nombreuses jeunes femmes se retrouvent sans abri, car elles sont mal préparées à vivre de façon autonome.

Les changements dans les services et dans leur utilisation
Les organismes qui desservent les femmes sans abri ont rapporté une augmentation de la demande ces dernières années. L'Auberge Madeleine, qui offre l'abri à court terme, refuse trois fois plus de femmes qu'il y a 10 ans. Un autre refuge, la Maison Marguerite, a vu s'accroître de façon constante depuis 10 ans le nombre des femmes qu'elle accueille. Son taux de fréquentation est passé de 83 % en 1998 à 95 % en 2001 et elle a dû refuser 1 400 femmes l'an dernier.

L'échelle d'âge des jeunes sans-abri qui cherchent à obtenir des services s'abaisse. Un organisme avait l'habitude de recevoir des jeunes âgés de 18 à 25 ans; les âges vont maintenant de 16 à 22 ans. En outre, certains sous-groupes sont plus nombreux parmi les usagers des services : les jeunes femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que les femmes qui souffrent de boulimie et d'anorexie.

Malgré l'augmentation de la demande de services, le financement a diminué et certains services ont été réduits.

> *Nos services ont diminué. Nous avons enlevé des lits. Cela ne veut pas dire que les besoins sont moindres.* [*Traduction*]

Il y a davantage de jeunes sans-abri qui souffrent de problèmes de santé mentale et de problèmes multiples et l'usage des drogues a augmenté. En ce qui concerne la complexité croissante des problèmes auxquels sont confrontées les jeunes personnes sans-abri, quelques informatrices et informateurs ont utilisé le terme « alourdissement » du fardeau des clientes et des clients.

> *Leur vie est beaucoup plus pénible, plus gâchée, plus difficile.* [*Traduction*]

À ce qu'il semble, il y a davantage de jeunes femmes agressives impliquées dans des crimes graves, semblables à ceux que commettent les jeunes hommes.

On a pu constater une augmentation du recours à la violence, de l'usage des drogues et de la prostitution. L'une de nos sources attribuait cela, en partie, à l'effondrement de la culture punk.

> *Il n'y a plus de gangs ou de milieux punks. Cela veut dire que les jeunes sont moins protégés et plus exposés à l'exploitation par des criminels, particulièrement à la prostitution.* [*Traduction*]

Les répercussions des limites d'âge sur l'admissibilité aux services

La réduction des services a touché tous les jeunes sans-abri, mais particulièrement ceux qui ont 16 ou 17 ans, parce qu'il existe un vide dans les services offerts, durant la période de transition, entre les services de protection de la jeunesse et les services aux adultes. Les changements survenus dans les programmes d'aide sociale ont fait en sorte qu'il est plus difficile pour les jeunes de recevoir de l'aide. Les prestations mensuelles ont été réduites à 150 $ pour les jeunes qu'on considère aptes à l'emploi.

Secteurs problèmes

Les relations entre les sexes

Les relations qu'elles entretiennent avec les hommes sont la clé de la survie des jeunes femmes. Les hommes sont des sources de logement et de protection, surtout les hommes plus âgés.

> *C'est le jeu de la séduction pour obtenir de l'affection et de l'aide pécuniaire.* [*Traduction*]

Dans certains cas, les hommes plus âgés recherchent aussi des soins et de l'aide physiques, par exemple pour prendre leur bain et aller à des rendez-vous chez le médecin.

Les amies et les amis, les gangs de la rue et les familles de la rue jouent tous un rôle important dans la protection des jeunes femmes sans abri. On partage des appartements avec des amies ou amis ou un petit ami, mais ces situations sont souvent précaires.

Elles habitent avec des amies ou amis, mais pour elles, ces personnes peuvent facilement n'être que des connaissances. [*Traduction*]

La violence faite aux femmes

Un grand nombre d'informatrices et informateurs ont affirmé que la violence était le problème le plus important auquel sont confrontées les femmes sans abri, davantage que les problèmes de santé mentale ou de toxicomanie. L'itinérance des femmes fait souvent suite à un départ pour fuir des relations violentes, mais, néanmoins la violence n'est pas nécessairement réduite ni la situation beaucoup améliorée une fois que ces femmes ont quitté leur domicile.

Le commerce du sexe et la prostitution

Les activités illégales, particulièrement la prostitution, semblent être une source importante de revenu pour les jeunes femmes sans abri. Certaines de nos sources croient que la plupart des jeunes femmes se sont prostituées à un certain moment.

On peut faire de l'argent rapidement et c'est payant. [*Traduction*]

La danse nue et le travail d'escorte sont aussi très répandus. La prostitution est de plus en plus acceptée parmi les jeunes sans-abri, ainsi que les activités criminelles comme le vol à l'étalage et la vente de drogues. Certaines jeunes femmes s'impliquent dans ces activités pour aider leur petit ami.

La santé

Les problèmes de santé sont fréquents chez les sans-abri. Les problèmes physiques vont du sida, des maladies transmises sexuellement, de l'hépatite et de la tuberculose à l'anémie, aux rhumes et grippes chroniques, et même au scorbut. La malnutrition et l'usage des drogues contribuent aux problèmes de santé, et de nombreuses jeunes femmes n'utilisent aucune protection lorsqu'elles ont des relations sexuelles, surtout si leur partenaire ne veut pas utiliser de condom.

Il existe peu de services de santé pour les jeunes de la rue et les jeunes sans-abri à Montréal. Il n'y a pas de programmes pour les jeunes qui veulent cesser de se droguer sans chercher de l'emploi ou retourner à l'école.

La santé mentale

L'éventail des problèmes psychologiques chez les jeunes sans-abri comprend la dépression, les comportements suicidaires et la maladie affective bipolaire (c.-à-d. la psychose maniaque dépressive), habituellement non diagnostiquée. L'anorexie et la boulimie sont de plus en plus fréquentes, et on a vu des cas d'automutilation. Il semble que les ressources en psychiatrie pédiatrique sont très limitées au Québec.

Les drogues

Tout comme la violence, les drogues semblent être continuellement présentes dans la vie des jeunes femmes sans abri. Les drogues douces sont plus répandues, mais les jeunes sans-abri

font aussi usage de la mescaline, de la cocaïne, de la méthadone et de l'héroïne. On qualifie de cercle vicieux le lien qui existe entre l'usage des drogues et la prostitution.

> *Elles prennent de la drogue pour être capables de se prostituer, elles dépensent leur argent pour acheter de la drogue et elles doivent donc se prostituer de nouveau pour obtenir encore de la drogue.* [*Traduction*]

La grossesse et les jeunes mères

Il semble que la plupart des jeunes femmes sans abri qui sont enceintes à Montréal se font avorter. Les proxénètes et les petits amis les dissuadent souvent de mener leur grossesse à terme. Le mauvais état de santé explique le taux élevé de fausses couches et de cycles menstruels irréguliers. Les jeunes femmes ignorent parfois qu'elles sont enceintes jusqu'à un stade avancé de la grossesse. Celle-ci peut se révéler une catastrophe, ou encore une motivation pour effectuer des changements importants dans leur vie. À moins que des services de logement et de soutien ne leur soient offerts durant la grossesse, les jeunes femmes sont habituellement incapables de jouer leur rôle de mère convenablement, de sorte que, souvent, on leur enlève leur bébé. Les pères sont rarement présents.

Résumé des constatations des études de cas

Nos informatrices et informateurs des huit villes du pays étaient tous du même avis quant aux causes et caractéristiques de l'itinérance des jeunes femmes[22]. Le manque de logements abordables et l'incapacité des jeunes femmes de trouver à se loger à un prix modique ont fait l'objet de remarques répétées. Un ensemble de facteurs structurels — des taux élevés de chômage chez les jeunes femmes, la discrimination au sein du marché du travail et les faibles salaires, associés aux coûts élevés du logement, à un manque de logements sociaux, à la discrimination en matière de logement, et aux réductions des prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale et de l'admissibilité - conjugués à une scolarité incomplète, à un faible niveau de compétences et, souvent, à l'immaturité les placent dans une situation très désavantageuse sur les marchés du logement et du travail. On a le plus souvent cité l'éclatement de la famille et les conflits familiaux (attribuables à la pauvreté, au divorce, à la violence, à l'alcoolisme ou à la toxicomanie, à la sexualité des jeunes femmes, etc.) comme causes du début de l'itinérance chez les jeunes femmes. Les rapports de ces dernières avec les services de protection de la jeunesse sont le signe de violences graves dans les familles. En raison de l'inaptitude des secteurs public et privé à s'acquitter du rôle de parent et de soutien, certaines jeunes femmes sont abandonnées à elles-mêmes avant d'être prêtes à subvenir à leurs propres besoins ou d'être capables de le faire, au sein d'une économie qui leur est défavorable.

Les refuges pour jeunes n'existent que dans les grandes villes et la plupart d'entre eux sont mixtes. Il n'y a qu'un seul refuge qui soit réservé exclusivement aux jeunes femmes et il est situé à Toronto. Les jeunes femmes dont l'âge dépasse 16, 18 ou 19 ans, selon la localité, peuvent aussi être admises dans des refuges pour victimes de violence familiale ou dans des refuges pour adultes. Très peu de jeunes femmes couchent à la dure, mais des formes cachées d'itinérance, comme les séjours chez des amies ou amis ou l'échange de services sexuels contre un endroit où dormir, sont très répandues.

Des services non résidentiels, comme les haltes-accueils et les programmes d'approche, sont disponibles dans la plupart des villes étudiées. Ils jouent un rôle important pour répondre aux besoins particuliers des jeunes personnes et leur offrir des endroits où elles sont séparées des sans-abri adultes plus âgés.

Sous-groupes surreprésentés

Certains sous-groupes sont particulièrement vulnérables et semblent être surreprésentés parmi les jeunes femmes sans abri visibles :

- celles qui sont prises en charge par les services de protection de la jeunesse ou qui l'ont déjà été;
- celles qui sont lesbiennes, bisexuelles ou transgenderistes;
- celles qui sont autochtones;
- celles qui sont des réfugiées ou qui ont immigré récemment.

Les jeunes femmes sans abri qui sont ou ont déjà été prises en charge par les services de protection de la jeunesse sont habituellement mal préparées à vivre de façon autonome. Malgré certaines différences entre les organismes provinciaux et territoriaux de protection de la jeunesse, par exemple, en ce qui concerne l'âge de l'admissibilité, il est manifeste qu'il y a des lacunes généralisées.

La proportion des jeunes femmes autochtones sans abri est plus élevée dans les villes de l'Ouest et du Nord, comme Winnipeg et Yellowknife, mais leur nombre demeure disproportionné aussi dans les autres villes. À Toronto, la plupart des refuges et des autres services pour les jeunes sans-abri ne sont pas adaptés à leurs besoins particuliers sur les plans de la pertinence culturelle, de l'autodétermination et des méthodes traditionnelles de guérison (NCFST 1999; Beavis *et al.* 1997). C'est moins le cas dans les villes de l'Ouest et du Nord, où des services adaptés aux jeunes femmes autochtones sont offerts.

La proportion des jeunes femmes réfugiées et immigrantes sans abri à Toronto est élevée. En tant que demandeuses du statut de réfugiées, leur accès aux services et à l'emploi est limité, et les services d'établissement et de soutien sont insuffisants.

Secteurs problèmes

Les relations entre les sexes

La sécurité personnelle est une préoccupation primordiale chez les jeunes femmes sans abri. Néanmoins, celles-ci échangent souvent des services sexuels contre un abri et de la protection. Les hommes dominent dans la rue et dans les refuges et les rôles traditionnels sont de mise.

Distinctions entre les groupes d'âge

Nos sources à Toronto, Vancouver et Montréal ont remarqué que l'âge moyen des jeunes femmes sans abri est à la baisse. Comme semble le confirmer la documentation, les personnes mineures sans-abri évitent habituellement les organismes de protection de la jeunesse. Cependant elles ne sont pas admises dans les refuges et ne peuvent pas recevoir le soutien du

revenu ni d'autres services. Il s'agit là d'un problème fondamental. On sait peu de choses sur les jeunes, femmes et hommes, de ce groupe, mais leur situation désespérée fait qu'ils sont très exposés à l'exploitation. Comme le montrent les données relatives à Montréal, les jeunes de ce groupe sont forcés de dépendre davantage de moyens de subsistance illégaux.

Un autre écart manifeste, entre les services et programmes d'aide qui s'adressent soit aux enfants soit aux adultes, touche les jeunes de 16 et 17 ans (et 18 ans en Colombie-Britannique) et les empêche de bénéficier de toute aide appropriée, pécuniaire ou autre.

Éducation

Nos sources ont confirmé que les difficultés scolaires et le décrochage sont fréquents chez les jeunes femmes sans abri, comme l'ont montré des études antérieures. Nos sources de partout au pays estimaient que le système d'éducation n'est pas adapté aux difficultés des jeunes à haut risque. On sait très peu de choses sur l'itinérance chez les élèves et on n'en connaît pas l'étendue. Des écoles alternatives sont disponibles dans les plus grandes villes et elles offrent des programmes plus souples, qui conviennent mieux aux jeunes sans-abri, mais on ne sait pas vraiment à quel point elles sont adaptées aux élèves sans domicile fixe ni dans quelle mesure leur enseignement à ces élèves est efficace.

Santé

Certains obstacles se dressent entre les jeunes sans-abri et les services de santé, et le taux de maladies physiques et mentales est élevé chez ces jeunes. Les taux de maladies transmises sexuellement sont particulièrement élevés chez les jeunes femmes. Les grossesses précoces sont fréquentes, et les valeurs culturelles des Autochtones et de certaines immigrantes semblent les pousser à tenter d'élever elles-mêmes leurs enfants malgré l'itinérance. La consommation de drogues et la toxicomanie sont également fréquentes, surtout chez celles qui travaillent dans le commerce du sexe. Cependant, les établissements de traitement sont, d'une façon générale insuffisants et peu adaptés aux jeunes femmes sans abri, qu'elles aient ou non des enfants. Dans plusieurs villes, des organismes conçoivent des plans et des initiatives pour une approche intégrée de réduction des préjudices afin de réagir à l'alcoolisme et à la toxicomanie ainsi qu'aux comportements à haut risque.

Mobilité

Que ce soit pour chercher de l'emploi ou pour fuir les conflits dans la famille et la collectivité, les jeunes, femmes et hommes, sont généralement attirés par les grandes villes, où ils peuvent trouver de meilleures possibilités d'emploi, l'anonymat et des services plus nombreux, ainsi que d'autres jeunes dans la même situation qu'eux. On a pu voir se déplacer d'une ville à l'autre des vagues de jeunes sans-abri, repoussés par des mesures législatives contre la mendicité et la pratique du squeegee. Le déplacement de jeunes Autochtones entre les réserves et les villes est fréquent.

Différences régionales

L'âge auquel les adolescentes et les adolescents peuvent cesser d'être des pupilles de l'État et avoir le droit de signer un bail varie, allant de 16 ans en Ontario à 18 ans au Québec et à 19 ans

en Colombie-Britannique. L'étendue des services de protection et de soutien à la vie autonome varie également.

D'une façon générale, les taux de grossesse chez les jeunes femmes sans abri sont élevés. Il semble qu'à Toronto, davantage de jeunes femmes choisissent de garder leur enfant et de tenter de l'élever, malgré tous les risques. Cette tendance est moins manifeste à Montréal, et peut-être aussi à Vancouver.

Le recrutement de jeunes femmes sans abri pour le commerce du sexe est fréquent dans les plus grandes villes, mais il semble plus répandu, plus organisé et plus violent à Vancouver.

Des mesures législatives visant à sauver les enfants de la prostitution ont été adoptées en Colombie-Britannique, mais n'ont pas encore été mises en vigueur. D'autres provinces, comme l'Ontario, songent à adopter les mesures législatives controversées prises à cet égard par l'Alberta. Cette approche pourrait canaliser les services offerts vers certaines et certains jeunes et élargir la portée des stratégies de contrôle social qui en poussent un certain nombre dans la clandestinité. De telles mesures législatives sont susceptibles de toucher davantage les jeunes femmes que les jeunes hommes.

Différences entre les sexes

Au moment où s'abaisse l'âge moyen des jeunes sans-abri, il semble que celui des jeunes femmes sans-abri baisse encore davantage. Ces dernières sont plus susceptibles d'avoir été victimes d'agressions sexuelles dans leur famille, et elles souffrent davantage de dépression et du manque d'estime de soi. Le taux de violence sexuelle est élevé avant et après le début de l'itinérance. Cependant, les services de santé mentale destinés aux jeunes femmes qui ont survécu à des mauvais traitements, mais qui sont incapables de payer une thérapie dans le secteur privé, semblent généralement insuffisants.

Dans toutes les grandes villes du sud du pays, des jeunes couchent à la dure et habitent dans des squats, mais les jeunes femmes sont beaucoup moins susceptibles d'agir ainsi que les jeunes hommes. Les données sur Montréal montrent qu'il est plus probable qu'elles ont plus de chances que les jeunes hommes de dépendre de membres de leur famille ou d'amies ou amis et d'habiter temporairement chez eux. Elles sont moins susceptibles d'être impliquées dans la vente de drogues, mais plus susceptibles de travailler dans le commerce du sexe. En outre, elles sont beaucoup moins susceptibles de recevoir de l'aide sociale, peut-être en raison de l'inadmissibilité fondée sur l'âge.

Les services pour jeunes femmes sans abri

On a parlé de Toronto comme étant la capitale canadienne des sans-abri et c'est là qu'on trouve le plus grand nombre de refuges et d'autres services destinés aux jeunes sans-abri. Cependant, tout comme à Vancouver et à Montréal, très peu de services s'adressent aux jeunes femmes en particulier. Celles-ci préfèrent habituellement s'associer à des jeunes hommes plutôt qu'à des femmes adultes en raison d'une forte identification aux pairs et d'une méfiance envers les adultes. Pourtant, les relations hommes-femmes dans les refuges pour jeunes, dans les haltes-accueils et dans la rue sont traditionnelles et oppressives à l'égard des jeunes femmes,

et la violence sexuelle y est fréquente. La plupart des organismes qui desservent les jeunes font preuve de sensibilité et de réceptivité en ce qui a trait aux jeunes lesbiennes et à leurs problèmes, mais certains signes laissent supposer que les personnes qui travaillent dans les refuges (surtout les hommes) ont besoin de formation aux questions touchant les relations entre les femmes et les hommes.

Les organismes de services partout au pays sont aux prises avec les réductions du financement et le manque de souplesse. Malgré tout, des innovations en matière de services sont mises en oeuvre pour répondre aux divers besoins des jeunes sans-abri. Parmi ces initiatives, la maison Eva's Phoenix a beaucoup attiré l'attention ces derniers temps. Même si on la qualifie de logement de transition, elle présente également les caractéristiques d'un foyer puisqu'elle offre de la formation sur place et des possibilités d'emploi. Cette initiative a été prise grâce à un partenariat multilatéral entre des bailleurs de fonds des secteurs public et privé. Les principaux paliers d'administration encouragent fortement ces partenariats. Cependant, ces derniers peuvent se révéler très exigeants pour les petits organismes de services pour les jeunes, qui doivent chercher à établir des relations avec les divers partenaires.

Une comparaison entre les refuges et les services de logement ainsi que des renseignements concernant les villes de la première catégorie (annexe B) montrent que très peu de services sont conçus expressément pour les jeunes femmes. Les lits réservés au traitement de la toxicomanie chez les jeunes sont très peu nombreux à Toronto et à Vancouver. Il n'y a aucun lit en maison d'hébergement à Montréal et il y en a très peu à Toronto.

Les prestations d'aide sociale accordées aux femmes seules et aux mères seules sont, de toute évidence, insuffisantes pour payer les dépenses moyennes de logement, surtout à Toronto, où la moyenne des loyers a beaucoup augmenté. Même les jeunes qui travaillent à plein temps au salaire minimum ont de la difficulté à payer un loyer, encore une fois particulièrement à Toronto, où le prix des logements est le plus élevé et le salaire minimum le plus bas.

Les taux d'inoccupation dans ces villes sont très faibles, ce qui ajoute aux difficultés qu'éprouvent les jeunes femmes sur le marché du logement. En outre, dans chaque ville, les listes d'attente sont longues pour l'obtention des logements sociaux.

Les informatrices et les informateurs des huit villes ont souligné le besoin de logements de transition ou de logements supervisés pour les jeunes. Il existe très peu de complexes de ce genre au Canada.

5. EXAMEN DES SERVICES, DES PROGRAMMES ET DES POLITIQUES

Le contexte de Toronto

Protection de la jeunesse

En réaction, entre autres, à la mort de huit enfants pris en charge par l'État, survenue au cours d'une période de 18 mois, les services de protection de la jeunesse en Ontario ont fait l'objet d'une réforme et ont mis davantage l'accent sur les services de protection plutôt que sur les services de prévention. L'accroissement des tâches de documentation et des tâches administratives, ainsi que les cas plus nombreux et la multiplication par trois des tâches relatives au tribunal, ont peut-être engendré une diminution des heures accordées au service direct (quoiqu'on ne puisse fonder une telle affirmation sur les données disponibles).

Le ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario et les organismes de protection de la jeunesse ont élaboré de vastes programmes de préparation à l'autonomie afin d'aider les jeunes à se préparer aussi rapidement que possible à la vie autonome et à être en mesure de ne plus être à la charge de l'État au plus tard à leur 21e anniversaire de naissance. En fait, la plupart des jeunes, femmes et hommes, pris en charge renoncent à l'être bien avant l'âge de 21 ans[23].

Les jeunes qui perdent leur statut de pupille de l'État en Ontario le font d'une façon plus dépersonnalisée et plus irréversible que la plupart des jeunes qui quittent la maison familiale. On considère que la fin de la prise en charge est arbitraire et insensible aux besoins d'un grand nombre de jeunes (Leslie et Hare 2000). Seulement à Toronto, environ 3 000 enfants, filles et garçons, sont pris en charge. Chaque année, environ 600 jeunes de plus de 16 ans cessent d'être des pupilles de l'État. Aucun suivi n'est effectué auprès de ces jeunes; à toutes fins utiles, on ne sait donc pas où ils se trouvent et comment ils se débrouillent.

On a largement critiqué les services de protection de la jeunesse en raison de l'âge trop précoce des jeunes lorsqu'ils cessent d'être à la charge de l'État ainsi que de l'insuffisance de leur préparation à la transition. Certains jeunes sont impatients d'échapper aux organismes de protection de la jeunesse, ce qu'ils peuvent faire dès l'âge de 16 ans. Dès l'âge de 15 ans, ces jeunes doivent être prêts à quitter les organismes à un moment où la plupart ne sont pas assez mûrs pour le faire. Après des années de dépendance, la libération ou la fin de la prise en charge est aussi trop brusque. En outre, il n'y a pas de liens institutionnels entre les organismes de protection de la jeunesse et ceux qui tiennent les refuges pour jeunes. Ces organismes, dont les bases de financement et de responsabilité diffèrent, n'ont pas de méthodes pour échanger des renseignements sur les jeunes (p. ex. sur les problèmes de santé) ni pour planifier des services.

Justice pénale et maintien de l'ordre

Les jeunes personnes sans-abri, particulièrement celles qui exercent le commerce du sexe et de la drogue, risquent fort d'avoir affaire à la police et au système de justice pénale. Celles qui sont dans la rue, qui mendient ou se tiennent en groupes dans les parcs du centre-ville sont aussi plus susceptibles d'être confrontées aux services policiers. Les jeunes qui ont subi

une autorité agressive de la part de leurs parents répondront probablement avec colère aux policières et policiers qui leur demanderont de « circuler ». On a pu observer une escalade dans les méthodes qu'emploient la police avec les jeunes de la rue : d'avertissements verbaux, elles passent au dépôt d'accusations et à des interactions plus agressives. Certains jeunes, femmes et hommes, se sont plaints, affirmant que des policiers les auraient emmenés dans des endroits isolés pour les brutaliser.

Les porte-paroles des sans-abri ont soutenu qu'on a recours aux lois de façon sélective pour contrôler les sans-abri et leur utilisation des lieux publics. La critique s'adresse autant à l'application de lois archaïques qu'aux nouvelles lois rédigées sur mesure. En Ontario, on a été étonné de constater avec quelle rapidité le gouvernement Harris a voulu régler la question des activités des jeunes squeegees sans abri ou sans emploi (Glasser et Bridgman 1999). Pour régler le problème, le gouvernement provincial a adopté en 1999 la *Loi sur la sécurité dans les rues*. Cette loi interdit expressément aux sans-abri toute forme de sollicitation ou d'activité de squeegee. L'application a été ferme. Les amendes peuvent aller de 100 $ à 500 $ et les peines peuvent comprendre six mois de prison pour des infractions répétées. Certains organismes de services tentent d'aider les sans-abri en contestant les amendes ou en les payant afin d'empêcher l'incarcération des personnes qui sont incapables de payer.

On a adopté la *Loi sur la sécurité dans les rues* afin d'atténuer les craintes légitimes liées à la sollicitation agressive et au harcèlement. Cependant, selon les critiques formulées, les lois criminelles fédérales contre le harcèlement et la violence, conjuguées au *Code de la route,* qui protège les automobilistes contre les arrêts provoqués dans des circonstances peu sûres, sont suffisantes. Au nom de 13 jeunes personnes accusées, en vertu de la *Loi sur la sécurité dans les rues*, d'avoir pratiqué le squeegee, des avocats ont plaidé que les contraventions émises violaient la *Charte canadienne des droits et libertés* en empêchant les squeegees de travailler (Gombu 2001).

Dans d'autres provinces, des mesures législatives semblables ont aussi suscité une résistance organisée. En septembre 2000, une poursuite en justice engagée par l'Organisation nationale anti-pauvreté (ONAP) a convaincu le conseil municipal de Winnipeg d'abroger le règlement anti-mendicité de la ville. L'ONAP est l'un des trois groupes qui contestent le règlement municipal de Vancouver contre la mendicité.

Schafer (1998) a soutenu que les règlements anti-mendicité des villes du Canada constituaient une mauvaise solution à ce qui n'est que le symptôme d'un problème social profond, lequel nécessite une démarche fondée sur une redistribution progressive du revenu ainsi que sur la prestation de services de logement et de services sociaux. Il a signalé diverses raisons éthiques pour permettre la mendicité aux personnes démunies afin qu'elles puissent faire part de leurs souffrances, obtenir un revenu essentiellement nécessaire et faire preuve d'esprit d'entreprise. O'Grady *et al.* (1998) ont constaté que les jeunes qui nettoient les pare-brise sont moins susceptibles d'être impliqués dans des activités criminelles, mais que la criminalisation de cette pratique pourrait marginaliser ces jeunes encore davantage et entraîner une augmentation des crimes commis dans la rue.

De nombreux jeunes sans-abri, femmes et hommes, sont aussi accusés de vagabondage[24], de possession de drogue, d'introduction par effraction et de voies de fait simples. Ils sont souvent libérés sous caution ou sont mis en probation. Cependant, leur accès aux refuges est limité par ce statut. Étant donné que de nombreux refuges de banlieue pour jeunes ont été confrontés, au cours de leur implantation, à une forte opposition de la part des propriétaires environnants, on a dû faire des concessions pour atténuer les préoccupations des voisines et voisins concernant les risques éventuels de comportements criminels et la perte de valeur des propriétés. Deux refuges ont accepté d'abaisser à 21 ans la limite supérieure d'âge et de filtrer les jeunes en instance d'accusation et libérés sous caution[25]. Un autre refuge a exclu tous les jeunes faisant l'objet de toute accusation criminelle ou ayant un quelconque casier judiciaire. Les relations avec les voisines et voisins se sont améliorées lorsqu'il est devenu manifeste que les jeunes du refuge ne leur causaient aucun problème, mais les conditions sont demeurées en vigueur.

Sauvetage de jeunes qui se prostituent

En décembre 2000, le procureur général de l'Ontario a présenté un projet de loi visant à protéger les enfants maltraités et forcés de se prostituer. Si elle est adoptée, la loi permettra à la police et aux travailleurs de la Société d'aide à l'enfance de retirer une ou un enfant de moins de 18 ans de la rue et de la ou le placer dans une maison d'hébergement durant une période pouvant aller jusqu'à 30 jours, selon la décision du juge. Durant son séjour à la maison d'hébergement, l'enfant recevrait tout un éventail de services tels que des soins médicaux, des services de consultation en matière de drogue et d'alcool, des services de santé mentale et des services juridiques spécialisés (Ontario 2000).

Le fait de considérer les personnes mineures qui exercent le commerce du sexe comme des victimes peut se révéler une amélioration par rapport aux anciennes tendances à criminaliser leur comportement, mais les deux positions situent les problèmes hors contexte en mettant l'accent sur l'éclatement des familles particulières au lieu de le mettre sur le pouvoir de l'homme dans la famille, sur le pouvoir des hommes qui achètent des services sexuels ainsi que sur des analyses structurelles des possibilités limitées des jeunes femmes en matière d'emploi et de logement (Lowman 1987).

Loi sur la protection contre la violence familiale

Les féministes ont été très déçues par la *Loi sur la protection contre la violence familiale* proposée par le gouvernement de l'Ontario, laquelle ferait du non-respect des nouvelles ordonnances d'intervention de la province un acte criminel. Les ordonnances de non-communication seraient remplacées par des mesures plus rigoureuses, plus exécutoires contre les contrevenantes et contrevenants présumés et s'appliqueraient non plus seulement aux conjoints, mais aussi aux personnes qui se fréquentent. Selon les critiques formulées, le gouvernement fait preuve de paternalisme et cause un préjudice aux femmes en réduisant de 5 % le budget des refuges et des centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle. Étant donné que les trois quarts des femmes victimes de violence ne font pas appel au système judiciaire, on considère que la loi n'a qu'une utilité restreinte (Boyle 2000b).

Éducation

Le décrochage est fréquent chez les jeunes femmes sans abri. Certains jeunes de la rue n'ont qu'une septième ou une huitième année. Les difficultés d'apprentissage, les retards du développement, le manque d'assiduité, les conflits à l'école, le racisme et l'aliénation culturelle ainsi que les mauvais traitements infligés aux lesbiennes et aux gais sont au nombre des difficultés qu'ils ont pu éprouver à l'école. Plus que les garçons, les jeunes filles continuent de fréquenter l'école et réussissent dans leurs études, y compris les jeunes immigrantes qui suivent des cours d'anglais langue seconde et des cours de recyclage au secondaire. Mais la plupart des jeunes sans-abri abandonnent leurs études. Ceux qui tentent un retour à l'école ordinaire trouvent l'expérience très difficile. Ils perdent la chance de se développer autant sur le plan scolaire que par le biais d'activités sportives et récréatives.

Les écoles secondaires alternatives sont mieux adaptées aux jeunes sans-abri puisqu'elles offrent aux élèves, filles et garçons, davantage de possibilités de se prendre eux-mêmes en main, et qu'elles sont plus interactives et souples que les écoles ordinaires. Certains jeunes sans-abri s'organisent pour fréquenter de telles écoles, mais les exigences d'assiduité quotidienne demeurent un obstacle important. Les élèves devenus sans abri sont incapables de se concentrer sur le travail scolaire, leur assiduité diminue et ils ont souvent le ventre creux.

Un centre d'apprentissage du centre-ville pour jeunes de la rue offre un environnement d'apprentissage ouvert comportant un laboratoire informatique, du tutorat et des classes d'équivalence pour les cours du secondaire, mais les usagers sont surtout des hommes. Les quelques jeunes femmes qui y viennent ont tendance à venir en groupe et elles sont attirées par les cours plus structurés, dont certains sont maintenant conçus expressément pour elles. Elles sont aussi très attirées par les programmes d'expression artistique conçus pour les jeunes sans-abri et les jeunes de la rue[26].

Le harcèlement homophobe et les conflits dans les écoles constituent un problème pour les jeunes qui ne s'identifient pas à l'hétérosexualité. Triangle, qui fait partie d'un système scolaire alternatif au secondaire, est la seule classe pour jeunes lesbiennes, gais, transgenderistes et victimes de l'homophobie. La majorité des élèves sont sans abri ou habitent dans des logements marginaux. Ils vivent dans des logements surpeuplés, des refuges, des foyers collectifs, ou avec des amies ou amis ou des membres de leur famille. La plupart ont quitté le domicile des parents en raison des conflits ou de la violence qu'ils y subissaient. Le programme de l'école a été adapté à la vie instable des élèves. Par exemple, les cours sont séparés en unités trimestrielles afin d'optimiser les apprentissages malgré les interruptions dues à l'itinérance et aux problèmes de santé. Le groupe se voit affecter une travailleuse sociale ou un travailleur social, qui offre des services de consultation, et une travailleuse ou un travailleur de la rue, qui offre du soutien pour trouver et garder un logement ainsi que d'autres services d'aide.

Les jeunes femmes enceintes et les jeunes mères ont aussi beaucoup de difficulté à poursuivre leurs études dans les écoles ordinaires. Celles qui demeurent dans des maisons maternelles sont en mesure d'assister aux cours qui se donnent sur place et de terminer l'équivalent du secondaire. Des services de garde d'enfants sont offerts sur place et le personnel prend soin des enfants qui sont malades pour permettre aux jeunes mères d'assister aux cours. Cette

forme d'aide semble très efficace puisque, après un an, la majorité des anciennes résidantes continuent d'assister aux cours. Les jeunes mères autochtones peuvent aussi bénéficier d'une telle souplesse puisqu'on leur permet d'amener leurs enfants à l'école équivalente au cours secondaire et dans les autres classes qui sont offertes par les Native Child and Family Services.

Bon nombre de nos informatrices et informateurs croient que le système scolaire ne répond pas adéquatement aux problèmes de pauvreté, d'itinérance, de racisme, de sexisme ou d'homophobie. Néanmoins, on s'entend pour dire que le personnel enseignant et les écoles sont bien placés pour découvrir les élèves qui ont des problèmes et qui risquent de devenir des sans-abri. Les enseignantes et les enseignants sont en mesure de déceler les signes précurseurs tels que le manque d'assiduité, les retards, une baisse des résultats et un mauvais choix d'amies et d'amis. Ils peuvent aiguiller les élèves à risque vers des conseillères et des conseillers en orientation ainsi que vers des directrices et des directeurs qui sont eux-mêmes en mesure de les orienter vers les services ou les organismes communautaires appropriés. Cependant, en raison des réductions actuelles des budgets de l'éducation de la province, les écoles sont forcées d'axer leurs efforts sur les fonctions essentielles de l'enseignement. En outre, la disparition de programmes parascolaires est conjuguée aux compressions dans les programmes des centres communautaires et les programmes de loisirs.

Quatre organismes pour les jeunes ont mis en oeuvre l'Ambassador Program, au début des années 1990, afin de prévenir le décrochage chez les jeunes. Des élèves choisis dans les écoles alternatives s'adressent à des classes du primaire et du secondaire pour les renseigner au sujet des programmes d'aide et des répercussions des « mauvais choix de vie ».

Il est nécessaire que s'établisse un partenariat entre les écoles et les organismes de santé et de services sociaux afin d'améliorer les interventions auprès des jeunes qui risquent de devenir des sans-abri. La Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage du ministère de l'Éducation de l'Ontario reconnaît que les coûts associés à l'éducation des élèves à risque sont plus élevés et elle offre un financement supplémentaire aux écoles où l'on trouve un grand nombre d'élèves à risque. Cependant, on estime que les sommes accordées à Toronto sont insuffisantes (Golden *et al.* 1999). L'ancien Conseil scolaire de Toronto offrait des services de soutien et était en train d'accroître les ressources pour les jeunes sans-abri ou susceptibles de le devenir. Par exemple, six travailleuses et travailleurs de la rue sont associés aux écoles du centre-ville. Les pressions exercées par le gouvernement provincial pour réduire les coûts font en sorte que certains de ces services disparaissent.

Aide sociale

À la fin de 1995, le gouvernement de l'Ontario a réduit de 21,6 % les taux des prestations d'aide sociale. Compte tenu de l'inflation, les taux sont en fait inférieurs de 32 % en 2000 à ce qu'ils étaient en 1994. Les portions de l'allocation de logement, qui constituent une forme importante d'aide au logement, ont été touchées par ces réductions. Dans le mois qui a suivi les réductions de prestations, le nombre de lits occupés dans les refuges de Toronto était supérieur de 23 % à ce qu'il était l'année précédente (Patychuk *et al.* 1996, cité dans Glasser et Bridgman 1999).

Deux programmes de soutien du revenu sont offerts à certains jeunes sans-abri — Ontario au travail (OT) et le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH). Selon l'analyste politique Sherri Torjman (1997), Ontario au travail rend obligatoires la recherche intensive d'emploi et le travail non rémunéré (c.-à-d. le travail obligatoire) sans vraiment offrir de services de soutien, de services de garde d'enfants, de formation ou de possibilités d'emploi. Dans d'autres provinces, on a jugé que de tels programmes n'ont pas porté de fruits.

Depuis 1995, les jeunes de 16 et 17 ans ne peuvent recevoir l'aide d'OT en leur propre nom, mais seulement au nom d'une ou d'un fiduciaire, ou d'une tutrice ou d'un tuteur (Workfare Watch 1999). Ils n'y sont pas admissibles s'ils ne peuvent pas prouver qu'ils fréquentent quotidiennement l'école ou qu'ils participent à un programme de formation approuvé. Cette mesure s'adresse aussi aux jeunes mères seules. Les élèves qui s'absentent de l'école plusieurs jours perdent leurs prestations. Les jeunes qui quittent leur emploi deviennent inadmissibles durant un certain temps. Les jeunes qui sont considérés comme inadmissibles ou qui se retirent parce qu'ils ne vont plus à l'école ne peuvent se réinscrire que lorsqu'ils ont atteint l'âge de 18 ans. Les absences injustifiées de l'école entraînent le retrait des prestations et il se peut ces dernières deviennent conditionnelles à des services de consultation familiale (Golden *et al.* 1999).

Avec le POSPH, on a vu se resserrer la définition du mot « incapacité ». On exige une déclaration écrite d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé, attestant que la candidate ou le candidat souffre d'une déficience physique ou mentale « importante » et indiquant sa durée probable. Une deuxième vérification, effectuée par une autre professionnelle ou un autre professionnel de la santé, sert à évaluer la capacité de la personne à conserver son emploi ou à prendre soin d'elle-même.

On est en train d'envisager la participation obligatoire à des programmes de guérison dans les cas d'abus d'alcool et d'autres drogues chez les bénéficiaires d'aide sociale. Le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) a annoncé des programmes de sélection des bénéficiaires d'aide sociale visant à découvrir les personnes toxicomanes. Ces dernières seraient ensuite obligées de suivre un traitement sans quoi elles perdraient leurs prestations. Les expertes et experts médicaux ont condamné ce programme, le qualifiant de malavisé et punitif. Cette façon de faire pourrait exclure des personnes de l'aide sociale et les rendre itinérantes; elle pourrait aussi empêcher des toxicomanes d'échapper à l'itinérance en leur refusant les prestations d'aide sociale (Simmie 2000).

Depuis janvier 2000, le MSSC a mis en oeuvre son programme intitulé Expérience, poursuite et reprise des études pour les jeunes parents (EXPRESS) afin d'encourager ces derniers à terminer leurs études secondaires, à acquérir des habiletés parentales et à devenir autonomes financièrement en trouvant un emploi. Le programme est obligatoire pour les jeunes parents de 16 et 17 ans qui n'ont pas terminé leurs études secondaires. Les mères doivent retourner à l'école lorsque leur enfant atteint l'âge de 18 semaines (tandis que les prestations parentales de l'assurance-emploi sont en voie d'être portées de 25 à 35 semaines). En outre, on a réduit le financement de l'éducation des adultes et des programmes d'aide scolaire, aucun financement supplémentaire n'a été accordé aux garderies en milieu scolaire, et les parents

qui poursuivent des études postsecondaires ne sont pas admissibles à l'aide sociale. Les parents seuls et les couples âgés de 18 à 21 ans peuvent participer au programme sur une base volontaire s'ils n'ont par terminé leurs études secondaires. Une aide pécuniaire leur est offerte pour le transport et les fournitures scolaires. Leurs études secondaires terminées, les participantes et les participants sont admissibles à une bourse de 500 $ pour leur propre formation postsecondaire ou pour celle de leurs enfants. L'efficacité du programme pour jeunes mères suscite des opinions divergentes et provisoires.

Emploi et formation

À plusieurs endroits, les jeunes sans-abri ont accès à des programmes de formation préalable à l'emploi, dans lesquels on les aide à rédiger un curriculum vitae, à répondre à des offres d'emploi et à acquérir des habiletés pour les entrevues. Mais les personnes qui ont un lourd passé de mauvais traitements, ou qui ont des retards du développement, des difficultés d'apprentissage ou des problèmes de santé mentale, ne sont pas préparées à chercher un emploi. Des employeuses et employeurs éventuels ont rapporté que ces jeunes, filles et garçons, ne peuvent pas « les regarder dans les yeux » et qu'ils sont incapables de demeurer concentrés durant l'entrevue. Ils ont peu de possibilités légitimes d'obtenir de l'argent.

La pratique du squeegee a disparu et très peu de jeunes continuent de mendier depuis que la police applique des mesures de répression. La plupart des jeunes sans-abri ont une éthique du travail très rigoureuse, peut-être en réaction à des parents accusateurs qui leur prédisaient l'échec, ou à la dépendance des parents à l'égard de l'aide sociale. Certains jeunes sans-abri parviennent à travailler, quoique de façon irrégulière. D'une façon générale, les jeunes femmes ne parviennent à trouver que des emplois au salaire minimum, dans le secteur tertiaire.

Les bailleurs de fonds ont mis l'accent sur les possibilités de formation et d'emploi, et les refuges pour jeunes ont tenté d'ajouter ces éléments à leurs services. Par exemple, un refuge a élaboré un programme de formation de six semaines en restauration, grâce auquel certains de ses participantes et participants ont réussi à se tailler une place sur le marché du travail. Quelques organismes de services non résidentiels offrent aux jeunes sans-abri des expériences à titre d'apprenties et d'apprentis, qui mènent parfois à leur embauche.

Refuges pour jeunes

Une politique de la ville voulant que les nouveaux refuges pour jeunes soient installés dans les banlieues de la région de Toronto a eu pour résultat de disperser les refuges pour jeunes sur le plan géographique. L'idée des refuges dans les banlieues visait à garder les jeunes près de leur école et de leurs relations dans la collectivité, et de les empêcher de migrer vers le centre de la ville, sa culture de la rue et ses niveaux élevés de violence et de toxicomanie. Néanmoins, de nombreux jeunes sont attirés par le centre-ville et s'y rendent quotidiennement, en partie parce que c'est là que se trouvent la grande majorité des services non résidentiels pour jeunes sans-abri.

Les refuges pour jeunes offrent divers services outre l'abri et la nourriture. Parmi ceux-ci, mentionnons les services d'approche, les services de consultation, les haltes-accueils, le don de vêtements, les services de santé, la préparation à la vie quotidienne (p. ex. la nutrition, le

budget, la résolution de conflits), la formation à l'emploi, les activités récréatives, le tutorat, des « foires de colocataires » et de l'aide pour la recherche d'un logement, ainsi que le soutien après la réintégration dans la collectivité. Un refuge bien financé offre aussi un programme de prévention des fugues dans les écoles secondaires. Dans les secteurs où il n'y a pas ou presque pas d'autres services pour les jeunes sans-abri, les refuges de banlieue pour jeunes sont devenus des centres de services. Les maisons maternelles fournissent aussi aux jeunes femmes un large éventail de services, dont des salles de classe sur place et de la garde d'enfants. Comme les refuges pour victimes de violence familiale, les refuges pour jeunes et les maisons maternelles ont des mesures de sécurité plus sévères que les refuges ordinaires. Parfois, des parents furieux se présentent, demandant à voir leur enfant, dans la crainte que des secrets de famille ne soient dévoilés. Des revendeuses et revendeurs de drogues, des proxénètes et des petits amis violents tentent aussi d'avoir accès aux jeunes femmes.

Logement de transition

De plus en plus de jeunes sont pris au piège des centres pour itinérants. Après quelques mois de résidence, ou une fois écoulée la période maximale de séjour, ils ne quittent un refuge que pour entrer dans un autre, se déplacer « d'un divan à l'autre » dans des conditions de surpopulation ou coucher à la dure. Les jeunes femmes sans abri subissent ainsi encore plus de pressions pour accepter des partenariats incertains ou risqués, ou échanger des services sexuels contre un abri. Un grand nombre d'informatrices et d'informateurs ont dit qu'il fallait des logements de transition afin d'offrir plus de stabilité aux jeunes femmes et de les préparer à l'autonomie.

Seuls quelques organismes de services pour les jeunes offrent du logement de transition. La Covenant House possède une maison de transition de six lits et elle a aussi acheté un immeuble adjacent au refuge dans le but de le transformer en 30 unités de logement de transition pour les jeunes qui ont un emploi ou qui fréquentent l'école. Le Massey Centre, la plus grande maison maternelle, possède 17 unités autonomes de logement de transition pour les jeunes mères, lesquelles peuvent y rester jusqu'à six mois. Les Native Child and Family Services viennent d'acheter une maison afin d'offrir du logement de transition pour une période pouvant aller jusqu'à 18 mois. La maison pourra plus tard offrir une chambre privée à 8 ou 10 jeunes femmes et jeunes hommes et une conseillère ou un conseiller adulte habitera sur place. On offrira des programmes de formation et d'emploi. Le plus récent projet de logement de transition est la maison Eva's Phoenix, décrite ci-dessous.

Logement supervisé

Il existe très peu de logements supervisés destinés aux jeunes. Les Street Outreach Services, qui s'adressent aux jeunes sans-abri exerçant le commerce du sexe, possèdent une maison pour quatre personnes où demeure aussi une conseillère ou un conseiller. Le Pape Adolescent Resource Centre (PARC) possède 52 lits de logement supervisé dans quatre maisons partagées du Singles Housing Opportunity Program (SHOP), de la Metropolitan Toronto Housing Company (MTHC), et quelques appartements destinés à des pupilles actuels ou anciens des services de protection de la jeunesse. Le PARC a tenté de convaincre des locatrices et locateurs du secteur privé et des promotrices et promoteurs immobiliers soit

d'adapter des immeubles existants ou de construire des logements à prix modique pour les jeunes. Ses efforts sont demeurés vains jusqu'à présent.

Le refuge pour jeunes Second Base et la MTHC ont élaboré le Home Base Program, lequel offre des logements subventionnés aux jeunes qui quittent les refuges. Le personnel des refuges offre des services de soutien durant la transition pour aider les jeunes à s'installer dans leur propre appartement. À sa deuxième année de fonctionnement, le nombre de logements de la MTHC est passé de cinq à dix. Étant donné que l'isolement social caractéristique des habitations dispersées est un problème important pour les jeunes, on conserve un lien étroit avec le refuge. Les jeunes, femmes et hommes, ont aussi tendance à dépenser une trop grande partie de leur revenu pour acheter des biens de consommation et c'est pourquoi ils n'ont plus d'argent pour payer le loyer. Le personnel des refuges les a aidés en leur accordant des prêts à court terme, et la plupart des jeunes qui ont été placés ont réussi à faire la transition.

Politiques et programmes de la province d'Ontario en matière de logement

Entre 1989 et 1995, on a construit 67 000 unités de logements sociaux, un boom sans précédent en Ontario. En 1995, le nouveau gouvernement conservateur a mis fin au programme de logements sociaux et a annulé 395 projets de construction à but non lucratif[27] à divers stades d'élaboration (CSPC 1999). On a annoncé en 1995 un nouveau programme de subventions pour les refuges, mais rien n'a été fait jusqu'à ce jour.

On s'attendait à ce que le secteur privé construise des logements locatifs à la suite de modifications législatives, comme l'abolition du contrôle des loyers. Cependant, la construction par le secteur privé d'habitations à loyer modique pour les personnes à faible revenu n'est pas viable financièrement ni suffisamment rentable sans une certaine forme de subvention. En 2000, on a construit 30 unités locatives à Toronto (Toronto 2001a). Le ministère des Affaires municipales et du Logement et la ville de Toronto a tenté de concevoir un modèle de logement composé de chambres individuelles sans avoir recours aux fonds publics. Même en envisageant des chambres aussi petites que 120 pieds carrés et en limitant les espaces communs et les places de stationnement, il a été impossible de projeter un coût de location mensuel inférieur à 425 $ par mois par chambre, montant qui dépasse de 100 $ l'allocation de logement.

Les programmes provinciaux visant à fournir des logements abordables comportent un montant de 50 millions de dollars pour les nouveaux suppléments de loyer. En 1999, on a instauré un Programme de subventions pour la taxe de vente provinciale (programme de remise) afin d'encourager les constructrices et constructeurs de logements locatifs. Malheureusement, le récent budget provincial n'a prévu aucun nouveau montant pour poursuivre ce programme. L'Initiative d'aide aux sans-abri souffrant de troubles mentaux a attribué 44 millions de dollars à de nouveaux logements supervisés, dans toute la province, pour des personnes qui souffrent de déficience psychique. L'Initiative, qui est administrée par l'entremise du ministère de la Santé, a pour objet d'offrir 1 110 unités de logement à Toronto.

Loi sur la protection des locataires

La *Loi de 1997 sur la protection des locataires*, qui est entrée en vigueur le 1er juin 1998, a remplacé les anciennes mesures législatives concernant les locataires. Pour la première fois

depuis 1975, le contrôle du loyer est levé lorsqu'un locataire quitte un appartement, et la locatrice ou le locateur peut alors demander le prix qu'elle ou il veut. Les prix de location grimpent constamment depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi. Le loyer moyen d'une garçonnière a augmenté de près de 10 % entre 1999 et 2000.

La *Loi* rend aussi l'expulsion des locataires par les locatrices et locateurs plus facile et plus rapide. Les demandes d'expulsion adressées au Tribunal du logement de l'Ontario ont augmenté de 12 % au cours de la période allant de 1989 à 1999, et de 5 % en 1999-2000 (Toronto 2001a).

Après le succès de la contestation, au nom des droits de la personne, de l'utilisation par les locatrices et locateurs du critère du revenu minimal (qui a été jugé discriminatoire), on a modifié le *Code des droits de la personne* de façon à leur permettre d'imposer des critères de revenu pour autant qu'il ne s'agisse pas du seul critère de sélection des locataires. Selon les critiques formulées, cette échappatoire permet une discrimination généralisée contre les locataires à faible revenu, et elle rend caduque l'interdiction de discrimination contre les bénéficiaires d'aide sociale.

Stratégie provinciale en matière d'itinérance

À la fin de 2000, le gouvernement de l'Ontario annonçait qu'il dépenserait 26 millions de dollars pour s'attaquer au problème de l'itinérance. La majeure partie de cet argent sera affectée à des allocations journalières pour les refuges d'urgence, les foyers et les programmes de soins en établissement de santé pour les personnes souffrant de troubles mentaux. Selon les critiques formulées, cette mesure ne rétablira pas vraiment la part de 80 % exigée du gouvernement provincial en vertu de la loi, qui n'a pas été respectée jusqu'à maintenant; en huit ans, il n'y a eu aucune augmentation des paiements. Ces fonds couvrent aussi l'Allocation pour besoins personnels. Le personnel des refuges remet aux pensionnaires qui ne sont pas admissibles à l'aide sociale ou qui ne l'ont pas demandée (ils sont admissibles au montant de base, mais pas à la composante « refuge ») un montant hebdomadaire ou quotidien (3,75 $ par jour).

L'indemnité maximale en vertu du programme de Prestations de démarrage communautaire est passée de 799 $ à 1 500 $ en mai 1999. Ce montant, offert aux familles admissibles qui ont des enfants à leur charge vise à les aider à emménager dans une résidence permanente (les coûts admissibles sont le loyer du dernier mois, les acomptes demandés par les services publics, les frais de déménagement et l'ameublement).

Une petite partie des 26 millions de dollars sera utilisée pour approcher les personnes qui couchent à la dure et les amener dans les refuges. Il a été prévu que le Fonds « Troquer la rue contre un abri » débuterait en janvier 2001; la majeure partie de l'argent devait aller à Toronto. La province a aussi fait don d'un ancien hôpital pour en faire un refuge ainsi que d'une parcelle de terrain (dont le sol nécessitera un coûteux assainissement) afin d'y construire des logements abordables.

Près de 10,4 millions de dollars sont affectés annuellement au Fonds d'initiatives provinciales pour les sans-abri; cet argent est administré par les municipalités.

Politiques et programmes de la ville de Toronto en matière de refuges et de logement
La ville gère le plus important réseau de refuges d'urgence au Canada et elle s'efforce de répondre à la demande. Le financement est partagé entre la province et la ville, dans une proportion de 80-20 respectivement.

En ayant recours à diverses sources, par exemple en réaffectant les fonds destinés aux foyers, la ville a accru le financement d'un certain nombre de programmes de prévention. La ville exploite une banque pour les loyers, qui consent des prêts sans intérêts aux familles ayant des enfants afin qu'elles puissent payer les arriérés de loyer. En outre, les services sociaux de Toronto ont mis sur pied le Shelter Fund pour aider les familles qui ont des enfants et qui reçoivent de l'aide sociale à trouver et à conserver un logement, et pour les aider à payer les coûts reliés au logement. La ville a aussi mis sur pied le Rental Housing Office afin de soutenir un réseau, réparti dans toute la ville, de cliniques d'aide juridique, de centres d'aide au logement, et d'autres organismes qui offrent des renseignements et des services consultatifs aux locataires et aux locatrices et locateurs. Le Tenant Defence Fund, lequel s'élève à 300 000 $, a été conçu pour aider les locataires à contester les demandes d'augmentation de loyer qui dépassent les lignes directrices provinciales (Toronto 2001a).

Le personnel de la ville a commencé à rencontrer les organismes communautaires de services aux jeunes afin de discuter de l'accroissement manifeste des problèmes de santé mentale chez les jeunes sans-abri, d'évaluer les besoins et de trouver des solutions.

La stratégie de la ville pour offrir des logements abordables comporte plusieurs composantes : la politique de priorité au logement, qui destine en priorité des terrains de la ville à la construction d'habitations; le Capital Revolving Fund for Affordable Housing; et le programme Let's Build, qui offre une aide financière pour aider les promotrices et promoteurs de logements abordables à construire des logements locatifs permanents, pour les familles et les personnes seules. En vertu de sa politique de priorité au logement, la ville de Toronto donne cinq terrains excédentaires désignés pour la construction d'habitations, les libérant des impôts et des droits d'aménagement et accordant une aide financière initiale par l'entremise de son Capital Revolving Fund. Une des cinq propositions d'ensembles résidentiels acceptées jusqu'à maintenant réservera quelques appartements à des jeunes de 16 à 29 ans. Parmi les autres initiatives, on compte des exemptions des droits d'aménagement pour les ensembles de logements locatifs à but non lucratif ainsi qu'un impôt foncier spécial qui permet aux nouveaux logements locatifs multi-résidentiels d'être taxés au même taux que les immeubles résidentiels.

Dans une tentative d'élaborer des stratégies pour protéger les logements locatifs, la ville de Toronto a adopté une modification au règlement administratif concernant son plan officiel afin d'empêcher la démolition de logements locatifs ou leur conversion en condominiums si le taux d'occupation tombait sous la barre des 2,5 %. En 1999, la ville a aussi adopté une deuxième série de règlements administratifs afin de permettre l'ajout d'unités de logement abordables dans toute la ville.

En décembre 2000, après que le gouvernement fédéral eût remis le contrôle du logement social aux provinces, le gouvernement de l'Ontario a transféré l'administration du logement social (et d'autres responsabilités) à 47 administrations municipales. Les municipalités à court d'argent, dont Toronto, seront incapables de fournir des fonds suffisants (qu'il s'agisse de fonds d'immobilisation ou de fonctionnement) pour subventionner de nouveaux logements à partir de l'assiette de l'impôt foncier.

Par l'entremise du programme fédéral intitulé Initiative de partenariats en action communautaire, la ville déboursera 53 millions de dollars sur une période de trois ans; on consacrera 40 % de ce montant à la construction de logements de transition.

Le contexte de Vancouver

Protection de la jeunesse

Les services de protection de la jeunesse de la Colombie-Britannique sont davantage axés sur la protection et l'aide à l'enfance que sur les services de prévention. Les compressions financières ont entraîné une diminution du nombre de travailleuses et travailleurs sociaux, un accroissement des charges de travail et une plus grande concentration sur les placements. La plupart des familles d'accueil n'ont pas reçu une formation adéquate en ce qui a trait à la toxicomanie et à l'alcoolisme ainsi qu'à d'autres problèmes comportementaux. Certains enfants demeurent dans le réseau beaucoup trop longtemps, déménageant d'une famille à l'autre sans aucune stabilité.

Bien que les enfants qui ne peuvent rester à la maison demeurent officiellement admissibles au placement en famille d'accueil jusqu'à l'âge de 19 ans, ce qui est le cas de certains, les services de protection de la jeunesse de la Colombie-Britannique s'intéressent davantage aux enfants de moins de 16 ans. Les jeunes de 16 à 18 ans qui ne peuvent plus rester à la maison, mais qui ne veulent pas être pris en charge présentent une difficulté de taille pour les services de protection de la jeunesse, car ils ont acquis un certain degré d'autonomie et leurs besoins sont différents.

Deux possibilités s'offrent aux jeunes de 16 à 18 ans : l'entente jeunesse (pour celles et ceux qui ne sont pas pris en charge) et la vie autonome (pour celles et ceux qui sont pris en charge). Les ententes jeunesse offrent de la formation, des services de consultation et jusqu'à 200 $ de plus par mois pour le logement, ce qui peut permettre de louer une garçonnière ou un appartement de sous-sol. Cependant, les conditions d'admissibilité et la longueur du processus de demande sont astreignantes, et seulement 14 ententes sont en vigueur à Vancouver[28].

Les jeunes qui, à l'âge de 19 ans, ne sont plus à la charge des services de protection sont généralement mal préparés là la vie autonome. Certaines sources sont d'avis que l'âge de 19 ans est prématuré, et qu'il faut davantage de services de soutien et de services de logement pour que la transition vers la vie autonome se fasse plus facilement.

Lorsque les jeunes ne sont plus pris en charge, ils ont droit à un certain soutien pour des services d'éducation et de réadaptation, s'ils le désirent, mais la prestation de ce soutien est

inégale. Le ministère des Enfants et de la Famille est en train de revoir et de rationaliser l'ensemble de ses politiques, services et pratiques visant à faciliter le passage des jeunes à l'autonomie, à la vie adulte, au travail et à la famille.

La grossesse et le rôle parental sont les seuls domaines où les services de protection diffèrent d'un sexe à l'autre. La politique du ministère à l'égard des jeunes femmes sans abri qui ont un enfant consiste à tenter de venir en aide à la jeune femme dans une famille d'accueil ou dans la vie autonome. On ne prend pas le bébé en charge automatiquement. Cela ne se produit que lorsqu'on s'inquiète pour la sécurité de l'enfant.

La police est autorisée à arrêter les jeunes à risque en vertu de la *Child, Family and Community Services Act*, qui permet à une agente ou un agent de police de prendre un enfant en charge si sa santé ou sa sécurité est menacée. La politique des services de police est d'arrêter tous les jeunes de moins de 19 ans qui vivent dans la rue et de les amener aux Adolescent Youth Services du ministère; toutefois, dans chaque cas, la décision revient aux agentes et agents.

Une nouvelle loi, plutôt controversée, vise à prévenir les risques courus par les personnes mineures impliquées dans des activités à haut risque, comme le commerce du sexe ou la toxicomanie. La *Secure Care Act* (juillet 2000), adoptée mais pas encore en vigueur, permet la détention de jeunes qui répondent à des définitions particulières comme étant « à risque extrême de préjudices ou de mort » en raison de leur propre comportement ou de celui d'autres personnes. Le Secure Care Board, un conseil indépendant, décidera si une jeune femme ou un jeune homme satisfait à ces critères. Le conseil pourra délivrer un certificat autorisant la détention durant une période pouvant aller jusqu'à 30 jours afin de permettre l'évaluation et la planification de mesures de sécurité. Exceptionnellement, le conseil pourra prolonger cette période en délivrant jusqu'à deux nouveaux certificats. L'entrée en vigueur de la loi était prévue pour la fin de l'automne 2001.

Selon les critiques formulées, la prise en charge surveillée viole les droits des jeunes. En outre, il est impossible de soigner quelqu'un par la force. D'autres estiment que les jeunes femmes seront surreprésentées parmi les personnes visées par cette loi. On ne comprend pas vraiment pourquoi des services de traitement seraient offerts en quantité suffisante pour les jeunes en milieu surveillé, mais pas pour les jeunes qui en font volontairement la demande.

Justice pénale et maintien de l'ordre

La plupart des jeunes femmes sans abri, surtout celles qui exercent le commerce du sexe, ont des démêlés avec la justice ou en ont eu, principalement en raison de délits mineurs tels que le vol, le vol à l'étalage, le vagabondage, la prostitution et le défaut de comparution. Si on les emprisonne, les jeunes mères courent en plus le risque qu'on leur enlève leur enfant.

Les jeunes femmes sans abri se méfient des policiers. Un grand nombre d'entre elles ont déjà été victimes de mauvais traitements et les policiers reconnaissent être mal sensibilisés, surtout en ce qui concerne les problèmes des travailleuses du sexe et des jeunes Autochtones. La situation devrait s'améliorer et il y a maintenant des femmes qui sont agentes de police.

La politique des services de police est d'arrêter tous les jeunes de la rue de moins de 19 ans et de les remettre aux soins des services de protection de la jeunesse. De récentes statistiques policières montrent une multiplication par quatre du nombre des arrestations (certains jeunes sont arrêtés à répétition), lequel est passé de 50 par mois, il y a trois ans, à 200 par mois à l'heure actuelle; les trois quarts des jeunes arrêtés étaient de sexe féminin (VPD 2000). Cela ne reflète pas nécessairement les proportions qu'on trouve parmi les personnes qui vivent dans la rue, mais c'est plutôt le résultat des décisions des agentes et agents de police concernant la vulnérabilité des jeunes de la rue et les risques qu'ils courent.

Éducation

Les mauvaises expériences scolaires sont chose courante chez beaucoup de jeunes sans-abri. On considère que les méthodes d'enseignement de rechange, comme celles utilisées dans les centres communautaires du centre-ville, sont plus efficaces auprès des jeunes qui n'ont pas réussi dans leurs études par le passé. Des programmes d'éducation antidrogue réalistes en milieu scolaire ont été désignés comme stratégies de prévention, ainsi que l'intervention précoce auprès des jeunes à haut risque.

De nombreux programmes préalables à l'emploi et d'autres programmes de formation pour les jeunes sont offerts avec les programmes d'aide au revenu. Cependant, l'accent mis sur la participation au marché du travail a peu d'effets sur les jeunes dont les besoins de subsistance ne sont pas pris en considération.

Aide sociale

Les jeunes ont de la difficulté à obtenir de l'aide au revenu en Colombie-Britannique, en partie en raison des modifications, apportées en 1996, qui touchent l'admissibilité, mettent l'accent sur la participation au marché du travail et réduisent les prestations. Les jeunes, filles et garçons, de moins de 16 ans qui n'habitent pas à la maison ne sont pas admissibles à l'aide au revenu. Ils doivent choisir entre vivre chez leurs parents ou s'en remettre aux services de protection de la jeunesse. Souvent, les deux possibilités leur sont inacceptables. Les jeunes de 16 à 19 ans sont admissibles à l'aide au revenu (B.C. Benefits) à certaines conditions — d'abord et avant tout si les parents informent les autorités de la protection de la jeunesse qu'ils ne veulent pas de leur enfant à la maison, ou encore si la sécurité de l'enfant est menacée. Une fois remplie cette condition, les exigences d'admissibilité sont les mêmes que pour les adultes. Les jeunes âgés de 19 à 24 ans sont admissibles au programme Youth Works, qui met davantage l'accent sur la participation au marché du travail que les B.C. Benefits.

Le versement des prestations, qui auparavant dépendait du besoin, est maintenant fondé sur l'admissibilité, et celle-ci est liée à la participation à une formation à l'emploi ou à la recherche d'un emploi. Les jeunes qui souffrent de retards du développement ou de problèmes de santé, comme une maladie mentale ou la toxicomanie, ou qui ont subi des mauvais traitements, ont souvent de la difficulté à suivre une formation à l'emploi ou à chercher activement un emploi. En conséquence, ils sont inadmissibles aux programmes d'aide.

Les jeunes admissibles à l'aide au revenu ont le choix entre deux différentes voies, selon leur âge. Les jeunes âgés de 17 et 18 ans, qui n'habitent pas chez leurs parents, peuvent être

admissibles au programme B.C. Benefits pour les personnes mineures. Le ministère du Développement social et de la Sécurité économique tentera d'entrer en contact avec les parents, la tutrice ou le tuteur afin de vérifier si l'adolescente ou l'adolescent serait bienvenu à la maison (p. ex. s'il n'y sera pas en danger). Si les parents affirment que la jeune personne est bienvenue, celle-ci est inadmissible à l'aide au revenu. Les jeunes qui sont admissibles doivent suivre les mêmes procédures de demande que les autres demandeuses et demandeurs aptes à l'emploi et participer à des programmes de formation et de recherche d'emploi. Dans le cas où la sécurité d'une jeune personne de moins de 19 ans est menacée, ou si celle-ci a moins de 17 ans, on l'aiguillera vers une travailleuse ou un travailleur social (ministère des Enfants et de la Famille).

Les jeunes âgés de 19 à 24 ans sont admissibles au programme Youth Works, qui est encore plus axé sur la participation au marché du travail que le programme B.C. Benefits. On estime que moins de un pour cent de toutes les garçonnières de Vancouver pourraient être louées au taux accordé pour le logement, soit 325 $ par mois (Woodward *et al.* 2000). Les sans-abri admissibles à l'aide au revenu qui sont sans domicile fixe ont droit seulement à la partie des B.C. Benefits accordée pour le soutien (c.-à-d. 175 $ par mois).

Refuges d'urgence

Il existe trois types d'hébergement d'urgence de base à l'intention des jeunes, selon l'âge et la situation par rapport aux services de protection de la jeunesse. La plupart des refuges accueillent les personnes de 19 ans ou plus pour la nuit, quoique plusieurs prestataires de services hésitent à réunir de jeunes adultes, surtout les jeunes femmes, avec des sans-abri chroniques plus âgés, surtout dans les établissements mixtes. Les refuges pour jeunes à Vancouver accueillent les jeunes âgés de 19 (maintenant 16) à 23 ans des deux sexes. Les maisons d'hébergement reçoivent les jeunes de moins de 19 ans (certaines sont réservées aux jeunes pris en charge par l'État et d'autres, aux jeunes qui ne le sont pas), et des haltes-accueils (ouvertes le jour, le soir ou 24 heures sur 24) destinées aux jeunes offrent des matelas pour dormir.

Presque toutes nos sources ont souligné le besoin de places réservées aux femmes dans les refuges d'urgence. Les refuges pour femmes existants déjà sont toujours pleins et de nombreuses jeunes femmes, surtout les travailleuses du sexe, ont recours aux haltes-accueils qui offrent des matelas. Les jeunes toxicomanes sont mal servis par les modèles actuels de logement d'urgence. Les refuges pour jeunes n'acceptent pas les jeunes qui sont drogués ou en état d'ébriété. Parmi les préoccupations des maisons d'hébergement, mentionnons le manque de places, les limites à la durée du séjour et les problèmes associés au fait de réunir ensemble des jeunes qui sont nouvellement sans-abri et des jeunes de la rue.

Étant donné que la politique de la Colombie-Britannique en matière d'itinérance a été, jusqu'à récemment, axée sur la prévention, on a construit peu de nouveaux refuges d'urgence. On a plutôt a mis l'accent sur la construction de nouveaux logements sociaux et sur l'accroissement temporaires de la capacité des refuges d'urgence au cours des mois d'hiver, en ajoutant des lits par temps froid ou humide. La Cold/Wet Weather Stragegy est un réseau régional de partenaires communautaires des basses terres du Fraser qui travaillent à mettre en place un ensemble de

services de logement très accessibles afin de répondre aux besoins locaux lorsque le temps est inclément. Les refuges très accessibles n'exigent pas que leurs clientes ou leurs clients soient admissibles à l'aide au revenu. Récemment, de nombreux nouveaux refuges d'urgence ont été ouverts dans le cadre de projets multi-services, financés par B.C. Housing et, en partie, par l'Initiative de partenariats en action communautaire du gouvernement fédéral.

Le logement multi-services est une récente innovation apportée par la province en réponse à l'itinérance. Il consiste à combiner le logement de courte durée (refuge d'urgence), le logement de deuxième étape et une expansion de la capacité d'accueil afin de fournir davantage d'abris pour la nuit durant les périodes de temps rigoureux. Le mélange de l'accueil à court terme et à plus long terme vise à faciliter la transition aux personnes qui quittent la rue ou le réseau des refuges pour s'installer dans un logement stable. On prévoit aussi que ces mesures comprendront des lits d'accueil temporaire par temps très froid ou humide. B.C. Housing met en oeuvre plusieurs projets pilotes de logement multi-services en vertu du programme HOMES B.C.

Les refuges d'urgence pour adultes de la Colombie-Britannique sont tenus par des organismes communautaires et financés par le ministère du Développement social et de la Sécurité économique, parfois avec l'aide financière d'autres ministères ou d'administrations régionales en matière de santé. En règle générale, seules les personnes qui sont admissibles à l'aide au revenu peuvent séjourner dans les refuges d'urgence de la Colombie-Britannique, quoique des fonds privés peuvent servir à payer les frais des personnes ne bénéficiant pas de financement gouvernemental. Les jeunes de moins de 19 ans qui ne sont pas accompagnés d'une personne adulte ne sont généralement pas admis dans les refuges pour adultes, à moins qu'aucune autre possibilité ne soit offerte. De nombreux refuges offrent à leurs clientes et clients un certain nombre de services de soutien, dans le but de les aider à stabiliser leur situation.

Il existe peu de refuges pour jeunes et de refuges pour femmes dans la vallée du bas Fraser, et il n'y a pas de refuges ni de lits dans les refuges qui soient réservés aux jeunes femmes[29]. Seule une partie des lits dans les refuges pour jeunes est destinée aux jeunes qui sont admissibles à l'aide au revenu. La ou le prestataire de services doit faire preuve de diligence raisonnable dans le cas des jeunes qui n'ont pas l'âge de la majorité en communiquant avec les parents, la tutrice ou le tuteur.

Les maisons d'hébergement fournissent un abri temporaire aux jeunes âgés de 13 à 18 ans qui ont besoin d'échapper à la rue et au commerce du sexe ou de la drogue, et de trouver un environnement sûr où passer la nuit. La durée du séjour varie d'un organisme à l'autre dans la province, pouvant aller de quelques jours à six mois. Ces établissements sont financés par le ministère des Enfants et de la Famille (MEF) et tenus par des organismes communautaires. Certains lits dans les maisons d'hébergement sont réservés aux jeunes à la charge de l'État; les autres sont gérés sur une base d'accès direct. Le MEF est en train d'élaborer des normes pour les maisons d'hébergement et procède à une consultation auprès des groupes de jeunes, des parents et des prestataires de services afin de cerner les questions qui touchent les maisons d'hébergement.

Logement supervisé

En raison d'un manque de services de soutien, de nombreux projets existants de logement pour les jeunes ne peuvent pas recevoir les personnes dont les besoins sont les plus criants. Une gestion du logement qui serait plus tolérante envers les erreurs et qui permettrait aux jeunes de se tromper et de prendre de la drogue, pour autant qu'ils ne nuisent pas aux autres, répondrait mieux aux besoins actuels.

Politiques et programmes de la province de la Colombie-Britannique

Logement

La Colombie-Britannique est l'une des deux seules provinces du Canada qui continuent de construire des logements sociaux de leur propre chef. Les jeunes femmes et les filles et garçons y sont considérés comme des groupes ayant des besoins particuliers en vertu du programme Housing Homeless/At Risk Housing (HARH), instauré par le gouvernement de la Colombie-Britannique en 1992 pour répondre aux besoins des personnes qui passent à travers les mailles du filet du programme fédéral de logement social. Depuis, on a intégré cette initiative dans HOMES B.C., le programme provincial de logement social lancé en 1994.

Les ensembles immobiliers du HARH répondent aux besoins des personnes à faible revenu qui ont été sans abri ou qui risquent de le devenir, et qui ont besoin d'un programme d'aide pour conserver leur autonomie. On peut les qualifier de logements de deuxième étape puisqu'ils constituent une étape intermédiaire d'habitation entre le logement à court terme et le logement totalement autonome. Ces projets peuvent aussi fournir des logements permanents aux personnes capables de vivre de façon autonome pour autant qu'elles aient accès à des programmes de soutien. Parmi la clientèle admissible, on trouve les femmes et leurs enfants qui ont abandonné une relation marquée par la violence, et qui ont besoin de services de consultation et d'aide pour se remettre sur pied, ainsi que les jeunes qui ont décidé de quitter la rue, et ont besoin d'aide et de soutien pour faire la transition. De nombreux projets de deuxième étape pour les jeunes ont été mis en oeuvre en vertu de ce programme; toutefois, en pratique, il y a peu d'argent disponible pour le soutien.

Un certain nombre d'initiatives provinciales de logement pour les jeunes sont en voie d'élaboration, dont une stratégie de logement pour les jeunes qui reconnaît les graves lacunes en matière de possibilités de logement à court ou long terme pour les jeunes. Le ministère des Enfants et de la Famille examine la possibilité d'un supplément de loyer pour les jeunes.

Il existe un projet pilote de supplément de loyer pour les jeunes souffrant de maladie mentale, auquel collabore le ministère de la Santé, dans le cadre du Supported Independent Living Program, lequel permet aux jeunes de vivre de façon autonome avec l'aide de services de soutien. Les clientes et les clients sont logés dans des unités de logement privées et ils reçoivent un supplément de loyer leur permettant de payer le loyer, au prix du marché demandé par la locatrice ou le locateur, jusqu'aux maximums déterminés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. L'avantage de ce modèle est qu'une fois que la jeune personne atteint l'âge adulte, elle n'est pas obligée de quitter un logement « pour les jeunes ». Si elle a besoin davantage de services de soutien, elle peut passer sans heurts au

programme pour adultes (sous l'autorité du ministère de la Santé) tout en conservant les services de la travailleuse ou du travailleur de soutien et un appartement.

L'approche de réduction des préjudices demeure une question extrêmement controversée à Vancouver. La ville a élaboré un projet de stratégie antidrogue comprenant la réduction des préjudices lequel, par définition, vise à réduire les répercussions négatives de l'usage des drogues sur les collectivités et les personnes (Vancouver 2000). Il reste à trouver des appuis pour mettre en oeuvre les recommandations du projet, lesquelles prévoient des centres de jour à haut niveau de tolérance, des salles où les toxicomanes peuvent se piquer sans risque et sous supervision, et des refuges ou des logements à court terme. Dans certains de ces endroits, l'abus de substances psychoactives est toléré et n'est pas considéré comme une raison de refuser ou de renvoyer une personne, tandis que dans d'autres, on tolère l'usage des drogues à l'extérieur et on offre des services de soutien pour aider les personnes à faire la transition vers l'abstinence. Entre-temps, certaines et certains prestataires de services adoptent une approche de réduction des préjudices dans leurs activités, mais préfèrent demeurer discrets afin d'éviter une éventuelle controverse.

La province a aussi pour priorité de conserver le stock actuel de logements abordables, surtout le grand nombre de chambres d'hôtel à un lit dans les grands centres de la province. Par exemple, le gouvernement provincial a participé récemment à l'achat de plusieurs hôtels, dont le Sunrise et le Washington, à Vancouver, grâce à un partenariat avec la ville de Vancouver, le Vancouver-Richmond Health Board et le gouvernement fédéral (fonds du Programme d'aide à la remise en état des logements). Il a aussi fait en sorte que la loi permette à la ville de Vancouver de réglementer la démolition ou la transformation de ces hôtels.

Services sociaux

Le ministère des Enfants et de la Famille (MEF), créé en 1996 par la fusion de programmes de divers ministères (services sociaux, santé, éducation, égalité des femmes et procureur général), gère la plupart des politiques et programmes provinciaux destinés aux jeunes. L'objectif était de centraliser les programmes pour les enfants, les jeunes et les familles afin de réduire les possibilités que les enfants et les jeunes passent à travers les mailles du filet de la sécurité sociale. Le MEF offre un certain nombre de programmes et de services visant les enfants et les jeunes ainsi que certaines activités destinées aux adultes qui sont toxicomanes ou qui ont des troubles du développement.

Le MEF a élaboré son cadre stratégique concernant la jeunesse, lequel présente la justification et les principes qui sous-tendent l'élaboration de la politique et des programmes pour les jeunes dans tous ses programmes et services (Colombie-Britannique 2000). La politique accorde la priorité aux jeunes qui n'ont qu'une capacité minime de réussir le passage à l'âge adulte. Elle considère que les services efficaces pour les jeunes, filles et garçons, sont ceux qui sont axés sur eux, qui sont fondés sur les relations dans la famille et avec les adultes, qui exigent une planification et une prestation des services intégrées, qui sont respectueux des cultures et des croyances, et qui font participer les jeunes à la création d'environnements sûrs.

Deux comités interministériels provinciaux évaluent les questions relatives à l'itinérance chez les jeunes : l'Assistant Deputy Minister's Committee on Special Needs Housing et l'Assistant Deputy Minister's Committee on Prostitution and Sexually Exploited Youth.

Ville de Vancouver

Les municipalités de la Colombie-Britannique ont peu de compétences dans les domaines particuliers du logement, de l'aide au revenu ou des services sociaux pour les jeunes femmes ou pour tout autre groupe. De nombreuses municipalités jouent un rôle de facilitation en ce qui a trait au logement abordable, quoique certaines soient plus actives que d'autres. La ville de Vancouver soutient le logement social et le logement abordable par l'entremise d'un certain nombre de mesures comprenant la location de terrains, l'octroi de primes à la densité et l'apport de capitaux. En outre, la ville construit et gère des logements sociaux par l'entremise d'un organisme municipal à but non lucratif.

La ville de Vancouver remplit aussi une mission sociale par l'entremise de son service de planification sociale. Plusieurs employées et employés en planification sociale sont chargés des questions relatives à la jeunesse, au logement et aux Autochtones. En outre, une travailleuse ou un travailleur de la ville en réinstallation de la main-d'oeuvre joue un rôle d'approche auprès des sans-abri. La ville fournit aussi certains services clés aux personnes sans abri, par exemple le Carnegie Centre et Gathering Place, deux centres communautaires qui sont au service des personnes vivant dans les rues du centre-ville et qui sont axés sur les besoins locaux.

Les municipalités de la région métropolitaine de Vancouver (et d'autres intervenantes et intervenants des secteurs privé et public ainsi que des organismes à but non lucratif) sont en train d'élaborer un plan régional pour les sans-abri, qui trace les grandes lignes de politiques et de stratégies en matière d'itinérance, selon un continuum qui va du logement aux services de soutien offerts. On prévoit que le plan sera achevé et adopté au printemps 2001.

La ville de Vancouver a adopté un règlement contre la mendicité dans le but d'en réduire la pratique dans les zones commerciales; il semble toutefois que ce règlement est appliqué de façon limitée. On est en train de revoir le règlement en raison de problèmes de conformité avec la Charte des droits de la personne et il se pourrait qu'on le remplace par des modifications au règlement sur la circulation.

Le contexte de Montréal

Protection de la jeunesse

Les jeunes pris en charge par l'État sont généralement mal préparés à la vie autonome et ils reçoivent peu d'aide. Nos sources estimaient qu'il existe des problèmes fondamentaux dans l'approche de la protection de la jeunesse.

Les mineurs sont protégés alors qu'ils veulent être libres. On leur montre qu'ils sont fragiles au lieu de les respecter. [*Traduction*]

[La protection fondée sur le contrôle est] ce qu'ils fuient. [*Traduction*]

La *Loi sur la protection de la jeunesse* a pour principe fondamental que la responsabilité première des soins, de l'entretien, de l'éducation et de la surveillance d'une ou d'un enfant incombe aux parents. La loi est perçue comme mettant l'accent sur l'enfant sans soutenir les familles ni aider les parents à acquérir des compétences parentales. On retire rapidement la responsabilité aux parents; il n'est donc pas étonnant que ceux-ci se sentent incapables de faire mieux et que les liens affectifs entre les parents et les enfants soient affaiblis (Wallot 1992).

En outre, le manque de ressources rend difficile la poursuite de ce but. Alors que les fonds sont disponibles pour prendre en charge une ou un enfant, ils ne le sont pas pour qu'une personne-ressource (p. ex. une travailleuse ou un travailleur auxiliaire) aide la famille durant un certain temps afin d'éviter que l'enfant ne soit placé. S'il y a eu un signalement pour mauvais traitements ou négligence sans que la situation ne justifie une intervention, aucun service n'est offert à la jeune personne ou à la famille. Le système attend plutôt que le cas lui soit soumis de nouveau pour des raisons plus graves (Ménard 1992). Ainsi, la prévention est presque inexistante, surtout dans le contexte où l'on réduit les services. Par exemple, le Batshaw Youth and Family Centre, qui offre des services aux jeunes anglophones de l'île de Montréal, a été confronté à des réductions de 2,5 millions de dollars en 1999-2000. Depuis le milieu des années 1990, il a perdu plus de 10 % de ses ressources financières et humaines en raison de compressions budgétaires directes et indirectes[30]. Cette situation a entraîné une réduction des services offerts aux jeunes, une réorganisation forcée de l'organisme, une diminution du soutien de la gestion et un découragement du personnel (Batshaw 2000).

Ces derniers temps, on a beaucoup critiqué la garde en établissements sous l'autorité des services de protection de la jeunesse. Une enquête effectuée dans des centres d'hébergement pour jeunes de la Montérégie, au Québec, a révélé que ceux-ci contrevenaient aux droits des enfants à la liberté, à la dignité et à la sécurité (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse 2000a). La Commission a constaté d'autres problèmes : le recours excessif et prolongé à l'isolement comme mesure disciplinaire, la restriction illégale des communications confidentielles, les attitudes méprisantes de la part des employées et employés, l'abus de pouvoir, le manque de supervision des éducatrices et éducateurs et les trop longues périodes de temps passées avec des travailleuses et des travailleurs non spécialisés, dont des agentes et des agents de sécurité (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse 2000b). Des conditions semblables avaient déjà été constatées auparavant, de même que des mesures disciplinaires excessives et le recours régulier à l'isolement (Bureau de Consultation Jeunesse 1988).

Les prestataires de services communautaires travaillant auprès des jeunes qui ne sont plus pris en charge soulignent que le recours à l'isolement, les mesures disciplinaires arbitraires, le manque d'autonomie et les faibles niveaux de scolarité sont des facteurs qui contribuent au

manque de préparation des jeunes à la vie autonome. Les programmes actuels destinés à préparer les jeunes à cette transition complexe et difficile sont insuffisants. « Les étapes vers l'indépendance ravivent les souvenirs des premières expériences de placement et réveillent la rage et la confusion. Les problèmes à forte charge émotive irrésolus entravent l'apprentissage des connaissances élémentaires nécessaires… ce qui rend la recherche d'un appartement et la recherche d'un emploi extrêmement déconcertantes en raison des douloureux problèmes de séparation qu'elles représentent (Mann-Feder et White 1999) » [*Traduction*].

On a critiqué les politiques mises en oeuvre et les méthodes utilisées pour mettre fin à la prise en charge à l'âge de 18 ans, les qualifiant d'insensibles et brusques. Le rapport d'un coroner, à la suite du suicide d'un jeune de 18 ans placé dans une famille et dont la lettre d'adieu exprimait la détresse devant la fin du soutien financier et des autres mesures d'aide (*La Presse* 2000), en a récemment illustré les répercussions.

Justice pénale et maintien de l'ordre

Les démêlés avec la justice semblent être très fréquents chez les jeunes sans-abri. Les agentes et agents de police montréalais sont très vigilants avec les jeunes, surtout avec les squeegees. Les infractions peuvent être mineures, mais les amendes s'accumulent et certains jeunes doivent des milliers de dollars; on peut les obliger à exécuter des travaux communautaires, tâche très difficile pour des jeunes qui souffrent de troubles mentaux. Nos sources ont souligné que la criminalisation de la prostitution et de la toxicomanie constitue un problème. Ils ont décrit le nettoyage des pare-brise aux coins des rues comme un effort entrepreneurial.

La visibilité des jeunes de la rue dans les lieux publics a causé certains conflits avec des résidants et des gens d'affaires. De plus en plus, on a recours à des interventions judiciaires contre les jeunes de la rue. Le conflit a été exacerbé par de nombreuses actions : le recours accru aux services de police communautaires, la transformation du centre-ville et la réforme des services d'aide juridique en 1995, laquelle a retiré le droit à l'aide juridique pour des infractions aux règlements municipaux. Dans l'année qui a suivi les modifications à l'admissibilité à l'aide juridique, les travailleuses et les travailleurs communautaires ont remarqué que près de 200 jeunes avaient reçu des amendes pour des comportements tels que le fait d'occuper plus d'une place sur un banc public ou de marcher sur la pelouse.

La revitalisation du centre-ville de Montréal a donné lieu à l'émergence d'organismes qui favorisent la croissance économique et une meilleure qualité de vie pour les résidants, et le mouvement en faveur des services de police communautaires a resserré la collaboration entre ces organismes et la police. Les jeunes de la rue et les travailleuses du sexe sont souvent ciblés. La revitalisation du centre-ville comprenait la transformation d'un grand espace public (maintenant appelé le parc Émilie-Gamelin) ainsi que le « nettoyage » du secteur. Au cours d'une période de quatre mois, environ 150 jeunes ont reçu des contraventions pour des infractions telles que s'asseoir sur la pelouse ou cracher. En transformant la carré en parc, on en interdisait l'accès au public entre minuit et six heures du matin (Charest et Gagné 1997).

Les policiers ont aussi chassé des jeunes qui nettoyaient les pare-brise afin d'empêcher que Montréal devienne la capitale du squeegee au Canada. Entre les mois de mai et octobre 1998,

on a dressé 306 contraventions pour pratique du squeegee dans l'île de Montréal, surtout dans le centre-ville (Foisy 1999). L'amende est de 27 $ pour une première infraction, mais les frais pour non-comparution à une audience et les autres frais connexes, comme les frais d'huissier, s'ajoutent à ce montant. Puisque la plupart des jeunes n'ont pas les moyens de payer, ils se retrouvent souvent en prison. La pratique actuelle semble être une journée de prison pour chaque tranche de 25 $ d'amende (Foisy 1999). Les groupes communautaires continuent d'exercer des pressions sur le gouvernement pour que cessent ces pratiques, soulignant la contradiction qui existe entre l'approche du réseau de la santé et des affaires sociales, qui favorise la tolérance, et celle de la police, soit la tolérance zéro.

Éducation

Nos sources ont mentionné à maintes reprises l'incapacité du système d'éducation à répondre aux besoins des jeunes. On insiste trop sur les résultats « scolaire » et sur l'« élite ». Selon les critiques formulées, les écoles ne répondent pas suffisamment aux besoins des jeunes sans-abri et les programmes d'éducation des adultes ont été réduits.

La scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans; cependant, il arrive souvent que les jeunes sans-abri éprouvent des problèmes, tels qu'une crise familiale, une grossesse ou la toxicomanie, qui les empêchent de terminer leurs études secondaires. Selon les travailleuses et travailleurs communautaires, il peut se produire deux choses lorsqu'une jeune personne de 16 ans n'a pas encore terminé son secondaire. Il se peut que le personnel enseignant fasse preuve d'impatience à son égard, ce qui aura pour effet de la décourager et de lui faire abandonner les études, ou encore réagisse dès le premier signe de problèmes de discipline et la fasse renvoyer de l'école.

Le problème des taux de décrochage s'est aggravé ces dernières années au Québec. En 1996, 58 % des jeunes bénéficiaires d'aide sociale n'avaient pas terminé leurs études secondaires; en 1999, la proportion avait atteint 71 % (Québec 1999). On a mis en oeuvre deux projets pour jeunes sans-abri à Montréal. L'autre côté de la rue, mis en oeuvre par un certain nombre d'organismes reliés aux jeunes sans-abri (y compris les jeunes prostituées), cherche à les préparer à l'emploi. À l'oeuvre depuis 1997, l'École du Bon Dieu dans la Rue est une école alternative mise sur pied grâce à un projet d'action sociale (qui comprend maintenant un refuge et un centre de jour). Deux personnes enseignantes de la commission scolaire francophone (expertes en problèmes de comportement tout autant que dans les matières scolaires) ont été affectées à l'école et aux 30 élèves qui suivent les cours. L'école est adaptée aux besoins des jeunes qui sont fragiles (p. ex. la journée débute à midi par un repas d'une demi-heure avec les personnes enseignantes et se termine à 17 h), et l'objectif principal est d'aider les jeunes suffisamment pour qu'ils puissent poursuivre leurs études dans les services ordinaires d'éducation des adultes. Cette année, pour la première fois, il y a une liste d'attente.

Programmes d'emploi et de formation

Les programmes d'emploi sont également considérés comme étant trop rigides pour de nombreux jeunes sans-abri. La formation destinée aux jeunes femmes est souvent fondée sur les emplois traditionnellement réservés aux femmes, leur offrant juste un peu plus qu'une vie de pauvreté à un faible salaire. On a remis en question les objectifs des programmes de formation.

[Les jeunes sans-abri] ont besoin de se sentir en sécurité, ils ont besoin d'être valorisés... pas seulement employés. [Traduction]

Politiques et programmes de la province de Québec

Logement

Au Québec, on a adopté une nouvelle approche du logement social à la suite du Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996. En 1997, on a créé un Fonds québécois d'habitation communautaire, dont le conseil d'administration est formé de représentantes et représentants de collectivités et de municipalités aussi bien que du secteur financier et de la Société d'habitation du Québec. Le gouvernement s'est engagé à contribuer 43 millions de dollars sur cinq ans, tandis que le mandat du Fonds est de solliciter et d'administrer les dons, cadeaux et contributions de tous les secteurs. On s'attendait à ce que le Fonds soit financièrement indépendant du gouvernement après une période de cinq ans, mais les tentatives de recueillir de l'argent d'autres sources n'ont pas été fructueuses. Le programme de logement social AccèsLogis consiste à offrir un logement permanent aux familles à revenu faible ou modeste (870 unités par année) ainsi qu'aux personnes âgées en perte d'autonomie (365 unités par année), et un logement permanent ou de transition à des groupes spéciaux (dont le nombre est passé de 90 à 190 unités).

Le programme consiste à accorder des subventions de capital et des suppléments de loyer durant une période de cinq ans. Les subventions n'ont pas à être remboursées si les organismes remplissent certaines conditions, dont l'obtention d'une contribution des municipalités, d'organismes de bienfaisance ou du secteur privé, ou l'organisation d'une campagne de financement menée par l'organisme. Il peut aussi s'agir d'une participation non financière, comme des terrains ou des immeubles, des prêts sans intérêts ou des réductions de taxes.

Le logement des sans-abri relèvera probablement du troisième volet du programme. Étant donné que ce type de logement comporte des services de soutien, un des problèmes auxquels a été confrontée la ville de Montréal est le manque de précision quant au partage des compétences en matière de logement et de service social. La ville n'a pas participé à ce volet du programme pour cette raison et aussi parce qu'elle craignait que la province ne se décharge de ses responsabilités aux dépens des municipalités. La ville a demandé au gouvernement provincial d'assurer une meilleure coordination entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Société d'habitation du Québec. Les fusions municipales, qui ont été promulguées en décembre 2000, créeront une seule ville à l'échelle de l'île et modifieront la prestation des services de logement social. La ville de Montréal est en train de réexaminer sa position concernant le troisième volet d'AccèsLogis et y participera probablement à l'avenir.

Autres programmes de construction d'habitations

Des subventions sont accordées pour la rénovation des maisons de chambres, mais les programmes de rénovation ciblent maintenant certains quartiers, qui ont besoin d'être revitalisés (en fonction de facteurs physiques et économiques). Parmi les autres programmes de logement financés par le gouvernement provincial, mentionnons un supplément de loyer,

offert aux ménages qui sont sur des listes d'attente pour obtenir un logement social. Les unités peuvent appartenir au secteur privé, à des coopératives ou à des organismes à but non lucratif qui acceptent de loger des ménages admissibles.

Allocation-logement
La portion des prestations d'aide sociale accordée pour le logement a subi des modifications et regroupe maintenant un certain nombre de programmes. Elle est offerte aux personnes seules de plus de 55 ans, aux couples dont l'un des conjoints a plus de 55 ans et aux familles à faible revenu (dont les parents seuls) qui ont au moins un enfant à leur charge. Elle est offerte à la fois aux propriétaires et aux locataires, y compris les locataires de maisons de chambres. Jusqu'à 80 $ par mois peuvent être accordés, selon le loyer, le revenu et la taille du ménage.

Programmes de sécurité sociale
Depuis l'adoption du projet de loi 37, en 1989, et du projet de loi 186, en 1998, les programmes d'aide sociale ont subi des modifications importante au Québec. D'une façon générale, les programmes d'aide sociale ont été axés, au cours de la dernière décennie, sur le retour ou l'intégration des personnes dans la population active. En 1997, on créait le ministère de la Solidarité sociale, réunissant la sécurité du revenu, l'assurance-emploi et les services de placement. L'approche actuelle de l'aide sociale reflète ce changement.

Dans les réformes, on s'est particulièrement intéressé à la jeunesse. En 1999, une personne âgée de 18 à 24 ans sur 12 recevait de l'aide sociale. De ces personnes, 87 % étaient capables de travailler. Les modifications à l'assurance-emploi ont rendu les jeunes plus dépendantes ou dépendants de l'aide sociale. Les faibles niveaux de scolarité, le manque d'expérience de travail et la nature intergénérationnelle de la dépendance de l'aide sociale ont fait en sorte qu'on mette fortement l'accent sur l'intégration dans la population active, surtout dans le cas des jeunes (Québec 1999).

Programme APPORT et programme d'assistance-emploi
Le programme APPORT (Aide aux parents pour leurs revenus de travail) cible les familles à faible revenu d'emploi qui ont des enfants à leur charge et dont les revenus de travail sont inférieurs à 22 000 $ (famille biparentale) ou 16 000 $ (famille monoparentale). Le soutien prend la forme de prestations mensuelles et de réductions des frais de garde d'enfants.

Les jeunes de plus de 17 ans (ou moins âgés s'ils ont un enfant à leur charge) sont admissibles au programme Assistance-emploi. Les bénéficiaires célibataires et aptes à l'emploi doivent participer à un programme d'amélioration des compétences. Le programme Assistance-emploi est associé au programme Destination emploi. Les personnes considérées comme aptes au travail doivent rencontrer une agente ou un agent d'aide à l'emploi afin d'établir un plan d'action personnalisé, ou chercher du travail tout en participant à une activité d'aide à la recherche d'emploi organisée par Emploi Québec. La participation est obligatoire. Chaque refus de participer entraîne une réduction de l'allocation mensuelle.

Les changements apportés aux programmes d'aide sociale au Québec ont été critiqués parce qu'ils se sont éloignés du droit universel au soutien économique, en faveur d'un système de travail obligatoire à l'américaine. Bien qu'on reconnaisse et qu'on appuie l'idéal de l'intégration par le travail, on trouve inacceptable, et à la limite inefficace, une approche fondée sur des mesures punitives et coercitives[31].

Le Regroupement des Organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) représente des organismes communautaires qui oeuvrent auprès des jeunes. Dans son mémoire de 1997 sur les réformes, l'organisme a critiqué la nature coercitive des mesures et les a qualifiées d'inefficaces (ROCAJQ 1997). Le mémoire remettait en question le ciblage des jeunes, puisque les données indiquaient que le niveau de participation des jeunes de 18 à 24 ans était de 22 % alors que celui des adultes n'était que de 16,7 %. On estimait que les faibles niveaux d'aide sociale plaçaient les jeunes dans des situations extrêmement précaires, pouvant facilement aboutir à l'itinérance. Le ROCAJQ et un bon nombre d'autres organismes ont particulièrement critiqué la pénalité aux personnes seules qui partagent un logement. Les prestations mensuelles sont réduites de 50 $ lorsque la personne bénéficiaire partage un logement. En 1997, cette pénalité a touché près de 107 000 des 350 000 ménages d'assistés sociaux aptes au travail au Québec (CNB 1997). Les parents seuls sont exemptés de cette pénalité depuis juin 1998.

Contribution parentale
Les modifications apportées en 1989 et 1990 comportaient une contribution parentale pour les jeunes qui ne sont pas considérés comme autonomes. Les jeunes personnes autonomes sont celles qui ont travaillé à plein temps durant au moins deux années, sont mariées ou conjointes de fait, ont un enfant à leur charge, ont un baccalauréat, ou ont vécu séparées de leurs parents (pour des raisons autres que des études à plein temps) et ont subvenu à leurs propres besoins. Dans tous les autres cas, le montant de la contribution parentale est calculé en fonction du revenu des parents, de leur état matrimonial et du nombre d'enfants qu'ils ont à leur charge. En octobre 1996, quelque 6 300 bénéficiaires ont reçu des chèques réduits en application de la règle de la contribution parentale (CNB 1997). La réduction est particulièrement pénible dans le cas des jeunes qui ont été sans-abri et de ceux dont les liens avec les parents sont fragiles, inexistants ou dangereux (Wallot 1992).

Solidarité Jeunesse
Ce programme, annoncé récemment, vise à remédier aux faibles niveaux d'instruction et de formation chez de nombreux jeunes qui demandent de l'aide sociale. L'initiative vise l'insertion sociale, et elle regroupe les centres d'emploi pour jeunes et les organismes communautaires afin d'aider les jeunes à obtenir de la formation et de l'emploi. La ou le bénéficiaire recevra le même montant qu'en vertu de l'assistance-emploi.

Des groupes communautaires critiquent cette mesure, la qualifiant de programme de travail forcé déguisé, et dénoncent la pression qu'on exerce pour que les bénéficiaires acquièrent des compétences et non une meilleure scolarité. Un organisme membre du ROCAJQ, qui offre des services aux jeunes mères seules, a aussi soulevé cette préoccupation dans le mémoire.

L'accès à un niveau d'instruction supérieur est plus susceptible de mettre fin au cycle de la pauvreté (ROCAJQ 1997).

Santé et services sociaux

Il existe une grande concentration de jeunes sans-abri dans le secteur du centre-ville, notamment dans trois quartiers (Centre-Sud, Village gai et Plateau Mont-Royal) surnommés le triangle du centre-ville par les travailleuses et travailleurs communautaires. Trois CLSC (centres locaux de services communautaires) du triangle du centre-ville ont dû adapter leurs services aux jeunes sans-abri et aux jeunes marginalisés. Ces derniers mois, les CLSC et des organismes communautaires ont remarqué que certains jeunes sans-abri quittaient le triangle du centre-ville en raison de problèmes avec les policiers, pour fuir le crime organisé ou par épuisement dû au mode de vie. Ils semblent émigrer vers des quartiers périphériques comme Hochelaga-Maisonneuve et Saint-Henri où, conséquemment, les services locaux devront s'adapter à ces nouveaux besoins.

En 1999, Jeunes en détresse, une initiative du ministère de la Santé et des Services sociaux, a permis de consolider les services existants offerts à la fois par la collectivité et les organismes institutionnels dans le triangle du centre-ville. Un montant de 975 000 $ a été affecté à cette initiative sur une période de trois ans. Au début de 2000, on a mis sur pied un comité pour les jeunes de la rue afin d'améliorer l'accès aux services. Jeunes en détresse a permis d'instaurer au CLSC du centre-ville un nouveau service (Les Faubourgs), comportant des services infirmiers et des services psychosociaux. On a aussi accordé du financement à l'organisme Médecins du monde afin d'améliorer le soutien médical (infirmières, infirmiers et médecins) aux groupes communautaires.

Politiques et programmes du gouvernement fédéral

Le rôle du gouvernement fédéral a changé considérablement au cours des années 1990, l'accent étant mis sur l'austérité et sur le transfert des responsabilités aux gouvernements provinciaux et territoriaux dans des secteurs d'activité importants tels que le logement, la santé et l'éducation. Le retrait du financement de nouveaux logements sociaux a été la politique fédérale la plus cinglante. Le nouveau programme de logements abordables, actuellement en cours d'élaboration, pourrait imprimer une nouvelle direction.

Politiques et programmes fédéraux en matière de logement

Pendant près de 50 ans, du milieu des années 1940 au début des années 1990, le gouvernement fédéral a joué un rôle de premier plan grâce à la mise en oeuvre de divers programmes destinés à répondre aux besoins en matière de logement des Canadiennes et des Canadiens. Ces programmes ont permis la construction d'habitations à loyer modique partout au pays. À l'heure actuelle, le Canada est le seul grand pays occidental qui ne possède pas de programme national de construction de logements sociaux[32]. Certains analystes affirment que les gouvernements fédéraux successifs du Canada ont adhéré, encore plus que leurs homologues des États-Unis, aux principes du marché libre (Harris 1998; Bacher 1993). À la fin des années 1980 et au début des années 1990, d'autres pays anglophones (États-Unis, Royaume-Uni, Australie et Nouvelle-Zélande) ont aussi réduit le financement accordé à leurs programmes de logement,

mais le Canada est le seul pays à avoir complètement éliminé son programme de logement social (Bula 1999)[33].

Le gouvernement fédéral continue de dépenser 1,9 milliard de dollars chaque année en suppléments de loyer pour les ménages qui sont incapables de payer le prix du marché pour leur loyer, dans les secteurs des logements à but lucratif ou non lucratif. Il s'agit d'une aide indispensable pour de nombreux ménages qui, sans elle, risqueraient de se retrouver sans abri. À mesure que les ententes actuelles de subvention viendront à échéance, au cours des quelques prochaines décennies, le niveau de ces dépenses s'abaissera.

En 1996, le gouvernement fédéral a transféré aux provinces et aux territoires l'administration des logements sociaux. En 1998, seuls deux gouvernements provinciaux, ceux de la Colombie-Britannique et du Québec, continuaient d'investir dans la construction de nouveaux logements sociaux (c.-à-d. des logements à but non lucratif et des coopératives de logement).

Plusieurs programmes du gouvernement fédéral répondent aux divers besoins en matière de logement. Le Programme d'aide à la remise en état des logements a été élargi de façon à permettre la conversion de locaux non résidentiels en logements abordables, ainsi que la rénovation des habitations de ménages à faible revenu, de locataires et de pensionnaires de maisons de chambres. Le Programme d'amélioration des refuges accorde des subventions pour réparer et améliorer les refuges pour victimes de violence familiale. En décembre 1999, le gouvernement fédéral annonçait un financement supplémentaire de 43 millions de dollars sur trois ans pour ce programme, dans tout le pays. En 2000-2001, on a accordé un million de dollars à six refuges pour femmes déjà existants à Toronto. Il se pourrait aussi que des fonds soient débloqués pour un nouveau refuge pour jeunes et un autre pour femmes (Toronto 2001a).

En décembre 1999, le gouvernement fédéral annonçait des fonds supplémentaires de 59 millions de dollars sur trois ans, à l'échelle du pays, pour la Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain — itinérance.

Au cours de la campagne électorale de 2000, le gouvernement fédéral a promis de mettre en oeuvre un programme d'aide au logement locatif (Toronto 2001a). Il a récemment offert 680 millions de dollars sur quatre ans, montant que devaient égaler les provinces, sous forme de subventions aux promotrices et promoteurs, chaque unité donnant droit à un montant de 25 000 $. Étant donné que le programme n'a pas reçu un accueil très favorable de la part des provinces, on discutera d'un programme révisé à l'automne 2001 (Lawton 2001; Dunfield 2001). La Fédération canadienne des municipalités demande au gouvernement de doubler le montant accordé par unité, estimant qu'un montant de 50 000 $ rendrait chaque unité réellement abordable. Il importe que ce programme réponde aux besoins des ménages à très faible revenu — ceux qui risquent de devenir des sans-abri.

Mesures contre l'itinérance

À la fin des années 1990, le gouvernement fédéral reconnaissait l'existence du problème croissant de l'itinérance. En décembre 1999, l'honorable Claudette Bradshaw, coordonnatrice fédérale pour les sans-abri, annonçait l'engagement de son gouvernement à verser 753 millions de dollars sur trois ans afin d'aider à atténuer et à prévenir le problème de l'itinérance partout au pays. Près de la moitié de ce montant, soit 305 millions de dollars, sera accordé aux collectivités par l'entremise de l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC) afin de les aider à mettre en oeuvre des initiatives locales. Quatre-vingt pour cent du financement de l'IPAC ciblent 10 villes ayant un problème important et documenté d'itinérance : Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Hamilton, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec et Halifax. Les autres 20 % seront attribués à de plus petites collectivités où le problème se fait sentir.

Autres programmes fédéraux

- En tout, 59 millions de dollars ont été réservés à des programmes sous l'égide du Programme canadien d'emploi jeunesse, lequel offre aux jeunes sans-abri la possibilité d'acquérir de l'expérience de travail et des aptitudes à la vie quotidienne.

- En Ontario, le programme Point d'entrée a été conçu à titre de programme permanent pour les personnes qui demandent le statut de réfugié. Les personnes réfugiées reçoivent un accusé de réception de leur lettre de demande, qui accélère l'accès aux services de santé, aux programmes d'aide sociale et aux programmes scolaires.

- La Prestation nationale pour enfants a été augmentée.

6. RECOMMANDATIONS

Recommandations concernant les services

Toutes nos sources ont insisté sur le besoin fondamental de logements plus abordables accessibles aux jeunes femmes. Une très forte proportion des jeunes sans-abri que voient ces personnes, y compris les jeunes éprouvant de graves problèmes multiples et ceux qui sont sans abri depuis longtemps, ont besoin de logements de transition et de logements supervisés. Certains besoins de services de base étaient généralisés — des refuges pour jeunes dans les villes où il n'y en avait pas ainsi que des logements de transition et des logements supervisés pour les jeunes femmes et les jeunes dans les grandes villes.

La très grande majorité des services offerts aux jeunes sans-abri et aux jeunes à risque sont offerts aux deux sexes, et quelques-uns seulement semblent tenir compte des besoins particuliers des jeunes femmes ou être en mesure d'y répondre. La vie des filles et des jeunes femmes sans abri est fortement sexualisée. Le sexe n'est pas seulement le fondement de leur survie au sens matériel, mais il est aussi leur principal moyen de tenter d'obtenir de l'affection et de l'amour, de se sentir valorisées et d'avoir des rapports sociaux. Le lien étroit entre l'agression sexuelle dans l'enfance, l'itinérance et la grossesse relève de cette dynamique. Il met en relief l'éventail complet des facteurs sociaux et économiques qui façonnent l'oppression des femmes dans cette culture.

En règle générale, il faut des interventions à plus long terme (deux ou trois années), qui conjuguent le logement et les services de santé, y compris de santé mentale, et d'éducation pour permettre à de nombreuses jeunes femmes sans abri de réussir leur passage à la vie adulte.

Certaines propositions concernant les services et programmes, élaborées à partir des renseignements obtenus de nos sources d'information, portaient sur des besoins locaux (p. ex. des services de traitement de la toxicomanie pour les jeunes à Winnipeg, un refuge pour jeunes à Halifax) (voir les rapports sur les études de cas de la seconde catégorie, à l'annexe A, pour de plus amples renseignements). Voici les propositions concernant les villes de la première catégorie.

Services à Toronto

Maisons d'hébergement

Il faut combler les lacunes dans les services offerts aux jeunes femmes sans abri âgées de moins de 16 ans, bien que cela sera difficile et pourra exiger des modifications législatives. La plupart des sans-abri de 12 à 15 ans ont fui les services de protection de la jeunesse ou ne veulent pas avoir affaire à eux, et les organismes de services aux jeunes sont tenus d'aviser les autorités de la protection de la jeunesse lorsqu'une personne mineure s'adresse à eux. Cette situation pousse certains de ces enfants vers la clandestinité. Une des solutions proposées est la création de maisons d'hébergement qui ne seraient pas gérées par les services de protection de la jeunesse.

Nouveau refuge pour les jeunes femmes
Il faut un nouveau refuge pour les jeunes femmes, qui puisse les aider à régler leurs problèmes d'estime de soi, de sexualité et de relations et à composer avec les mauvais traitements du passé. On devrait mettre moins l'accent sur la formation et l'emploi et davantage sur les services thérapeutiques de consultation pour renforcer les rapports sociaux de ces femmes.

Formation du personnel des refuges
Il faut veiller à ce que les programmes locaux de formation du personnel des refuges, particulièrement les hommes, comprennent une sensibilisation aux différences entre les sexes. Le personnel devrait reconnaître la différenciation des traumatismes selon les sexes dans la vie de nombreuses jeunes femmes et adapter les services en conséquence.

Interventions à long terme
La récente augmentation du financement des services d'approche[34] a engendré un véritable « encombrement » de travailleuses et de travailleurs. Il faut des interventions à plus long terme et une approche holistique des besoins des jeunes femmes sans abri. On pourrait y arriver au moyen de programmes de logements de transition d'une durée de deux à trois ans qui comprendraient un large éventail de mécanismes de soutien du développement individuel.

Services à Vancouver
Programmes tenant compte des différences entre les sexes
Pour mieux répondre aux besoins des jeunes femmes en matière de sécurité, on devrait installer des verrous sur les portes des refuges. Il faut déployer des efforts pour prévenir la violence et offrir des services de consultation pour aider ces femmes à faire face au traumatisme qu'engendrent la violence, le viol et l'exploitation sexuelle. Des programmes réservés aux femmes devraient permettre de régler en partie ces problèmes. Une bonne attitude du personnel et une orientation axée sur le service et respectant la culture des jeunes sont des éléments indispensables. Parmi les autres éléments qui permettraient aux services de mieux répondre aux besoins des jeunes femmes et des filles et garçons, mentionnons l'entraide, l'accès direct, un personnel jeune, des services de nuit sept jours sur sept, la confidentialité, des programmes axés sur la clientèle, dans lesquels il n'est pas porté de jugements, et un personnel souple. Des horaires adaptés à ceux des femmes et un personnel féminin plus nombreux favoriseraient un recours accru aux services en place par les jeunes femmes. Certaines informatrices et certains informateurs ont exprimé l'avis que, si l'on aidait les jeunes femmes à s'éloigner de l'est du centre-ville en offrant plus de services et d'établissements ailleurs que dans le cœur du centre-ville, cela améliorerait leurs chances de survie.

Traitement de la toxicomanie et réduction des préjudices
Certaines personnes échappent à leur dépendance en vieillissant. Les politiques et les programmes doivent chercher avant tout à sauver la vie des toxicomanes en adoptant une approche qui soit axée sur la réduction des préjudices et qui leur offre un logement, des soins de santé, des aliments et d'autres éléments essentiels à la vie de tous les jours.

Il faut davantage de services de traitement de la toxicomanie ainsi que l'instauration d'une approche axée sur la réduction des préjudices. À cet égard, les priorités sont les suivantes :

- accès immédiat aux établissements de désintoxication;
- traitement à long terme de la toxicomanie;
- éducation au sujet de la toxicomanie et sensibilisation dans les écoles (parler aux jeunes franchement de l'alcool et des drogues, leur présenter des conséquences réalistes);
- services de consultation de concert avec le traitement de la toxicomanie pour les aider à faire face au traumatisme de l'itinérance, lequel favorise l'abus de substances psychoactives.

Services de santé pour les jeunes femmes qui exercent le commerce du sexe
Les jeunes femmes qui exercent le commerce du sexe ne font manifestement pas appel aux services de santé autant qu'elles le pourraient, car elles craignent la discrimination. Il faut des services d'approche en matière de santé pour ces jeunes femmes et une clinique qui réponde à leurs besoins particuliers.

Interventions à long terme
Il faut davantage d'interventions à long terme pour régler le problème de l'itinérance chez les jeunes femmes. Un éventail complet de programmes et de services répondant aux besoins de ces jeunes femmes en matière de sûreté et de sécurité serait l'idéal. Ces programmes et services comprennent l'éducation, la consultation, l'approche, des centres d'accueil ouverts 24 heures sur 24, la formation professionnelle, des services de garde d'enfants, des refuges d'urgence, des logements de transition, des logements supervisés à long terme, la désintoxication sur demande pour tous les groupes d'âge et un traitement à long terme de la toxicomanie. On devrait envisager pour les jeunes femmes autochtones le recours aux modèles de guérison traditionnels ainsi qu'à d'autres modèles.

Services à Montréal
Logement
En raison de leur vulnérabilité et de leur victimisation, il est indispensable d'offrir aux jeunes femmes sans abri un hébergement sûr et protégé. Par exemple, les maisons de chambres mixtes gérées par un gros organisme à but non lucratif se sont révélées mal adaptées aux femmes, qui s'y sentent harcelées et finissent souvent par s'en aller et retourner dans les refuges. On devrait disposer de refuges et de logements réservés aux femmes.

Il faut des refuges et des logements de transition pour les « plus jeunes ». Les besoins de services des jeunes de 17 ans peuvent être fort différents de ceux des jeunes de 23 ans. On devrait élaborer des modèles de logement collectif pour les jeunes.

Amélioration du financement des services
Les ratios entre les prestataires de services et les clientes et clients ainsi que le roulement du personnel sont trop élevés dans les services actuels. Les organismes ont besoin de financement de base stable pour répondre aux besoins complexes et être en mesure d'établir des réseaux et

de planifier des améliorations aux programmes et aux services en fonction des besoins des jeunes.

Centres de services
Il faut mettre sur pied des centres de services qui offrent un certain nombre de services, tels que des soins médicaux de base et des services de consultation pour servir les jeunes femmes qui évitent les services plus traditionnels destinés aux jeunes et aux sans-abri.

Prévention primaire
En effectuant davantage de prévention auprès des familles et des jeunes à risque, on pourrait mettre en place de manière plus efficace les éléments fondamentaux d'une solution à l'itinérance des jeunes.

> *Renforcer les services communautaires existants. Investir dans les écoles et offrir un soutien aux familles en difficulté.* [*Traduction*]

Recommandations en matière de programmes et de politiques

Pour prévenir l'itinérance, il est nécessaire d'adopter des politiques qui portent sur les fondements structurels de la pauvreté. Toutefois, il existe un certain niveau d'itinérance même dans les pays qui mettent en place des programmes exhaustifs d'aide sociale. Outre l'offre de logements abordables en quantité suffisante, qui est le premier impératif, il faut d'autres stratégies pour s'attaquer au caractère complexe et hétérogène de l'itinérance. Il faut aller au-delà des sphères de politique traditionnelles pour élaborer des politiques qui offriront à la fois des logements et du soutien financier et social (Avramov 1999b).

Tout programme général de prévention primaire de nature à atténuer la pauvreté et à améliorer l'abordabilité du logement, l'admissibilité à l'assurance-emploi, les possibilités d'emploi pour les jeunes, les programmes de lutte contre la violence et les services de soutien aux victimes, ainsi que le soutien au développement des jeunes et des familles ayant des enfants, est hautement désirable. Des programmes de ce genre réduiraient sans aucun doute le nombre de jeunes femmes à risque d'itinérance et aideraient celles qui deviennent des sans-abri. Bien que de tels programmes coûtent cher, l'économie va beaucoup mieux qu'au début des années 1990, lorsque les administrations de niveau supérieur avaient multiplié les compressions budgétaires.

Le gouvernement fédéral consacre 1,9 milliard de dollars par année aux suppléments de loyer pour les ménages habitant dans des logements à but lucratif ou à but non lucratif qui ne peuvent pas payer les prix du marché. Pour de nombreuses personnes, il s'agit là d'un tampon indispensable contre l'itinérance. Des groupes de défense des droits ont demandé qu'on double le montant de ces dépenses afin d'offrir de nouveaux logements sociaux pour répondre à la crise croissante du logement. (On parle alors de la solution du 1 % puisqu'elle représente 1 % du total du budget). Dans le même ordre d'idées, l'alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral qu'avait proposée le Centre canadien de politiques alternatives prévoyait 1,6 milliard de dollars de plus pour le logement social. Le centre demandait au gouvernement fédéral de jouer de nouveau un rôle de chef de file en facilitant la création de logements

abordables à but non lucratif en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux (CCPA 2000).

Gouvernement du Canada

- Financer une initiative multisectorielle gérée par les administrations municipales pour créer des logements de transition et des logements supervisés pour les jeunes, avec des sources de financement de contrepartie ou de financement intégré pour les immobilisations et les frais de fonctionnement, et un financement permanent pour les services de soutien, l'administration et l'évaluation des programmes. Élaborer une série d'options en matière de logement de transition et de logement supervisé pour les jeunes sans-abri, y compris des complexes réservés aux femmes, offrant divers niveaux et divers types de services de soutien. Ces initiatives devraient encourager la création de tels complexes ainsi que des programmes d'autoconstruction pour les jeunes.

- Lancer un projet exprès de prévention de l'itinérance chez les jeunes. Certains pays déploient des efforts particuliers pour prévenir et limiter les préjudices causés aux jeunes par l'itinérance. Par exemple, plusieurs initiatives australiennes sont conçues à l'intention des jeunes sans-abri[35]. Les jeunes femmes devraient avoir des possibilités réelles de participer à la planification et à la prise de décisions.

- Offrir des subventions par unité suffisamment généreuses dans le cadre du nouveau programme de logements locatifs assistés de manière à ce que les jeunes femmes à faible revenu et les mères seules puissent en profiter.

Gouvernements provinciaux et territoriaux

- Refondre les programmes d'aide sociale pour accorder l'admissibilité aux 16 à 18 ans sans leur imposer des exigences rigoureuses en matière de fréquentation scolaire ou d'emploi, et en les assortissant d'un volet pertinent de promotion des compétences qui permette aux jeunes femmes d'améliorer leurs aptitudes à être parents au lieu (ou en plus) de poursuivre leurs intérêts en matière d'emploi. L'excellent programme de services de garde d'enfants du gouvernement du Québec devrait être imité de sorte que les jeunes mères puissent choisir de manière réaliste de fréquenter l'école ou de travailler.

- Remanier les services de protection de la jeunesse pour assurer la cohérence des politiques et des services partout au pays, réduire la fréquence des changements de logement des jeunes à la charge de l'État et leur permettre de mener une vie plus stable, étendre les services aux jeunes plus âgés et envisager des partenariats avec d'autres organismes de services aux jeunes afin d'offrir des services du genre maisons d'hébergement adaptés de façon à remédier aux restrictions auxquelles sont confrontées actuellement les personnes mineures. Accroître la surveillance des enfants et des jeunes dans les établissements publics et institutionnels tout en assurant un suivi.

- Accroître les prestations d'aide sociale et améliorer les autres mécanismes de soutien pour permettre aux particuliers et aux familles de combler leurs besoins fondamentaux avec dignité et de jouer de manière efficace leur rôle de parent.

- Offrir aux jeunes femmes davantage de possibilités d'emplois non traditionnels et de mécanismes de soutien de l'emploi.

- Évaluer les programmes et les politiques dans le but d'améliorer l'accès aux services de soins de santé mentale et au traitement de l'abus de substances psychoactives chez les jeunes femmes et leur famille.

- On protégerait mieux les jeunes prostituées en accordant un financement général plus généreux aux services dont elles ont besoin plutôt qu'en créant, par voie législative, des mécanismes pour les sauver.

Gouvernement de l'Ontario

- Augmenter le salaire minimum.

- Élaborer de nouveaux programmes, services et stratégies dans les écoles et le système d'éducation, de concert avec les organismes de services sociaux et les services de santé, pour déceler et aider les filles et les jeunes femmes à risque avant qu'elles ne décrochent et pour améliorer l'accès à l'éducation des jeunes femmes sans abri.

- Affecter des fonds supplémentaires à l'accroissement du nombre de refuges pour victimes de violence familiale.

- Revoir les dispositions exécutoires des services de protection de la jeunesse de l'Ontario relatives à la limite d'âge et prévoir des services sous contrat pour les pupilles de l'État jusqu'à l'âge de 21 ans.

- On devrait étendre l'admissibilité à l'aide sociale aux personnes de 16 et 17 ans, accroître l'allocation pour l'hébergement afin de tenir compte du coût des logements et rétablir les prestations d'aide sociale pour le loyer du premier et du dernier mois.

- Accorder un financement supplémentaires et donner une nouvelle orientation aux organismes de protection de la jeunesse afin qu'ils soient plus proactifs, qu'ils interviennent plus tôt et qu'ils offrent plus de ressources aux familles. Il faut retrouver un certain équilibre entre la prévention et la protection. Il faudrait aussi en arriver à une coordination avec les services de refuge pour les jeunes. En outre, on devrait porter à 21 ans l'âge de l'admissibilité pour les jeunes filles et garçons pris en charge par l'État.

Cette étude a soulevé une panoplie de questions sur les services et les politiques concernant les jeunes femmes et l'itinérance. Bon nombre de ces questions demeurent sans réponse et exigent qu'on les approfondisse.

- Quelles sont les expériences de l'itinérance des jeunes femmes?

- Quelle est la probabilité que les jeunes femmes sans abri vivent de nouveau une situation d'itinérance en tant qu'adultes?

- Quels services et interventions sont les plus efficaces pour aider les jeunes femmes sans abri à trouver un logement et à y demeurer?

Plusieurs questions se posent quant aux rapports entre les services de protection de la jeunesse et l'itinérance des jeunes femmes.

- Pourquoi tant d'adolescentes s'éloignent-elles des services de protection de la jeunesse à la première occasion?

- Combien d'entre elles deviennent par la suite des sans-abri?

- Quels changements devrait-on apporter aux programmes pour mieux empêcher les adolescentes d'être laissées à elles-mêmes trop jeunes, sans préparation pour assumer les responsabilités de la vie adulte?

- Faut-il offrir des services de logement connexes pour les jeunes qui cessent d'être à la charge de l'État.

ANNEXE A : RAPPORT DES ÉTUDES DE CAS DE LA SECONDE CATÉGORIE

Les jeunes femmes sans abri à Edmonton

À Edmonton, environ 10 % des sans-abri sont des jeunes de 15 à 18 ans (Edmonton Joint Planning 2000). Bien que les Autochtones ne constituent que 4 % de la population de la ville d'Edmonton (Recensement de 1996), ils représentent environ 40 % du total des sans-abri recensés, et ils sont moins susceptibles d'utiliser les refuges (Edmonton Homelessness 2000). En outre, 7 % des sans-abri appartiennent à une minorité visible.

On rapporte qu'il est très difficile pour les jeunes sans-abri de trouver un logement en raison de la discrimination contre les jeunes et du racisme. Une de nos sources a accompagné un jeune couple autochtone qui s'est vu refuser plus d'une vingtaine d'appartements, bien qu'il ait eu en main l'acompte nécessaire et de bonnes références.

Chez les jeunes Autochtones, l'itinérance consiste souvent à demeurer à tour de rôle dans le logement d'une amie ou d'un ami ou de proches et, à l'occasion, à louer un logement de piètre qualité ou à demeurer dans un centre d'hébergement. Les jeunes femmes ont tendance à avoir des relations en série et à ne rester que quelques jours au même endroit, au gré des relations de passage avec des hommes, bref, à vivre une existence nomade

sans dignité, sans possessions et sans intimité.

De nombreuses jeunes femmes qui ont recours au réseau des refuges trouvent les règlements trop rigides. Une fois qu'elles ont achevé le séjour permis, elles retournent généralement dans la rue. La plupart des sans-abri cherchent un abri d'une forme ou d'une autre, particulièrement durant l'hiver. Selon quelques rapports non confirmés, certains jeunes occupent des immeubles désaffectés. On ne reconnaît pas les besoins et les problèmes des jeunes lesbiennes sans abri et il n'existe aucun service aux Autochtones conçu pour les lesbiennes. Les transgenderistes se heurtent à des problèmes particuliers ainsi qu'à de la discrimination lorsqu'ils cherchent un refuge d'urgence ou un hébergement à long terme.

Certaines jeunes femmes ayant des enfants craignent de se les voir enlever par les responsables de la protection de la jeunesse si elles fréquentent un refuge. Puisqu'il n'y a pas de refuges pour les familles, certaines mères font croire qu'elles viennent d'être violentées pour être admises dans les refuges pour femmes victimes de violence familiale. Les familles sont habituellement séparées : le conjoint se rend dans un refuge pour hommes tandis que la femme et ses enfants sont envoyés dans un refuge pour femmes. Il se peut aussi que les enfants soient confiés à une famille d'accueil. Les familles sont parfois placées dans des motels où on ne leur offre que peu de soutien, si on leur en offre. Le taux de grossesse chez les adolescentes est de 6 % au centre-ville contre 2,6 % dans la région. Les mères ou les parents adolescents risquent fort de devenir itinérants.

Secteurs problèmes

Consommation de drogue

Le crack, la cocaïne, l'ecstasy et la pilule du viol sont bien connus dans la rue. Quelques jeunes inhalent des solvants. On mélange souvent drogue et alcool, ce qui peut se révéler mortel. Les listes d'attente des programmes de traitement de la toxicomanie sont souvent longues, et rares sont les services qui adoptent une approche de réduction des préjudices. Souvent, les jeunes n'achèvent pas le séjour dans les établissements de traitement et peuvent y revenir un certain nombre de fois ou recourir à diverses possibilités de traitement. Il faut des programmes de traitement qui s'adressent expressément aux jeunes femmes s'adonnant à la prostitution, mais de tels programmes n'existent pas.

Prostitution

Les jeunes femmes qui se prostituent consomment généralement des drogues et ont des antécédents d'agression sexuelle. Bien que certaines jeunes femmes travaillent pour un proxénète, beaucoup sont indépendantes. Les femmes de plus de 18 ans sont plus susceptibles de passer par l'entremise d'une agence d'escorte. Une de nos sources a décrit un scénario typique dans lequel une jeune femme fuit la maison ou le foyer d'accueil et aboutit chez des amies qui s'adonnent à la prostitution. Elle se désensibilise graduellement au commerce du sexe, se sent coupable de ne pas verser d'argent au ménage et finit par travailler avec ses amies. Elle se déplace et peut rencontrer des adultes prédateurs qui accueillent les jeunes de la rue. Des exigences de nature sexuelle ou financière l'incitent à continuer de se déplacer. Il arrive que certaines jeunes femmes emménagent avec leur souteneur durant un certain temps. Certains rapports non corroborés font état de jeunes filles séquestrées dans des maisons de prostitution par des gangs. Les proxénètes leur font suivre un circuit allant de Vancouver à Penticton, à Kelowna, à Calgary et à Edmonton pour réduire au minimum leurs contacts avec la police ou quiconque pourrait les aider à quitter le métier. Les jeunes femmes de 14 et 15 ans qui sont arrêtées sont placées dans un foyer d'accueil ou une maison d'hébergement administrée par les services de protection de la jeunesse. Les jeunes femmes de 16 et 17 ans ont plus de choix en matière de logement, bien qu'il soit peu probable qu'une personne souffrant de graves problèmes de toxicomanie puisse trouver un hébergement stable.

Problèmes de santé

Outre le VIH et le sida, l'hépatite C est un problème qui prend rapidement de l'ampleur. Au centre-ville, on diagnostique cette maladie chez de 800 à 900 personnes par année. La plupart ne reviennent jamais pour recevoir des soins de suivi; en outre, elles connaissent mal la maladie. Les sans-abri sont également accablés par une foule d'autres problèmes médicaux tels que des infections non traitées, des problèmes de respiration et de circulation et la grippe.

Les jeunes femmes sont particulièrement à risque de maladies transmises sexuellement et de grossesses précoces. La communauté autochtone accorde une grande valeur au fait d'avoir des enfants, mais de nombreuses jeunes mères n'ont pas le soutien nécessaire et les mères sans abri et leurs bébés sont confrontés à de graves problèmes de santé, tels qu'une alimentation insuffisante.

Santé mentale
Certains prestataires de services ne reconnaissent pas que les drogues ou l'alcool peuvent servir à faire face à la maladie mentale, une stratégie qui peut masquer des problèmes psychiatriques, lesquels apparaissent habituellement au cours de l'adolescence et au début de la vie adulte. La maladie mentale, conjuguée à la toxicomanie, est très difficile à traiter, et peu de services sont offerts à cet égard. Les adultes autochtones qui souffrent de maladies mentales aboutissent souvent en prison. Outre quelques travailleuses et travailleurs autochtones en santé mentale, seuls les services de santé mentale qui s'adressent à l'ensemble de la population sont offerts.

Les taux de dépression et de suicide sont très élevés chez les jeunes sans-abri. Les jeunes Autochtones ont souvent recours à des méthodes telles que la pendaison ou les armes à feu, qui maximisent les morts. Le syndrome d'intoxication foetale à l'alcool est relativement répandu chez les jeunes adultes sans abri, mais peu de services s'adressent à cette population.

Ressources et services
Aide sociale
L'aide sociale (Supports for Independence) n'est pas offerte aux personnes de moins de 18 ans. On invite souvent les jeunes à rentrer dans leur famille à moins qu'il ne s'agisse d'une situation d'agression sexuelle qui appelle des services de protection. Au début des années 1990, un programme exprès aidait les jeunes de 16 à 17 ans à vivre de manière autonome tout en poursuivant leurs études ou en travaillant à temps partiel. Dans le cadre de cette initiative, on payait la chambre et la pension pour aider les jeunes à habiter ailleurs que dans des foyers collectifs ou des familles d'accueil. Le programme a pris fin en 1993, lorsque le gouvernement Klein est arrivé au pouvoir. Certains des jeunes qui se sont vus privés de cette aide seraient passés dans la clandestinité — vivant dans des garages, habitant chez des amies ou amis ou survivant dans la rue. Un grand nombre ont quitté l'école.

Les jeunes de 18 à 24 ans doivent franchir d'importants obstacles pour obtenir de l'aide sociale à moins qu'ils ne souffrent d'un problème médical. Les jeunes seuls sont incités à trouver un emploi peu importe leur situation. Par conséquent, un bon nombre de sans-abri n'ont aucun revenu et sont forcés de vivre en nomades séjournent tantôt chez une amie ou un ami, tantôt chez des proches, tantôt dans un refuge. Les jeunes mères peuvent rester au foyer avec un nouveau-né durant six mois et recevoir de l'aide sociale, après quoi le gouvernement exerce des pressions pour qu'elles retournent au travail ou fréquentent l'école.

Éducation
Deux écoles alternatives du centre-ville répondent aux besoins des jeunes sans-abri. Les élèves des deux sexes bénéficient d'un programme sur mesure et peuvent suivre aussi peu qu'un seul cours. Certains réintègrent le réseau public ordinaire tandis que d'autres demeurent dans le système alternatif jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Ces écoles offrent de la stabilité dans un contexte familial et social par ailleurs changeant et déstabilisant. La participation au programme scolaire améliore l'estime de soi. Les élèves de 16 à 18 ans n'ont pas accès au programme de soutien du revenu à moins que leur tutrice ou tuteur signe un affidavit attestant son incapacité de subvenir aux besoins de sa ou son pupille, et que les responsables de la protection de la jeunesse acceptent de fournir un soutien financier.

Refuge et logement d'urgence
On dénombre 68 lits d'urgence pour les jeunes de 12 à 24 ans et 56 lits de transition. Tous les refuges d'urgence, y compris ceux qui s'adressent aux femmes et aux jeunes, sont habituellement pleins. Il faudrait au moins 25 autres lits pour les jeunes dans les refuges, et 15 lits pour les jeunes travailleuses et travailleurs du sexe et les jeunes transgenderistes. Il faudrait aussi 50 unités supplémentaires de logement de transition — 15 réservées aux jeunes Autochtones et 10 aux jeunes femmes enceintes (Edmonton Joint Planning 2000).

L'Inner City Youth Housing Program gère six maisons qui accueillent un total de 27 jeunes de 12 à 18 ans. Trois des maisons n'offrent que de courts séjours. Deux lits sont réservés aux jeunes qui s'adonnent à la prostitution. Une autre maison, Tessa's Place, a des règles de base (pas de sexe, de drogue ni d'alcool dans la maison, et les pensionnaires doivent téléphoner s'ils ne rentrent pas), que les jeunes de la rue trouvent plus accueillantes. De nombreux prestataires de services ont insisté sur le besoin d'un plus grand nombre de maisons comme Tessa's.

Edmonton connaît actuellement un boom économique. Les gens affluent vers la ville et l'on démolit les maisons de chambres. Le taux d'inoccupation est passé de 10 % en 1995 à 1,9 % en 1998 et, si l'on en croit les prévisions, il demeurera faible. Certaines demandeuses et certains demandeurs doivent parfois verser un acompte de 50 $ ainsi que le loyer des premier et dernier mois (ou encore un dépôt de garantie); cependant, les services sociaux ne versent pas d'argent pour ces dépôts. Les prestations d'aide sociale ne suffisent pas à payer les loyers exigés sur le marché, y compris ceux des maisons de chambres. Il arrive que des familles nombreuses attendent de une à trois années pour obtenir un logement subventionné (Edmonton Joint Planning 2000).

Les collectivités autochtones ont souvent recours aux modèles de comportement ou au mentorat pour aider les jeunes familles. L'expression « aidante ou aidant naturel » désigne une personne de la collectivité qui accepte de fournir un repas, un divan pour la nuit ou un hébergement à plus long terme. Cependant, si les aidantes et les aidants naturels reçoivent de l'aide sociale, ils peuvent se voir retirer leurs prestations pour avoir hébergé quelqu'un d'autre. Une de nos sources a dit qu'elle recevait parfois de jeunes couples afin de leur servir de modèle de comportement.

> *C'est comme ça que vit une famille autochtone saine.* [*Traduction*]

Malgré la violation des « limites » telles que comprises par le travail social traditionnel, cette personne estime que les services sociaux devraient offrir plus d'appui aux collectivités autochtones pour favoriser les relations avec des aidantes et des aidants naturels.

Services de soutien
Plusieurs organismes du centre-ville offrent un certain nombre de services de soutien aux sans-abri. Bon nombre de ces services, y compris des programmes de santé mentale, des échanges de seringues, des services d'approche, des haltes-accueils et des services d'alimentation sont organisés en fonction de la collectivité autochtone.

Stratégies de réduction des préjudices
Bien que plusieurs de nos sources d'information croyaient que les services devraient être axés davantage sur la réduction des préjudices, d'autres différaient d'opinion et exigeaient que leurs clientes et clients soient « rétablis ». La rigueur des règlements dans certains refuges a incité certaines personnes à retourner dans la rue, où elles risquent de retomber dans l'abus de substances psychoactives et dans la prostitution. Bien que le gouvernement de l'Alberta soutiennent jusqu'à un certain point l'approche de réduction des préjudices, certaines de nos sources d'information souhaitaient que cette approche soit officiellement adoptée.

Les personnes incarcérées ne peuvent pas présenter de demande d'aide sociale avant leur libération, après laquelle il y a habituellement un délai de deux à six semaines avant qu'elles reçoivent la première prestation. Souvent, les femmes vont directement de la prison à un foyer, où elles risquent de recommencer à consommer de la drogue.

Un organisme (Streetworks) offre un programme d'échange de seringues et des soins médicaux gratuits aux personnes qui vivent dans la rue, ainsi qu'un programme d'éducation et d'amélioration de la santé des consommatrices et consommateurs de drogues intraveineuses. Certaines jeunes femmes qui croient consommer de la drogue en toute sécurité connaissent très mal leur corps. Par exemple, elles peuvent avoir certaines connaissances relatives à la transmission du sida, mais peu de renseignements sur les autres maladies transmises sexuellement. Ou encore elles utilisent des condoms avec les clients, mais non avec leur souteneur.

Lacunes cernées dans les services
Il existe un manque criant de logements de transition et de logements à long terme pour les jeunes sans-abri. Une récente évaluation a permis de constater que la ville a besoin de 5 000 unités supplémentaires de logement abordable, ainsi que d'un éventail de logements d'urgence, de transition et à long terme supervisés et de services de soutien adaptés aux diverses cultures (Edmonton Joint Planning 2000). Il importe de s'attaquer aux problèmes de logement, d'itinérance et de santé de manière intégrée et d'adopter, dans l'élaboration des solutions, une vision holistique du « chez soi » adaptée aux différences culturelles (Native Counselling 2000).

Il faut des modèles de traitement fondés sur la réduction des préjudices, pour les jeunes toxicomanes, ainsi qu'un plus grand nombre de travailleuses et de travailleurs des services d'approche en santé mentale.

Services innovateurs
Le Bissell Centre offre plusieurs services auxquels font appel les jeunes mères sans abri ou à risque : des séances sur l'art d'être parent et sur la guérison, lesquelles sont fondées sur les pratiques autochtones traditionnelles; des services de garde d'urgence sans frais pour les jeunes mères ayant des enfants de moins de six ans (pour jusqu'à six jours ou plus par mois), et un programme de prévention du syndrome d'intoxication foetale à l'alcool, mis en oeuvre par des travailleuses et travailleurs s'occupant de la défense des droits des familles.

Une femme dont l'enfant souffre du syndrome d'intoxication foetale à l'alcool est fort susceptible de transmettre ce syndrome à ses futurs enfants; la plupart de ces enfants se retrouvent alors à la charge des services de protection de la jeunesse. Le programme aide les femmes à s'abstenir de consommer ou à restreindre leur consommation durant la grossesse ou encore à prévenir la grossesse pendant qu'elles boivent. La plupart des femmes qui font appel à ce service sont âgées de moins de 24 ans et d'ascendance autochtone. Les travailleuses et travailleurs s'occupant de la défense des droits des familles offrent des cours de cuisine et des repas nourrissants aux femmes, et sont en mesure de leur dispenser des services individuels 24 heures sur 24. Les jeunes femmes participant à ce programme ont donné naissance à des enfants qui n'étaient pas atteints du syndrome et ont réussi à les élever.

Protection of Children Involved in Prostitution Act

La loi intitulée *Protection of Children Involved in Prostitution Act* (PCIPA) est entrée en vigueur au début de 1999; il s'agit de la première loi du genre au monde. La loi régit les services des maisons d'hébergement ayant pour but de sauver les jeunes de moins de 18 ans qui se prostituent. Elle prévoit des services spécialisés pour ces enfants et la poursuite des clients et des souteneurs qui en abusent. Les personnes mineures sont présumées être des victimes d'agression sexuelle qui ont besoin de protection. Le fait de percevoir les jeunes femmes qui exercent le commerce du sexe comme des victimes plutôt que comme des criminelles marque un changement considérable par rapport à l'approche antérieure du ministère des Services à l'enfance.

La loi permet à une policière ou à un policier d'arrêter une personne mineure et de l'amener à une maison d'hébergement où on la confinera pour une période pouvant aller jusqu'à 72 heures. L'enfant recevra de la nourriture et un abri et subira une évaluation. On lui offrira des services de consultation et de suivi. Les services sont offerts aux jeunes filles et garçons (et à leur famille) qui choisissent volontairement de mettre un terme à leurs activités de prostitution ainsi qu'à ceux qui ne le veulent pas et qui refusent de faire appel aux programmes de soutien communautaire, et demeurent donc à risque.

Bien que de nombreux prestataires de services sociaux appuient l'initiative de la PCIPA, certains jugent que cette loi viole les droits de la personne. À l'origine, les jeunes qui étaient arrêtés pouvaient être envoyés dans une maison d'hébergement où ils étaient confinés durant 72 heures sans comparaître devant un juge ni être accusés. Un juge d'un tribunal de la famille de Calgary a cerné des problèmes dans la loi, ce qui a engendré un examen par la Cour du Banc de la Reine. Le gouvernement de l'Alberta a déposé une modification à la loi, qui permettra à tous les jeunes d'avoir une audience concernant leur confinement dans les 24 heures suivant leur arrestation. Les jeunes doivent être informés de leur droit de consulter un avocat, mais il leur incombe de demander une révision. La période de temps durant laquelle on pourra garder les jeunes passera de 72 heures à cinq jours, bien qu'une audience du tribunal aura lieu après 72 heures.

Certains prestataires de services croient que cette loi pousse les femmes dans la clandestinité et que le confinement forcé des jeunes ne saurait être justifié. Étant donné que les travailleuses et les travailleurs des services sociaux et des soins de santé sont tenus de

signaler aux autorités toute femme de moins de 18 ans qui s'adonne à la prostitution, les jeunes femmes sont, à juste titre, peu enclines à divulguer ce type d'activité ou tout problème connexe qu'elle peuvent avoir, comme des problèmes avec des souteneurs ou des menaces de membres de gangs. Les proxénètes peuvent refuser de permettre aux jeunes femmes de se prévaloir de certains services ou de consulter des organismes de santé de crainte qu'on dénonce ces dernières aux autorités. Il pourrait s'ensuivre des maladies transmises sexuellement non traitées et des grossesses non désirées. L'obligation de déclarer pourrait compromettre la relation entre les travailleuses et les travailleurs, d'une part, et leur clientèle, d'autre part.

De 1986 à 1999, une maison d'hébergement offrait des services à Edmonton à titre d'établissement bénévole. À l'origine, elle offrait un refuge aux femmes qui témoignaient contre des souteneurs. Depuis l'adoption de la loi, 135 jeunes femmes ont utilisé cette maison, y compris quatre enfants de 12 ans. L'âge moyen des clientes de la maison est de 15 ans et demi, et environ la moitié des adolescentes sont des Autochtones. Certaines jeunes femmes ont demandé à retourner à l'établissement, car il leur offre un abri sûr où se reposer, bien s'alimenter, bâtir tranquillement des relations avec le personnel et envisager des solutions de rechange à la prostitution. Des services de suivi sont offerts, mais seulement pour les filles de moins de 18 ans.

Certaines policières et certains policiers croient que le programme existant a très bien réussi à mettre en rapport des jeunes femmes difficiles à joindre avec des ressources et des programmes, et à les aider graduellement à quitter la rue. Les travailleuses et les travailleurs des services de protection de la jeunesse commencent aussi à cerner plus tôt les problèmes et ont pu empêcher certaines jeunes femmes de se retrouver dans la rue. Les juges qui disaient auparavant que la prostitution était un choix de mode de vie doivent maintenant considérer la prostitution des femmes de moins de 18 ans comme de l'exploitation des enfants. Avant l'adoption de la nouvelle loi, selon une de nos sources, on voyait tous les soirs une ou deux femmes de moins de 18 ans « faire la rue ». Maintenant, il arrive qu'on n'en voie aucune durant une semaine.

Certaines sources ont mentionné le besoin d'un établissement résidentiel qui ferait le pont entre un environnement supervisé ou sûr et un placement communautaire. Cet établissement mettrait l'accent sur les besoins et les problèmes des jeunes femmes qui ont exercé le commerce du sexe, tels que la toxicomanie, la violence des souteneurs et les agressions sexuelles antérieures.

Les jeunes femmes sans abri à Winnipeg

À la différence des autres grandes villes canadiennes, Winnipeg ne souffre pas d'une grave pénurie de logements et il y est plus facile de trouver à se loger bien que les logements soient souvent de qualité médiocre. Une bonne partie du parc de logements existant est en piteux état, et l'on trouve des immeubles désaffectés et aux ouvertures condamnées dans certains quartiers du centre-ville.

L'itinérance des jeunes est caractérisée par de courts séjours chez des proches et des amies ou amis, et le recours aux refuges. Dans certains cas, ce profil comporte des séjours dans des foyers collectifs ou en prison. Les jeunes Blancs sont plus susceptibles d'utiliser les refuges que les jeunes Autochtones. Quelques-uns dorment dans les parcs durant l'été (« camping urbain ») et vont passer l'hiver en Colombie-Britannique. Certaines jeunes lesbiennes se retrouvent dans la rue après avoir affirmé leur identité sexuelle et avoir été rejetées par leur famille.

Bien que certains jeunes de l'Asie et des Antilles soient sans abri, ainsi que des jeunes d'autres groupes minoritaires, la plupart des jeunes sans-abri sont autochtones ou blancs. Un nombre disproportionné sont des femmes autochtones[36]. Bon nombre des jeunes femmes sans abri ont des enfants en bas âge. Si elles souffrent de problèmes de santé mentale ou de toxicomanie, on leur enlève leur bébé. Certaines jeunes femmes enceintes et jeunes mères demeurent avec leurs parents ou séjournent à tour de rôle chez divers membres de la famille en raison d'un manque de possibilités de logement.

Certaines jeunes femmes déménagent à Winnipeg pour fuir les mauvais traitements dans les réserves. Il leur arrive d'éprouver des problèmes particuliers d'adaptation à la vie citadine et elles sont facilement exploitées par des gangs ou des proxénètes, en partie en raison de leur manque de connaissances des ressources et des services qui leur sont offerts. Étant donné que le financement des réserves est fonction du nombre de personnes qui y habitent, les chefs et les conseils autochtones mettent souvent des bâtons dans les roues des jeunes femmes qui ont quitté un conjoint ou un époux violent et qui veulent amener leurs enfants hors de la réserve. Il faut souvent revendiquer pour aider les femmes à recouvrer la garde de leurs enfants et à se réinstaller dans un milieu urbain.

Il arrive assez souvent que les jeunes femmes sans abri soient dans une relation violente ou en ait connu une, ou qu'elles aient des antécédents de violence subie dans leur enfance. Une source a décrit la dégradation des conditions de vie comme une « consolidation du désespoir » en raison de l'accroissement de la pauvreté, de l'aggravation de la toxicomanie, de l'augmentation du nombre de grossesses, de l'accroissement de la prostitution, des cas plus fréquents d'agression physique, et de la détérioration générale de la santé et du mode de vie. Ces dernières années, un accroissement considérable des activités des gangs a exacerbé cette situation.

Secteurs problèmes

Consommation de drogue

Le crack, la marijuana et l'ecstasy sont les drogues les plus souvent utilisées. Certaines jeunes femmes consomment aussi des médicaments d'ordonnance ou des « cocktails » de divers types, et utilisent parfois un mélange de drogues et d'alcool. Il n'est pas inhabituel, lorsque les jeunes reviennent dans leur collectivité après avoir terminé un programme de traitement, qu'ils renouent avec leurs pairs toxicomanes et qu'ils recommencent à consommer. Il n'existe pas de centres de traitement pour les quelques jeunes qui abusent des solvants.

Prostitution
Plusieurs organismes interviennent auprès des jeunes femmes qui exercent le commerce du sexe. On rapporte que ce travail est devenu plus clandestin, particulièrement dans le cas des très jeunes femmes. Des gangs très bien organisés exercent leurs activités à partir des hôtels, à l'aide de téléphones cellulaires et de téléavertisseurs, pour mettre en rapport les travailleuses ou les travailleurs du sexe et la clientèle. Les travailleuses et les travailleurs des services d'approche ont de plus en plus de difficulté à rejoindre les très jeunes femmes qui exercent le commerce du sexe, en partie parce que ces femmes craignent des représailles, contre elles ou leur famille, si elles tentent de rompre leurs liens avec les gangs.

Problèmes de santé
On a observé un accroissement de l'hépatite C et de l'hépatite D ainsi que du sida chez les sans-abri. Chez les jeunes femmes, l'automutilation et les troubles de l'alimentation sont fréquents. Il est difficile pour les jeunes sans-abri de s'alimenter d'une façon convenable. Ils ont tendance à éviter les soupes populaires où les adultes, y compris ceux qui ont des problèmes de santé mentale, sont parfois perturbés par l'apparition et le comportement des jeunes (et vice-versa).

Santé mentale
Les problèmes de santé mentale et de toxicomanie sont très répandus et semblent augmenter. Les taux de dépression, de faible estime de soi et de suicide sont anormalement élevés chez les jeunes femmes autochtones, particulièrement celles qui vivent des relations de violence dans les réserves, sans soutien ni aide. Les intervenantes et les intervenants en santé mentale traitent un grand nombre de cas, et il faut davantage de services.

Ressources et services
Aide sociale
Le Manitoba offre un soutien du revenu aux jeunes de 16 à 18 ans uniquement lorsqu'une tutrice ou un tuteur refuse d'héberger la jeune personne et de subvenir à ses besoins. Les Child and Family Services doivent approuver les conditions de logement de rechange. Lorsque le personnel de l'organisme intervient au nom des enfants, il parvient habituellement à obtenir de l'aide sociale.

Éducation
Quelques écoles tentent d'intégrer les jeunes sans-abri dans le système scolaire ordinaire et de leur apporter un soutien. À l'Argyle Alternative School, les élèves progressent à leur propre rythme et la fréquentation n'est pas obligatoire. Bon nombre des élèves des deux sexes consomment de la drogue (ou en ont consommé) ou se prostituent (ou se sont prostitués); ils se sont souvent enfuis de familles d'accueil ou de foyers collectifs. Certains souffrent aussi de troubles mentaux. On offre des petits déjeuners gratuits et des repas du midi subventionnés ainsi que des subventions au transport en commun pour encourager les jeunes pauvres et sans abri à fréquenter l'école. Environ le cinquième des élèves sont sans abri.

Le projet Youth Builders a permis aux jeunes de la rue de participer à la rénovation d'une grande maison qui servira à héberger les jeunes sans-abri fréquentant le Gordon Bell High

School. Les jeunes qui ne fréquentent pas l'école et qui sont sans emploi depuis plus d'une année, ou qui sont sans abri ou risquent de le devenir, sont admissibles au programme, lequel accorde 10 heures de formation scolaire par semaine ainsi qu'une formation sur place aux métiers de la construction. Trois diplômés de la première année du programme agiront comme chefs d'équipe pour le deuxième groupe de jeunes qui participeront à la rénovation de trois autres maisons.

Refuges d'urgence et logement

Environ la moitié des pensionnaires d'Ikwe-widdjiitiwin, qui offre un refuge d'urgence aux femmes vivant des situations de violence, ont moins de 25 ans. Beaucoup viennent des réserves et ont besoin d'orientation pour vivre en ville. Des logements de transition sont offerts par l'entremise du Native Women's Transition Centre, mais la liste d'attente est longue. Les femmes qui déménagent dans un logement de transition peuvent souvent être réunies avec leurs enfants. Toutefois, plus les enfants demeurent longtemps à la charge de l'État, plus il est difficile pour les mères d'en recouvrer la garde. La plupart des organismes de services entretiennent des relations de travail positives avec les Child and Family Services, l'organisme provincial chargé de la protection de la jeunesse, qui accepte en général leurs recommandations.

Bien que la pénurie de logements à Winnipeg ne soit pas aussi grave que dans d'autres grandes villes, les bénéficiaires de l'aide sociale sont forcés d'occuper les logements les plus insalubres, inadéquats et vieux, parfois situés dans des zones dangereuses. Exception faite des personnes handicapées, les personnes seules n'ont pas droit aux logements subventionnés. Il est très difficile pour les jeunes femmes qui ont une famille nombreuse de trouver un logement, que ce soit dans le secteur privé ou social.

Services de soutien

Il existe un certain nombre de services de porte ouverte, de consultation et d'approche pour les jeunes. Certaines églises administrent des haltes-accueils et des banques d'alimentation. Les McDonald Youth Services tiennent un refuge et mettent en oeuvre des programmes non résidentiels à l'intention d'environ 1 400 jeunes par année. Le North End Women's Resource Centre offre des programmes sur la gestion de la colère, le rôle parental et le deuil, ainsi qu'un programme de survie pour les femmes qui mettent fin à des relations de violence. Certains services s'adressent expressément aux jeunes Autochtones. Les organismes qui s'adressent à l'ensemble de la population sont plus susceptibles de voir des jeunes Autochtones qui ont rompu les liens avec leur culture.

La Rossbrook House offre aux jeunes une halte-accueil unique, qui est ouverte toute la nuit, y compris les fins de semaine et les jours fériés. On y offre des cours de niveaux élémentaire et secondaire aux jeunes de la rue, ainsi qu'un programme après les heures de classe et à l'heure du repas du soir. Dans la soirée, on reconduit les plus jeunes enfants à la maison pour s'assurer qu'ils rentrent en toute sécurité et qu'il y a quelqu'un pour s'occuper d'eux. On encourage le mentorat entre les jeunes, et des personnes qui ont déjà utilisé les services sont embauchées pour travailler au centre.

Stratégies de réduction des préjudices
De nombreux services ont adopté une approche de réduction des préjudices, particulièrement les services qui s'adressent aux jeunes Autochtones. Toutefois, certains programmes de lutte contre la toxicomanie appliquent encore le modèle de l'abstinence. Peu de programmes de traitement sont efficaces auprès des personnes qui souffrent à la fois de problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Un programme de prévention du syndrome d'intoxication foetale à l'alcool (semblable à celui mis en place à Edmonton) est offert à partir du Mt. Carmel Hospital. Il n'y a toutefois pas de programmes qui s'adressent exclusivement aux femmes toxicomanes enceintes. Certains organismes du centre-ville collaborent avec la police à l'élaboration d'approches de réduction des préjudices pour les personnes de la rue.

Lacunes cernées dans les services
- Refuges pour les jeunes ouverts 24 heures sur 24;
- Logements de transition et services pour les jeunes femmes autochtones nouvellement arrivées dans la ville;
- Traitement de la toxicomanie adapté à la culture et mettant l'accent sur la réduction des préjudices;
- Traitement de la dépendance aux solvants;
- Établissements de désintoxication réservés aux jeunes;
- Davantage de services de santé mentale.

Services innovateurs
Transitional Education and Resources for Females (TERF) est un programme qui s'adresse aux jeunes femmes (de 14 ans et plus) qui ont été exploitées sexuellement par l'entremise de la prostitution et qui opèrent une transition de la vie dans la rue à la vie dans la collectivité. TERF tient compte des expériences de vie des femmes, telles que la violence physique et sexuelle (à la fois dans la famille et dans la rue), la consommation de drogues et les problèmes de santé. On adopte une approche holistique pour tirer parti des points forts existants en combinant le travail scolaire, les études culturelles et le développement des aptitudes à la communication. Le programme permet aux jeunes femmes d'obtenir leur diplôme de 12e année. On prévoit offrir des services de garde d'enfants mais, entre-temps le personnel continue d'aider les femmes à trouver des places en garderie pour leurs enfants. En plus de poursuivre leurs études, les utilisatrices du programme ont pu améliorer leurs compétences parentales. Le programme a récemment commencé à accueillir les transgenderistes.

Les McDonald Youth Services, qui administrent un service de consultation directe, un programme d'approche dans la rue et un refuge, sont en train de produire un dépliant sur l'automutilation. Certaines jeunes femmes se tailladent les poignets, se brûlent avec des cigarettes ou pratiquent d'autres formes d'automutilation, une pratique reliée aux agressions physiques ou sexuelles subies dans l'enfance. Bien que des ressources aient été mises en place pour lutter contre les troubles de l'alimentation, rares sont les endroits où les femmes peuvent recevoir des renseignements au sujet d'autres formes d'automutilation et élaborer des stratégies pour les éviter.

Loi sur la mendicité
Les avis étaient partagés chez les prestataires de services lorsque le Manitoba a adopté une loi interdisant les squeegees, il y a quelques années. Ces jeunes sont alors partis pour Calgary ou d'autres villes ou se sont dispersés. Dans le cas des quelques rares squeegees qui restent, l'application de la loi par la police est quelque peu arbitraire ou varie selon le quartier. La plupart des squeegees sont blancs et ont tendance à exercer leurs activités dans Osborne Village ou dans les quartiers les plus chics de la ville. Un nouveau groupe appelé « *flaggers* » — des personnes qui demandent de l'argent lorsque les véhicules sont arrêtés aux intersections — a vu le jour.

Les jeunes femmes sans abri à Halifax

Les jeunes femmes sans abri à Halifax ont tendance à demeurer dans des centres d'hébergement ou à dormir chez des amies ou amis à tour de rôle et couchent rarement à la dure. Environ la moitié des pensionnaires de l'Adsum House, un refuge pour les femmes et les enfants sans abri, sont des jeunes. On estime que chaque nuit, de 200 à 300 personnes sont sans abri à Halifax, mais on ne connaît pas leur âge. Comme dans les autres grandes villes, il y a quelques squats où les jeunes se réfugient durant un certain temps. D'autres trouvent refuge dans les beigneries ouvertes toute la nuit ou dans des fumeries de crack, et certaines jeunes femmes échangent des faveurs sexuelles contre un endroit où dormir. Les prestataires de services ont remarqué un accroissement du nombre de jeunes sans-abri ces dernières années.

Certaines personnes sans abri viennent des régions rurales et d'autres arrivent de Montréal, de Toronto ou de Vancouver en quête d'une plus petite collectivité. Bien qu'Halifax ait interdit les squeegees, il existe un groupe migrant de ces jeunes qui fréquentent les milieux des punks ou des grunges et qui font la navette entre Toronto et Halifax.

On estime que 95 % des jeunes sans-abri à Halifax sont blancs (ce qui reflète la composition ethnoraciale de la ville), bien que quelques jeunes femmes d'ascendance africaine, immigrantes ou autochtones, utilisent les refuges d'urgence pour femmes[37]. Comme dans les autres villes, les jeunes Autochtones ont tendance à demeurer chez des amies ou amis ou des proches plutôt que d'utiliser le réseau de refuges.

Certaines jeunes lesbiennes et bisexuelles, particulièrement celles des milieux ruraux, déménagent à Halifax pour échapper à la censure de leur collectivité ou pour avoir accès aux services qui s'adressent aux lesbiennes, aux gais et aux jeunes. Des milieux scolaires intolérants incitent certaines lesbiennes à décrocher.

Secteurs problèmes
Toxicomanie
On dit que le crack est un problème de plus en plus aigu à Halifax. On consomme aussi de la marijuana, de l'acide, de l'ecstasy, de l'héroïne et des médicaments d'ordonnance. Aucun programme de traitement résidentiel ne s'adresse expressément aux femmes, et celles qui recherchent un tel programme doivent se rendre au Cap-Breton, où l'on trouve un établissement, ou encore dans une autre province. La seule clinique de traitement de la

toxicomanie pour les jeunes de 19 ans ou moins se trouve sur le terrain d'un hôpital psychiatrique à Dartmouth, mais sa distance et la honte attachée à un établissement psychiatrique réduisent son accessibilité.

Prostitution

La prostitution et le commerce des drogues vont souvent de pair, mais les activités se sont déplacées à mesure que de plus en plus de prostituées transféraient leurs activités à l'intérieur et utilisaient des téléavertisseurs et des téléphones cellulaires. Halifax a un programme de déjudiciarisation pour les prostituées et les clients. Les femmes peuvent opter pour ce programme et éviter d'être accusées si elles assistent à une séance d'une journée à laquelle participent des personnes-ressources qui viennent des cliniques de santé, des programmes de lutte contre la toxicomanie et des programmes d'éducation alternative, et qui aident les femmes à s'adresser à ces services. Stepping Stone offre une halte-accueil, des services d'aiguillage, de consultation et de défense des droits, ainsi qu'une banque d'alimentation aux jeunes et aux femmes qui s'adonnent à la prostitution. Sa clientèle est constituée, pour environ 15 %, de femmes de moins de 24 ans. On a observé, entre autres, un changement, ces dernières années, à savoir qu'il y a plus de jeunes femmes dans la rue et plus de consommatrices de drogues injectables. La plupart de ces jeunes femmes ont une dépendance (70 % à la cocaïne) et ont fui des familles perturbées ou un foyer d'accueil, attirées tout d'abord par ce qu'elles croyaient être l'éclat et l'argent associés au commerce du sexe.

Problèmes de santé

Comme dans les autres villes enquêtées, l'hépatite C et l'infection au VIH augmentent, tout comme la chlamydia. La malnutrition et la gale sont également fréquentes chez les jeunes de la rue. Certaines jeunes sans-abri pratiquent certaines formes d'automutilation, allant de la taillade aux troubles de l'alimentation.

Problèmes de santé mentale

Bon nombre de jeunes femmes qui fréquentent Adsum House, un refuge pour femmes, souffrent de troubles mentaux et ont besoin d'un logement supervisé (pour lequel la liste d'attente est longue). Certains programmes de logement exigent que leurs pensionnaires fréquentent l'école ou exercent une activité de rechange acceptable; or, de nombreuses jeunes femmes sont incapables de satisfaire à de telles conditions. La très grande majorité des jeunes femmes qui fréquentent les refuges ont été traumatisées par les agressions. Le stress post-traumatique créé par des agressions antérieures est chose courante, mais les thérapies à long terme pour régler ces problèmes sont souvent inaccessibles en raison de la longueur des listes d'attente ou des prix. De 1996 à 1998, 11 femmes qui avaient fréquenté le refuge et qui essayaient de se rétablir dans la collectivité se sont suicidées ou ont été assassinées.

Ressources et services

Aide sociale

Les jeunes, filles et garçons, ne sont pas admissibles à l'aide sociale avant l'âge de 19 ans. Certains d'entre eux essaient de trouver du travail et de s'associer à une personne plus âgée pour obtenir un logement. Les prestations de logement pour une personne seule sont de 217 $, mais on ne peut rien trouver sur le marché privé pour un tel montant. Les chambres se louent

habituellement 400 $. En conséquence, les jeunes qui reçoivent de l'aide sociale doivent partager leur logement, habiter des logements insalubres ou habiter dans des quartiers où se pratique activement le commerce des drogues.

Éducation
La plupart des jeunes sans-abri ont quitté le réseau scolaire, mais certains programmes les encouragent à y retourner. La Phoenix House a un centre d'apprentissage et d'emploi qui offre une préparation à la vie quotidienne, une formation à l'informatique, une préparation à l'emploi, ainsi qu'une certaine formation scolaire. Le nouveau Shelter for Learning offre un programme aux jeunes Autochtones de 19 à 30 ans.

Refuges d'urgence et logement
Il n'y a pas de refuges pour jeunes à Halifax, mais les jeunes femmes peuvent s'adresser à la Adsum House ou à la YWCA. Adsum a 15 unités de logement de transition où les femmes peuvent habiter au plus une année tandis que la Phoenix House offre un hébergement collectif ainsi que des appartements supervisés. Shelter for Learning, qui fonctionne de concert avec le Micmac Friendship Centre, a sept lits d'urgence et de transition que les personnes peuvent utiliser durant au plus neuf mois. Il y a de longues listes d'attente pour le logement supervisé à l'intention des femmes souffrant de problèmes de santé mentale, même si l'une des conditions d'admissibilité est la fréquentation de l'école ou une solution de rechange acceptable.

Les loyers ont augmenté considérablement ces dernières années à mesure qu'ont baissé les taux d'inoccupation (de 7,8 % en 1995 à 3,6 % en 1999) en raison de la croissance de la région. Les taux d'inoccupation au centre-ville sont aussi bas que 0,9 % (Community Action 2000). Une bonne partie du parc de chambres est située au cœur du centre-ville et est en très mauvais état.

Des règlements plus rigoureux sur l'exploitation des maisons de chambres et des inspections fréquentes sont nécessaires (PGF-GTA Consultants 2000). Une source s'est dite d'avis que le transport subventionné pour les personnes à faible revenu pourrait rendre le logement plus accessible dans des quartiers plus sûrs de la ville.

Services de soutien
Arc Outreach tente de rejoindre les personnes qui passent entre les mailles du filet, de la sécurité sociale, surtout celles qui ont des démêlés avec le système de justice pénale. On y reçoit de 30 à 50 jeunes femmes par semaine, dont au moins 85 % ont été agressées physiquement ou sexuellement dans leur enfance. Arc est en train de créer une nouvelle halte-accueil qui ouvrira ses portes à 16 h 30, au moment où les autres services ferment pour la journée.

Stratégies de réduction des préjudices
Il existe plusieurs programmes de jour pour les femmes toxicomanes, mais l'absence de services de garde d'enfants est un obstacle pour certaines d'entre elles. Exodus, un centre pour femmes qui s'occupe des problèmes de toxicomanie et d'agression, prévoit ajouter à son programme de jour un programme résidentiel à plus long terme pour les femmes. Il espère aussi offrir des services de garde aux enfants des pensionnaires. Un autre organisme, Matrix, offre aussi des

programmes de jour aux femmes ayant des problèmes de drogue, d'alcool ou de jeu. Go Girls est un programme de soutien pour les femmes qui quittent la rue.

Lacunes cernées dans les services

- Refuge pour jeunes;
- Services de consultation pour les victimes d'agression sexuelle dans l'enfance;
- Services pour les jeunes souffrant de problèmes de santé mentale ou de toxicomanie;
- Centre résidentiel pour les femmes toxicomanes;
- Services de garde pour les enfants des jeunes femmes qui fréquentent l'école;
- Programmes de médiation familiale accessibles pour les jeunes qui sont encore à la maison;
- Services d'approche pour les jeunes d'ascendance africaine et les jeunes des communautés d'immigrantes et d'immigrants.

Services innovateurs

La Phoenix House offre un certain nombre de services aux jeunes qui sont sans abri ou risquent de le devenir, y compris une halte-accueil, un foyer collectif de 10 lits, des appartements supervisés, et un centre d'apprentissage et d'emploi. Son programme de suivi offre des services de soutien aux jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans (les autres programmes interrompent leurs services à 18 ou à 21 ans). L'organisme adopte une approche holistique des besoins des jeunes, qui comprend des services de consultation, des services d'éducation, et des services d'emploi et de logement, offrant ainsi un continuum de services de soutien aux jeunes.

Les jeunes femmes sans abri à St. John's

La population des sans-abri visibles à St. John's est faible mais elle semble être à la hausse. Quelques personnes dorment dans les parcs ou dans leur voiture durant l'été. Il n'y a dans toute la province que quelques refuges et un seul centre de traitement de la toxicomanie (lequel ne s'adresse pas exclusivement aux jeunes). Une source a émis l'hypothèse qu'un centre de traitement pour les jeunes pourrait s'ouvrir à Davis Inlet, au Labrador, en raison du besoin urgent de régler les problèmes de toxicomanie chez les jeunes. Un plus grand nombre de jeunes sont arrivés des régions rurales et du Labrador.

Secteurs problèmes

Consommation de drogue

La consommation de drogues augmente; toutefois, il est très difficile pour les jeunes de recevoir un traitement en résidence sans quitter la province.

Prostitution

Il semble y avoir une augmentation du nombre de jeunes femmes exerçant le commerce du sexe. Après avoir fait la tournée des amies ou amis, certaines jeunes femmes finissent par faire la rue pour subvenir à leurs besoins.

Problèmes de santé
Les jeunes femmes sans abri sont habituellement en mauvaise santé et ont perdu le contact avec leur médecin de famille. Une source a signalé une augmentation de l'incidence d'asthme, peut-être parce que les sans-abri sont plus sujets aux troubles respiratoires en raison de leur exposition aux éléments et du mauvais chauffage des refuges.

Problèmes de santé mentale
De nombreuses femmes aux prises avec des problèmes de santé mentale ont eu des démêlés avec le système de justice, et certaines se sentent plus en sécurité en prison que dans un hôpital psychiatrique. Il existe des pensions pour les personnes souffrant de problèmes de santé mentale, mais elles ne sont pas réglementées et ne conviennent pas aux jeunes.

Ressources et services
Aide sociale
Deux taux de prestation sont offerts aux personnes seules — chambre et pension dans des chambres partagées à 385 $ par mois et garçonnière (pour une personne) à 635 $ par mois. On offre habituellement la chambre et pension aux jeunes qui ont de 16 à 19 ans ou qui vivent avec une ou un de leurs proches. Si les organismes interviennent en leur nom, il est possible d'obtenir un taux plus élevé pour les jeunes de 16 ans. Une récente modification à la loi permet aux personnes de 16 à 18 ans de recevoir un soutien du revenu une fois que les autorités de la protection de la jeunesse ont approuvé leur admissibilité.

Éducation
Il y a une longue liste d'attente pour la seule école secondaire alternative. Il en va de même pour les programmes préparatoires à l'emploi.

Refuges d'urgence et logement
Les jeunes femmes de la rue peuvent trouver refuge à l'Armée du salut ou au Naomi Centre. Ce dernier offre un refuge temporaire à huit femmes de 16 à 30 ans.

Il y a une attente de trois à quatre mois pour le logement subventionné par l'entremise de City of St. John's Housing et de Newfoundland and Labrador Housing. L'Emmanuel House loue des immeubles du service de logement municipal et les sous-loue à sa clientèle, à laquelle elle offre des services de soutien à domicile. Les garçonnières sont le type de logement le moins cher offert par le secteur privé, mais elles ne sont pas réglementées et bon nombre sont insalubres. Certaines femmes finissent par retourner dans les refuges, en raison des problèmes de sécurité dans les garçonnières.

Services de soutien
Choices for Youth offre des services de soutien aux jeunes de 16 à 20 ans qui sont des d'anciens pupilles sous tutelle judiciaire. Ce programme a vu le jour il y a 10 ans pour placer les jeunes de la Mt. Cashel School, lors de sa fermeture. Bon nombre des jeunes sont autonomes et reçoivent des services de consultation, d'aiguillage et de préparation à la vie quotidienne. On organise des soupers communautaires une fois ou deux par semaine.

Stratégies de réduction des préjudices
La Naomi House, un refuge pour jeunes femmes de 16 à 30 ans, et l'Emmanuel House (voir ci-dessous) ont adopté une approche de réduction des préjudices. Exception faite du centre de désintoxication, il n'y a aucun centre de traitement de la toxicomanie ou de l'alcoolisme à St. John's. Les femmes de plus de 19 ans sont renvoyées au Humberwood Centre, situé de l'autre côté de l'île, à Cornerbrook. Il n'y a pas d'établissements pour les femmes de moins de 19 ans.

Lacunes cernées dans les services
- Logements pour les jeunes souffrant de troubles mentaux;
- Traitement de la toxicomanie en établissement pour les jeunes de St. John's;
- Services de soutien en matière de logement pour les jeunes de 19 à 21 ans.

Services innovateurs
L'Emmanuel House offre à 14 personnes un programme résidentiel portant sur les problèmes reliés à l'exploitation des enfants, à la toxicomanie, à la santé mentale et aux relations violentes. Ce programme est unique, car il comporte un soutien en résidence et une préparation à la vie quotidienne pour les personnes ayant ce large éventail de problèmes et est adapté à chaque personne. Les personnes souffrant de toxicomanie active sont souvent renvoyées au Humberwood Centre, à Cornerbrook, ou au centre de désintoxication, et ensuite à la Naomi House (le refuge pour femmes) jusqu'à ce que leur état se soit stabilisé et qu'elles puissent revenir au programme.

Les jeunes femmes sans abri à Yellowknife

Les jeunes sans-abri de Yellowknife couchent souvent chez l'un et chez l'autre, restent éveillés toute la nuit dans des cafés, ou dorment sur des grilles à air chaud, dans des cages d'escalier ou dans des entrées de guichets automatiques. Les jeunes femmes échangent aussi des faveurs sexuelles contre de l'hébergement. La consommation de drogue et la grossesse chez les adolescentes sont fréquentes.

En matière de logement, la situation semble pire à Yellowknife que dans la plupart des villes du sud du Canada, et les conditions atmosphériques y sont incontestablement plus rigoureuses. Nos sources nous ont parlé de maisons sans eau courante ni chauffage, de maisons d'une seule pièce où vivent de grandes familles élargies, de parcs de caravanes et de baraques aux limites de la ville, ainsi que de loyers très élevés. Yellowknife connaît actuellement un boom économique en raison de l'expansion de l'extraction des diamants. Par conséquent, on s'attend à ce que les loyers augmentent encore davantage à mesure que le boom continuera. Les jeunes femmes sans abri partagent habituellement un logement avec des amies ou amis ou des membres de leur famille, ou trouvent des hommes qui les hébergeront en échange d'une relation sexuelle.

La très grande majorité des jeunes et des adultes sans abri à Yellowknife sont autochtones[38]. Nos sources ont fait état d'une série de problèmes qui accroissent l'itinérance chez les

jeunes Autochtones. Les séquelles du régime des pensionnats comprennent une faible estime de soi, la difficulté d'être parent, le manque d'autonomie, le manque d'aptitude à entretenir des relations et l'éloignement de la culture traditionnelle. La collectivité autochtone est aux prises avec des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie, de jeu compulsif, de violence familiale et d'exploitation sexuelle des enfants. La plupart des prestataires de services et des parents des familles d'accueil sont blancs, tandis que la clientèle et les enfants pris en charge sont surtout autochtones. Les taux de placement des enfants, filles et garçons, sont très élevés et beaucoup d'entre eux se sauvent de leur famille d'accueil. Le taux d'admission aux soins est exceptionnellement élevé. Soixante-deux pour cent des enfants relevant des services de protection de la jeunesse sont pris en charge dans les Territoires du Nord-Ouest. Le taux est de 6 % en Ontario (Ligue pour le bien-être de l'enfance). Il n'est pas étonnant que la relation entre les services de protection de la jeunesse et la collectivité autochtone se résument souvent à de l'opposition.

Malgré les nombreuses politiques d'action positive, il existe encore une forte discrimination envers les Autochtones. En outre, lorsqu'on adopte des politiques reliées à l'autonomie gouvernementale des Autochtones, elles ont tendance à ne pas tenir compte des différences entre les sexes. Par conséquent, les femmes ne peuvent pas toujours obtenir de l'aide des structures traditionnelles en cas de violence familiale et bon nombre d'entre elles quittent leur collectivité d'origine pour profiter des services de la ville. Bien que la population de Yellowknife ne soit que de 17 000 personnes, cette ville dessert des personnes de l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest; ces dernières années, on a assisté à un accroissement de la migration en provenance des petites collectivités. Certaines personnes viennent de collectivités sans alcool, mais finissent par abuser de l'alcool ou des drogues, une fois arrivées dans cette ville. Les personnes qui ne sont pas habituées à un milieu urbain ne sont pas au courant des services disponibles ni des « règles ». (Par exemple, lorsque des personnes des régions périphériques demeurent dans l'appartement d'une ou d'un de leurs proches, ou d'une ou d'un ami en ville, cette personne peut être expulsée pour surpeuplement). Certaines personnes se retrouvent donc dans la rue.

Secteurs problèmes

Consommation de drogue

Bien que l'abus d'alcool soit le problème le plus fréquent chez les jeunes femmes sans abri, celles-ci consomment aussi de la cocaïne, de la marijuana et du haschich. Les gangs importent maintenant les drogues et une source a affirmé que le taux de consommation de cocaïne dans les Territoires du Nord-Ouest est le plus élevé au pays et que le taux de crimes violents y est huit fois plus élevé que la moyenne nationale. Les jeunes, femmes ou hommes, qui fréquentent les centres de traitement de la toxicomanie éprouvent beaucoup de difficultés lorsqu'ils réintègrent la collectivité, et recommencent alors à fréquenter leurs anciennes amies et leurs anciens amis, et leurs lieux de rencontre habituels. Pour certaines personnes, le seul moyen de ne pas retomber dans la toxicomanie est de quitter la collectivité.

Prostitution

Bien qu'il y ait de la prostitution à Yellowknife, les femmes sans abri sont plus susceptibles d'échanger des faveurs sexuelles contre un endroit où habiter.

La violence faite aux femmes et les problèmes de santé
De nombreuses adolescentes sont aux prises avec de la violence au foyer et dans leurs relations. Le taux de grossesse chez les adolescentes des Territoires du Nord-Ouest est de 16 %, soit quatre fois la moyenne nationale (T.N.-O. [s.d.]). De nombreuses jeunes femmes veulent devenir enceintes et leurs pairs les y encouragent. Le taux de maladies transmises sexuellement est également très élevé et le syndrome d'intoxication foetale à l'alcool est fréquent. Il est souvent difficile pour une jeune personne atteinte de ce syndrome d'obtenir des prestations d'aide sociale pour personnes handicapées à moins que la mère reconnaisse avoir trop consommé d'alcool durant sa grossesse.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, on fait état d'un taux d'agression sexuelle huit fois plus élevé que la moyenne nationale. Dans la majorité des cas d'agression sexuelle déclarés, les plaintes ont été portées par des filles âgées de 7 à 18 ans et 29 % des agressions ont été commises par des membres de la famille de la victime (T.N.-O. [s.d.]).

Problèmes de santé mentale
De nombreuses jeunes femmes qui souffrent de troubles mentaux sont également toxicomanes ou alcooliques. L'unique organisme de santé mentale ne reçoit que les personnes qui ont obtenu un diagnostic médical, de sorte que les personnes qui ne veulent pas avoir de rapports avec les services de santé mentale en place ont peu de choix. Il y a très peu de thérapies abordables pour aider les jeunes à faire face aux problèmes d'agression physique ou sexuelle subie dans l'enfance, bien que certains cercles de guérison aient été mis sur pied au sein de la collectivité autochtone.

Ressources et services
Aide sociale
Les personnes de 16 et 17 ans ne sont pas admissibles à l'aide sociale. L'allocation de logement pour les personnes seules est de 450 $, mais la plupart des chambres se louent de 500 à 600 $. Il y a un écart du même ordre en ce qui a trait au montant versé aux familles.

Éducation
De nombreux jeunes sans-abri ont quitté l'école ou ne la fréquentent que sporadiquement. Certaines écoles offrent des programmes alternatifs et certaines jeunes femmes trouvent les cours du soir un peu moins officiels et mieux adaptés à leurs besoins.

Refuges et logement
Trois refuges desservent les jeunes femmes, bien que le refuge pour femmes ne compte que sept lits dans un espace très restreint. On dit que les jeunes lesbiennes ne se sentent pas en sécurité ni acceptées lorsqu'elles ont recours aux services pour les femmes qui ont été agressées par des conjoints, bien que la violence dans les relations lesbiennes est un problème dont il faut s'occuper.

L'attente pour obtenir un des logements municipaux non subventionnés est d'environ quatre mois. L'attente pour un logement subventionné est de quelques années. Les locatrices et locateurs du secteur privé ne veulent pas louer aux jeunes de moins de 18 ans, qui n'ont pas

le pouvoir légal de signer un bail. Bien que 65 % de la population des Territoires du Nord-Ouest soit composée de jeunes, le gouvernement n'a pas eu pour priorité d'offrir du logement à ce groupe.

Services de soutien

The Side Door, un service de porte ouverte pour les jeunes, offre l'accès à des ordinateurs, un téléviseur, une table de billard, de la musique et du café. En 2001, la halte-accueil déménagera dans un immeuble où elle pourra rester ouverte toute la nuit. Les jeunes pourront dormir sur place, mais non y habiter. Des conseillères et des conseillers seront disponibles pour parler aux jeunes et les aider à trouver des solutions à leurs problèmes de logement, et à élaborer des plans de réduction des préjudices ou de traitement de la toxicomanie. Le centre s'inscrit dans une stratégie concertée des organismes de services sociaux pour tenir les jeunes à l'écart de la population plus âgée, laquelle connaît un problème d'itinérance chronique.

Le Yellowknife Women's Centre est ouvert 24 heures sur 24; il offre des services de consultation et de défense des droits, des services de soutien, de la nourriture, des douches, une buanderie ainsi qu'un refuge pour sept femmes seules. Le centre offre aux jeunes femmes la possibilité de sortir d'une situation peu sûre à tout moment ou de recevoir des services de soutien, des aliments et un abri sans nécessairement quitter leur foyer. Cela peut être une étape importante dans le règlement des problèmes de violence subie dans les fréquentations ou de la part d'un conjoint ou des parents.

Stratégies de réduction des préjudices

On utilise diverses approches pour régler les problèmes de toxicomanie. Certaines et certains prestataires de services exigent une abstinence totale, qu'il s'agisse de drogue ou d'alcool. D'autres tentent d'offrir une approche de réduction des préjudices plus accueillante. Il existe des services de traitement de la toxicomanie dans la province, mais aucun ne s'adresse expressément aux jeunes.

Lacunes cernées dans les services

- Logements de transition et à long terme pour les jeunes;
- Asile de nuit pour les femmes ayant de graves problèmes de toxicomanie;
- Consultation et thérapie pour les femmes;
- Aide particulière aux femmes qui passent d'un milieu rural à un milieu urbain;
- Normes compatissantes pour les refuges d'urgence.

ANNEXE B : DONNÉES SUR LE LOGEMENT ET LES SERVICES, PAR VILLE

Tableau B1 : Refuges et services de logement pour les jeunes femmes, par ville

Caractéristiques	Toronto nbre	Vancouver nbre	Montréal nbre
Lits dans les refuges, réservés aux jeunes femmes	27	0	0
Lits dans les refuges, pour les jeunes	485	18	67
Lits dans les refuges[39], pour les femmes (avec ou sans enfants ou conjoint)	3 074	84	209
Lits dans les maisons d'hébergement, pour les jeunes[40]	5	24*	0
Lits de transition pour les jeunes	56	24	83
Unités de logement supervisé réservées aux jeunes	156	17**	0
Unités de transition ou supervisées pour les mères adolescentes	43	0	31
Lits# pour le traitement de la toxicomanie chez les jeunes femmes (et les jeunes)	9 (30)	7 (30)	0 (146)

Remarques :

* Dans la région métropolitaine de Vancouver.

** Supported Independent Living Program for Youth, pour les jeunes souffrant de maladie mentale. Programme de suppléments de loyer.

Le traitement de la toxicomanie intervient après la désintoxication et avant les étapes de la guérison. Les programmes de traitement peuvent être aussi courts que trois semaines, en Ontario, ou aussi longs qu'une année, en Colombie-Britannique.

Tableau B2 : Caractéristiques du marché du logement, par ville

Caractéristiques	Toronto nbre	Vancouver nbre	Montréal nbre
Loyer moyen pour un appartement d'une chambre à coucher en 2000*	830 $	695 $	477 $
Loyer moyen dans une maison de chambres	450 $	339 $**	375 $
Taux d'inoccupation	0,6 %	1,3 %	1,6 %#
Nombre de ménages sur la liste d'attente pour un logement social	56 000	8 632##	7 948

Remarques :

* Chiffres provenant de la SCHL 1995b, 2000.

** Chiffre provenant de Main and Hastings 2000.

Île de Montréal seulement.

Dans la région métropolitaine de Vancouver (Vallée du bas Fraser).

Tableau B3 : Âge de la majorité, salaire minimum et taux des prestations par province

Caractéristiques	Ontario	Colombie-Britannique	Québec
Âge de la majorité	18*	19	18
Âge pour prévenir les parents ou la tutrice ou le tuteurs	<16	<19	<18
Salaire minimum	6,85 $	7,60 $	7,00 $
Taux de base de l'aide sociale pour une personne seule apte à l'emploi (portion de l'allocation de logement)	520 $/ 325 $	510 $/ 325 $	502 $
Taux de base de l'aide sociale pour une mère seule avec un enfant <12 ans (portion de l'allocation de logement)	957 $/ 511 $	896 $/ 520 $	901 $**

Remarques :

* Seize ans à des fins de location (droit de signer un contrat).

** Le Québec a un programme distinct d'allocation-logement pour les familles, qui fournit des fonds supplémentaires selon un calcul complexe tenant compte du coût réel du logement, de la taille de la famille, etc.

ANNEXE C : LISTE DES INFORMATRICES ET DES INFORMATEURS, PAR VILLE

Toronto

Karen Arthurton, travailleuse auprès des jeunes, *Youthlink Inner City*
Joyce Bernstein, épidémiologiste, *Department of Public Health*
Sue Bigurdson, directrice exécutive, *Humewood House*
Will Coukell, directeur exécutif, *Horizons for Youth*
Maria Crawford, directrice exécutive, *Eva's Place*
Ruth DaCosta, directrice exécutive, *Covenant House*
Bob Duff, administrateur, *60 Richmond St. Shelter*
Eleanor Edwards, superviseure du centre de ressources, *Evergreen* (Yonge Street Mission)
Irwin Elman, administrateur, *Pape Adolescent Resource Centre (PARC)*
Carlos Francis, coordonnateur, *SWYM Program*
Kim Fraser, directrice, *Stop 86*, et administratrice, *Jessie's Non-Profit Homes*
Kiaras Gharabaghi, directrice des programmes et services, *Eva's Place*
Clayton Greaves, coordonnateur de l'accueil, *Evergreen* (Yonge Street Mission)
Barrie Hannah, directeur exécutif intérimaire, *Second Base Youth Shelter*
Gerri Laford, intervenante en matière de logement, *Native Women's Resource Centre of Toronto*
Darlene Leaver, surintendante des écoles, *Toronto District School Board*
Bruce Leslie, chercheur, *Children's Aid Society of Metropolitan Toronto*
Dennis Metcalfe, agent des programmes et services, *Développement des ressources humaines Canada*
Susan Miner, directrice exécutive, *Street Outreach Services (SOS)*
Nancy Peters, directrice exécutive, *Centre for Women/Massey House*
Sheryl Pollock, Shelter and Housing Services, *Ville de Toronto*
Margarita Quintana, travailleuse des services à l'enfance, *Catholic Children's Aid Society*
Vanessa Russell, enseignante, programme Triangle, *OASIS Alternative High School*
Vicki Sanders, travailleuse d'approche, *Central Neighbourhood House*
Lucy Scanlon, éducatrice, *Beat the Street*
Jamie Toguri, administratrice du programme jeunesse, *Native Child and Family Services*
Anna Travers, directrice de programme, *Shout Clinic*

Vancouver

Jesse Abel, membre du conseil, *Downtown Eastside Women's Centre*
Jerry Adams, directeur exécutif, *Urban Native Youth Association*
Anonyme, *Willingdon Juvenile Detention Centre*
Ann Aram, coordonnatrice, Youth Action Centre, *Downtown Eastside Youth Activity Society*
Rebecca Bateman, membre du conseil, *Bridge Housing Society*
Sandy Cooke, directrice exécutive, *Covenant House*
Lou Desmerais, directrice exécutive, *Vancouver Native Health Society*
Dave Dixon, *Vancouver Police*
Irene Elhaimer, gestionnaire de programme, *Margaret Dixon House* (Burnaby)

Alison Emond, *Nisha Family and Children's Services Society*
R.J. Evans, travailleuse sociale, Adolescent Street Unit, *ministère des Enfants et des Familles*
Cynthia Farnsworth, intervenante en liaison, *Peak House Bridging Project*
Horace Fox, travailleur de maison d'hébergement, *Urban Native Youth Association*
Cori Kleisinger, intervenante auprès des jeunes, *Urban Native Youth Association*
Gil Lerat, travailleuse de maison d'hébergement, *Urban Native Youth Association*
Marilyn Michaud, Career Resource Centre, *Family Services of Greater Vancouver*
Cheryl Mixon, coordonnatrice, *Family Services of Greater Vancouver*
Alistair Moes, Street Youth Services, *Family Services of Greater Vancouver*
Chris Morissy, directrice exécutive, *Powell Place for Women*
Andrea Myland, travailleuse d'approche auprès des femmes, *Union Gospel Mission Shelter*
Karen O'Shannacery, directrice exécutive, *Lookout Emergency Shelter*
Rose Perreault, administratrice, *Scottsdale House* (Delta)
Raven, coordonnatrice, *Prostitution Alternative Counselling and Education Society*
Joanna Russell, coordonnatrice du centre, *Women Helping Women in the Downtown Eastside*
Steve Smith, travailleur d'approche, *Family Services of Greater Vancouver*
Kathy Stringer, administratrice, *Van City Place for Youth*
Pat Townsley, coordonnatrice, *Downtown Eastside Youth Activity Society*
Catherine White, conseillère communautaire, *Downtown South Community Health Centre*

Montréal
Céline Bellot, candidate au doctorat, *Université de Montréal*
Mark Boutin, *Maison l'Éclaircie*
Micheline Cyr, *Auberge Madeleine*
Chantale Demers, *Maison Marguerite*
Annie Dion, *En Marge*
Claude Filiatrault, *Antre-temps* (Longueuil)
Diane Fortin, *Maison de l'Ancre*
Felicia Katsouros, *Patricia Mackenzie House*
Maffie Lafleur, *L'Escalier*
Claudine Laurin, *Bureau de Consultation Jeunesse*
Phillippe Legault, *Les Centres jeunesse de Montréal*
Micheline Perrault, *L'Arrêt-Source*
Ghislain Prud'homme, *Ressources jeunesse Ville Saint-Laurent*
Sylvie Simard, *Centre le Diapason* (Mascouche)
Aki Tchitacov, *Le Bon Dieu dans la rue*
Trish White, *Batshaw Youth Centre*

Edmonton
Tracy Bridges, travailleuse du soutien à la famille, *Boyle Street Community Services Co-op*
Karen Bruno, travailleuse d'approche auprès des jeunes adultes, *Boyle Street Community Services Co-op*
Gaye Catherall, agente de programme, Protective Safe House, *Catholic Social Services*
Michele Deis, chef d'équipe, Protective Safe House, *Catholic Social Services*
Marilyn Fleger, gestionnaire de programme, *Boyle Street Community Services Co-op*

Gary Gordon, administrateur, *Community Development Branch*
Jim Gurnett, gestionnaire des services communautaires, *Bissell Centre*
Kevin Hood, coordonnateur du ministère, Protection of Children Involved in Prostitution Program, *gouvernement de l'Alberta*
Hope Hunter, directrice exécutive, *Boyle Street Community Services Co-op*
Sandy Johnson, travailleuse d'approche, *Streetworks*
Irene Kerr Fitzsimmons, directrice exécutive, *Inner City Youth Housing Project*
Shirley Maynard, directrice, *Boyle St. Charter School*
Brian Robertson, escouade mondaine, *Edmonton Police*
Rosemary Sakyi, agente de programme, *Catholic Social Services*
Jennifer Serniak, coordonnatrice en santé mentale, *Boyle Street Community Services Co-op*
Marliss Taylor, gestionnaire de programme, *Streetworks*

Winnipeg
Barbara Andrews, ministre, *West Broadway Community Services*
Chari Arsenault, *Youth Resource Centre*
Jocelyn Greenwood, Ikwe-widdjiitiwin, *Aboriginal Women's Centre*
Hazel Henry, *Ndinawemaganag Endaawaad*
Marilyn McGillivary, *Native Women's Transition Centre*
Allen McIntosh, gestionnaire de programme, *Youth Builders*
Sister Bernadette O'Reilly, *Rossburn House*
Irene Rainey, *St. Matthews Community Ministry*
Jane Runner, *New Directions for Children & Youth, Training & Employment for Females*
Marjorie Szezpanski, *North End Women's Resource Centre*
Olga Szumik, conseillère, *Argyle Alternative School*
Janice Walker, *Salvation Army*

Halifax
Carolyn Bennett, *Stepping Stone*
Marilyn Berry, directrice exécutive, *Adsum House*
Donna Hannaford, *Shelter for Learning/Native Youth Education*
Chris Jarvis, *Arc Outreach*
Linda Johnson, thérapeute clinicienne, *Matrix*
Alison Little, *Phoenix House*
Lyn McDonald, *Phoenix House*
Mary Morris, agente de programme, *Exodus House*
Dorothy Patterson, *Arc Outreach*
Patricia Richards, coordonnatrice, *Community Action on Homelessness*

Yellowknife
Diana Beck, *Native Women's Youth Association*
Jim Bentley, *Yellowknife Health and Social Services*
Rosemary Cairns, directrice exécutive, *Status of Women Council (Yellowknife)*
Arlene Hache, *Yellowknife Women's Centre*

Karen Hoeft, *Salvation Army*
Kevin LaFramboise, *Side-Door Ministries*

St. John's
Carolyn Bruss, *Emmanuel House*
Wanda Crocker, Choices for Youth
Violet Malloy, adjointe administrative, *Naomi Centre*

ANNEXE D : QUESTIONS INDICATRICES POUR LES ENTREVUES

A. Profil des services et de leur utilisation

1. Décrivez vos services ainsi que la classe d'âge et le ratio femmes-hommes de la clientèle.

2. Quel segment de l'ensemble de la population de jeunes femmes sans abri êtes-vous le plus susceptible de voir et de ne pas voir dans le cadre de votre travail?
a) Quelles sont les implications de leur âge? Desservez-vous les personnes qui n'ont pas atteint la majorité? Moins de 16 ans? Moins de 12 ans? Sinon, pourquoi?

3. Quels changements, s'il en est, avez-vous remarqués au cours des 5 à 10 dernières années.
a) dans le nombre et le profil des clientes?
b) dans les services disponibles?
c) dans les difficultés auxquelles sont confrontées les jeunes femmes?
d) autres?

4. Quelle proportion de filles et de jeunes femmes sans abri évitent d'utiliser vos services?
a) Quels changements, s'il en est, accroîtraient l'utilisation de vos services?

B. Dynamique de l'itinérance chez les filles et les jeunes femmes

5. Quelles sont les causes de l'itinérance chez les filles et les jeunes femmes?

6. Quelles sont les caractéristiques des jeunes femmes
a) qui risquent de devenir des sans-abri?
b) qui deviennent des sans-abri?

7. Comment les jeunes femmes sans abri survivent-elles?
[Approfondissez : Où dorment-elles? Où trouvent-elles de l'argent? Où mangent-elles? Où obtiennent-elles de la nourriture?]

8. Dans quelle mesure se déplacent-elles d'une région ou d'une collectivité à une autre? Pourquoi? Et de quelle ville à quelle ville? Pourquoi?

9. Quel type de relations ont-elles avec des hommes plus jeunes ou plus vieux?

10. Quel rôle la violence sexuelle ou la violence faite aux femmes joue-t-elle dans leur vie, y compris l'exploitation sexuelle et le commerce du sexe?

11. Dans quelle mesure la consommation de drogues est-elle un problème? Quelles sont les drogues les plus utilisées?

12. Qu'arrive-il lorsqu'elles deviennent enceintes?

13. De quel type de problèmes de santé physique et mentale souffrent-elles? [Approfondissez : automutilation, troubles de l'alimentation, maladies transmises sexuellement et VIH et sida.]

14. Dans quelle mesure ont-elles eu affaire aux services de protection de la jeunesse? Quel rôle ces services jouent-ils par rapport à l'itinérance chez les jeunes femmes?

15. Dans quelle mesure les jeunes femmes sans abri ont-elles des démêlés avec la loi? Et à quels types de difficultés se heurtent-elles?

16. Connaissez-vous des problèmes particuliers auxquels sont confrontées les jeunes femmes sans abri qui sont
a) des femmes de couleur?
b) des lesbiennes?
c) perturbées affectivement ou souffrant de maladie mentale?
d) autres?

C. Évaluation des politiques et des programmes existants

---

17. Comment les politiques et les programmes gouvernementaux aident-ils expressément les filles et les jeunes femmes qui sont sans abri ou risquent de le devenir, ou leur nuisent-ils (par secteur d'activité) : [distinguez par groupe d'âge : moins de 16 ans, de 16 ans à la majorité, après la majorité]
b) emploi et soutien du revenu
c) système d'éducation
d) système de justice pénale
e) services de protection de la jeunesse
f) système de santé
g) autres.

D. Suggestions de changements aux services

---

18. Quelles suggestions feriez-vous pour améliorer les services aux filles et aux jeunes femmes qui sont sans abri ou risquent de le devenir?

19. Si vous aviez la responsabilité de concevoir un service pour les jeunes filles et les femmes qui sont sans abri ou risquent de le devenir (p. ex. maison d'hébergement, programme pour les adolescentes enceintes ou les jeunes mères, programme d'éducation, programme de réduction des préjudices, services de consultation), quelle en serait la nature?

BIBLIOGRAPHIE

Adams, G.A., T. Gulottta et M.A. Clancy.1985. « Homeless adolescents: a descriptive study of similarities and differences between runaways and throwaways ». *Adolescence.* 20(79) : 715-723.

Anderson, Sandra. 1996. « Substance abuse and dependency in gay men and lesbians ». *Health care for lesbians and gay men: confronting homophobia and heterosexism*, sous la dir. de K. Jean Peterson. New York : Harrington Park Press.

Anstett, Daniel. 1997. « The experiences of homeless families in Metropolitan Toronto in 1997 ». Université York. Thèse de maîtrise inédite.

Antoniades, Margarita et Valerie Tarasuk. 1998. « A survey of food problems experienced by Toronto street youth ». *Revue canadienne de santé publique.* 89(6) : 371-375.

Avramov, Dragana (sous la dir. de). 1998. *Youth homelessness in the European Union.* Bruxelles : FEANTSA.

———. 1999a. « Introduction: The state-of-the-art research of homelessness and provision of services in Europe ». *Coping with homelessness: Issues to be tackled and best practices in Europe.* Aldershot, Angleterre : Ashgate Publishing.

———. 1999b. « Reflections on needs for future research ». *Coping with homelessness: Issues to be tackled and best practices in Europe.* Aldershot, Angleterre : Ashgate Publishing.

Ayerst, Sandra L. 1999. « Depression and stress in street youth ». *Adolescence.* 34(135) : 567-575.

Bacher, John. 1993. *Keeping to the marketplace: The evolution of Canadian housing policy.* Montréal : McGill-Queen's University Press.

Batshaw Youth and Family Centres. 2000. *Annual report 1999-2000, Report of the President and Executive Director.* Montréal.

Beavis, Mary Ann, Nancy Klos, Tom Carter et Christian Couchant. 1997. *Étude documentaire, les Autochtones sans abri.* Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Bernstein, Joyce, Ed Adlaf et Angela Paglia. 2000. *Drug use in Toronto.* Toronto : Research Drug Group on Drug Use.

Bernstein, Joyce et Jack Lee. 1998. *Young parents: No fixed address.* Toronto : Public Health Department. Rapport au conseil municipal.

Bisson, Louise. 1989. *Les Maisons d'hébergement pour jeunes : État de la situation.* Québec : Conseil permanent de la jeunesse, Gouvernement du Québec.

Boyd, Monica et Doug Norris. 1999. « Continuer de vivre chez ses parents ». *Tendances sociales canadiennes.* 52.

Boyle, Theresa. 2000a. « Weston's road for street kids ». *The Toronto Star.* Le 15 février. A1, p. 14.

———. 2000b. « Tories to get tough on domestic violence ». *The Toronto Star.* Le 28 septembre.

Brannigan, Augustine et Tullio Caputo. 1993. *Études sur les fugueurs et les jeunes de la rue au Canada : problèmes conceptuels et méthodologiques.* Ottawa : Solliciteur général Canada, Division de la politique et de la recherche en matière de police.

Briton, J. 1998. « Homeless women need health care ». *Off Our Backs.* 28(6) : 5-8.

Bula, Francis. 1999. « No place like home: A special series on housing and homelessness ». *The Toronto Star.* Le 24 octobre.

Bureau de consultation jeunesse. 1988. *Les droits des jeunes en centres d'accueil.* Montréal.

Calgary, City of. 2000. *Count of homeless persons in downtown Calgary.* City of Calgary Community and Social Development Department, Social Research Unit.

Canada, DRHC (Développement des ressources humaines Canada). 1997. *Le secondaire, est-ce suffisant? : une analyse des résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.* Points saillants. Ottawa : Développement des ressources humaines Canada.

Canada, Statistique Canada. 1999. « Le point sur la population active : les jeunes et le marché du travail, 1998-1999 ». *Le Quotidien.* Le 23 décembre.

Caputo, Tullio, Richard Weiler et Jim Anderson. 1997. *Étude sur le style de vie de la rue.* Ottawa : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Caputo, Tullio, Richard Weiler et K. Kelly. 1994. *Projet de recherche sur les fugueurs et les jeunes de la rue – Phase II : introduction générale et aperçu.* Ottawa : Solliciteur général Canada, Secrétariat du Ministère.

Carter, Tom. 1997. « Current practices for procuring affordable housing: The Canadian context ». *Housing Policy Debate.* 8(3) : 593-631.

———. 2000. *Canadian housing policy: Is the glass half empty or half full?* Ottawa : Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine.

CCDS (Conseil canadien de développement social). 1999. *Les adolescents dans la main-d'oeuvre au Canada : un rapport de recherche.* Ottawa : Conseil canadien de développement social.

CCPA (Centre canadien de politiques alternatives). 2000. *Healthy families: First things first, Alternative federal budget 2000.* Le Centre.

Charest, René et Jean Gagné. 1997. « Le nettoyage du Parc Berri ». *Relations.* Janvier-février.

Charette, Catherine. 1991. *Research initiatives on homelessness: International Year of Shelter for the Homeless.* Document hors série n° 27. Institute of Urban Studies, Université de Winnipeg.

Clarke, Michelle et Merrill Cooper. 2000. *Homeless youth: Falling between the cracks: An investigation of youth homelessness in Calgary.* Youth Alternative Housing Committee.

CNB (Conseil national du bien-être social). 1997. *Un autre regard sur la réforme du bien-être social.* Ottawa : Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada.

———. 2000. *La justice et les pauvres.* Ottawa : Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada.

Colombie-Britannique, ministère des Enfants et de la Famille. 2000. *Youth policy framework.*

Cohen-Schlanger, Ann Fitzpatrick, J. David Hulchanski et Dennis Raphael. 1995. « Housing as a factor in admissions of children to temporary care: A survey ». *Child Welfare.* 74(3) : 547-562.

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. 2000a. *Rapport et conclusion d'enquête Pavillon Bois-Joly.* Montréal.

———. 2000b. *Requête de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse contre Les Centres jeunesse de la Montérégie et Directeur de la protection pour les Centres jeunesse de la Montérégie.* Cour Supérieure, province de Québec, district de Longueuil. Montréal.

Community Action on Homelessness. Septembre 2000. *Halifax Community Action Plan.* Halifax : Community Action on Homelessness Steering Committee.

Converge Consulting Group. 2000. *Yack back 2000: Listening to youth about housing and learning.* Calgary : Street Youth Task Force and Youth Alternative Housing Committee Conference report.

Courtney, Mark et Irving Piliavin. 1998. *Foster youth transition to adulthood: Outcomes 12 to 18 months after leaving out-of-home care.* School of Social Work and Institute for Research on Poverty. Université du Wisconsin-Madison.

CSPC (Community Social Planning Council) of Toronto. 1999. *Soundbites: A collection of CSPC Soundbite series from amalgamation to April 1999.* Toronto : Community Social Planning Council of Toronto.

Dalley, Marlene. 1996. *Runaways: A picture of the situation in Canada.* <http://www.childcybersearch.org/rcmp/rcmp5.htm>. Consulté le 24 mars 2001.

Daly, Gerald. 1996. *Homeless: Policies, strategies, and lives on the street.* Londres : Routledge.

Daly, Mary. 1999. « Regimes of social policy in Europe and the patterning of homelessness ». *Coping with homelessness: Issues to be tackled and best practices in Europe*, sous la dir. de Dragana Avramov. Aldershot, Angleterre : Ashgate Publishing.

Dibbin, Jane. 1991. *Wherever I lay my hat: Young women and homelessness.* Londres : Shelter.

DiPaolo, Michael. 1999. *The impact of multiple childhood trauma on homeless runaway adolescents.* New York : Garland Publishing.

Downing-Orr, Kristina. 1996. *Alienation and social support: A social psychological study of homeless young people in London and in Sydney.* Aldership: Avebury.

Drakeford, Mark et Howard Williamson. 1998. « From benign neglect to malign indifference? » *Social care and housing*, sous la dir. de Ian Shaw, Sue Lambert et David Clapham. Londres : Jessica Kinsley Publishers.

Dryfoos, Joy. 1990. *Adolescents at risk: Prevalence and prevention.* New York : Oxford University Press.

Dunfield, Allison. 2001. « Ottawa, provinces commit to housing program ». *The Globe and Mail.* Le 16 août.

Edmonton Homelessness Count Committee. 2000. *A count of homeless persons in Edmonton.*

Edmonton Joint Planning Committee on Housing. 2000. *Edmonton community plan on homelessness 2000-2003.* Novembre.

Farrell, Susan, Tim Aubrey, Fran Klodawsky et Donna Pettey. 2000. *Describing the homeless population of Ottawa-Carleton.* Fiches de renseignements de constatations choisies. <http://www.uottawa.ca/ academic/socsci/crcs/homeless/>. Consulté le 14 janvier 2001.

Findlay, Sheri, Karen Leslie, Reuven Jhirad et Derek Stephens. 1998. « Pregnancy in Toronto's street youth ». Document présenté à la réunion de la Paediatric Academic Society. Nouvelle-Orléans.

Fitzgerald, Michael D. 1999. *To live and to learn: Homeless youth, literacy, education, and career.* Halifax : Phoenix Youth Programs.

Fitzpatrick, Suzanne. 2000. *Young homeless people.* Londres : Macmillan Press.

Flynn, Robert et Chantal Biro. 1998. « Comparing developmental outcomes for children in care with those for other children in Canada ». *Children and Society.* 12(3) : 228-233.

Flynn, Robert, Raymond Lemay et Chantal Biro. 1998. *ECWO Newsletter* # 3 (automne). <http://cwr.utoronto.ca/pdf/ecwoe.pdf>. Consulté le 5 janvier 2001.

Foisey, Collette. 1999. « Le squeeging au centre-ville de Montréal, perceptions et réalités ». Montréal : Le Service des sports, des loisirs et du développement social de la Ville de Montréal et Spectre de Rue.

Fraser, Kim. 2000. *Stop 86 – 1999 Annual Report.*

Fulton, Robert et David Factor. 1993. *A study of young mothers in Metro Toronto.* Toronto : Young Mothers' Resource Group.

Gaetz, Stephen, Bill O'Grady et Bryan Vaillancourt. 1999. *Making money: The Shout Clinic report on homeless youth and unemployment.* Toronto : Central Toronto Community Health Centres.

Gagné, Jean. 1996. « Jeunes en difficulté : de l'exclusion vers l'itinérance ». *Les Cahiers de recherche sociologique.* 27.

Glasser, Irene et Rae Bridgman. 1999. *Braving the street: The anthropology of homelessness.* New York : Berghahn Books.

Golden, Anne, William Currie, Elizabeth Greaves et John Latimer. 1999. *Taking responsibility for homelessness: An action plan for Toronto.* Toronto : Mayor's Homelessness Action Task Force.

Gombu, Phinjo. 2001. « Squeegee law hinders 'free speech': Safe Street Act violates Charter, lawyer argues in court ». *The Toronto Star.* Le 20 février.

Goodman, Lisa, Leonard Saxe et Mary Harvey. 1991. « Homelessness as a psychological trauma ». *American Psychologist.* 65(4) : 1219-1225.

Hagan, John et Bill McCarthy. 1998. *Mean streets: Youth crime and homelessness.* Cambridge : Cambridge University Press.

Harris, Richard. 1998. « Is Canadian housing policy more progressive than that of the US? » *Housing Studies.* 13(5) : 727-729.

Hewitt, Ann. 1994. *Homelessness and the criminal justice system in Canada: A literature review.* Ottawa : Ministère de la Justice.

Housing Again. 2000. « A future for Beatrice House ». *Housing Again Bulletin.* #20. Le 4 octobre.

Hulchanski, J.D. 1999a. Housing policy history: 1984, 1985, 1986. <http://resources.web.net/show_resource.cfm?id=346&APP=housing>. Consulté le 5 avril 2000.

———. 1999b. *Housing policy history: 1992.* <http://resources.web.net/show_resource.cfm?id=345&APP=housing>. Consulté le 5 avril 2000.

Hutson, Susan and Mark Liddiard. 1994. *Youth homelessness: The construction of a social issue.* Londres : Macmillan.

Jacobs, Janet Liebman. 1994. *Victimized daughters: Incest and the development of the female self.* New York : Routledge.

Jaffe, P.G., D. J. Hurley et D. Wolfe. 1990. « Children's observations of violence: I. Critical issues in child development and intervention planning ». *Revue canadienne de psychiatrie.* 35.

Janus, Mark-David, Arlene McCormack, Ann Wolbert Burgess et Carol Hartman. 1987. *Adolescent runaways: Causes and consequences.* Lexington, Mass. : D.C. Heath and Company.

Kufeldt, Kathleen et B. Burrows. 1994. *Questions touchant la politique et les services gouvernementaux à l'égard des jeunes sans abri : résumé.* Université de Calgary et Université Memorial de Terre-Neuve.

Kufeldt, Kathleen et M. Nimmo. 1987. « Kids on the street, they have something to say: Survey of runaway and homeless youth ». *Journal of Child Care.* 3 : 53-61.

Kufeldt, Kathleen, M. Durieux et M. Nimmo. 1992. « Providing shelter for street youth: are we reaching those in need? » *Child Abuse and Neglect.* 16 : 187-199.

Kurtz, P. David, Sara Jarvis et Gail Kurtz. 1991a. « Problems of homeless youth: empirical findings and human service issues ». *Social Work.* 36(4) : 309-314.

Kurtz, P. David, Gail Kurtz et Sara Jarvis. 1991b. « Problems of maltreated runaway youth ». *Adolescence.* 26(103) : 543-555.

La Presse. 2000. « L'angoisse du 18e anniversaire, le coroner Duchesne recommande à la DPJ de ne pas abandonner les jeunes adultes ». Le 13 décembre.

Lau, Evelyn. 1989. *Runaway: Diary of a street kid.* Toronto : HarperCollins.

Lawton, Valerie. 2001. « Housing plan feud puts $1.4 billion at risk ». *The Toronto Star.* Le 15 août.

Lee, Jack, Steven Gaetz et Fred Goettler. 1994. « The oral health of Toronto's street youth ». *Journal de l'Association dentaire canadienne.* 60(6).

Lemay, Raymond. 1999. « Pushed out of the nest... Another way in which the life experiences of youth in care are different from those of other Canadian youth ». *Ontario Association of Children's Aid Societies.* 43 (3) : 9-10.

Leslie, Bruce et Francis Hare. 2000. *Improving the outcomes for youth in transition from care.* Toronto: Working Group of the Children's Aid Society of Toronto, Covenant House et Ryerson University Research Project 1995-1999.

Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada. Mai 2000. *It takes a community: Report to the NWT Department of Child Welfare Services in the Northwest Territories.*

Lowman, John. 1987. « Taking young prostitutes seriously ». *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie.* 24(1).

MacDonald, N.E., W. A. Fischer et G.A. Wells. 1994. « Canadian street youth: Correlates of sexual risk-taking activity ». *Pediatric Infectious Disease Journal.* 13(8) : 690-697.

MacLean, Michael, Lara Embry et Ana Mari Cauce. 1999. « Homeless adolescents' paths to separation from family: Comparison of family characteristics, psychological adjustment, and victimization ». *Journal of Community Psychology.* 27 (2) : 179-187.

Main and Hastings Community Development Society et TRAC. 2000. *The downtown core housing project: A community self-portrait.* Octobre.

Mann-Feder, Varda et Trish White. 1999. « Investing in termination: Intervening with youth in the transition to independent living ». *Journal of Child and Youth Care.* 13(1) : 87-94.

Margison, Sharon, Nicole Jasmin et Sophie Edwards. 1998. *Enfin chez moi! : Partager les réussites : Le logement pour les jeunes : Points saillants du forum.* Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Martin, Faye. 1996. « Tales of transition: Leaving public care ». *Youth in transition: Perspectives on research and policy*, sous la dir. de Burt Galaway et Joe Hudson. Toronto : Thompson Educational Publishing.

McCarthy, Bill. 1995. « Getting into crime: The structure and process of criminal embeddedness ». *Social Science Research.* 24(1) : 63-95.

McCarthy, Bill et John Hagan. 1992. « Surviving on the street: The experiences of homeless youth ». *Journal of Adolescent Research.* 7(4) : 412-430.

Ménard, Nicole. 1992. « Le défi de l'intervention auprès des jeunes ». Entrevue avec Lise Denis. *Psychologie Québec.* 9(2).

MHPRG (Mental Health Policy Research Group). 1998. *Mental illness and pathways into homelessness: Proceedings and recommendations.* Un atelier du Mental Health Policy Research Group (SCHL région de l'Ontario, Institut psychiatrique Clarke et Fondation Ontarienne de la Santé Mentale), tenu le 3 novembre 1997 à Toronto.

Native Counselling Services of Alberta. 2000. *Native Counselling Services of Alberta consultation on homefulness.* Mai.

NCFST (Native Child and Family Services of Toronto). 1999. *A report on searching the red road: A native street youth conference.* Toronto : NCFST.

Nelson, K.M. 1992. « Fostering homeless children and their parents, too: The emergence of whole-family foster care ». *Child Welfare.* 71(6) : 575-584.

Newman, Cathy. 1989. *Young runaways: Findings from Britain's first safe house.* Londres : Children's Society.

Nicoloff, Nick. 1999. « Re-connecting youth... Integrating child welfare and children's mental health services to serve adolescents and their families: A five year review ». *OACAS Journal.* 43(3) : 12-15.

Noell, John, Paul Rohde, John Seeley et Linda Ochs. 2001. « Childhood sexual abuse, adolescent sexual coercion and sexually transmitted infection acquisition among homeless female adolescents ». *Child Abuse and Neglect.* 25 : 137-148.

Novac, Sylvia et Mary Anne Quance. 1998. « Back to community: An assessment of supportive housing in Toronto ». *Taking responsibility for homelessness.* Documents d'information : Volume II. Sous la dir. de Anne Golden, William Currie, Elizabeth Greaves et John Latimer. Toronto: Report of the Mayor's Homelessness Action Task Force. Ville de Toronto.

Novac, Sylvia, Joyce Brown, et Carmen Bourbonnais. 1996a. *Elles ont besoin de toits.* Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Novac, Sylvia, Joyce Brown, Alison Guyton et Mary Anne Quance. 1996b. *Borderlands of homelessness: Women's views on alternative housing.* Toronto : Women's Services Network.

O'Grady, Bill, Robert Bright et Eric Cohen. 1998. « Sub-employment and street youths: An analysis of the impact of squeegee cleaning on homeless youth ». *Security Journal.* 11 : 315-323.

Ontario, Ministère du Procureur général de l'Ontario. 2000. *Le gouvernement Harris dépose une loi pour protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle.* Communiqué. Le 19 décembre.

Palmer, Karen. 2001. « Worker remarked on newborn's thinness ». *The Toronto Star.* Le 29 janvier.

Peters, Larry et Aileen Murphy. 1994. *Adolescent health survey: Street youth in Vancouver.* Burnaby, C.-B. : The McCreary Centre Society.

Pfeffer, Rachel. 1997. *Surviving the streets: Girls living on their own.* New York : Garland Publishing.

PGF-GTA Consultants. Février 2000. *Homeless in Halifax.* Comptes rendus d'un atelier tenu au Hope Cottage.

Picard, André. 2000. « Huge jump reported in use of ecstasy by Ontario students ». *The Globe and Mail.* Le 13 juin.

Poirier, Mario, Véronique Lussier, Robert Letendre, Pierre Michaud, Monique Morval, Sophie Gilbert et Annie Pelletier. 1999. *Relations et représentations interpersonnelles de jeunes adultes itinérants. Au-delà de la contrainte de la rupture, la contrainte des liens.* Montréal : Groupe de recherche sur l'itinérance des jeunes adultes.

Pomeroy, Steve et Midhel Frojmovic. 1995. *Inventaire des initiatives et des programmes touchant les sans-abri.* Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Powers, Jane et Barbara Jaklitsch. 1992. « Adolescence and homelessness: the unique challenge for secondary educators ». *Education homeless children and adolescents: Evaluating policy and practice*, sous la dir. de J. Stronge. Newbury Park, Californie : Sage Publications.

Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Septembre 1999. *Jeunes et aide sociale.* <http://www.social.gouv.fr/htm/actu/index_rapports.htm>. Consulté le 13 janvier 2001.

Quilgars, Deborah et Isobel Anderson. 1997. « Addressing the problem of youth homelessness and unemployment: The contribution of foyers ». *Homelessness and social policy*, sous la dir. de Roger Burrows, Nicholas Pleace et Deborah Quilgars. Londres : Routledge.

Raychaba, Brian. 1993. *Pain... lots of pain: Family violence and abuse in the lives of young people in care.* Ottawa : Réseau national des jeunes pris en charge.

Read, S., D. DeMatteo et B. Bock. 1993. *HIV prevalence in Toronto street youths.* Toronto : The Hospital for Sick Children.

Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre. 1998. *Le « Défi de l'accès » pour les jeunes de la rue.* Montréal : La Régie.

Robertson, Marjorie et Paul Toro. 1999. « Homeless youth: Research, intervention, and policy ». *Practical Lessons: The 1998 National Symposium on Homelessness Research*, sous la dir. de Linda Fosburg et Deborah Dennis. U.S. Department of Housing and Urban Development et US. Department of Health and Human Services.

ROCAJQ (Regroupement des Organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec). 1997. *Pour les jeunes, un parcours en forme de cul-de-sac.* Site web du ROCAJQ : <http://www.cam.org/rocajq/documentation.html>. Consulté le 11 février 2001.

ROCAJQ et AGIDD-SMQ (Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec). 2000. *Communiqué de presse, Du haut de sa tour de 10 mètres, le ministre Baril osera-t-il plonger dans la réalité des jeunes en centres jeunesse?* Montréal : ROCAJQ et AGIDD-SMQ.

Roman, N.P. et P.B. Woffe. 1995. *Web of failure: The relationship between foster care and homelessness.* Washington, D.C. : National Alliance to End Homelessness.

Rose, Damaris, Jaël Mongeau et Nathalie Chicoine. 1998. *Le logement des jeunes au Canada.* Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Russell, Lisa. 1998. *Child maltreatment and psychological distress among urban homeless youth.* New York : Garland Publishing.

Ryan, Kimberly, Ryan Kilmer, Ana Mari Cauce, Haruko Watanabe et Danny Hoyt. 2000. « Psychological consequences of child maltreatment in homeless adolescents: Untangling the unique effects of maltreatment and family environment ». *Child Abuse and Neglect.* 24(3) : 333-352.

Schafer, Arther. 1998. *Down and out in Winnipeg and Toronto: The ethics of legislating against panhandling.* Ottawa : Caledon Institute of Social Policy.

Schaffner, Laurie. 1999. *Teenage runaways. Broken hearts and « bad attitudes ».* New York : Haworth Press.

SCHL (Société canadienne d'hypothèques et de logement). 1995a. *Rapport définitif sur l'évaluation d'Opération refuge et mise à jour sur les activités dans le cadre de l'Étape suivante.* Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

———. 1995. *Relevé des appartements à loyer vacants.*

———. 1999. *Conditions de logement au Canada.*

———. 2000. *Relevé des appartements à loyer vacants.* Le 30 novembre.

Schorr, Lisbeth avec Daniel Schorr. 1988. *Within our reach: Breaking the cycle of disadvantage.* New York : Anchor Press.

Shinn, Marybeth. 1997. « Family homelessness: State or trait? » *American Journal of Community Psychology.* 25(6) : 755-769.

Shinn, Marybeth et Jim Baumohl. 1999. « Rethinking the prevention of homelessness ». *Practical lessons: The 1998 national symposium on homelessness research*, sous la dir. de Linda Fosburg et Deborah Dennis. U.S. Department of Housing and Urban Development et U.S. Department of Health and Human Services.

Simmie, Scott. 2000. « Drugs-or-welfare government plan called naïve ». *The Toronto Star.* Le 3 décembre.

Smart, Reginald, Edward Adlaf et Gordon Walsh. 1991. *The Ontario student drug use survey: Trends between 1977-1991.* Toronto : Fondation de la recherche sur la toxicomanie.

SPCW (Social Planning Council of Winnipeg). 1990. *Needs assessment of homeless children and youth.* Winnipeg : Social Planning Council of Winnipeg.

Springer, Joseph, James Mars et Melissa Dennison. 1998. « A profile of the Toronto homeless population ». *Taking responsibility for homelessness: An action plan for Toronto*, sous la dir. de Anne Golden, William Currie, Elizabeth Greaves et John Latimer. Documents d'information : Volume II. Toronto : Report of the Mayor's Homelessness Action Task Force.

Springer, Sabine. 2000. « Homelessness: A proposal for a global definition and classification ». *Habitat International.* 24 : 475-484.

Steering Committee on Street Youth. 1999. *The community response to street youth and runaways in Saskatoon.*

TDRC (Toronto Disaster Relief Committee). 2000. *The State of the Disaster.* Toronto : Toronto Disaster Relief Committee.

T.N.-O. (Territoires du Nord-Ouest). Conseil sur la condition de la femme. [s.d.]. *Facts on Northwest Territories Women.* <http://www.statusofwomen.nt.ca/fact.html>. Consulté le 2 mai 2001.

Tomas, Annabel et Helga Dittmar. 1995. « The experience of homeless women: An exploration of housing histories and the meaning of home ». *Housing Studies.* 10(4) : 493-515.

Torjman, Sherri. 1997. *Welfare warfare.* Ottawa : Caledon Institute of Social Policy.

Toronto, ville de. 1999. *Toronto Youth Profile: Volumes I et II.*

———. 2001a. *The Toronto report card on homelessness 2001.*

———. Shelter, Housing and Support Division. 2001b. *Toronto Hostel Service Statistical Report for the Week of February 5th to 11th 2001.*

Tosi, Antonio. 1999. « Homelessness and the housing factor: Learning from the debate on homelessness and poverty ». *Coping with homelessness: Issues to be tackled and best practices in Europe*, sous la dir. de Dragana Avramov. Aldershot : Ashgate.

Turner, Janice. 1999. « Haven still has room ». *The Toronto Star.* le 13 novembre : M3.

Van der Ploeg, Jan et Evert Scholte. 1997. *Homeless youth.* Londres : Sage Publications.

Vancouver, ville de. 2000. « A Framework for Action, A Four Pillar Approach to Drug Problems in Vancouver ». Ébauche de document de discussion. Novembre.

Vissing, Yvonne. 1992. « Homeless children having children ». *Homelessness: New England and beyond*, sous la dir. de Padraig O'Malley. Amherst, Mass. : University of Massachusetts Press.

VPD (Vancouver Police Department). 2000. *Youth at risk research.* Septembre.

Walker, Gillian. 1990. *Family violence and the women's movement: The conceptual politics of struggle.* Toronto : University of Toronto Press.

Wallot, Claire. 1992. *Les jeunes sans abri.* Recherche pour le projet La promotion active des droits de la personne comme voie de solution au problème des jeunes sans abri. Consortium de formation sur la défense des droits humains de l'Université McGill, Montréal.

Walsh, Mary. 1992. « *Moving to nowhere: children's stories of homelessness* ». New York : Auburn House.

Wang, E.E., S. King et E. Goldberg. 1991. « Hepatitis B and human immunodeficiency virus infection in street youth in Toronto, Canada ». *Pediatric Infectious Disease Journal.* 10(2) : 130-133.

Ward, Colin. 1997. *Havens and springboards: The Foyer movement in context.* Londres : Calouste Gulbenkian Foundation.

Wardhaugh, Julia. 2000. *Sub city: Young people, homelessness and crime.* Aldershot, Angleterre : Ashgate Publishing Co.

Watson, Sophie et Helen Austerberry. 1986. *Housing and homelessness: A feminist perspective.* Londres : Routledge and Kegan Paul.

Webber, Marlene. 1991. *Street kids: The tragedy of Canada's runaways.* Toronto : University of Toronto Press.

Welsh, Lesley, Francis Archambault, Mark-David Janus et Scott Brown. 1995. *Running for their lives.* New York : Garland Publishing.

Whitbeck, Les et Dan Hoyt. 1999. *Nowhere to grow: Homeless and runaway adolescents and their families.* New York : Aldine de Gruyer.

Williams, Carol W. 1991. « Child welfare services and homelessness: Issues in policy, philosophy, and programs ». Dans *Homeless children and youth: A new American dilemma*, sous la dir. de Julee Kryder-Coe, Lester Salamon et Janice Molnar. New-Brunswick, NJ : Transaction Publishers.

Williams, Jean Calterone. 1998. « Domestic violence and poverty: The narratives of homeless women ». *Frontiers: A Journal of Women's Studies.* 19(2) : 143-165.

Woodward, Jim, Margaret Eberle, Deborah Kraus et Michael Goldberg. 2000. *Inventory of services and facilities. Appendix B: Regional Homelessness Plan for Greater Vancouver.* Rédigé pour le Greater Vancouver Steering Committee on Homelessness.

Workfare Watch. 1999. *Broken promises: Welfare reform in Ontario.* Toronto : Community Social Planning Council of Toronto.

Wrate, Robert et Caroline Blair. 1999. « Homeless adolescents ». *Homeless children: Problems and needs*, sous la dir. de Panos Vostanis et Stuart Cumella. Londres : Jessica Kingsley Publishers.

Yalnizyan, Armine. 1998. *The growing gap: A report on growing inequality between rich and poor in Canada.* Toronto : Centre for Social Justice.

Youth Services Network of Metropolitan Toronto. 1979. *Youth Services Directory.* Toronto.

Zlotnick, Cheryl, Diana Kronstadt et Linnea Klee. 1998. « Foster care children and family homelessness ». *American Journal of Public Health.* 88(9) : 1368-1370.

NOTES

[1] On ne peut inférer, à partir des données disponibles, des rapports de cause à effet entre les macropolitiques et les résultats pour des groupes particuliers de personnes. Nous avons néanmoins tenté de documenter et d'évaluer, en les comparant, les politiques qui touchent les jeunes femmes dans les trois plus grandes villes du Canada, et d'en extrapoler ce qui pourrait améliorer la situation des jeunes femmes.

[2] L'étude de Montréal est dirigée par la D^re^ Élise Roy, de l'Unité des maladies infectieuses.

[3] Les totalisations personnalisées ont été effectuées par Harvey Low, du Community and Neighbourhood Service Department, de la ville de Toronto.

[4] Les jeunes, filles et garçons, de moins de 16 ans ne sont habituellement pas admis dans les refuges; toutefois, on fait des exceptions pour ceux qui approchent de cet âge et qui n'ont aucune solution de rechange raisonnable.

[5] Étant donné que la province a récemment pris en charge les refuges pour victimes de violence familiale, ces données manquent depuis 1998 et l'on a plutôt utilisé des projections et des estimations. Des négociations sont en cours avec le ministère des Services sociaux et communautaires pour rétablir la circulation systématique de ces renseignements.

[6] Le premier refuge familial a ouvert ses portes à Toronto en 1968 (Anstett 1997), et le premier refuge pour femmes victimes de violence a ouvert ses portes cinq années plus tard (Walker 1990).

[7] Par exemple, la plupart des études sont descriptives et n'ont pas de cadre théorique; les échantillons sont généralement petits, non représentatifs, restreints à une région géographique donnée et souvent propres à un organisme particulier. Le recours à des comparaisons ou à des groupes de contrôle est rare.

[8] On a ajouté un dénombrement par observation dans les rues du centre-ville aux données fournies par 23 organismes. On en est ainsi arrivé à un total de 1 296 sans-abri.

[9] Par exemple, Clarke et Cooper (2000) ont constaté que les jeunes de Calgary évitaient aussi les refuges pour adultes et les décrivaient comme étant surpeuplés, sales et peu sûrs. Certaines jeunes femmes autochtones préféraient rester au centre d'hébergement pour les femmes autochtones, qui s'adresse surtout aux femmes victimes de violence. Par contre, les refuges pour adultes attiraient effectivement une minorité de jeunes sans-abri parce qu'il était habituellement plus facile de s'y faire admettre; les couvre-feu étaient plus tard ou inexistants; on ne communiquait pas avec les parents; on n'imposait aucune obligation et on n'avait aucune attente; certains refuges acceptaient les pensionnaires intoxiqués; et on n'imposait aucune limite à la durée du séjour (Clarke et Cooper 2000).

[10] En raison des profils d'immigration, le nombre et la proportion des jeunes des minorités raciales à Toronto n'a cessé d'augmenter, pour atteindre 47 % de tous les jeunes de 15 à 19 ans et 42 % des 20 à 24 ans lors du recensement de 1996 (Toronto 1999).

[11] Le logement supervisé allie un logement permanent subventionné et des services de soutien. Il peut être lié aux services de soutien et offert par le même organisme, ou être offert par un organisme de logement ou une locatrice ou un locateur distinct. Le type et l'ampleur des services de soutien varient selon l'établissement. Le logement supervisé se distingue du logement de transition, car il n'y a aucune limite de temps pour l'occupation du logement.

[12] À Toronto, le nombre des jeunes femmes accompagnées de leurs parents est faible mais à la hausse. Voir le chapitre 3 du présent rapport.

[13] Une étude pluriannuelle est en cours en Ontario; elle est associée à un travail de recherche international sur les critères partagés de collecte de données (Projet d'évaluation des résultats de l'aide à l'enfance, Université d'Ottawa).

[14] Et 18 ans en Colombie-Britannique.

[15] La mendicité est le fait de demander de l'argent à des gens dans des lieux publics. La pratique du squeegee (« *squeeging* ») est le nettoyage non sollicité des pare-brise d'automobile en retour d'un don, aux grandes intersections.

[16] « Coucher à la dure » signifie habiter dans des endroits impropres à l'habitation humaine, comme les parcs et les ravins, les véhicules, les vestibules, les ruelles, les abris d'autobus et les immeubles désaffectés. Par squat, on entend des groupes qui occupent de tels immeubles.

[17] La présente étude de cas est fondée sur les commentaires de 27 informatrices et informateurs prestataires d'un certain éventail de services, dont des refuges, des programmes éducatifs, des haltes-accueils, des services d'approche, des logements de transition et des logements supervisés, des services de santé communautaire et de santé publique, des services de protection de la jeunesse, et des programmes de formation et d'emploi.

[18] Les maisons maternelles modernes offrent des services complets aux jeunes femmes sans abri enceintes et aux jeunes mères. Elles sont devenues des centres de ressources pour jeunes parents, à la fois pour leurs propres résidants et pour les jeunes parents de la collectivité.

[19] La présente section est basée sur les observations et les points de vue de plus de 20 prestataires de services qui travaillent auprès des jeunes femmes sans abri et des jeunes femmes à risque dans la région métropolitaine de Vancouver, particulièrement dans la ville de Vancouver. La clientèle de la plupart des organismes se compose surtout de femmes ou de jeunes, filles et garçons. Seuls deux organismes offrent des services destinés avant tout aux jeunes femmes (un service de consultation et de halte-accueil pour les femmes qui exercent le commerce du sexe, et un organisme axé sur la grossesse et les questions relatives au rôle de parent), mais ni l'un ni l'autre n'offre un abri. Les organismes fournissant des services aux

jeunes, aux femmes ou aux adultes étaient plus nombreux. Leurs services allaient de l'approche au logement permanent pour les jeunes, et comprenaient des services d'approche, des haltes-accueils, des services sociaux, des cliniques de santé, des refuges d'urgence, des maisons d'hébergement, une maison de transition pour femmes fuyant la violence, des services de santé mentale, des services concernant la toxicomanie, des établissements de police et de justice pénale, et des services indépendants de logement permanent. Plusieurs organismes autochtones ont participé à l'étude. La plupart des services étaient situés au coeur du centre-ville de Vancouver, dans les secteurs de l'est du centre-ville et du sud du centre-ville. De nombreux organismes étaient situés à l'extérieur du centre-ville de Vancouver, et quelques-uns offraient leurs services dans d'autres municipalités de la région métropolitaine de Vancouver (Burnaby et Delta).

[20] L'accès contrôlé exige un aiguillage de la part du ministère des Enfants et de la Famille, et signifie habituellement que le jeune est pris en charge.

[21] La plupart des informatrices et informateurs travaillent pour des organismes qui desservent soit des jeunes de moins de 18 ans, soit des femmes de plus de 18 ans. Un organisme tient un refuge pour jeunes femmes âgées de 12 à 18 ans. La plupart des services sont situés à Montréal, mais deux d'entre eux, le Centre le Diapason et l'Antre-Temps, sont situés dans des banlieues à l'extérieur de l'île, le premier sur la rive nord, à Mascouche, et le second sur la rive sud, à Longueuil, près de Montréal.

[22] Le résumé des études de cas est fondé sur les commentaires de plus de 100 informatrices et informateurs dans huit villes : Toronto, Vancouver, Montréal, St. John's, Halifax, Winnipeg, Edmonton et Yellowknife. Voir l'annexe A pour les rapports des études de cas de la seconde catégorie.

[23] Une ou un pupille de l'État est une ou un enfant dont les parents ont vu leurs droits abolis par ordonnance du tribunal. Une ou un pupille de la société est une ou un enfant qui est confié temporairement à la garde et aux soins de la Société d'aide à l'enfance pour une durée maximale de deux ans. Seuls les pupilles de l'État peuvent être pris en charge jusqu'à un âge dépassant 16 ans, mais ne dépassant pas 18 ans, à moins qu'ils fréquentent l'école et soient admissibles à un programme de soutien prolongé. Tous les programmes d'aide financière se terminent à l'âge de 21 ans.

[24] Les jeunes, filles et garçons, de moins de 16 ans qui vagabondent dans les endroits publics entre minuit et 6 h sans être accompagnés d'un adulte peuvent être arrêtés par la police. Les policières et les policiers doivent informer les parents ou la tutrice ou le tuteur de l'arrestation de tout jeune de moins de 18 ans.

[25] Les jeunes qui étaient en probation n'ont pas été exemptés, même s'ils avaient été condamnés, alors que ceux sur qui pesaient des accusations étaient réputés innocents jusqu'à ce que leur culpabilité soit prouvée.

[26] Le Drug Project, qui a commencé en 1994, est un programme annuel de 10 semaines pour les jeunes femmes sans abri et les jeunes femmes de la rue. Il offre de la formation préparatoire à

l'emploi et il a recours aux arts pour explorer les problèmes que sont la toxicomanie et la violence faite aux femmes. Sketch, un centre d'art pour les jeunes de la rue, qui fonctionne depuis 1996, a réalisé des programmes d'ateliers ouverts, des ateliers avec des artistes, des festivals d'art et des programmes d'emploi à court terme dans le domaine des arts.

[27] Les projets annulés comportaient 17 000 unités, qui auraient pu desservir 45 000 personnes à revenu faible ou moyen dans toute la province. Quatre-vingts de ces projets étaient situés à Toronto, où ils auraient fourni de 6 000 à 8 000 logements abordables (CSPC 1999).

[28] Les ententes jeunesse, un service ajouté en 2000, sont le reflet de la reconnaissance par le MEF que les jeunes ont besoin d'être traités différemment des enfants. L'entente jeunesse (EJ) offre une solution de rechange à la prise en charge de jeunes âgés de 16 à 18 ans. Elle vise les jeunes qui vivent séparés de leur famille et sur lesquels pèse un certain risque mais qui ne nécessitent pas une protection entière et qui sont capables de vivre de façon autonome avec du soutien. Le jeune (et non un parent,une tutrice ou un tuteur) s'engage directement envers le ministère. Il peut s'agir d'un soutien financier, d'un soutien pour le logement ou l'éducation, ou d'autres services. Environ 125 EJ sont actuellement en vigueur dans la province. Le MEF a entrepris une évaluation des EJ sur trois ans. Le ministère met également en oeuvre l'Independent Living Program, qui s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans pris en charge; il est en train d'effectuer une révision de ce programme afin d'harmoniser ses politiques avec les EJ.

[29] La Covenant House, à Vancouver, est en train de revoir ses politiques et pratiques en ce qui concerne les établissements mixtes, dans le but de s'assurer que les jeunes femmes reçoivent des services répondant à leurs besoins.

[30] Les centres pour jeunes ont perdu environ 60 millions de dollars de financement ces dernières années.

[31] La Fédération des Associations coopératives d'économie familiale (FACEF) a rejeté le projet de loi 186, Montréal, le 22 mai 1998. Site web de la FACEF : <http://www.consommateur.qc.ca/facef/>, consulté le 13 août 2000.

[32] Le terme « logement social » désigne le logement social appartenant au gouvernement et géré par lui, le logement à but non lucratif dont des municipalités et des organismes à but non lucratif, comme des églises et des organismes communautaires, sont propriétaires et gestionnaires, et des coopératives de logement sans prise de participation dont les résidants sont propriétaires et gestionnaires.

[33] La première d'une série d'importantes compressions des dépenses liées au logement social a eu lieu en 1984, lorsqu'on a amputé de 48,3 millions de dollars le budget du logement. En 1986, après une consultation publique sur la politique du logement, on a créé un nouveau programme de logement, axé sur l'aide aux plus démunis (Hulchanski 1999a). Chaque année, entre 1989 et 1993, des compressions additionnelles ont été opérées, pour un montant total de près de 560 millions de dollars (Carter 1997). Le financement de programmes de logement social par le fédéral a été réduit ou éliminé au profit d'un programme pour les « acquéreuses et acquéreurs de logement », qui permettait le retrait sans impôt d'un montant pouvant aller

jusqu'à 20 000 $ d'un Régime enregistré d'épargne-retraite (Hulchanski 1999b). En 1993, le gouvernement fédéral a cessé tout financement destiné à de nouveaux logements sociaux, pour une compression totale de deux milliards de dollars dans le programme de logement. Les effets de ces mesures, combinés à la récession économique, se sont vite fait sentir. En 1996, 1,7 million des ménages sur un total de 9,8 millions éprouvaient de graves embarras pécuniaires (c.-à-d. consacraient au moins 30 % de leur revenu au logement). Ensemble, les mères seules et les femmes célibataires comptaient pour 45 % de ces ménages (SCHL 1999). Entre 1991 et 1996, la proportion des ménages ayant des besoins essentiels non satisfaits a augmenté de 7,3 % en Ontario, de 5 % en Colombie-Britannique et de 4,9 % au Québec, pour atteindre des niveaux de 18,2 à 19 % dans les trois provinces (Carter 2000).

[34] Les travailleuses et les travailleurs des services d'approche passent le plus clair de leur temps dans la rue et dans les lieux où les sans-abri couchent à la dure. Ils offrent une aide matérielle et un soutien et ils essaient d'encourager les gens à se mettre à l'abri.

[35] Plus du tiers des dépenses fédérales du Supported Accommodation Assistance Program financent des organismes dont les services sont axés sur les jeunes. En 1996, le Prime Ministerial Youth Homeless Taskforce a été mis sur pied pour conseiller le premier ministre sur le cadre, les buts et la mise en place du Youth Homelessness Pilot Programme. Vingt-deux projets pilotes ont été financés partout en Australie dans le but d'améliorer la réaction des jeunes à l'itinérance en mettant l'accent sur l'intervention précoce, la réconciliation des familles dans les cas indiqués et l'aide aux jeunes personnes pour leur faciliter l'accès au travail, à l'éducation et à la formation. Un autre programme fédéral, l'Innovative Health Services for Homeless Youth, finance des centres de santé et des services d'intervention itinérants pour répondre aux besoins des jeunes sans-abri en matière de santé.

[36] Sept pour cent de la population de Winnipeg est d'ascendance autochtone, mais dans le centre-ville, la proportion passe à 18 % (Recensement de 1996).

[37] Les minorités visibles représentent 7 % de la population d'Halifax, y compris 4 % d'ascendance africaine et moins de 1 % d'ascendance autochtone (Recensement de 1996).

[38] Environ 20 % de la population de Yellowknife est autochtone (Recensement de 1996).

[39] À Toronto, les données sur les refuges familiaux traditionnels et les refuges désignés pour les victimes de violence familiale ou les maisons de transition sont réunies. Il n'y a pas de refuges traditionnels pour les familles à Vancouver ou à Montréal. À Montréal, les femmes qui fréquentent les refuges pour victimes de violence familiale ou les maisons de transition ne sont pas considérées comme des sans-abri.

[40] En Colombie-Britannique, pour les jeunes de 13 à 18 ans qui renoncent à la rue ou au commerce du sexe ou de la drogue; à Toronto, pour les jeunes de 13 à 15 ans pris en charge ayant un comportement à haut risque, comme la prostitution.